

■ Histoire de la Révolution Française ■
Volume III / III

H

R

F

■ Adolphe Thiers ■

■

■

HISTOIRE

de la

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Volume troisième - Livres XXVIII à XLIV

Adolphe THIERS

■

EFLM

■

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Adolphe Thiers

Volume troisième - Livres 28 à 44

Édition basée sur la treizième édition de 1865

(Furne et Cie, Libraires-Éditeurs)

Édition numéro : 1 (avril 2021)

Tirage numéro : 1 (1 à 1000)

ISBN 979-10-95583-03-5

Dépôt légal : avril 2021

NOTES DE PRODUCTION

Composition : Frédéric Lemée

(contact@eflm-editions.com)

Logiciel de mise en page : plainTEX

Police : Computer Modern

Papier : Delfort Thincoat plus 55g blanc

Reliure : Ateliers Babouot, 77400 Lagny sur Marne

Imprimerie : Normandie Roto Impression s.a.s., 61250 Lonrai

N° d'impression :

Imprimé en France

EFLM-Editions SAS

Le Mans, France, 2014.

eflm-editions.com

INTRODUCTION : HRF et HCE

J'ai passé vingt-cinq ans dans la vie publique, et plus de trente dans l'étude de l'histoire. Je me suis particulièrement attaché aux annales de mon temps, de celui du moins qui finissait quand ma jeunesse commençait. Après avoir écrit l'histoire de la Révolution française, j'ai essayé d'écrire celle du Consulat et de l'Empire.

Adolphe Thiers.
Paris, 10 octobre 1855.

Voici donc le troisième volume de la réédition des deux ouvrages d'histoire majeurs d'Adolphe Thiers : l'*Histoire de la Révolution Française* — *HRF* — et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* — *HCE*. C'est également le dernier volume de *HRF*.

Le premier volume contenait les trois premiers tomes originaux, c'est à dire les douze premiers livres (ce qui nous emmenait jusqu'en mars 1793 et la première coalition qui suit la mort de Louis XVI). Le deuxième volume contenait les quatrième, cinquième et sixième tomes originaux, ainsi qu'une partie du septième, c'est à dire les livres treize à vingt-sept (ce qui nous emmenait jusqu'en avril 1795, le traité de paix de Bâle et la première pacification de la Vendée). Ce troisième et dernier volume de l'*Histoire de la Révolution Française* contient la deuxième partie du septième tome, et les huitième, neuvième et dixième tomes originaux, c'est à dire les livre vingt-huit à quarante-quatre (ce qui nous emmène jusqu'au retour de Napoléon d'Égypte et sa prise du pouvoir lors du coup d'état de brumaire).

Quelques rappels : cette édition de l'*Histoire de la Révolution Française* est basée sur la treizième édition, parue en 1865 chez Furne et Cie, Libraires-Éditeurs, et qui comportait 10 tomes découpés en 44 livres. Nous avons gardé le découpage en livres mais avons regroupé ces livres de façon à obtenir des volumes plus conséquents de 900 à 1000 pages chacun, ce qui nous permet une réédition en 3 volumes de *HRF*.

L'*Histoire de la Révolution Française* parut entre 1823 et 1827. C'est un ouvrage écrit et publié alors qu'Adolphe Thiers est journaliste. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* parut lui entre 1845 et 1862, il fut écrit sur une période plus longue d'une vingtaine d'années, alors qu'il

est devenu une figure politique. Bien qu'écrits à vingt ans d'intervalle, les deux récits se font suite au jour près, et constituent, mis bout à bout une grande histoire chronologique et détaillée de la période qui va du début de la Révolution jusqu'à la chute de l'Empire, la restauration des Bourbons et finalement la mort de l'empereur à Sainte-Hélène en 1821. Le titre complet du second ouvrage était d'ailleurs *Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à l'Histoire de la Révolution Française*. Ce second ouvrage comportait lui 20 tomes découpés en 62 livres à sa sortie, notre réédition comportera 10 volumes sur le même principe que celui exposé précédemment.

Comme déjà indiqué dans l'introduction du premier volume, nous sommes restés fidèles aux textes originaux : nous n'avons pas tenté d'actualiser l'orthographe des mots, des noms de personnes ou des noms de lieux. Nous reprenons l'ensemble des notes de marge présentes dans la treizième édition ; toutes les notes et pièces justificatives sont également reproduites, ainsi que la partie de la Table Analytique consacrée aux acteurs de cette histoire sous forme d'index ; manquent à l'appel les illustrations et les cartes — les cartes furent éditées séparément sous forme d'atlas à l'époque. Nous aurons l'occasion dans le futur de proposer une édition complète incluant illustrations d'époque et cartes.

Il est à noter que les deux ouvrages furent de grands succès lors de leurs sorties, tout particulièrement le deuxième qui reste le plus connu de nos jours. Nous n'en proposons pas une critique, notre seule ambition étant de remettre à disposition un ouvrage d'histoire connu et réputé qui n'est plus à notre connaissance disponible dans une édition récente de qualité ; on ne trouve que des facsimilés à l'heure de l'écriture de ces lignes. C'est d'ailleurs la raison d'être de notre maison d'édition. Pour plus d'information sur nos futures publications, vous pouvez consulter notre site internet.

Frédéric Lemée, février 2021.

frederic.lemee@eflm-editions.com

www.eflm-editions.com

Table des matières

VOLUME TROISIÈME

Livre XXVIII : Réaction thermidorienne..... page 1

Redoublement de haine et de violence des partis après le 12 germinal. Conspiration nouvelle des patriotes. Massacre dans les prisons, à Lyon, par les réacteurs. Décrets nouveaux contre les émigrés et sur l'exercice du culte. Modifications dans les attributions des comités. Questions financières. Baisse croissante du papier-monnaie. Agiotage. Divers projets et discussions sur la réduction des assignats. Mesure importante décrétée pour faciliter la vente des biens nationaux. Insurrection des révolutionnaires du 1^{er} prairial an III. Envahissement de la Convention. Assassinat du représentant Béraud. Principaux événements de cette journée et des jours suivants. Suite de la journée de prairial. Arrestation de divers membres des anciens comités. Condamnation et supplice des représentants Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Soubrany, Bourbotte et autres, compromis dans l'insurrection. Désarmement des patriotes et destruction de ce parti. Nouvelles discussions sur la vente des biens nationaux. Échelle de réduction adoptée pour les assignats.

Livre XXIX : Quiberon page 45

Situation des armées au Nord et sur le Rhin, aux Alpes et aux Pyrénées, vers le milieu de l'an III. Premiers projets de trahison de Pichegru. État de la Vendée et de la Bretagne. Intrigues et plans des royalistes. Renouveau des hostilités sur quelques points des pays pacifiés. Expédition de Quiberon. Destruction de l'armée royaliste par Hoche. Cause du peu de succès de cette tentative. Paix avec l'Espagne. Passage du Rhin par les armées françaises.

Livre XXX : Treize vendémiaire page 85

Menées du parti royaliste dans les sections. Rentrée des émigrés. Persécution des patriotes. Constitution directoriale, dite de l'an III, et décrets des 5 et 13 fructidor. Acceptation de la Constitution et des décrets par les assemblées primaires de la

France. Révolte des sections de Paris contre les décrets de fructidor et contre la Convention. Journée du 13 vendémiaire ; défaite des sections insurgées. Clôture de la Convention nationale.

Livre XXXI : Directoire..... page 123

Nomination des cinq directeurs. Installation du Corps législatif et du Directoire. Position difficile du nouveau gouvernement. Détresse des finances, discrédit du papier-monnaie. Premiers travaux du Directoire. Perte des lignes de Mayence. Reprise des hostilités en Bretagne et en Vendée. Approche d'une nouvelle escadre anglaise sur les côtes de l'Ouest. Plan de finances proposé par le Directoire ; nouvel emprunt forcé. Condamnation de quelques agents royalistes. La fille de Louis XVI est rendue aux Autrichiens en échange des représentants livrés par Dumouriez. Situation des partis à la fin de 1795. Armistice conclu sur le Rhin. Opérations de l'armée d'Italie. Bataille de Loano. Expédition de l'Île-Dieu. Départ de l'escadre anglaise. Derniers efforts de Charette ; mesures du général Hoche pour opérer la pacification de la Vendée. Résultats de la campagne de 1795.

Livre XXXII : Pacification de la Vendée..... page 169

Continuation des travaux administratifs du Directoire. Les partis se prononcent dans le sein du Corps législatif. Institution d'une fête anniversaire du 24 janvier. Retour de l'ex-ministre de la guerre Beurnonville, et des représentants Quinette, Camus, Bancal, Lamarque et Drouet, livrés à l'ennemi par Dumouriez. Mécontentement des jacobins. Journal de Babeuf. Institution du ministère de la police. Nouvelles mœurs. Embarras financiers ; création des mandats. Conspiration de Babeuf. Situation militaire. Plans du Directoire. Pacification de la Vendée ; mort de Stofflet et de Charette.

Livre XXXIII : Castiglione..... page 203

Campagne de 1796. Conquête du Piémont et de la Lombardie par le général Bonaparte. Batailles de Montenotte, Millesimo. Passage du pont de Lodi. Établissement et politique des Français en Italie. Opérations militaires dans le Nord. Passage du

Rhin par les généraux Jourdan et Moreau. Batailles de Radstadt et d'Ettlingen. Les armées de la République prennent leurs positions sur l'Adige et sur le Danube. État intérieur de la France vers le milieu de l'année 1796 (an IV). Embarras financiers du gouvernement. Chute des mandats et du papier-monnaie. Attaque du camp de Grenelle par les jacobins. Renouvellement du pacte de famille avec l'Espagne, et projet de quadruple alliance. Projet d'une expédition en Irlande. Négociations en Italie. Continuation des hostilités ; arrivée de Wurmser sur l'Adige ; victoires de Lonato et de Castiglione.

Livre XXXIV : Arcole et Rivoli page 291

Opérations sur le Danube ; bataille de Neresheim ; marche de l'archiduc Charles contre Jourdan. Marche de Bonaparte sur la Brenta ; batailles de Roveredo, Bassano et Saint-Georges ; retraite de Wurmser dans Mantoue. Retour de Jourdan sur le Mein ; bataille de Wurtzbourg ; retraite de Moreau. Situation intérieure et extérieure de la France après la retraite des armées d'Allemagne au commencement de l'an V. Combinaisons de Pitt ; ouverture d'une négociation avec le Directoire ; arrivée de lord Malmesbury à Paris. Paix avec Naples et avec Gênes ; négociations infructueuses avec le pape ; déchéance du duc de Modène ; fondation de la république Cispadane. Mission de Clarke à Vienne. Nouveaux efforts de l'Autriche en Italie ; arrivée d'Alvinzy ; extrêmes dangers de l'armée française ; bataille d'Arcole. Clarke au quartier général de l'armée d'Italie. Rupture des négociations avec le cabinet anglais. Départ de Malmesbury. Expédition d'Irlande. Travaux administratifs du Directoire dans l'hiver de l'an V. État des finances. Recettes et dépenses. Capitulation de Kehl. Dernière tentative de l'Autriche sur l'Italie. Victoires de Rivoli et de la Favorite ; prise de Mantoue. Fin de la mémorable campagne de 1796.

Livre XXXV : Léoben page 369

Situation du gouvernement dans l'hiver de l'an V (1797). Caractères et divisions des cinq directeurs, Barras, Carnot, Rewbell, Letourneur et Laréveillière-Lépaux.

État de l'opinion publique. Club de Clichy. Intrigues de la faction royaliste. Complot découvert de Brottier, Laville-Heurnois et Duverne de Presle. Élections de l'an V. Coup d'œil sur la situation des puissances étrangères à l'ouverture de la campagne de 1797. État de nos armées à l'ouverture de la campagne de 1797. Marche de Bonaparte contre les États romains. Traité de Tolentino avec le pape. Nouvelle campagne contre les Autrichiens. Passage du Tagliamento. Combat de Tarwis. Révolution dans les villes de Bergame, Brescia et autres villes des États de Venise. Passage des Alpes Juliennes par Bonaparte. Marche sur Vienne. Préliminaires de paix avec l'Autriche signés à Léoben. Passage du Rhin à Neuwied et à Dirsheim.

Livre XXXVI : Conférences de Lille page 429

Perfidie des Vénitiens. Massacres de Vérone. Chute de la république de Venise. Situation embarrassante de l'Angleterre après les préliminaires de paix avec l'Autriche ; nouvelles propositions de paix ; conférences de Lille. Élections de l'an V. Progrès de la réaction contre-révolutionnaire. Lutte des Conseils avec le Directoire. Élection de Barthélemy au Directoire en remplacement de Letourneur, directeur sortant. Nouveaux détails sur les finances de l'an V. Modifications dans leur administration proposées par l'opposition. Rentrée des prêtres et des émigrés. Intrigues et complot de la faction royaliste. Division et force des partis. Dispositions politiques des armées. Concentration de troupes autour de Paris. Changement dans le ministère. Préparatifs de l'opposition et des clichyens contre le Directoire. Lutte des Conseils avec le Directoire. Projet de loi sur la garde nationale. Loi contre les sociétés politiques. Fête à l'armée d'Italie. Manifestations politiques. Augereau est mis à la tête des forces de Paris. Négociations pour la paix avec l'Empereur. Conférences de Lille avec l'Angleterre.

Livre XXXVII : Dix-huit fructidor page 507

Plaintes des Conseils sur la marche des troupes. Message énergique du Directoire à ce sujet. Division dans le parti de l'opposition. Influence de Mme de Staël ;

tentative infructueuse de réconciliation. Réponse des Conseils au message du Directoire. Plan définitif du Directoire contre la majorité des Conseils. Coup d'État du 18 fructidor. Envahissement des deux Conseils par la force armée. Déportation de cinquante-trois députés et de deux directeurs, et autres citoyens. Diverses lois révolutionnaires sont remises en vigueur. Conséquences du 18 fructidor. Nomination de Merlin (de Douai) et de François de Neufchâteau en remplacement des deux directeurs déportés. Révélations tardives et disgrâce de Moreau. Mort de Hoche. Remboursement des deux tiers de la dette.

Livre XXXVIII : Campo-Formio page 545

Rupture des conférences de Lille avec l'Angleterre. Conférences d'Udine. Travaux de Bonaparte en Italie ; fondation de la république cisalpine ; arbitrage entre la Valteline et les Grisons ; Constitution ligurienne ; établissements dans la Méditerranée. Retour de Bonaparte à Paris. Fête triomphale. Traité de Campo-Formio. Attitude du général Bonaparte pendant son séjour à Paris ; ses rapports avec le Directoire. Projet d'une descente en Angleterre. Rapports de la France avec le continent. Congrès de Rastadt. Causes de la difficulté des négociations. Révolution en Hollande, à Rome et en Suisse. Situation intérieure de la France ; élections de l'an VI ; scissions électorales. Nomination de Treillard au Directoire. Expédition en Égypte substituée par Bonaparte au projet de descente ; préparatifs de cette expédition.

Livre XXXIX : Expédition d'Égypte page 609

Départ de Toulon. Arrivée devant Malte ; conquête de cette île. Départ pour l'Égypte. Débarquement à Alexandrie ; prise de cette place. Marche sur le Caire. Combat de Chébreïss. Bataille des Pyramides. Occupation du Caire. Travaux administratifs de Bonaparte en Égypte. Établissement de la nouvelle colonie. Bataille navale d'Aboukir, destruction de la flotte française par les Anglais.

Livre XL : Coalition de 1799 page 643

Effets de l'expédition d'Égypte en Europe. Conséquences funestes de la bataille navale d'Aboukir. Déclaration de guerre de la Porte. Efforts de l'Angleterre pour former une nouvelle coalition. Conférences avec l'Autriche à Seltz. Progrès des négociations de Rastadt. Nouvelles commotions en Hollande, en Suisse et dans les républiques italiennes. Changement de la Constitution cisalpine ; grands embarras du Directoire à ce sujet. Situation intérieure. Une nouvelle opposition se prononce dans les conseils. Disposition générale à la guerre. Loi sur la conscription. Finances de l'an VII. Reprise des hostilités. Invasion des États romains par l'armée napolitaine. Conquête du royaume de Naples par le général Championnet. Abdication du roi de Piémont. État de l'administration de la république et des armées au commencement de 1799. Préparatifs militaires. Levée de 200 mille conscrits. Moyens et plans de guerre du Directoire et des puissances coalisées. Déclaration de guerre de l'Autriche. Ouverture de la campagne de 1799. Invasion des Grisons. Combat de Pfullendorf. Bataille de Stokach. Retraite de Jourdan. Opérations militaires en Italie. Bataille de Magnano ; retraite de Schérer. Assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt.

Livre XLI : Trente prairial page 707

Effets de nos premiers revers. Accusations multipliées contre le Directoire. Élections de l'an VII. Sieyès est nommé directeur en remplacement de Rewbell. Continuation de la campagne de 1799 ; Masséna réunit le commandement des armées d'Helvétie et du Danube, et occupe la ligne de la Limmat. Arrivée de Souwarow en Italie. Schérer transmet le commandement à Moreau. Bataille de Cassano. Retraite de Moreau au delà du Pô et de l'Apennin. Essai de jonction avec l'armée de Naples ; bataille de la Trebbia. Coalition de tous les partis contre le Directoire. Révolution du 30 prairial. Larévellière et Merlin sortent du Directoire.

Livre XLII : Novi page 745

Formation du nouveau Directoire. Moulins et Roger-Ducos remplacent Laréveillère et Merlin. Changement dans le ministère. Levée de toutes les classes de conscrits. Emprunt forcé de cent millions. Loi des otages. Nouveaux plans militaires. Reprise des opérations en Italie ; Joubert général en chef ; bataille de Novi, et mort de Joubert. Débarquement des Anglo-Russes en Hollande. Nouveaux troubles à l'intérieur ; déchaînement des patriotes ; arrestation de onze journalistes ; renvoi de Bernadotte ; proposition de déclarer la patrie en danger.

Livre XLIII : Mont Thabor et Zurich page 773

Suite des opérations de Bonaparte en Égypte. Conquête de la haute Égypte par Desaix ; bataille de Sédiman. Expédition de Syrie ; prise du fort d'El-Arisch et de Jaffa, bataille du mont Thabor ; siège de Saint-Jean-d'Acre. Retour en Égypte : bataille d'Aboukir. Départ de Bonaparte pour la France. Opérations en Europe. Marche de l'archiduc Charles sur le Rhin, et de Souwarow en Suisse ; mouvement de Masséna ; mémorable victoire de Zurich ; situation périlleuse de Souwarow ; sa retraite désastreuse ; la France sauvée. Événements en Hollande ; défaite et capitulation des Anglo-Russes ; évacuation de la Hollande. Fin de la campagne de 1799.

Livre XLIV : Dix-huit brumaire page 801

Retour de Bonaparte ; son débarquement à Fréjus ; enthousiasme qu'il inspire. Agitation de tous les partis à son arrivée. Il se coalise avec Sieyès pour renverser la constitution directoriale. Préparatifs et journée du 18 brumaire. Renversement de la constitution de l'an III, institution du consulat provisoire. Fin de cette histoire.

* * *

Notes et pièces justificatives du volume III page 833

Livre XLIV, Note 1 page 835

* * *

Table des notes marginales du volume III	page 839
Notes marginales du livre XXVIII.....	page 839
Notes marginales du livre XXIX	page 841
Notes marginales du livre XXX	page 842
Notes marginales du livre XXXI	page 844
Notes marginales du livre XXXII.....	page 847
Notes marginales du livre XXXIII.....	page 848
Notes marginales du livre XXXIV.....	page 853
Notes marginales du livre XXXV.....	page 857
Notes marginales du livre XXXVI.....	page 859
Notes marginales du livre XXXVII.....	page 863
Notes marginales du livre XXXVIII	page 865
Notes marginales du livre XXXIX.....	page 868
Notes marginales du livre XL	page 869
Notes marginales du livre XLI	page 872
Notes marginales du livre XLII.....	page 873
Notes marginales du livre XLIII.....	page 874
Notes marginales du livre XLIV	page 875

* * *

Index du volume III	page 879
---------------------------	----------

* * *

Plan général des ouvrages HRF & HCE	page 985
---	----------

Histoire de la révolution française, volume III

Livre XXVIII

Réaction thermidorienne

Redoublement de haine et de violence des partis après le 12 germinal. Conspiration nouvelle des patriotes. Massacre dans les prisons, à Lyon, par les réacteurs. Décrets nouveaux contre les émigrés et sur l'exercice du culte. Modifications dans les attributions des comités. Questions financières. Baisse croissante du papier-monnaie. Agiotage. Divers projets et discussions sur la réduction des assignats. Mesure importante décrétée pour faciliter la vente des biens nationaux. Insurrection des révolutionnaires du 1^{er} prairial an III. Envahissement de la Convention. Assassinat du représentant Béraud. Principaux événements de cette journée et des jours suivants. Suite de la journée de prairial. Arrestation de divers membres des anciens comités. Condamnation et supplice des représentants Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Soubrany, Bourbotte et autres, compromis dans l'insurrection. Désarmement des patriotes et destruction de ce parti. Nouvelles discussions sur la vente des biens nationaux. Échelle de réduction adoptée pour les assignats.

Les événements de germinal avaient eu pour les deux partis qui divisaient la France la conséquence ordinaire d'une action incertaine : ces deux partis en étaient devenus plus violents et plus acharnés à se détruire. Dans tout le Midi, et particulièrement à Avignon, Marseille et Toulon, les révolutionnaires, plus menaçants et plus audacieux que jamais, échappant à tous les efforts qu'on faisait pour les désarmer ou les ramener dans leurs communes, continuaient à demander la liberté des patriotes, la mort de tous les émigrés rentrés, et la constitution de 93. Ils correspondaient avec les partisans qu'ils avaient dans toutes les provinces ; ils les appelaient à eux, et les engageaient à se réunir sur deux points principaux, Toulon pour le Midi, Paris pour le Nord. Quand ils seraient assez en force à Toulon, ils soulèveraient, disaient-ils, les départements, et s'avanceraient pour se joindre à leurs frères du Nord. C'était absolument le projet des fédéralistes en 93.

Leurs adversaires, soit royalistes, soit girondins, étaient aussi devenus plus hardis depuis que le gouvernement, attaqué en germinal, avait donné le signal des persécutions. Maîtres des

Redoublement de haine et de violence des partis après le 12 germinal.

Exaltation des patriotes.

*Violences
de leurs
adversaires.*

*Rentrée des
royalistes à
Lyon.*

*Formation des
compagnies
du Soleil et
de Jésus.*

administrations, ils faisaient un terrible usage des décrets rendus contre les patriotes. Ils les enfermaient comme complices de Robespierre, ou comme ayant manié les deniers publics sans en avoir rendu compte ; ils les désarmaient comme ayant participé à la tyrannie abolie le 9 thermidor, ou bien enfin ils les pourchassaient de lieu en lieu comme ayant quitté leurs communes. C'était dans le Midi surtout que les hostilités contre ces malheureux patriotes étaient les plus actives, car la violence provoque toujours une violence égale. Dans le département du Rhône, la réaction se préparait terrible. Les royalistes, obligés de fuir la cruelle énergie de 93, revenaient à travers la Suisse, passaient la frontière, rentraient dans Lyon avec de faux passe-ports, y parlaient du roi, de la religion, de la prospérité passée, et se servaient du souvenir des mitraillades pour ramener à la monarchie une cité toute républicaine. Ainsi, les royalistes s'appuyaient à Lyon comme les patriotes à Toulon. On disait Précý revenu et caché dans la ville dont il avait, par sa vaillance, causé tous les malheurs. Une foule d'émigrés, accourus à Bâle, à Berne, à Lausanne, se montraient plus présomptueux que jamais. Ils parlaient de leur rentrée prochaine ; ils disaient que leurs amis gouvernaient, que bientôt on allait remettre sur le trône le fils de Louis XVI, les appeler eux-mêmes, et leur rendre leurs biens ; que, du reste, excepté quelques terroristes et quelques chefs militaires qu'il faudrait punir, tout le monde contribuerait avec empressement à cette restauration. À Lausanne, où toute la jeunesse était enthousiaste de la révolution française, on les molestait, et on les forçait à se taire. Ailleurs, on les laissait dire : on dédaignait leurs vanteries, auxquelles on était assez habitué depuis six ans, mais on se méfiait de quelques-uns d'entre eux, qui étaient pensionnés par la police autrichienne pour épier dans les auberges les propos imprudents des voyageurs. C'est encore de ce côté, c'est-à-dire vers Lyon, que s'étaient formées des compagnies qui, sous les noms de *compagnies du Soleil* et *compagnies de Jésus*, devaient parcourir les campagnes, ou pénétrer dans les villes, et égorger les patriotes retirés dans leurs terres ou détenus dans les prisons. Les prêtres déportés rentraient aussi par cette frontière, et s'étaient déjà répandus dans toutes les provinces de l'Est ; ils déclaraient nul tout ce qu'avaient fait les prêtres assermentés ; ils rebaptisaient les enfants, remariaient les époux, et inspiroient au peuple la haine et le mépris du gouvernement.

Ils avaient soin cependant de se tenir près de la frontière, afin de la repasser au premier signal. Ceux qui n'avaient pas été frappés de déportation, et qui jouissaient en France d'une pension alimentaire et de la permission d'exercer leur culte, n'abusaient pas moins que les prêtres déportés de la tolérance du gouvernement. Mécontents de dire la messe dans des maisons ou louées ou prêtées, ils ameutaient le peuple, et le portaient à s'emparer des églises, qui étaient devenues la propriété des communes. Une foule de scènes fâcheuses avaient eu lieu pour ce sujet, et il avait fallu employer la force pour faire respecter les décrets. À Paris, les journalistes vendus au royalisme, et poussés par Lemaître, écrivaient avec plus de hardiesse que jamais contre la révolution, et prêchaient presque ouvertement la monarchie. L'auteur du *Spectateur*, Lacroix, avait été acquitté des poursuites dirigées contre lui, et, depuis, la tourbe des libellistes ne craignait plus le tribunal révolutionnaire.

Attaques des journaux royalistes contre la république.

Ainsi, les deux partis étaient en présence, tout prêts à un engagement décisif. Les révolutionnaires, résolus à porter le coup dont le 12 germinal n'avait été que la menace, conspiraient ouvertement. Ils tramaient des complots dans chaque quartier, depuis qu'ils avaient perdu les chefs principaux qui, seuls, méditaient des desseins pour tout le parti. Il se forma une réunion chez un nommé Lagrelet, rue de Bretagne : on y agitait le projet d'exciter plusieurs rassemblements à la tête desquels on mettrait Cambon, Maribon-Montaut et Thuriot ; de diriger les uns sur les prisons pour délivrer les patriotes, les autres sur les comités pour les enlever, d'autres enfin sur la Convention pour lui arracher des décrets. Une fois maîtres de la Convention, les conspirateurs voulaient lui faire réintégrer les députés détenus, annuler la condamnation portée contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, exclure les soixante-treize, et proclamer sur-le-champ la Constitution de 93. Tout était déjà préparé, jusqu'aux pinces pour ouvrir les prisons, aux cartes de ralliement pour reconnaître les conjurés, à une pièce d'étoffe pour pendre à la fenêtre de la maison d'où partiraient tous les ordres. On saisit une lettre cachée dans un pain, et adressée à un prisonnier, dans laquelle on lui disait : « Le jour où vous recevrez des œufs moitié blancs moitié rouges, vous vous tiendrez prêts. » Le jour fixé était le 1^{er} floréal. L'un des conjurés trahit le secret, et livra les détails du projet au comité de sûreté générale. Ce comité fit arrêter aussitôt

Conspiration nouvelle des patriotes.

*Rapport de
Rovère sur
ce complot.*

tous les chefs désignés, ce qui malheureusement ne désorganisait pas les projets des patriotes ; car tout le monde était chef aujourd'hui chez eux, et l'on conspirait en mille endroits à la fois. Rovère, digne autrefois du nom de terroriste sous l'ancien comité de salut public, et aujourd'hui forcené réacteur, vint faire sur ce complot un rapport à la Convention, et chargea beaucoup les députés qui devaient être mis à la tête des rassemblements. Ces députés étaient étrangers au complot, et l'on avait disposé de leurs noms à leur insu, parce que l'on en avait besoin, et que l'on comptait sur leurs dispositions. Déjà condamnés par un décret à être détenus à Ham, ils n'avaient pas obéi, et s'étaient soustraits à leur condamnation. Rovère fit décider par l'Assemblée que s'ils ne se constituaient pas prisonniers sur-le-champ, ils seraient déportés pour le fait seul de leur désobéissance. Ce projet avorté indiquait assez un prochain événement.

*Fureur des
réacteurs à
Lyon contre
les patriotes.*

Dès que les journaux eurent fait connaître ce nouveau complot des patriotes, une grande agitation se manifesta à Lyon, et il y eut contre eux un redoublement de fureur. On jugeait dans ce moment à Lyon un fameux dénonciateur terroriste, poursuivi en vertu du décret rendu contre les complices de Robespierre. Les journaux venaient d'arriver et de faire connaître le rapport de Rovère sur le complot du 29 germinal. Les Lyonnais commencèrent à s'agiter ; la plupart avaient à déplorer ou la ruine de leur fortune ou la mort de leurs parents. Ils s'ameutèrent autour de la salle du tribunal. Le représentant Boisset monta à cheval ; on l'entoura, et chacun se mit à lui énumérer ses griefs contre l'homme en jugement. Les promoteurs de désordres, les membres des compagnies du Soleil et de Jéhu profitèrent de cette émotion, fomentèrent le tumulte, se portèrent aux prisons, les envahirent, égorgèrent soixante-dix à quatre-vingts prisonniers, réputés terroristes, et jetèrent leurs cadavres dans le Rhône. La garde nationale fit quelques efforts pour empêcher ce massacre, mais ne montra peut-être pas le zèle qu'elle eût déployé si moins de ressentiments l'avaient animée contre les victimes de cette journée.

*Massacre dans
les prisons à
Lyon.*

Ainsi, à peine le complot jacobin du 29 germinal avait été connu, que les contre-révolutionnaires y avaient répondu par le massacre du 5 floréal (24 avril) à Lyon. Les républicains sincères, tout en blâmant les projets des terroristes, furent cependant alarmés de ceux des contre-révolutionnaires. Jusqu'ici

ils n'avaient été occupés qu'à empêcher une nouvelle terreur, et ne s'étaient point effrayés du royalisme : le royalisme, en effet, paraissait si éloigné après les exécutions du tribunal révolutionnaire et les victoires de nos armées ! Mais quand ils le virent, chassé en quelque sorte de la Vendée, rentrer par Lyon, former des compagnies d'assassins, pousser des prêtres perturbateurs jusqu'au milieu de la France, et dicter à Paris même des écrits tout pleins des fureurs de l'émigration, ils se ravisèrent et crurent qu'aux mesures rigoureuses prises contre les suppôts de la terreur il fallait en ajouter d'autres contre les partisans de la royauté. D'abord, pour laisser sans prétexte ceux qui avaient souffert des excès commis, et qui en exigeaient la vengeance, ils firent enjoindre aux tribunaux de mettre plus d'activité à poursuivre les individus prévenus de dilapidations, d'abus d'autorité, d'actes oppressifs. Ils cherchèrent ensuite les mesures les plus capables de réprimer les royalistes. Chénier, connu par ses talents littéraires et ses opinions franchement républicaines, fut chargé d'un rapport sur ce sujet. Il traça un tableau énergique de la France, des deux partis qui s'en disputaient l'empire, et surtout des menées ourdies par l'émigration et le clergé, et il proposa de faire traduire sur-le-champ tout émigré rentré devant les tribunaux, pour lui appliquer la loi ; de considérer comme émigré tout déporté qui, étant rentré en France, y serait encore dans un mois ; de punir de six mois de prison quiconque violerait la loi sur les cultes et voudrait s'emparer de force des églises ; de condamner au bannissement tout écrivain qui provoquerait à l'avilissement de la représentation nationale ou au retour de la royauté ; enfin, d'obliger toutes les autorités chargées du désarmement des terroristes, de donner les motifs de désarmement. Toutes ces mesures furent accueillies, excepté deux, qui suscitèrent quelques observations. Thibaudeau trouva imprudent de punir de six mois de prison les infracteurs de la loi sur les cultes : il dit avec raison que les églises n'étaient bonnes qu'à un seul usage, celui des cérémonies religieuses ; que le peuple, assez dévot pour assister à la messe dans des réunions particulières, se verrait toujours privé avec un violent regret des édifices où elle était célébrée autrefois ; qu'en déclarant le gouvernement étranger pour jamais aux frais de tous les cultes, on aurait pu rendre les églises aux catholiques, pour éviter des plaintes, des émeutes, et peut-être une Vendée générale. Les observations de Thibaudeau ne furent

*Rapport de
Chénier sur les
menées des
royalistes et
du clergé.*

pas accueillies ; car en rendant les églises aux catholiques, même à la charge par eux de les entretenir, on craignait de rendre à l'ancien clergé des pompes qui étaient une partie de sa puissance. Tallien, qui était devenu journaliste avec Fréron, et qui, soit par cette raison, soit par une affectation de justice, voulait protéger l'indépendance de la presse, s'opposa au bannissement des écrivains. Il soutint que la disposition était arbitraire, et laissait une latitude trop grande aux sévérités contre la presse. Il avait raison, mais, dans cet état de guerre ouverte avec le royalisme, il importait peut-être que la Convention se déclarât fortement contre ces libellistes, qui s'empressaient de ramener sitôt la France aux idées monarchiques. Louvet, ce girondin si fougueux, dont les méfiances avaient fait tant de mal à son parti, mais qui était un des hommes les plus sincères de l'Assemblée, se hâta de répondre à Tallien, et conjura tous les amis de la république d'oublier leurs dissidences et leurs griefs réciproques, et de s'unir contre l'ennemi le plus ancien, le seul véritable qu'ils eussent tous, c'est-à-dire la royauté. Le témoignage de Louvet en faveur des mesures violentes était le moins suspect de tous, car il avait bravé la plus cruelle proscription pour combattre le système des moyens révolutionnaires. Toute l'Assemblée applaudit à sa noble et franche déclaration, vota l'impression et l'envoi de son discours à toute la France, et adopta l'article, à la grande confusion de Tallien, qui avait si mal pris le moment pour soutenir une maxime juste et vraie.

*Décret contre
les émigrés et
sur l'exercice
du culte.*

Ainsi, tandis que la Convention avait ordonné la poursuite, le désarmement des patriotes, et leur retour dans leurs communes, elle venait en même temps de renouveler les lois contre les émigrés et les prêtres déportés, d'instituer des peines contre l'ouverture des églises et contre les pamphlets royalistes ; mais des lois pénales sont de faibles garanties contre des partis prêts à fondre l'un sur l'autre. Le député Thibaudeau pensa que l'organisation des comités de gouvernement depuis le 9 thermidor était trop faible et trop relâchée. Cette organisation, établie au moment où la dictature venait d'être renversée, n'avait été imaginée que dans la peur d'une nouvelle tyrannie. Aussi, à une tension excessive de tous les ressorts avait succédé un relâchement extrême. On avait restitué à chaque comité son influence particulière, pour détruire l'influence trop dominante du comité de

salut public, et il était résulté de cet état de choses des tiraillements, des lenteurs, et un affaiblissement complet du gouvernement. En effet, si des troubles survenaient dans un département, la hiérarchie voulait qu'on écrivît au comité de sûreté générale ; celui-ci appelait le comité de salut public, et dans certains cas celui de législation ; il fallait attendre que ces comités fussent complets pour se réunir, et ensuite qu'ils eussent le temps de conférer. Les réunions devenaient ainsi presque impossibles, et trop nombreuses pour agir. Fallait-il envoyer seulement vingt hommes de garde, le comité de sûreté générale, chargé de la police, était obligé de s'adresser au comité militaire. On sentait maintenant quel tort on avait eu de s'effrayer si fort de la tyrannie de l'ancien comité de salut public, et de se précautionner contre un danger désormais chimérique. Un gouvernement ainsi organisé ne pouvait que très-faiblement résister aux factions, et ne leur opposer qu'une autorité impuissante. Le député Thibaudeau proposa donc une simplification du gouvernement ; il demanda que les attributions de tous les comités fussent réduites à la simple proposition des lois, et que les mesures d'exécution appartenissent exclusivement au comité de salut public ; que celui-ci réunît la police à ses autres fonctions ; que par conséquent le comité de sûreté générale fût aboli ; qu'enfin le comité de salut public, chargé ainsi de tout le gouvernement, fût porté à vingt-quatre membres pour suffire à l'étendue de sa nouvelle tâche. Les poltrons de l'Assemblée, toujours prompts à s'armer contre les dangers impossibles, se récrièrent contre ce projet, et dirent qu'il renouvelait l'ancienne dictature. La carrière ouverte aux esprits, chacun fit sa proposition. Ceux qui avaient la manie de revenir aux voies constitutionnelles, à la division des pouvoirs, proposèrent de créer un pouvoir exécutif hors de l'Assemblée, pour séparer l'exécution de la loi de son vote ; d'autres imaginèrent de prendre les membres de ce pouvoir dans l'Assemblée même, mais de leur interdire, pendant la durée de leurs fonctions, le vote législatif. Après de longues divagations, l'Assemblée sentit que, n'ayant plus que deux ou trois mois à exister, c'est-à-dire à peine le temps nécessaire pour achever la Constitution, il était ridicule de perdre ses moments à faire une Constitution provisoire, et surtout de renoncer à la dictature dans un instant où l'on avait plus besoin de force que jamais. En conséquence, on rejeta toutes les propositions tendantes à la division des pouvoirs ;

*Simplification
du gouverne-
ment proposée
par Thibaudeau.*

mais on avait trop peur du projet de Thibaudeau pour l'adopter :
Modifications on se contenta de dégager un peu plus la marche des comités.
dans les On décida qu'ils seraient réduits à la simple proposition des lois ;
attributions que le comité de salut public aurait seul les mesures d'exécution,
des comités. mais que la police resterait au comité de sûreté générale ; que
 les réunions de comités n'auraient lieu que par envoi de commissaires ; et enfin, pour se garantir toujours davantage de ce redoutable comité de salut public qui faisait tant de peur, on décida qu'il serait privé de l'initiative des lois, et qu'il ne pourrait jamais faire de propositions tendantes à procéder contre un député.

Pendant qu'on prenait ces moyens pour rendre un peu
Questions d'énergie au gouvernement, on continuait à s'occuper des ques-
financières ; tions financières, dont la discussion avait été interrompue par les
baisse événements du mois de germinal. L'abolition du *maximum*, des
croissante réquisitions, du séquestre, de tout l'appareil des moyens forcés,
des assignats. en rendant les choses à leur mouvement naturel, avait rendu
 encore plus rapide la chute des assignats. Les ventes n'étant plus forcées, les prix étant redevenus libres, les marchandises avaient renchéri d'une manière extraordinaire, et par conséquent l'assignat avait baissé à proportion. Les communications au dehors étant rétablies, l'assignat était entré de nouveau en comparaison avec les valeurs étrangères, et son infériorité s'était rapidement manifestée par la baisse toujours croissante du change. Ainsi, la chute du papier-monnaie était complète sous tous les rapports, et, suivant la loi ordinaire des vitesses, la rapidité de cette chute s'augmentait de sa rapidité même. Tout changement trop brusque dans les valeurs amène les spéculations hasardeuses,
Agiotage. c'est-à-dire l'agiotage ; et comme ce changement n'a jamais lieu que par l'effet d'un désordre ou politique ou financier, que par conséquent la production souffre, que l'industrie et le commerce sont ralentis, ce genre de spéculations est presque le seul qui reste ; alors, au lieu de fabriquer ou de transporter de nouvelles marchandises, on se hâte de spéculer sur les variations de prix de celles qui existent. Au lieu de produire, on parie sur ce qui est produit. L'agiotage, qui était devenu si grand aux mois d'avril, mai et juin 1793, lorsque la défection de Dumouriez, le soulèvement de la Vendée et la coalition fédéraliste déterminèrent une baisse si considérable dans les assignats, venait de reparaitre plus actif que jamais en germinal, floréal et prairial an III (avril et

mai 95). Ainsi, aux horreurs de la disette se joignait le scandale d'un jeu effréné, qui contribuait encore à augmenter le renchérissement des marchandises et la dépréciation du papier. Le procédé des joueurs était le même qu'en 93, le même qu'il est toujours. Ils achetaient les marchandises, qui, haussant par rapport à l'assignat avec une rapidité singulière, augmentaient de prix dans leurs mains, et leur procuraient en peu d'instant des profits considérables. Tous les vœux et tous les efforts tendaient ainsi à la chute du papier. Il y avait des objets qui étaient vendus et revendus des milliers de fois sans changer de place. On spéculait même, suivant l'usage, sur ce qu'on n'avait pas. On achetait une marchandise d'un vendeur qui ne la possédait point, mais qui devait la livrer à un terme fixe : au terme échu, le vendeur ne la livrait pas, mais il payait la différence du prix d'achat au prix du jour si la marchandise avait haussé ; il recevait cette différence si la marchandise avait baissé. C'est au Palais-Royal, déjà si coupable aux yeux du peuple comme renfermant la jeunesse dorée, que se rassemblaient les agioteurs. On ne pouvait le traverser sans être poursuivi par des marchands qui portaient à la main des étoffes, des tabatières d'or, des vases d'argent, de riches quincailleries. C'est au café de Chartres que se réunissaient tous les spéculateurs sur les matières métalliques. Quoique l'or et l'argent ne fussent plus considérés comme marchandise, et que depuis 93 il y eût défense, sous des peines très-sévères, de les vendre contre des assignats, le commerce ne s'en faisait pas moins d'une manière presque ouverte. Le louis se vendait 160 livres en papier, et dans l'espace d'une heure on le faisait varier de 160 à 200 et même 210 livres.

Ainsi, une disette affreuse de pain, un manque absolu de moyens de chauffage par un froid qui était rigoureux encore au milieu du printemps, un renchérissement excessif de toutes les marchandises, l'impossibilité d'y atteindre avec un papier qui perdait tous les jours ; au milieu de ces maux un agiotage effréné, accélérant la dépréciation des assignats par ses spéculations, et donnant le spectacle d'un jeu scandaleux, et quelquefois de fortunes subites à côté de la misère générale : tel était le vaste sujet de griefs offert aux patriotes pour soulever le peuple. Il importait, et pour soulager les malheurs publics, et pour empêcher un soulèvement, de faire disparaître de tels griefs ; mais c'était là l'éternelle difficulté.

*Divers projets
pour la
réduction des
assignats.*

Le moyen jugé indispensable, comme on l'a vu, était de relever les assignats en les retirant ; mais pour les retirer il fallait vendre les biens, et l'on ne voulait pas s'apercevoir du véritable obstacle, la difficulté de fournir aux acquéreurs la faculté de payer un tiers du territoire. On avait rejeté les moyens violents, c'est-à-dire la démonétisation et l'emprunt forcé ; on hésitait entre les deux moyens volontaires, c'est-à-dire entre une loterie et une banque. La proscription de Cambon décida la préférence en faveur du projet de Johannot, qui avait proposé la banque. Mais en attendant qu'on pût faire réussir ce moyen chimérique, qui, même en réussissant, ne pouvait jamais ramener les assignats au pair de l'argent, le plus grand mal, celui d'une différence entre la valeur nominale et la valeur réelle, existait toujours. Ainsi, le créancier de l'État ou des particuliers recevait l'assignat au pair, et ne pouvait le placer que pour un dixième tout au plus. Les propriétaires qui avaient affermé leurs terres ne recevaient que le dixième du fermage. On avait vu des fermiers acquitter le prix de leur bail avec un sac de blé, un cochon engraisé, ou un cheval. Le trésor surtout faisait une perte qui contribuait à la ruine des finances, et, par suite, du papier lui-même. Il recevait du contribuable l'assignat à sa valeur nominale, et touchait par mois une cinquantaine de millions, qui en valaient cinq tout au plus. Pour suppléer à ce déficit, et pour couvrir les dépenses extraordinaires de la guerre, il était obligé d'émettre jusqu'à huit cents millions d'assignats par mois, à cause de leur grande dépréciation. La première chose à faire en attendant l'effet des prétendues mesures qui devaient les retirer et les relever, c'était de rétablir le rapport entre leur valeur nominale et leur valeur réelle, de manière que la république, le créancier de l'État, le propriétaire de terres, les capitalistes, tous les individus enfin payés en papier, ne fussent pas ruinés. Johannot proposa de revenir aux métaux pour mesure des valeurs. On devait constater, jour par jour, le taux des assignats par rapport à l'or ou à l'argent, et ne les plus recevoir qu'à ce taux. Celui auquel il était dû 1,000 francs recevait 10,000 francs en assignats, si les assignats ne valaient plus que le dixième des métaux. L'impôt, les fermages, les revenus de toute espèce, la propriété des biens nationaux, seraient payés en argent ou en assignats au cours. On s'opposa à ce choix de l'argent pour terme commun de toutes les valeurs,

d'abord par une ancienne haine pour les métaux, qu'on accusait d'avoir tué le papier, ensuite parce que les Anglais en ayant beaucoup, pourraient, disait-on, le faire varier à leur gré, et seraient ainsi maîtres du cours des assignats. Ces raisons étaient fort misérables ; mais elles décidèrent la Convention à rejeter les métaux pour mesure des valeurs. Alors, Jean-Bon-Saint-André proposa d'adopter le blé, qui était chez tous les peuples la valeur essentielle à laquelle toutes les autres devaient se rapporter. Ainsi, on calculerait la quantité de blé que pouvait procurer la somme due à l'époque où la transaction avait eu lieu, et l'on payerait en assignats la valeur suffisante pour acheter aujourd'hui la même quantité de blé. Ainsi, celui qui devait ou une rente, ou un fermage, ou une contribution de 1,000 francs à une époque où 1,000 francs représentaient cent quintaux de blé, donnerait la valeur actuelle de cent quintaux de blé en assignats. Mais on fit une objection. Les malheurs de la guerre et les pertes de l'agriculture avaient fait hausser considérablement le blé par rapport à toutes les autres denrées ou marchandises, il valait quatre fois davantage. Il aurait dû, d'après le cours actuel des assignats, ne coûter que dix fois le prix de 1790, c'est-à-dire 100 francs le quintal, et il en coûtait cependant 400. Celui qui devait 1,000 francs en 1790, devrait aujourd'hui 10,000 francs en assignats en payant d'après le taux de l'argent, et 40,000 francs en payant d'après le taux du blé ; il donnerait ainsi une valeur quatre fois trop grande. On ne savait donc pas quelle mesure adopter pour les valeurs. Le député Raffron proposa, à partir du 30 du mois, de faire baisser les assignats d'un pour cent par jour. On se récria sur-le-champ que c'était une banqueroute, comme si ce n'en était pas une que de réduire les assignats au cours de l'argent ou du blé, c'est-à-dire de leur faire perdre tout à coup quatre-vingt-dix pour cent. Bourdon, qui parlait sans cesse de finances sans les entendre, fit décréter qu'on refuserait d'écouter toute proposition tendant à la banqueroute.

Cependant la réduction de l'assignat au cours avait un inconvénient des plus graves. Si dans tous les paiements, soit de l'impôt, soit des fermages, soit des créances échues, soit des biens nationaux, on ne prenait plus l'assignat qu'au taux où il descendait chaque jour, la baisse n'avait plus de terme, car plus rien ne l'arrêtait. Dans l'état actuel, en effet, l'assignat pouvant servir encore par sa valeur nominale au paiement de l'impôt,

des fermages, de toutes les sommes échues, avait un emploi qui donnait encore une certaine réalité à sa valeur ; mais si partout il n'était reçu qu'au taux du jour, il devait baisser indéfiniment et sans mesure. L'assignat émis aujourd'hui pour 1,000 francs pouvait ne plus valoir le lendemain que 100 francs, qu'un franc, qu'un centime ; il ne ruinerait plus personne, il est vrai, ni les particuliers ni l'État, car tous ne le prendraient que pour ce qu'il vaudrait ; mais sa valeur, n'étant forcée nulle part, allait s'abîmer sur-le-champ. Il n'y avait pas de raison pour qu'un milliard nominal ne tombât pas à un franc réel, et alors la ressource du papier-monnaie, indispensable encore au gouvernement, allait lui manquer tout à fait.

Dubois-Crancé, trouvant tous ces projets dangereux, s'opposa à la réduction des assignats au cours, et négligeant les souffrances de ceux qui étaient ruinés par le paiement en papier, proposa d'exiger seulement l'impôt foncier en nature. L'État pouvait s'assurer ainsi le moyen de nourrir les armées et les grandes communes, et éviter une émission de 3 à 4 milliards de papier, qu'il dépensait pour se procurer des denrées. Ce projet, qui parut séduisant d'abord, fut écarté ensuite après un mûr examen ; il fallut en chercher un autre.

Mais, dans l'intervalle, le mal s'accroissait chaque jour ; des révoltes éclataient de toutes parts, à cause de la disette des subsistances et du bois de chauffage ; on voyait au Palais-Royal du pain mis en vente à 22 francs la livre ; des mariniers, à l'un des passages de la Seine, avaient voulu faire payer jusqu'à 40,000 francs un service qui se payait autrefois 100 francs. Une espèce de désespoir s'empara des esprits ; on se récria qu'il fallait sortir de cet état, et trouver des mesures à tout prix. Dans cette situation cruelle, Bourdon (de l'Oise), financier fort ignorant, qui traitait toutes ces questions en énergumène, trouva, sans doute par hasard, le seul moyen convenable pour sortir d'embarras. Réduire les assignats au cours était difficile, comme on l'a vu, car on ne savait s'il fallait prendre l'argent ou le blé pour mesure, et d'ailleurs c'était leur enlever sur-le-champ toute valeur, et les exposer à une dépréciation sans terme. Les relever en les absorbant était tout aussi difficile, car il fallait vendre les biens, et le placement d'une aussi grande quantité de propriétés immobilières était presque impossible.

Cependant il y avait un moyen de vendre les biens, c'était de les mettre à la portée des acheteurs en n'exigeant d'eux que la valeur qu'on pouvait en donner dans l'état de la fortune publique. Les biens se vendaient actuellement aux enchères ; il en résultait que les offres se proportionnaient à la dépréciation du papier, et qu'il fallait donner en assignats cinq ou six fois le prix de 1790. Ce n'était encore, il est vrai, que la moitié de la valeur des terres à cette époque ; mais c'était encore beaucoup trop pour aujourd'hui, car la terre ne valait en réalité pas la moitié, pas le quart de ce qu'elle avait valu en 1790. Il n'y a rien d'absolu dans la valeur. En Amérique, dans les vastes continents, les terres valent peu, parce que leur masse est de beaucoup supérieure à celle des capitaux mobiliers. Il en était, pour ainsi dire, de même en France en 1795. Il fallait donc ne pas s'en tenir à la valeur fictive de 1790, mais à celle qu'on pouvait en trouver en 1795, car une chose ne vaut réellement que ce qu'elle peut être payée.

En conséquence, Bourdon (de l'Oise) proposa d'adjuger les biens, sans enchères et par simple procès-verbal, à celui qui en offrirait trois fois en assignats l'estimation de 1790. Entre deux concurrents, la préférence devait être accordée à celui qui s'était présenté le premier. Ainsi, un bien estimé 100,000 francs en 1790, devait être payé 300,000 francs en assignats. Les assignats étant tombés au quinzième de leur valeur, 300,000 francs ne représentaient en réalité que 20,000 francs effectifs ; on payait donc avec 20,000 francs un bien qui, en 1790, en valait 100,000. Ce n'était pas perdre les quatre cinquièmes, puisque véritablement il était impossible d'obtenir plus. D'ailleurs, le sacrifice eût-il été réel, on ne devait pas hésiter, car les avantages étaient immenses.

D'abord, on évitait l'inconvénient de la réduction au cours, qui détruisait le papier. On a vu, en effet, que l'assignat réduit au cours dans le paiement de toutes choses, même des biens, n'avait plus de valeur fixée nulle part, et qu'il tombait dans le néant. Mais en lui conservant la faculté de payer les biens, il avait une valeur fixe, car il représentait une certaine quantité de terre ; pouvant toujours la procurer, il en aurait toujours la valeur, et ne périrait pas plus qu'elle. On évitait donc l'anéantissement du papier. Mais il y a mieux : il est constant, et ce qui arriva deux mois après le prouva, que tous les biens auraient pu être achetés sur-le-champ, à la condition de les payer trois fois la valeur de 1790.

*Mesure pour
faciliter la vente
des biens
nationaux
proposée par
Bourdon.*

Tous les assignats ou presque tous auraient donc pu rentrer ; ceux qui seraient restés dehors auraient recouvré leur valeur ; l'État aurait pu en émettre encore, et faire un nouvel usage de cette ressource. Il est vrai qu'en n'exigeant que trois fois l'estimation de 1790, il était obligé de donner bien plus de terre pour retirer la masse circulante du papier ; mais il devait lui en rester encore pour suffire à de nouveaux besoins extraordinaires. D'ailleurs, l'impôt, réduit maintenant à rien parce qu'il était payé en assignats avilis, recouvrait sa valeur si l'assignat était ou absorbé ou relevé. Les biens, livrés sur-le-champ à l'industrie individuelle, allaient commencer à produire pour les particuliers et pour le trésor ; enfin, la plus épouvantable catastrophe était finie, car le juste rapport des valeurs se trouvait rétabli.

Le projet de Bourdon (de l'Oise) fut adopté, et l'on se prépara sur-le-champ à le mettre à exécution ; mais l'orage formé depuis longtemps, et dont le 12 germinal n'avait été qu'un avant-coureur, était devenu plus menaçant que jamais ; il était arrêté sur l'horizon, et allait éclater. Les deux partis aux prises agissaient chacun à leur manière. Les contre-révolutionnaires, dominant dans certaines sections, faisaient rédiger des pétitions contre les mesures dont Chénier avait été le rapporteur, et particulièrement contre la disposition qui punissait du bannissement l'abus que les royalistes faisaient de la presse. De leur côté, les patriotes, réduits aux abois, méditaient un projet désespéré. Le supplice de Fouquier-Tinville, condamné avec plusieurs jurés du tribunal révolutionnaire, pour la manière dont il avait exercé ses fonctions, avait poussé leur irritation au comble. Quoique découverts dans leur projet du 29 germinal, et déjoués récemment dans une seconde tentative qu'ils firent pour mettre toutes les sections en permanence, sous le prétexte de la disette, ils n'en conspiraient pas moins dans différents quartiers populeux. Ils avaient fini par former un comité central d'insurrection, qui résidait entre les quartiers Saint-Denis et Montmartre, dans la rue Mauconseil. Il était composé d'anciens membres des comités révolutionnaires, et de divers individus de la même espèce, presque tous inconnus hors de leur quartier. Le plan d'insurrection était suffisamment indiqué par tous les événements du même genre : mettre les femmes en avant, les faire suivre par un rassemblement immense, entourer la Convention d'une telle multitude qu'elle ne

*Adoption
du projet
de Bourdon
(de l'Oise).*

*Comité central
d'insurrection
formé par les
patriotes.*

pût être secourue, l'obliger de rejeter les soixante-treize, de rappeler Billaud, Collot et Barère, d'élargir les députés détenus à Ham et tous les patriotes renfermés, de mettre la Constitution de 93 en vigueur, et de donner une nouvelle commune à Paris ; de recourir de nouveau à tous les moyens révolutionnaires, au *maximum*, aux réquisitions, etc. . . , tel était le plan des patriotes. Ils le rédigèrent en un manifeste composé de onze articles, et publié *au nom du peuple souverain rentré dans ses droits*. Ils le firent imprimer le 30 floréal au soir (19 mai), et répandre dans Paris. Il était enjoint aux habitants de la capitale de se rendre en masse à la Convention, en portant sur leurs chapeaux ces mots : *Du pain et la Constitution de 93!* Toute la nuit du 30 floréal au 1^{er} prairial (20 mai) se passa en agitations, en cris, en menaces. Les femmes couraient les rues en disant qu'il fallait marcher le lendemain sur la Convention, qu'elle n'avait tué Robespierre que pour se mettre à sa place, qu'elle affamait le peuple, protégeait les marchands qui suçaient le sang du pauvre, et envoyait à la mort tous les patriotes. Elles s'encourageaient à marcher les premières, parce que, disaient-elles, la force armée n'oserait pas tirer sur des femmes.

Manifeste des patriotes.

Dès le lendemain¹, en effet, à la pointe du jour, le tumulte était général dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, dans le quartier du Temple, dans les rues Saint-Denis, Saint-Martin, et surtout dans la Cité. Les patriotes faisaient retentir toutes les cloches dont ils pouvaient disposer, ils battaient la générale et tiraient le canon. Dans le même instant le tocsin sonnait au pavillon de l'Unité, par ordre du comité de sûreté générale, et les sections se réunissaient ; mais celles qui se trouvaient dans le complot s'étaient formées de grand matin, et marchaient déjà en armes, bien avant que les autres eussent été averties. Le rassemblement, grossissant toujours, s'avancait peu à peu vers les Tuileries. Une foule de femmes, mêlées à des hommes ivres, et criant : *Du pain et la Constitution de 93!* des troupes de bandits armés de piques, de sabres et d'armes de toute espèce ; des flots de la plus vile populace ; enfin, quelques bataillons des sections régulièrement armés, formaient ce rassemblement, et marchaient sans ordre vers le but indiqué à tous, la Convention. Vers les dix heures, ils étaient arrivés aux Tuileries,

Insurrection des révolutionnaires du 1^{er} prairial an III.

Les insurgés assiègent la salle de l'Assemblée.

¹ 1^{er} prairial an III (mercredi 20 mai).

ils assiégeaient la salle de l'Assemblée, et en fermaient toutes les issues.

Les députés, accourus en toute hâte, étaient à leur poste. Les membres de la Montagne, qui étaient sans communication avec cet obscur comité d'insurrection, n'avaient pas été avertis, et, comme leurs collègues, ne connaissaient le mouvement que par les cris de la populace et les retentissements du tocsin. Ils étaient même en défiance, craignant que le comité de sûreté générale n'eût tendu un piège aux patriotes, et ne les eût soulevés pour avoir occasion de sévir contre eux. L'Assemblée à peine réunie, le député Isabeau vint lui lire le manifeste de l'insurrection. Les tribunes, occupées de grand matin par les patriotes, retentirent aussitôt de bruyants applaudissements. En voyant la Convention ainsi entourée, un membre s'écria qu'elle saurait mourir à son poste. Aussitôt tous les députés se levèrent en répétant : *Oui ! oui !* Une tribune, mieux composée que les autres, applaudit cette déclaration. Dans ce moment, on entendait croître le bruit, on entendait gronder les flots de la populace ; les députés se succédaient à la tribune, et présentaient différentes réflexions. Tout à coup on voit fondre un essaim de femmes dans les tribunes ; elles s'y précipitent en foulant aux pieds ceux qui les occupent, et en criant : *Du pain ! du pain !* Le président Vernier se couvre, et leur demande le silence : mais elles continuent à crier : *Du pain ! du pain !* Les unes montrent le poing à l'Assemblée, les autres rient de sa détresse. Une foule de membres se lèvent pour prendre la parole ; ils ne peuvent se faire entendre. Ils demandent que le président fasse respecter la Convention ; le président ne peut y réussir. André Dumont, qui avait présidé avec fermeté le 12 germinal, succède à Vernier et occupe le fauteuil. Le tumulte continue ; les cris : *Du pain ! du pain !* sont répétés par les femmes qui ont fait irruption dans les tribunes. André Dumont déclare qu'il va les faire sortir : on le couvre de huées d'un côté, d'applaudissements de l'autre. Dans ce moment on entend des coups violents donnés dans la porte qui est à la gauche du bureau, et le bruit d'une multitude qui fait effort pour l'enfoncer. Les ais de la porte crient, et des plâtras tombent. Le président, dans cette situation périlleuse, s'adresse à un général qui s'était présenté à la barre avec une troupe de jeunes gens, pour faire, au nom de la section de Bon-Conseil, une pétition fort sage : « Général, lui dit-il, je vous somme de veiller sur la

Invasion des tribunes par les femmes, demandant du pain à grands cris.

représentation nationale, et je vous nomme commandant provisoire de la force armée. » L'Assemblée confirme cette nomination par ses applaudissements. Le général déclare qu'il mourra à son poste, et sort pour se rendre au lieu du combat. Dans ce moment, le bruit qui se faisait à l'une des portes cesse ; un peu de calme se rétablit. André Dumont, s'adressant aux tribunes, enjoint à tous les bons citoyens qui les occupent d'en sortir, et déclare qu'on va employer la force pour les faire évacuer. Beaucoup de citoyens sortent ; mais les femmes restent, en poussant les mêmes cris. Quelques instants après, le général chargé par le président de veiller sur la Convention, rentre avec une escorte de fusiliers et de plusieurs jeunes gens qui s'étaient munis de fouets de poste. Ils escaladent les tribunes, et en font sortir les femmes en les chassant à coups de fouet. Elles fuient en poussant des cris épouvantables, et aux grands applaudissements d'une partie des assistants.

*Évacuation
des tribunes.*

À peine les tribunes sont-elles évacuées, que le bruit à la porte de gauche redouble. La foule est revenue à la charge : elle attaque de nouveau la porte, qui cède à la violence, éclate et se brise. Les membres de la Convention se retirent sur les bancs supérieurs ; la gendarmerie forme une haie autour d'eux pour les protéger. Aussitôt des citoyens armés des sections accourent dans la salle par la porte de droite pour chasser la populace. Ils la refoulent d'abord, et s'emparent de quelques femmes ; mais ils sont bientôt ramenés à leur tour par la populace victorieuse. Heureusement la section de Grenelle, accourue la première au secours de la Convention, arrive dans ce moment, et vient fournir un utile renfort. Le député Auguis est à sa tête, le sabre à la main. En avant ! s'écrie-t-il ! . . . On se serre, on avance, on croise les baïonnettes, et l'on repousse sans blessures la multitude des assaillants, qui cède à la vue du fer. On saisit par le collet l'un des révoltés, on le traîne au pied du bureau, on le fouille, et on lui trouve les poches pleines de pain. Il était deux heures. Un peu de calme se rétablit dans l'Assemblée ; on déclare que la section de Grenelle a bien mérité de la patrie. Tous les ambassadeurs des puissances s'étaient rendus à la tribune qui leur était réservée, et assistaient à cette scène, comme pour partager en quelque sorte les dangers de la Convention. On décrète qu'il sera fait mention au bulletin de leur courageux dévouement.

*Porte de la salle
des séances
abattue par
la foule.*

*Courageuse
conduite des
ambassadeurs
étrangers.*

Cependant la foule augmentait autour de la salle. À peine deux ou trois sections avaient-elles eu le temps d'accourir, et de se jeter dans le Palais-National ; mais elles ne pouvaient résister à la masse toujours croissante des assaillants. D'autres venaient d'arriver ; mais elles ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur ; elles étaient sans communication avec les comités ; elles n'avaient pas d'ordres, et ne savaient quel usage faire de leurs armes. En cet instant la foule fait un nouvel effort sur le salon de la Liberté, et pénètre jusqu'à la porte brisée. Les cris *aux armes!* se renouvellent ; la force armée qui se trouvait dans l'intérieur de la salle accourt vers la porte menacée ; le président se couvre, l'Assemblée demeure calme. Alors des deux côtés on se joint ; le combat s'engage devant la porte même : les défenseurs de la Convention croisent la baïonnette ; de leur côté les assaillants font feu, et les balles viennent frapper les murs de la salle. Les députés se lèvent en criant : *Vive la république!* De nouveaux détachements accourent, traversent de droite à gauche, et viennent soutenir l'attaque. Les coups de feu redoublent : on charge, on se mêle, on sabre. Mais une foule immense, placée derrière les assaillants, les pousse, les porte malgré eux sur les baïonnettes, renverse tous les obstacles qu'on lui oppose, et fait irruption dans l'Assemblée. Un jeune député, plein de courage et de dévouement, Féraud, récemment arrivé de l'armée du Rhin, et courant depuis quinze jours autour de Paris pour hâter l'arrivée des subsistances, vole au-devant de la foule, et la conjure de ne pas pénétrer plus avant. « Tuez-moi, s'écrie-t-il en découvrant sa poitrine ; vous n'entrerez qu'après avoir passé sur mon corps. » En effet, il se couche à terre pour essayer de les arrêter ; mais ces furieux, sans l'écouter, passent sur son corps et courent vers le bureau. Il était trois heures. Des femmes ivres, des hommes armés de sabres, de piques, de fusils, portant sur leurs chapeaux ces mots : *Du pain, la Constitution de 93!* remplissent la salle ; les uns vont occuper les banquettes inférieures, abandonnées par les députés, les autres remplissent le parquet, quelques-uns se placent devant le bureau, ou montent, par les petits escaliers qui conduisent au fauteuil du président. Un jeune officier des sections, nommé Mailly, placé sur les degrés du bureau, arrache à l'un de ces hommes l'écrêteau qu'il portait sur son chapeau. On tire aussitôt sur lui, et il tombe blessé de plusieurs coups de feu.

*Mêlée
sanglante.*

*Irruption de la
populace dans
l'Assemblée.*

Dans ce moment, toutes les baïonnettes, toutes les piques se dirigent sur le président ; on enferme sa tête dans une haie de fer. C'est Boissy-d'Anglas qui a succédé à André Dumont ; il demeure immobile et calme. Féraud, qui s'était relevé, accourt au pied de la tribune, s'arrache les cheveux, se frappe la poitrine de douleur, et, en voyant le danger du président, s'élance pour aller le couvrir de son corps. L'un des hommes à piques veut le retenir par l'habit ; un officier, pour dégager Féraud, assène un coup de poing à l'homme qui le retenait ; ce dernier répond au coup de poing par un coup de pistolet qui atteint Féraud à l'épaule. L'infortuné jeune homme tombe ; on l'entraîne, on le foule aux pieds, on l'emporte hors de la salle, et on livre son cadavre à la populace.

Calme du président Boissy-d'Anglas.

Assassinat du député Féraud.

Boissy-d'Anglas demeure calme et impassible au milieu de cette épouvantable scène ; les baïonnettes et les piques environnent encore sa tête. Alors commence une scène de confusion impossible à décrire. Chacun veut parler, et crie en vain pour se faire entendre. Les tambours battent pour rétablir le silence ; mais la foule, s'amusant de ce chaos, vocifère, frappe des pieds, trépigne de plaisir en voyant l'état auquel est réduite cette Assemblée souveraine. Ce n'est point ainsi que s'était fait le 31 mai, lorsque le parti révolutionnaire, ayant à sa tête la commune, l'état-major des sections, et un grand nombre de députés, pour recevoir et donner le mot d'ordre, entoura la Convention d'une foule muette et armée, et, l'enfermant sans l'envahir, lui fit rendre, avec une dignité apparente, les décrets qu'il désirait obtenir. Ici, pas moyen de se faire entendre, ni d'arracher au moins la sanction apparente des vœux des patriotes. Un canonier, entouré de fusiliers, monte à la tribune pour lire le plan d'insurrection. La lecture est à chaque instant interrompue par des cris, des injures, et par le roulement du tambour. Un homme veut prendre la parole, et s'adresser à la multitude. « Mes amis, dit-il, nous sommes tous ici pour la même cause. Le danger presse, il faut des décrets : laissez vos représentants les rendre. » À bas ! à bas ! lui crie-t-on pour toute réponse. Le député Rhul, vieillard d'un aspect vénérable, et montagnard zélé, veut dire quelques mots de sa place, pour essayer d'obtenir du silence, mais on l'interrompt par de nouvelles vociférations. Romme, homme austère, étranger à l'insurrection, comme toute la Montagne, mais désirant que les mesures demandées par le peuple fussent

Scène de confusion.

adoptées, et voyant avec peine que cette épouvantable confusion allait être sans résultat comme celle du 12 germinal, Romme demande la parole ; Duroi la demande aussi pour le même motif : ni l'un ni l'autre ne peuvent l'obtenir. Le tumulte recommence, et dure encore plus d'une heure. Pendant cette scène on apporte une tête au bout d'une baïonnette ; on la regarde avec effroi, on ne peut la reconnaître. Les uns disent que c'est celle de Fréron, d'autres disent que c'est celle de Féraud. C'était celle de Féraud, en effet, que des brigands avaient coupée, et qu'ils avaient placée au bout d'une baïonnette. Ils la promènent dans la salle, au milieu des hurlements de la multitude. La fureur contre le président Boissy-d'Anglas recommence ; il est de nouveau en péril ; on entoure sa tête de baïonnettes ; on le couche en joue de tous côtés, mille morts le menacent.

Il était déjà sept heures du soir ; on tremblait dans l'Assemblée, on craignait que cette foule, où se trouvaient des scélérats, ne se portât aux dernières extrémités, et n'égorgeât les représentants du peuple au milieu de l'obscurité de la nuit. Plusieurs membres du centre engageaient certains montagnards à parler pour exhorter la multitude à se dissiper. Vernier essaye de dire aux révoltés qu'il est tard, qu'ils doivent songer à se retirer, qu'ils vont exposer le peuple à manquer de pain, en troublant les arrivages. « C'est de la tactique, répond la foule ; il y a trois mois que vous nous dites cela. » Alors plusieurs voix s'élèvent successivement du sein de la multitude : celle-ci demande la liberté des patriotes et des députés arrêtés ; celle-là, la Constitution de 93 ; une troisième, l'arrestation de tous les émigrés ; une foule d'autres, la permanence des sections, le rétablissement de la commune, un commandant de la force armée parisienne, des visites domiciliaires pour rechercher les subsistances cachées, les assignats au pair, etc. L'un de ces hommes, qui parvient à se faire entendre quelques instants, veut qu'on nomme sur-le-champ le commandant de la force armée parisienne, et qu'on choisisse Soubrany. Enfin, un dernier, ne sachant que demander, s'écrie : *L'arrestation des coquins et des lâches!* et pendant une demi-heure il répète par intervalles : *L'arrestation des coquins et des lâches!*

L'un des meneurs, sentant enfin la nécessité de décider quelque chose, propose de faire descendre les députés des hautes banquettes où ils sont placés, pour les réunir au milieu de la

salle et les faire délibérer. Aussitôt on adopte la proposition, on les pousse hors de leurs sièges, on les fait descendre, on les parque, comme un troupeau, dans l'espace qui sépare la tribune des banquettes inférieures. Des hommes les entourent, et les enferment en faisant la chaîne avec leurs piques. Vernier remplace au fauteuil Boissy-d'Anglas, accablé de fatigue après six heures d'une présidence aussi périlleuse. Il est neuf heures. Une espèce de délibération s'organise ; on convient que le peuple restera couvert, et que les députés seuls lèveront leurs chapeaux en signe d'approbation ou d'improbation. Les montagnards commencent à espérer qu'on pourra rendre les décrets, et se disposent à prendre la parole. Romme, qui l'avait déjà prise une fois, demande qu'on ordonne par un décret l'élargissement des patriotes. Duroi dit que depuis le 9 thermidor les ennemis de la patrie ont exercé une réaction funeste ; que les députés arrêtés au 12 germinal l'ont été illégalement, et qu'il faut prononcer leur rappel. On oblige le président à mettre ces différentes propositions aux voix ; on lève les chapeaux ; on crie : *Adopté ! adopté !* au milieu d'un bruit épouvantable, sans qu'on puisse distinguer si les députés ont réellement donné leur vote. Goujon succède à Romme et Duroi, et dit qu'il faut assurer l'exécution des décrets ; que les comités ne paraissent point, qu'il importe de savoir ce qu'ils font, qu'il faut les appeler pour leur demander compte de leurs opérations, et les remplacer par une commission extraordinaire. C'était là, en effet, qu'était le péril de la journée. Si les comités étaient restés libres d'agir, ils pouvaient venir délivrer la Convention de ses oppresseurs. Albitte aîné trouve qu'on ne met pas assez d'ordre dans la délibération, que le bureau n'est pas formé, qu'il en faut former un. On le compose aussitôt. Bourbotte demande l'arrestation des journalistes. Une voix inconnue s'élève, et dit que, pour prouver que les patriotes ne sont pas des cannibales, il faut abolir la peine de mort. « Oui, oui, s'écrie-t-on, excepté pour les émigrés et les fabricateurs de faux assignats ! » On adopte cette proposition dans la même forme que les précédentes. Duquesnoy revient à la proposition de Goujon, redemande la suspension des comités et la nomination d'une commission extraordinaire de quatre membres. On désigne sur-le-champ Bourbotte, Prieur (de la Marne), Duroi et Duquesnoy lui-même. Ces quatre députés acceptent les fonctions qui leur sont confiées.

La Convention, parquée par les insurgés, se livre à une espèce de délibération.

Commission extraordinaire destinée à remplacer tous les comités.

Quelque périlleuses qu'elles soient, ils sauront, disent-ils, les remplir, et mourir à leur poste. Ils sortent pour se rendre auprès des comités, et s'emparer de tous les pouvoirs. C'était là le difficile, et toute la journée dépendait du résultat de cette opération.

*Inaction du
comité
insurrecteur.*

Il était neuf heures ; ni le comité insurrecteur, ni les comités du gouvernement, ne paraissaient avoir agi pendant cette longue et terrible journée. Tout ce qu'avait su faire le comité insurrecteur, c'était de lancer le peuple sur la Convention ; mais, comme nous l'avons dit, des chefs obscurs, tels qu'il en reste aux derniers jours d'un parti, n'ayant à leur disposition ni la commune, ni l'état-major des sections, ni un commandant de la force armée, ni des députés, n'avaient pu diriger l'insurrection avec la mesure et la vigueur qui pouvaient la faire réussir. Ils avaient lancé des furieux, qui avaient commis des excès affreux, mais qui n'avaient rien fait de ce qu'il fallait faire. Aucun détachement ne fut envoyé pour suspendre et paralyser les comités, pour ouvrir les prisons, et délivrer les hommes énergiques dont le secours eût été si précieux. On s'était emparé seulement de l'arsenal, que la gendarmerie des tribunaux, toute composée de la milice de

*Mesures
prises par les
comités du
gouvernement
pendant
l'insurrection.*

Fouquier-Tinville, livra aux premiers venus. Pendant ce temps, au contraire, les comités du gouvernement, entourés et défendus par la jeunesse dorée, avaient employé tous leurs efforts à réunir les sections. Ce n'était pas facile avec le tumulte qui régnait, avec l'effroi qui s'était emparé de beaucoup d'entre elles, et la mauvaise volonté que manifestaient même quelques-unes. D'abord ils en avaient réuni deux ou trois, dont l'effort, comme on l'a vu, avait été repoussé par les assaillants. Ils étaient parvenus ensuite à en convoquer un plus grand nombre, grâce au zèle de la section Lepelletier, autrefois des Filles-Saint-Thomas, et elles se disposaient vers la nuit à saisir le moment où le peuple, fatigué, commencerait à devenir moins nombreux, pour fondre sur les révoltés et délivrer la Convention. Prévoyant bien que, pendant cette longue oppression, on lui aurait arraché les décrets qu'elle ne voulait pas rendre, ils avaient pris un arrêté par lequel ils ne reconnaissent pas pour authentiques les décrets rendus pendant cette journée. Ces dispositions faites, Legendre, Auguis, Chénier, Delecloy, Bergoeng et Kervélégan s'étaient rendus, à la tête de forts détachements, auprès de la Convention. Arrivés là, ils étaient convenus de laisser les portes ouvertes, afin que le peuple, pressé d'un côté, pût sortir de l'autre. Legendre et

Delecloy s'étaient chargés ensuite de pénétrer dans la salle, de monter à la tribune au milieu de tous les dangers, et de sommer les révoltés de se retirer. « S'ils ne cèdent pas, dirent-ils à leurs collègues, chargez et ne craignez rien pour nous. Dussions-nous périr dans la mêlée, avancez toujours. »

Legendre et Delecloy pénétrèrent en effet dans la salle, à l'instant où les quatre députés nommés pour former la commission extraordinaire allaient sortir. Legendre monte à la tribune, à travers les insultes et les coups, et prend la parole au milieu des huées. « J'invite l'Assemblée, dit-il, à rester ferme, et les citoyens qui sont ici à sortir. — À bas! à bas! » s'écrie-t-on. Legendre et Delecloy sont obligés de se retirer. Duquesnoy s'adresse alors à ses collègues de la commission extraordinaire, et les engage à le suivre, afin de suspendre les comités, qui, comme on le voit, dit-il, sont contraires aux opérations de l'Assemblée. Soubrany les invite aussi à se hâter. Ils sortent alors tous les quatre, mais ils rencontrent le détachement à la tête duquel marchent les représentants Legendre, Kervélégan et Auguis, et le commandant de la garde nationale, Raffet. Prieur (de la Marne) demande à Raffet s'il a reçu du président l'ordre d'entrer. « Je ne te dois aucun compte, » lui répond Raffet, et il avance. On somme alors la multitude de se retirer ; le président l'y invite au nom de la loi : elle répond par des huées. Aussitôt on baisse les baïonnettes, et l'on entre ; la foule désarmée cède, mais des hommes armés qui s'y trouvaient mêlés résistent un moment ; ils sont repoussés, et fuient en criant : « À nous, sans-culottes ! » Une partie des patriotes revient à ce cri, et charge avec violence le détachement qui avait pénétré. Ils ont un instant l'avantage ; le député Kervélégan est blessé à la main ; les montagnards Bourbotte, Peyssard, Gaston, crient victoire. Mais le pas de charge retentit dans la salle extérieure ; un renfort considérable arrive, fond de nouveau sur les insurgés, les repousse, les sabre, les poursuit à coups de baïonnettes. Ils fuient, se pressent aux portes, ou escaladent les tribunes et se sauvent par les fenêtres. La salle est enfin évacuée : il était minuit.

La Convention, délivrée des assaillants qui ont porté la violence et la mort dans son sein, met quelques instants à se remettre. Le calme se rétablit enfin. « Il est donc vrai, s'écrie un membre, que cette assemblée, berceau de la république, a manqué encore une fois d'en devenir le tombeau ! Heureusement le crime

Lutte suivie de l'évacuation de la salle à minuit.

Reprise de la séance de la Convention.

des conspirateurs est encore avorté. Mais, représentants, vous ne seriez pas dignes de la nation, si vous ne la vengiez d'une manière éclatante. » On applaudit de toutes parts, et, comme au 12 germinal, la nuit est employée à punir les attentats du jour ; mais des faits autrement graves appellent des mesures bien autrement sévères. Le premier soin est de rapporter les décrets proposés et rendus par les révoltés. « Rapporter n'est pas le mot, dit-on à Legendre, qui avait fait cette proposition. La Convention n'a pas voté, n'a pu voter, tandis qu'on égorgeait l'un de ses membres. Tout ce qui a été fait n'est pas à elle, mais aux brigands qui l'opprimaient, et à quelques représentants coupables qui s'étaient rendus leurs complices. » On déclare donc tout ce qui s'est fait comme non avenu. Les secrétaires brûlent les minutes des décrets portés par les séditeux. On cherche ensuite des yeux les députés qui ont pris la parole pendant cette séance terrible ; on les montre au doigt, on les interpelle avec véhémence. « Il n'y a plus, s'écrie Thibaudeau, il n'y a plus d'espoir de conciliation entre nous et une minorité factieuse. Puisque le glaive est tiré, il faut la combattre et profiter des circonstances pour ramener à jamais la paix et la sécurité dans le sein de cette Assemblée. Je demande que vous décrétiez sur-le-champ l'arrestation de ces députés qui, trahissant tous leurs devoirs, ont voulu réaliser les vœux de la révolte, et les ont rédigés en lois. Je demande que les comités proposent sur-le-champ les mesures les plus sévères contre ces mandataires infidèles à leur patrie et à leurs serments. »

*Arrestation
des députés
considérés
comme
complices de
l'insurrection.*

Alors on les désigne : c'est Rhul, Romme et Duroi, qui ont demandé du silence pour faire ouvrir la délibération ; c'est Albitte, qui a fait nommer un bureau ; c'est Goujon et Duquesnoy, qui ont demandé la suspension des comités, et la formation d'une commission extraordinaire de quatre membres ; c'est Bourbotte et Prieur (de la Marne), qui ont accepté, avec Duroi et Duquesnoy, d'être les membres de cette commission ; c'est Soubrany, que les rebelles ont nommé commandant de l'armée parisienne ; c'est Peyssard, qui a crié victoire pendant l'action. Duroi, Goujon, veulent parler : on les en empêche, on les traite d'assassins, on les décrète sur-le-champ, et l'on demande qu'ils ne puissent pas s'enfuir, comme la plupart de ceux qui ont été décrétés le 12 germinal. Le président les fait entourer par la gendarmerie, et conduire à la barre. On cherche Romme, qui tarde à se montrer ; Bourdon le signale du doigt ; il est traîné à la

barre avec ses collègues. Les vengeances ne s'arrêtent pas là ; on veut atteindre encore tous les montagnards qui se sont signalés par des missions extraordinaires dans les départements. « Je demande, s'écrie une voix, l'arrestation de Lecarpentier, bourreau de la Manche. . . De Pinet aîné, s'écrie une autre voix, bourreau des habitants de la Biscaye. . . De Borie, s'écrie une troisième, dévastateur du Midi, et de Fayau, l'un des exterminateurs de la Vendée. » Ces propositions sont décrétées aux cris de *vive la Convention ! vive la république !* « Il ne faut plus de demi-mesures, dit Tallien. Le but du mouvement d'aujourd'hui était de rétablir les jacobins et surtout la commune ; il faut détruire ce qui en reste ; il faut arrêter et Pache et Bouchotte. Ce n'est là que le prélude des mesures que le comité vous proposera. Vengeance, citoyens, vengeance contre les assassins de leurs collègues et de la représentation nationale ! Profitons de la maladresse de ces hommes qui se croient les égaux de ceux qui ont abattu le trône, et cherchent à rivaliser avec eux ; de ces hommes qui veulent faire des révolutions, et ne savent faire que des révoltes. Profitons de leur maladresse, hâtons-nous de les frapper, et de mettre ainsi un terme à la révolution. » On applaudit, on adopte la proposition de Tallien. Dans cet entraînement de la vengeance, des voix dénoncent Robert Lindet, que ses vertus et ses services ont jusqu'ici protégé contre les fureurs de la réaction. Lehardi demande l'arrestation de ce *monstre* ; mais tant de voix contraires se font entendre pour vanter la douceur de Lindet, pour rappeler qu'il a sauvé des communes et des départements entiers, que l'ordre du jour est adopté. Après ces mesures, on ordonne de nouveau le désarmement des terroristes ; on décrète que le quintidi prochain (dimanche 24 mai), les sections s'assembleront et procéderont sur-le-champ *au désarmement des assassins, des buveurs de sang, des voleurs, et des agents de la tyrannie qui précéda le 9 thermidor* ; on les autorise même à faire arrêter ceux qu'elles croiront devoir traduire devant les tribunaux. On décide en même temps que, jusqu'à nouvel ordre, les femmes ne seront plus admises dans les tribunes. Il était trois heures du matin. Les comités faisant annoncer que tout est tranquille dans Paris, on suspend la séance jusqu'à dix heures.

Telle avait été cette révolte du 1^{er} prairial. Aucune journée de la révolution n'avait présenté un spectacle si terrible. Si au 31

*Les terroristes
seront
désarmés ;
les femmes
exclues des
tribunes.*

mai et au 9 thermidor, des canons furent braqués sur la Convention, cependant le lieu de ses séances n'avait pas encore été envahi, ensanglanté par un combat, traversé par les balles, et souillé par l'assassinat d'un représentant du peuple. Les révolutionnaires, cette fois, avaient agi avec la maladresse et la violence d'un parti battu depuis longtemps, sans complices dans le gouvernement dont il est exclu, privé de ses chefs, et dirigé par des hommes obscurs, compromis et désespérés. Sans savoir se servir de la Montagne, sans l'avertir même du mouvement, ils avaient compromis et exposé à l'échafaud des députés intègres, étrangers aux excès de la terreur, attachés aux patriotes par l'effroi de la réaction, et n'ayant pris la parole que pour empêcher de plus grands malheurs, et pour hâter l'accomplissement de quelques vœux qu'ils partageaient.

*Continuation de
la révolte.*

Cependant les révoltés, voyant le sort qui les attendait tous, et habitués d'ailleurs aux luttes révolutionnaires, n'étaient pas gens à se disperser tout d'un coup. Ils se réunirent le lendemain à la commune, s'y proclamèrent en insurrection permanente, et tâchèrent de rassembler autour d'eux les sections qui leur étaient dévouées. Toutefois, pensant que la commune n'était pas un bon poste, quoiqu'elle fût placée entre le quartier du Temple et la Cité, ils préférèrent établir le centre de l'insurrection dans le faubourg Saint-Antoine. Ils s'y transportèrent dans le milieu du jour, et se préparèrent à renouveler la tentative de la veille. Cette fois, ils tâchèrent d'agir avec plus d'ordre et de mesure. Ils firent partir trois bataillons parfaitement armés et organisés : c'étaient ceux des sections des Quinze-Vingts, de Montreuil et de Popincourt, tous trois composés d'ouvriers robustes, et dirigés par des chefs intrépides. Ces bataillons s'avancèrent seuls, sans le concours du peuple qui les accompagnait la veille, rencontrèrent des sections fidèles à la Convention, mais qui n'étaient pas en force pour les arrêter, et vinrent, dans l'après-midi, se ranger avec leurs canons devant le Palais-National. Aussitôt les sections Lepelletier, la Butte-des-Moulins et autres se placèrent en face pour protéger la Convention. Cependant si le combat venait à s'engager, il était douteux, d'après l'état des choses, que la victoire restât aux défenseurs de la représentation nationale. Par surcroît de malheur, les canonniers, qui dans toutes les sections étaient des ouvriers et de chauds révolutionnaires, abandonnèrent les sections rangées devant le palais, et allèrent se

*Les insurgés
assiègent la
Convention,
défendue par
trois sections
armées.*

joindre avec leurs pièces aux canonniers de Popincourt, de Montreuil et des Quinze-Vingts. Le cri *aux armes !* se fit entendre, on chargea les fusils de part et d'autre, et tout sembla se préparer pour un combat sanglant. Le roulement sourd des canons retentit jusque dans l'Assemblée. Beaucoup de membres se levèrent pour parler. « Représentants, s'écrie Legendre, soyez calmes et demeurez à votre poste. La nature nous a tous condamnés à mort : un peu plus tôt, un peu plus tard, peu importe. De bons citoyens sont prêts à vous défendre. En attendant, la plus belle motion est de garder le silence. » L'Assemblée se replaça tout entière sur ses sièges, et montra ce calme imposant qu'elle avait déployé au 9 thermidor, et tant d'autres fois dans le cours de son orageuse session. Pendant ce temps, les deux troupes opposées étaient en présence, dans l'attitude la plus menaçante. Avant d'en venir aux mains, quelques individus s'écrièrent qu'il était affreux à de bons citoyens de s'égorger les uns les autres, qu'il fallait au moins s'expliquer et essayer de s'entendre. On sortit des rangs, on exposa ses griefs. Des membres des comités, qui étaient présents, s'introduisirent dans les bataillons des sections ennemies, leur parlèrent ; et voyant qu'on pouvait obtenir beaucoup par les moyens de conciliation, ils firent demander à l'Assemblée douze de ses membres, pour venir fraterniser. L'Assemblée, qui voyait une espèce de faiblesse dans cette démarche, était peu disposée à y consentir ; cependant on lui dit que ses comités la croyaient utile pour empêcher l'effusion du sang. Les douze membres furent envoyés et se présentèrent aux trois sections. Bientôt on rompit les rangs de part et d'autre ; on se mêla. L'homme peu cultivé et d'une classe inférieure est toujours sensible aux démonstrations amicales de l'homme que son costume, son langage, ses manières, placent au-dessus de lui. Les soldats des trois bataillons ennemis furent touchés, et déclarèrent qu'ils ne voulaient ni verser le sang de leurs concitoyens, ni manquer aux égards dus à la Convention nationale. Cependant les meneurs insistèrent pour faire entendre leur pétition. Le général Dubois, commandant la cavalerie des sections, et les douze représentants envoyés pour fraterniser, consentirent à introduire à la barre une députation des trois bataillons.

Ils la présentèrent en effet, et demandèrent la parole pour les pétitionnaires. Quelques députés voulaient la leur refuser ; on la leur accorda cependant. « Nous sommes chargés de vous

Calme imposant de l'Assemblée.

Les sections opposées et des membres de l'Assemblée fraternisent.

Députation des trois bataillons insurgés admise devant l'Assemblée.

demander, dit l'orateur de la troupe, la Constitution de 93 et la liberté des patriotes. » À ces mots, les tribunes se mirent à huer et à crier : À bas les jacobins ! Le président imposa silence aux interrupteurs. L'orateur continua, et dit que les citoyens réunis devant la Convention étaient prêts à se retirer dans le sein de leurs familles, mais qu'ils mourraient plutôt que d'abandonner leur poste, si les réclamations du peuple n'étaient pas écoutées. Le président répondit avec fermeté aux pétitionnaires que la Convention venait de rendre un décret sur les subsistances, et qu'il allait le leur lire. Il le lut en effet ; il ajouta ensuite qu'elle examinerait leurs propositions, et jugerait dans sa sagesse ce qu'elle devait décider. Il les invita ensuite aux honneurs de la séance.

Pendant ce temps, les trois sections ennemies étaient toujours confondues avec les autres. On leur dit que leurs pétitionnaires venaient d'être reçus, que leurs propositions seraient examinées, qu'il fallait attendre la décision de la Convention. Il était onze heures ; les trois bataillons se voyaient entourés de l'immense majorité des habitants de la capitale, l'heure d'ailleurs était fort avancée, surtout pour des ouvriers, et ils prirent le parti de se retirer dans leurs faubourgs.

Cette seconde tentative n'avait donc pas mieux réussi aux patriotes ; ils n'en restèrent pas moins rassemblés dans les faubourgs, conservant leur attitude hostile, et ne se désistant point encore des demandes qu'ils avaient faites. La Convention, dès le 3 au matin, rendit plusieurs décrets que réclamait la circonstance. Pour mettre plus d'unité et d'énergie dans l'emploi de ces moyens, elle donna la direction de la force armée à trois représentants, Gillet, Aubry et Delmas, et les autorisa à employer la voie des armes pour assurer la tranquillité publique ; elle punit de six mois de prison quiconque battrait le tambour sans ordre, et de mort quiconque battrait la générale sans y être autorisé par les représentants du peuple. Elle ordonna la formation d'une commission militaire, pour juger et faire exécuter sur-le-champ tous les prisonniers faits aux rebelles pendant la journée du 1^{er} prairial. Elle convertit en décret d'accusation le décret d'arrestation rendu contre Duquesnoy, Duroi, Bourbotte, Prieur (de la Marne), Romme, Soubrany, Goujon, Albitte aîné, Peyssard, Lecarpentier (de la Manche), Pinet aîné, Borie et Fayau. Elle rendit la même décision à l'égard des députés arrêtés les 12 et 16 germinal, et

*Retraite des
insurgés.*

*3 prairial ;
divers décrets
rendus par la
Convention
pour réprimer
l'insurrection.*

enjoignit à ses comités de lui présenter un rapport sur le tribunal qui devrait juger les uns et les autres.

Les trois représentants se hâtèrent de réunir à Paris les troupes qui étaient répandues dans les environs pour protéger l'arrivée des grains ; ils firent rester sous les armes les sections dévouées à la Convention, et s'entourèrent des nombreux jeunes gens qui n'avaient pas quitté les comités pendant toute l'insurrection. La commission militaire entra en exercice le jour même ; le premier individu qu'elle jugea fut l'assassin de Féraud, qui avait été arrêté la veille ; elle le condamna à mort, et ordonna son exécution pour l'après-midi même du 3. On conduisit en effet le condamné à l'échafaud : mais les patriotes étaient avertis ; quelques-uns des plus déterminés s'étaient réunis autour du lieu du supplice ; ils fondirent sur l'échafaud, dispersèrent la gendarmerie, délivrèrent le patient, et le conduisirent dans le faubourg. Dès la nuit même, ils appelèrent à eux tous les patriotes qui étaient dans Paris, et se préparèrent à se retrancher dans le faubourg Saint-Antoine. Ils se mirent sous les armes, braquèrent leurs canons sur la place de la Bastille, et attendirent ainsi les conséquences de cette action audacieuse.

*Les patriotes
délivrèrent
l'assassin de
Féraud et se
retranchent
dans le faubourg
Saint-Antoine.*

Aussitôt que cet événement fut connu de la Convention, elle décréta que le faubourg Antoine serait sommé de remettre le condamné, de rendre ses armes et ses canons, et qu'en cas de refus, il serait aussitôt bombardé. Dans ce moment, en effet, les forces qui étaient réunies permettaient à la Convention de prendre un langage plus impérieux. Les trois représentants étaient parvenus à rassembler trois à quatre mille hommes de troupes de ligne ; ils avaient plus de vingt mille hommes des sections armées, à qui la crainte de voir renaître la terreur donnait beaucoup de courage, et enfin la troupe dévouée des jeunes gens. Sur-le-champ ils confièrent au général Menou le commandement de ces forces réunies, et se préparèrent à marcher sur le faubourg. Ce jour même, 4 prairial (23 mai), tandis que les représentants s'avançaient, la jeunesse dorée avait voulu faire une bravade, et s'était portée la première vers la rue Saint-Antoine. Mille à douze cents individus composaient cette troupe téméraire. Les patriotes les laissèrent s'engager sans leur opposer de résistance, et les enveloppèrent ensuite de toutes parts. Bientôt ces jeunes

4 prairial.

gens virent sur leurs derrières les redoutables bataillons du faubourg, ils aperçurent aux fenêtres une multitude de femmes irritées, prêtes à faire pleuvoir sur eux une grêle de pierres, et ils crurent qu'ils allaient payer cher leur imprudente bravade. Heureusement pour eux, la force armée s'approchait ; d'ailleurs les habitants du faubourg ne voulurent pas les égorger ; ils les laissèrent sortir de leur quartier, après en avoir châtié quelques-uns. Dans ce moment, le général Menou s'avança avec vingt mille hommes ; il fit occuper toutes les issues du faubourg et surtout celles qui communiquaient avec les sections patriotes. Il fit braquer les canons et sommer les révoltés. Une députation se présenta, et vint recevoir son ultimatum, qui consistait à exiger la remise des armes et de l'assassin de Féraud. Les manufacturiers et tous les gens paisibles et riches du faubourg, craignant un bombardement, s'empressèrent d'user de leur influence sur la population, et décidèrent les trois sections à rendre leurs armes. En effet, celles de Popincourt, des Quinze-Vingts et de Montreuil remirent leurs canons, et promirent de chercher le coupable, qui avait été enlevé. Le général Menou revint triomphant avec les canons du faubourg, et dès cet instant la Convention n'eut plus rien à craindre du parti patriote. Abattu pour toujours, il ne figure plus désormais que pour essayer des vengeances.

*Désarmement
des patriotes et
destruction de
ce parti.*

La commission militaire commença sur-le-champ à juger tous les prisonniers qu'on avait pu saisir ; elle condamna à mort des gendarmes qui s'étaient rangés avec les rebelles, des ouvriers, des marchands, membres des comités révolutionnaires, saisis en flagrant délit le 1^{er} prairial. Dans toutes les sections, le désarmement des patriotes et l'arrestation des individus les plus signalés commencèrent ; et comme un jour ne suffisait pas pour cette opération, la permanence fut accordée aux sections pour la continuer.

*Soulèvement
des patriotes
à Toulon.*

Mais ce n'était pas seulement à Paris que le désespoir des patriotes faisait explosion. Il éclatait dans le Midi par des événements non moins malheureux. On les a vus réfugiés à Toulon au nombre de sept à huit mille, entourer plusieurs fois les représentants, leur arracher des prisonniers accusés d'émigration, et tâcher d'entraîner dans leur révolte les ouvriers de l'arsenal, la garnison et les équipages des vaisseaux. L'escadre était prête à mettre à la voile, et ils voulaient l'en empêcher. Les équipages des vaisseaux arrivés de Brest, et réunis à la division de Toulon pour

l'expédition qu'on méditait, leur étaient tout à fait opposés ; mais ils pouvaient compter sur les marins appartenant au port de Toulon. Ils choisirent pour agir à peu près les mêmes époques que les patriotes de Paris. Le représentant Charbonnier, qui avait demandé un congé, était accusé de les diriger secrètement. Ils s'insurgèrent le 25 floréal (14 mai), marchèrent sur la commune de Souliès, s'emparèrent de quinze émigrés prisonniers, revinrent triomphants à Toulon, et consentirent cependant à les rendre aux représentants. Mais, les jours suivants, ils se révoltèrent de nouveau, soulevèrent les ouvriers de l'arsenal, s'emparèrent des armes qu'il renfermait, et entourèrent le représentant Brunel, pour lui faire ordonner l'élargissement des patriotes. Le représentant Nion, qui était sur la flotte, accourut ; mais la sédition était victorieuse. Les deux représentants furent obligés de signer l'ordre d'élargissement. Brunel, désespéré d'avoir cédé, se brûla la cervelle ; Nion se réfugia sur la flotte. Alors les révoltés songèrent à marcher sur Marseille, pour soulever, disaient-ils, tout le Midi. Mais les représentants en mission à Marseille firent placer une compagnie d'artillerie sur la route, et prirent toutes les précautions pour empêcher l'exécution de leurs projets. Le 1^{er} prairial ils étaient maîtres dans Toulon, sans pouvoir, il est vrai, s'étendre plus loin, et tâchaient de gagner les équipages de l'escadre, dont une partie résistait, tandis que l'autre, toute composée de marins provençaux, paraissait décidée à se réunir à eux.

Le rapport de ces événements fut fait à la Convention le 8 prairial ; il ne pouvait manquer de provoquer un nouveau déchaînement contre les montagnards et les patriotes. On dit que les événements de Toulon et de Paris étaient concertés ; on accusa les députés montagnards d'en être les organisateurs secrets, et l'on se livra contre eux à de nouvelles fureurs. Sur-le-champ on ordonna l'arrestation de Charbonnier, Escudier, Ricord et Saliceti, accusés tous quatre d'agiter le Midi. Les députés mis en accusation le 1^{er} prairial, et dont les juges n'étaient pas encore choisis, furent en butte à un nouveau redoublement de sévérité. Sans aucun égard pour leur qualité de représentants du peuple, on les déféra à la commission militaire chargée de juger les fauteurs et complices de l'insurrection du 1^{er} prairial. Il n'y eut d'excepté que le vieux Rhul, dont plusieurs membres attestèrent la sagesse et les vertus. On envoya au tribunal d'Eure-et-Loir l'ex-maire

Les députés montagnards accusés d'être les organisateurs du soulèvement de Toulon.

Nombreuses arrestations et mises en accusation ordonnées par les réacteurs.

Pache, son gendre Audouin, l'ancien ministre Bouchotte, ses adjoints Daubigny et Hassenfratz ; enfin les trois agents principaux de la police de Robespierre, Héron, Marchand et Clémence. Il semblait que la déportation prononcée contre Billaud, Collot et Barère, eût acquis force de chose jugée ; point du tout. Dans ces jours de rigueur on trouva la peine trop douce : on décida qu'il fallait les juger de nouveau et les envoyer devant le tribunal de la Charente-Inférieure, pour leur faire subir la mort, destinée à tous les chefs de la révolution. Jusqu'ici les membres restants des anciens comités paraissaient pardonnés ; les éclatants services de Carnot, de Robert Lindet et de Prieur (de la Côte-d'Or) avaient semblé les protéger contre leurs ennemis : ils furent dénoncés avec une affreuse violence par le girondin Henri Larivière. Robert Lindet, quoique défendu par une foule de membres qui connaissaient et son mérite et ses services, fut néanmoins frappé d'arrestation. *Carnot a organisé la victoire*, s'écrièrent une foule de voix ; les réacteurs furieux n'osèrent pas décréter le vainqueur de la coalition. On ne dit rien sur Prieur (de la Côte-d'Or). Quant aux membres de l'ancien comité de sûreté générale, qui n'étaient pas encore arrêtés, ils le furent tous. David, que son génie avait fait absoudre, fut arrêté avec Jagot, Élie Lacoste, Lavicomterie, Dubarran et Bernard (de Saintes). On ne fit d'exception que pour Louis (du Bas-Rhin), dont l'humanité était trop connue. Enfin le rapport déjà ordonné contre tous ceux qui avaient rempli des missions et qu'on appelait les proconsuls, fut demandé sur-le-champ. On commença à procéder contre d'Artigoyte, Mallarmé, Javognes, Sergent, Monestier, Lejeune, Allard, Lacoste et Baudot. On se préparait à passer successivement en revue tous ceux qui avaient été chargés de missions quelconques. Ainsi aucun des chefs de ce gouvernement qui avait sauvé la France n'était pardonné ; membres des comités, députés en mission, subissaient la loi commune. On épargnait le seul Carnot, que l'estime des armées commandait de ménager ; mais on frappait Lindet, citoyen tout aussi utile et plus généreux, mais que des victoires ne protégeaient pas contre la lâcheté des réacteurs.

Certes, il n'était pas besoin de tels sacrifices pour satisfaire les mânes du jeune Féraud ; il suffisait des honneurs touchants rendus à sa mémoire. La Convention décréta pour lui une séance funèbre. La salle fut décorée en noir ; tous les représentants s'y rendirent en grand costume et en deuil. Une

musique douce et lugubre ouvrit la séance ; Louvet prononça ensuite l'éloge du jeune représentant, si dévoué, si courageux, sitôt enlevé à son pays. Un monument fut voté pour immortaliser son héroïsme. On profita de cette occasion pour ordonner une fête commémorative en l'honneur des girondins. Rien n'était plus juste : des victimes aussi illustres, quoiqu'elles eussent compromis leur pays, méritaient des hommages ; mais il suffisait de jeter des fleurs sur leurs tombes, il n'y fallait pas du sang. Cependant on en répandit des flots ; car aucun parti, même celui qui prend l'humanité pour devise, n'est sage dans sa vengeance. Il semblait en effet que, non contente de ses pertes, la Convention voulût elle-même y en ajouter de nouvelles. Les députés accusés, traduits d'abord au château du Taureau pour prévenir toute tentative en leur faveur, furent amenés à Paris, et leur procès instruit avec la plus grande activité. Le vieux Rhul, qu'on avait seul excepté du décret d'accusation, ne voulait pas de ce pardon ; il croyait la liberté perdue, et il se donna la mort d'un coup de poignard. Émus par tant de scènes funèbres, Louvet, Legendre, Fréron, demandèrent le renvoi à leurs juges naturels des députés traduits devant la commission ; mais Rovère, ancien terroriste, devenu royaliste fougueux, Bourdon (de l'Oise), implacable comme un homme qui avait eu peur, insistèrent pour le décret, et le firent maintenir.

Les députés furent traduits devant la commission le 29 prairial (17 juin). Malgré les recherches les plus soigneuses, on n'avait découvert aucun fait qui prouvât leur connivence secrète avec les révoltés. Il était difficile en effet qu'on en découvrit, car ils ignoraient le mouvement ; ils ne se connaissaient même pas les uns les autres ; Bourbotte seul connaissait Goujon, pour l'avoir rencontré dans une mission aux armées. Il était prouvé seulement que, l'insurrection accomplie, ils avaient voulu faire légaliser quelques-uns des vœux du peuple. Ils furent néanmoins condamnés, car une commission militaire, à laquelle un gouvernement envoie des accusés importants, ne sait jamais les lui renvoyer absous. Il n'y eut d'acquitté que Forestier. On l'avait joint aux condamnés, quoiqu'il n'eût pas fait une seule motion pendant la fameuse séance. Peyssard, qui avait seulement poussé un cri pendant le combat, fut condamné à la déportation. Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Bourbotte, Soubrany, furent condamnés à mort. Romme était un homme simple et austère ; Goujon était

*Jugement des
députés
compromis dans
l'insurrection.*

*Condamnation
à mort de
Romme,
Goujon,
Duquesnoy,
Duroi,
Bourbotte et
Soubrany.*

jeune, beau, et doué de qualités heureuses ; Bourbotte, aussi jeune que Goujon, joignait à un rare courage l'éducation la plus soignée ; Soubrany était un ancien noble, sincèrement dévoué à la cause de la révolution. À l'instant où on leur prononça leur arrêt, ils remirent au greffier des lettres, des cachets et des portraits destinés à leurs familles. On les fit retirer ensuite pour les déposer dans une salle particulière avant de les conduire à l'échafaud. Ils s'étaient promis de n'y pas arriver. Il ne leur restait qu'un couteau et une paire de ciseaux, qu'ils avaient cachés dans la doublure de leurs vêtements. En descendant l'escalier, Romme se frappe le premier, et craignant de se manquer, se frappe plusieurs fois encore, au cœur, au cou, au visage. Il transmet le couteau à Goujon, qui, d'une main assurée, se porte un coup mortel, et tombe sans vie. Des mains de Goujon, l'arme libératrice passe à celles de Duquesnoy, Duroi, Bourbotte et Soubrany. Malheureusement Duroi, Bourbotte, Soubrany, ne réussissent pas à se porter des atteintes mortelles ; ils sont traînés tout sanglants à l'échafaud. Soubrany, noyé dans son sang, conservait néanmoins, malgré ses douleurs, le calme et l'attitude fière qu'on avait toujours remarqués en lui. Duroi était désespéré de s'être manqué : « Jouissez, s'écriait-il, jouissez de votre triomphe, messieurs les royalistes. » Bourbotte avait conservé toute la sérénité de la jeunesse ; il parlait avec une imperturbable tranquillité au peuple. À l'instant où il allait recevoir le coup fatal, on s'aperçut que le couteau n'avait pas été remonté ; il fallut disposer l'instrument : il employa ce temps à proférer encore quelques paroles. Il assurait que nul ne mourait plus dévoué à son pays, plus attaché à son bonheur et à sa liberté. Il y avait peu de spectateurs à cette exécution : le temps du fanatisme politique était passé ; on ne tuait plus avec cette fureur qui autrefois rendait insensible. Tous les cœurs furent soulevés en apprenant le détail de ce supplice, et les thermidoriens en recueillirent une honte méritée. Ainsi, dans cette longue succession d'idées contraires, toutes eurent leurs victimes ; les idées même de clémence, d'humanité, de réconciliation, eurent leurs holocaustes ; car, dans les révolutions, aucune ne peut rester pure de sang humain.

*Défaite des
patriotes à
Toulon.*

Le parti montagnard se trouvait ainsi entièrement détruit. Les patriotes venaient d'être vaincus à Toulon. Après un combat assez sanglant, livré sur la route de Marseille, ils avaient été obligés de rendre les armes, et de livrer la place sur laquelle ils

espéraient s'appuyer pour soulever la France. Ils n'étaient donc plus un obstacle, et, comme d'usage, leur chute amena encore celle de quelques institutions révolutionnaires. Le célèbre tribunal, presque réduit, depuis la loi du 8 nivôse, à un tribunal ordinaire, fut définitivement aboli. Tous les accusés furent rendus aux tribunaux criminels jugeant d'après la procédure de 1791 ; les conspirateurs seuls devaient être jugés d'après la procédure du 8 nivôse, et sans recours en cassation. Le mot révolutionnaire, appliqué aux institutions et aux établissements, fut supprimé. Les gardes nationales furent réorganisées sur l'ancien pied ; les ouvriers, les domestiques, les citoyens peu aisés, le peuple enfin, en furent exclus ; et le soin de la tranquillité publique se trouva ainsi confié de nouveau à la classe qui avait le plus d'intérêt à la maintenir. À Paris, la garde nationale, organisée par bataillons, par brigades, et commandée alternativement par chaque chef de brigade, fut mise sous les ordres du comité militaire. Enfin la concession la plus désirée par les catholiques, la restitution des églises, leur fut accordée ; on les leur rendit, à la charge par eux de les entretenir à leurs frais. Du reste, cette mesure, quoiqu'elle fût un résultat de la réaction, était appuyée par les esprits les plus sages. On la regardait comme propre à calmer les catholiques, qui ne croiraient pas avoir recouvré la liberté du culte tant qu'ils n'auraient pas leurs anciens édifices pour en célébrer les cérémonies.

*Suppression
du tribunal
révolutionnaire.*

*Réorganisation
des gardes
nationales.*

*Restitution des
églises au culte
catholique.*

Les discussions de finance, interrompues par les événements de prairial, étaient toujours les plus urgentes et les plus pénibles. L'Assemblée y était revenue aussitôt que le calme avait été rétabli ; elle avait de nouveau décrété qu'il n'y aurait qu'un seul pain, afin d'ôter au peuple l'occasion d'accuser le luxe des riches ; elle avait ordonné des recensements de grains, pour assurer le superflu de chaque département à l'approvisionnement des armées et des grandes communes ; enfin elle avait rapporté le décret qui permettait le libre commerce de l'or et de l'argent. Ainsi l'urgence des circonstances l'avait ramenée à quelques-unes de ces mesures révolutionnaires contre lesquelles on était si fort déchaîné. L'agiotage avait été porté au dernier degré de fureur. Il n'y avait plus de boulangers, de bouchers, d'épiciers en titre : tout le monde achetait et revendait du pain, de la viande, des épices, des huiles, etc. Les greniers et les caves étaient remplis de marchandises et de comestibles, sur lesquels tout le monde

*Reprise des
discussions
de finance.*

spéculait. On vendait, au Palais-Royal, du pain blanc à 25 ou 30 francs la livre. Les regrattiers se précipitaient sur les marchés, et achetaient les fruits et les légumes qu'apportaient les gens de la campagne, pour les faire renchérir sur-le-champ. On allait acheter d'avance les récoltes en vert et pendantes par racines, ou les troupeaux de bestiaux, pour spéculer ensuite sur l'augmentation des prix. La Convention défendit aux marchands regrattiers de se présenter dans les marchés avant une certaine heure. Elle fut obligée de décréter que les bouchers patentés pourraient seuls acheter des bestiaux, que les récoltes ne pourraient être achetées avant la moisson. Ainsi tout était bouleversé ; tous les individus, même les plus étrangers aux spéculations de commerce, étaient à l'affût de chaque variation de l'assignat pour faire subir la perte à autrui, et recueillir eux-mêmes la plus-value d'une denrée ou d'une marchandise.

On a vu qu'entre les deux projets de réduire l'assignat au cours, ou de percevoir l'impôt en nature, la Convention avait préféré celui qui consistait à vendre les biens sans enchères, et trois fois la valeur de 1790. C'était, comme on l'a dit, le seul moyen de les vendre, car l'enchère faisait toujours monter les biens à proportion de la baisse de l'assignat, c'est-à-dire à un prix auquel le public ne pouvait pas atteindre. Aussitôt la loi rendue, la quantité des soumissions fut extraordinaire. Dès qu'on sut qu'il suffisait de se présenter le premier pour ne payer les biens que trois fois la valeur de 1790, en assignats, on accourut de toutes parts. Pour certains biens, on vit jusqu'à plusieurs centaines de soumissions ; à Charenton, il en fut fait trois cent soixante pour un domaine provenant des Pères de la Merci ; il en fut fait jusqu'à cinq cents pour un autre. On encombrait les hôtels des districts. De simples commis, des gens sans fortune, mais dans les mains desquels se trouvaient momentanément des sommes d'assignats, couraient soumissionner les biens. Comme ils n'étaient tenus de payer sur-le-champ qu'un sixième, et le reste dans plusieurs mois, ils achetaient avec des sommes minimales des biens considérables, pour les revendre avec bénéfice à ceux qui s'étaient moins hâtés. Grâce à cet empressement, des domaines que les administrateurs ne savaient pas être devenus propriétés nationales, étaient signalés comme tels. Le plan de Bourdon (de l'Oise) avait donc un plein succès, et l'on pouvait espérer que bientôt une grande partie des biens serait vendue, et que les assignats seraient ou retirés

*Nombre
extraordinaire
de soumissions
pour l'achat
des biens
nationaux.*

ou relevés. Il est vrai que la république faisait sur ces ventes des pertes qui, à les calculer numériquement, étaient considérables. L'estimation de 1790, fondée sur le revenu apparent, était souvent inexacte, car les biens du clergé et tous ceux de l'ordre de Malte étaient loués à très-bas prix ; les fermiers payaient le surplus du prix en pots-de-vin, qui s'élevaient souvent à quatre fois le prix du bail. Une terre affermée ostensiblement 1,000 francs en rapportait en réalité 4,000 ; d'après l'estimation de 1790, cette terre était portée à 25,000 francs de valeur, elle devait être payée 75,000 francs en assignats, qui ne valaient en réalité que 7,500 francs. À Honfleur, des magasins à sel, dont la construction avait coûté plus de 400,000 livres, allaient se vendre en réalité 22,500 livres. D'après ce calcul, la perte était grande ; mais il fallait s'y résigner, sauf à la rendre moindre en exigeant quatre ou cinq fois la valeur de 1790, au lieu de trois fois seulement.

Rewbell et une foule de députés ne comprirent pas cela ; ils ne virent que la perte apparente. Ils prétendirent qu'on gaspillait les trésors de la république, et qu'on la privait de ses ressources. Il s'éleva des cris de toutes parts. Ceux qui n'entendaient pas la question, et ceux qui voyaient disparaître avec peine les biens des émigrés, se coalisèrent pour faire suspendre le décret. Balland et Bourdon (de l'Oise) le défendirent avec chaleur ; ils ne surent pas donner la raison essentielle, c'est qu'il ne fallait pas demander des biens plus que les acheteurs n'en pouvaient donner ; mais ils dirent, ce qui était vrai, que la perte numérique n'était pas aussi grande qu'elle le paraissait en effet ; que 75,000 francs en assignats ne valaient que 7,500 francs en numéraire, mais que le numéraire avait deux fois plus de valeur qu'autrefois, et que 7,500 francs représentaient certainement 15 à 20,000 francs de 1790 ; ils dirent que la perte actuelle était balancée par l'avantage qu'on avait de terminer sur-le-champ cette catastrophe financière, de retirer ou de relever les assignats, de faire cesser l'agiotage sur les marchandises en appelant le papier sur les terres, de livrer immédiatement la masse des biens nationaux à l'industrie individuelle, et enfin d'ôter toute espérance aux émigrés.

On suspendit néanmoins le décret. On ordonna aux administrations de continuer à recevoir les soumissions, pour que tous les biens nationaux fussent ainsi dénoncés par l'intérêt individuel, et qu'on pût en dresser un état plus exact. Quelques

Attaques contre le système adopté pour la vente des biens.

Le décret sur la vente des biens est rapporté.

jours après, on rapporta tout à fait le décret, et l'on décida que les biens continueraient à être vendus aux enchères.

Ainsi, après avoir entrevu le moyen de faire cesser la crise, on l'abandonna, et l'on retomba dans l'épouvantable détresse d'où l'on aurait pu sortir. Cependant, puisqu'on ne faisait rien pour relever les assignats, on ne pouvait pas rester dans l'affreux mensonge de la valeur nominale, qui ruinait la république et les particuliers payés en papier. Il fallait revenir à la proposition, déjà faite, de réduire les assignats. On avait rejeté la proposition de les réduire au cours de l'argent, parce que les Anglais, disait-on, regorgeant de numéraire, seraient maîtres du cours ; on n'avait pas voulu les réduire au cours du blé, parce que le prix des grains avait considérablement augmenté ; on avait refusé de prendre le temps pour échelle, et de réduire chaque mois le papier d'une certaine valeur, parce que c'était, disait-on, le démonétiser et faire banqueroute. Toutes ces raisons étaient frivoles ; car, soit qu'on choisit l'argent, le blé, ou le temps, pour déterminer la réduction du papier, on le démonétisait également. La banqueroute ne consistait pas à réduire la valeur de l'assignat entre particuliers, car cette réduction avait déjà eu lieu de fait, et la reconnaître, ce n'était qu'empêcher les vols ; la banqueroute eût consisté plutôt dans le rétablissement de la vente des biens aux enchères. Ce que la république avait promis, en effet, ce n'était pas que les assignats valussent telle ou telle somme entre particuliers (cela ne dépendait pas d'elle), mais qu'ils procurassent telle quantité de biens ; or, en établissant l'enchère, l'assignat ne procurait plus une certaine quantité de biens ; il devenait impuisant à l'égard des biens comme à l'égard des denrées ; il subissait la même baisse par l'effet de la concurrence.

On chercha une autre mesure que l'argent, le blé ou le temps, pour réduire l'assignat ; on choisit la quantité des émissions. Il est vrai, en principe, que l'augmentation du numéraire en circulation fait augmenter proportionnellement le prix de tous les objets. Or, si un objet avait valu un franc lorsqu'il y avait deux milliards de numéraire en circulation, il devait valoir deux francs lorsqu'il y avait quatre milliards de numéraire, trois lorsqu'il y en avait six, quatre lorsqu'il y en avait huit, cinq lorsqu'il y en avait dix. En supposant que la circulation actuelle des assignats s'élevât à dix milliards, il fallait payer aujourd'hui cinq fois plus que lorsqu'il n'y avait que 2 milliards. On établit une échelle de

*Démonétisation
des assignats en
proportion des
émissions.*

proportion, à partir de l'époque où il n'y avait que 2 milliards d'assignats en circulation, et l'on décida que, dans tout paiement fait en assignats, on ajouterait un quart en sus par chaque 500 millions ajoutés à la circulation. Ainsi, une somme de 2,000 francs stipulée lorsqu'il y avait 2 milliards en circulation, serait payée, lorsqu'il y en avait 2 milliards 500 millions, 2,500 francs ; lorsqu'il y en avait 3 milliards, elle serait payée 3,000 francs ; aujourd'hui enfin qu'il y en avait 10 milliards, elle devait être payée 10,000 francs.

Ceux qui regardaient la démonétisation comme une banqueroute n'auraient pas dû être rassurés par cette mesure ; car, au lieu de démonétiser dans la proportion de l'argent, du blé ou du temps, on démonétisait dans celle des émissions, ce qui revenait au même, à un inconvénient près qui se trouvait de plus ici : grâce à la nouvelle échelle, chaque émission allait diminuer d'une quantité certaine et connue la valeur de l'assignat. En émettant 500 millions, l'État allait enlever au porteur de l'assignat un quart, un cinquième, un sixième, etc., de ce qu'il possédait.

Cependant cette échelle, qui avait ses inconvénients aussi bien que toutes les autres réductions au cours de l'argent ou du blé, aurait dû être au moins appliquée à toutes les transactions ; mais on ne l'osa pas : on l'appliqua d'abord à l'impôt et à son arriéré. On promit de l'appliquer aux fonctionnaires publics, quand le nombre en aurait été réduit, et aux rentiers de l'État, quand les premières rentrées de l'impôt, d'après la nouvelle échelle, permettraient de les payer sur le même pied. On n'osa pas faire profiter de l'échelle les créanciers de toute espèce, les propriétaires de maisons de ville ou de campagne, les propriétaires d'usines, etc. Il n'y eut de favorisés que les propriétaires de fonds territoriaux. Les fermiers faisant sur les denrées des profits excessifs, et ne payant, au moyen des assignats, que le dixième ou le douzième du prix de leur bail, furent contraints d'acquitter leurs fermages d'après l'échelle nouvelle ; ils devaient fournir une quantité d'assignats proportionnée à la quantité émise depuis le moment où leur bail avait été passé.

Telles furent les mesures par lesquelles on essaya de diminuer l'agiotage et de faire cesser le désordre des valeurs. Elles consistèrent, comme on voit, à défendre aux spéculateurs de devancer les consommateurs dans l'achat des comestibles et des

Exception à l'échelle de réduction adoptée pour les assignats.

denrées, et à proportionner les paiements en assignats à la quantité de papier en circulation.

La clôture des Jacobins en brumaire avait commencé la ruine des patriotes, l'événement du 12 germinal l'avait avancée, mais celui de prairial l'acheva. La masse des citoyens qui leur étaient opposés, non par royalisme, mais par crainte d'une nouvelle terreur, étaient plus déchaînés que jamais, et les poursuivaient avec la dernière rigueur. On enfermait, on désarmait tous les hommes qui avaient servi chaudement la révolution. On exerçait à leur égard des actes aussi arbitraires qu'envers les anciens suspects. Les prisons se remplissaient comme avant le 9 thermidor, mais elles se remplissaient de révolutionnaires. Le nombre des détenus ne s'élevait pas, comme alors, à près de cent mille individus, mais à vingt ou vingt-cinq mille. Les royalistes triomphaient. Le désarmement ou l'emprisonnement des patriotes, le supplice des députés montagnards, la procédure commencée contre une foule d'autres, la suppression du tribunal révolutionnaire, la restitution des églises au culte catholique, la recomposition des gardes nationales, étaient autant de mesures qui les remplissaient de joie et d'espérance. Ils se flattaient que bientôt ils obligeraient la révolution à se détruire elle-même, et qu'on verrait la république enfermer ou mettre à mort tous les hommes qui l'avaient fondée. Pour accélérer ce mouvement, ils intriguaient dans les sections, ils les excitaient contre les révolutionnaires, et les portaient aux derniers excès. Une foule d'émigrés rentraient, ou avec de faux passe-ports, ou sous prétexte de demander leur radiation. Les administrations locales, renouvelées depuis le 9 thermidor, et remplies d'hommes ou faibles ou ennemis de la république, se prêtaient à tous les mensonges officieux qu'on exigeait d'elles ; tout ce qui tendait à adoucir le sort de ce qu'on appelait les victimes de la terreur leur semblait permis, et elles fournissaient ainsi à une foule d'ennemis de leur pays le moyen d'y rentrer pour le déchirer. À Lyon et dans tout le Midi, les agents royalistes continuaient à reparaitre secrètement ; les compagnies de Jéhu et du Soleil avaient commis de nouveaux massacres. Dix mille fusils destinés à l'armée des Alpes avaient été inutilement distribués à la garde nationale de Lyon ; elle ne s'en était pas servie, et avait laissé égorger, le 25 prairial (13 juin), une foule de patriotes. La Saône et le Rhône avaient de nouveau roulé des cadavres. À Nîmes, Avignon, Marseille, les

*Triomphe et
espérance des
royalistes.*

mêmes massacres eurent lieu. Dans cette dernière ville, on s'était porté au fort Saint-Jean, et l'on y avait renouvelé les horreurs de septembre contre les prisonniers.

Le parti dominant de la Convention, composé des thermidoriens et des girondins, tout en se défendant contre les révolutionnaires, suivait de l'œil les royalistes, et sentait la nécessité de les comprimer. Il fit décréter sur-le-champ que la ville de Lyon serait désarmée par un détachement de l'armée des Alpes, que les autorités qui avaient laissé massacrer les patriotes seraient destituées. Il fut enjoint en même temps aux comités civils des sections, de réviser les listes de détention, et d'ordonner l'élargissement de ceux qui étaient enfermés sans des motifs suffisants. Aussitôt les sections, excitées par les intrigants royalistes, se soulevèrent ; elles vinrent adresser des pétitions menaçantes à la Convention, et dirent que le comité de sûreté générale élargissait les terroristes et leur rendait des armes. Les sections de Lepelletier et du Théâtre-Français (Odéon), toujours les plus ardentes contre les révolutionnaires, demandèrent si l'on voulait relever la faction abattue, et si c'était pour faire oublier le terrorisme qu'on venait parler de royalisme à la France.

À ces pétitions, souvent peu respectueuses, les intéressés au désordre ajoutaient les bruits les plus capables d'agiter les esprits. C'était Toulon qui avait été livré aux Anglais ; c'étaient le prince de Condé et les Autrichiens qui allaient entrer par la Franche-Comté, tandis que les Anglais pénétreraient par l'Ouest ; c'était Pichegru qui était mort ; c'étaient les subsistances qui allaient manquer, parce qu'on voulait les rendre au commerce libre ; c'était enfin une réunion des comités, qui, effrayée des dangers publics, avait délibéré de rétablir le régime de la terreur. Les journaux voués au royalisme excitaient, fomentaient tous ces bruits ; et, au milieu de cette agitation générale, on pouvait dire véritablement que le règne de l'anarchie était venu. Les thermidoriens et les contre-révolutionnaires se trompaient quand ils appelaient anarchie le régime qui avait précédé le 9 thermidor : ce régime avait été une dictature épouvantable ; mais l'anarchie avait commencé depuis que deux factions, à peu près égales en

*Mesures
prises par la
Convention
contre les
royalistes.*

*Faux bruits ;
anarchie.*

force, se combattaient sans que le gouvernement fût assez fort pour les vaincre.

* * *

FIN DU LIVRE VINGT-HUITIÈME

Notes et Pièces justificatives du volume III

Livre 44, Note 1

SANTÉ PUBLIQUE.

Ce jourd'hui dix-sept vendémiaire an huit de la République française une et indivisible, à dix heures du matin, nous, Remi Martel et Louis Collombet, agents municipaux de ce canton de Fréjus, en cette qualité intendants de la santé publique aux rade de Fréjus et ports obliques d'Agay et de Théoules ; ayant été avertis que quatre bâtiments de l'État dont deux pinques et deux frégates, venant d'Égypte, dans l'une desquelles nous a-t-on assuré être le général Bonaparte et plusieurs généraux et savants qui l'accompagnaient à son retour d'Égypte ; ce qui nous a été confirmé par le citoyen Pierre Giraud, notre lieutenant de port, qui est venu nous annoncer cette heureuse nouvelle par des cris répétés : Vive la République ! le sauveur de la France est arrivé dans notre rade, ainsi que le général Berthier et son état-major ! nous invitant de nous rendre de suite à Saint-Raphaël, pour y entendre l'officier de marine chargé de venir demander la libre entrée qui lui avait été refusée par notre préposé de la santé publique en cette rade.

Le témoignage de ce fonctionnaire public ayant levé toute incertitude, comme des éclairs, nous nous sommes transportés au rivage de la mer avec le susdit lieutenant de port et le général Perreymond, qui se trouvait de passage en cette ville.

Quelle fut notre joie, quand nous fûmes arrivés au bord de la mer, d'y trouver un peuple immense qui, par des acclamations réitérées, criait : Vive notre père ! vive Bonaparte ! Ici, fonctionnaires publics, citoyens de tout âge de l'un et de l'autre sexe, chacun voulut avoir part à cette heureuse surprise et témoigner sa reconnaissance au vainqueur d'Égypte. Nous eûmes assez de peine d'aborder le rivage de mer, où abordait le canot où était l'officier chargé de nous demander la libre entrée, d'après le refus qui lui en avait été fait par notre préposé de santé ; mais après avoir interrogé le susdit officier, lequel nous a remis sa patente visée à Ajaccio avec libre entrée, et nous ayant assuré que pendant la traversée de quarante-cinq jours, aucune maladie contagieuse ne s'était manifestée à leur bord, et ce qui nous fut garant de cette assertion, c'était le général Bonaparte lui-même, qui nous invitait à lui donner la libre entrée ainsi qu'aux gens de sa suite.

Sur quoi, nous, agents municipaux susdits, considérant que le

moindre retard à donner l'entrée à des personnes si précieuses et si distinguées, pourrait compromettre les intérêts de la République ;

Arrêtent qu'il sera donné de suite la libre entrée au général Bonaparte, ainsi qu'au général Berthier et à toute leur suite ; et de plus, que pour donner une preuve de notre attachement au vainqueur d'Égypte, nous nous rendrons à bord de la frégate *la Muiron*, commandée par le contre-amiral Gantheaume, décorés de nos écharpes, pour lui témoigner l'expression de nos vœux et les sentiments de la plus sincère reconnaissance.

Ainsi délibéré à Fréjus, les jour, mois et an susdits : Signé au registre : Martel cadet, agent municipal ; Collombet, agent municipal, et Martel aîné, secrétaire en chef.

* * *

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU VOLUME III

Table des notes marginales du volume III

LIVRE XXVIII : Réaction thermidorienne

<i>Redoublement de haine et de violence des partis après le 12 germinal . . .</i>	<i>page 1</i>
<i>Exaltation des patriotes</i>	<i>page 1</i>
<i>Violences de leurs adversaires</i>	<i>page 2</i>
<i>Rentrée des royalistes à Lyon</i>	<i>page 2</i>
<i>Formation des compagnies du Soleil et de Jésus</i>	<i>page 2</i>
<i>Attaques des journaux royalistes contre la république</i>	<i>page 3</i>
<i>Conspiration nouvelle des patriotes</i>	<i>page 3</i>
<i>Rapport de Rovère sur ce complot</i>	<i>page 4</i>
<i>Fureur des réacteurs à Lyon contre les patriotes</i>	<i>page 4</i>
<i>Massacre dans les prisons à Lyon</i>	<i>page 4</i>
<i>Rapport de Chénier sur les menées des royalistes et du clergé</i>	<i>page 5</i>
<i>Décret contre les émigrés et sur l'exercice du culte</i>	<i>page 6</i>
<i>Simplification du gouvernement proposée par Thibaudeau</i>	<i>page 7</i>
<i>Modifications dans les attributions des comités</i>	<i>page 8</i>
<i>Questions financières ; baisse croissante des assignats</i>	<i>page 8</i>
<i>Agiotage</i>	<i>page 8</i>
<i>Divers projets pour la réduction des assignats</i>	<i>page 10</i>
<i>Mesure pour faciliter la vente des biens nationaux proposée par Bourdon</i>	<i>page 13</i>
<i>Adoption du projet de Bourdon (de l'Oise)</i>	<i>page 14</i>
<i>Comité central d'insurrection formé par les patriotes</i>	<i>page 14</i>
<i>Manifeste des patriotes</i>	<i>page 15</i>
<i>Insurrection des révolutionnaires du 1^{er} prairial an III</i>	<i>page 15</i>
<i>Les insurgés assiègent la salle de l'Assemblée</i>	<i>page 15</i>
<i>Invasion des tribunes par les femmes, demandant du pain à grands cris</i>	<i>page 16</i>
<i>Évacuation des tribunes</i>	<i>page 17</i>
<i>Porte de la salle des séances abattue par la foule</i>	<i>page 17</i>
<i>Courageuse conduite des ambassadeurs étrangers</i>	<i>page 17</i>
<i>Mêlée sanglante</i>	<i>page 18</i>
<i>Irruption de la populace dans l'Assemblée</i>	<i>page 18</i>
<i>Calme du président Boissy-d'Anglas</i>	<i>page 19</i>
<i>Assassinat du député Féraud</i>	<i>page 19</i>
<i>Scène de confusion</i>	<i>page 19</i>
<i>La Convention, parquée par les insurgés</i>	
<i>se livre à une espèce de délibération</i>	<i>page 21</i>
<i>Commission extraordinaire destinée à remplacer tous les comités</i>	<i>page 21</i>

<i>Inaction du comité insurrecteur</i>	page 22
<i>Mesures prises par les comités du gouvernement pendant l'insurrection</i> . .	page 22
<i>Lutte suivie de l'évacuation de la salle à minuit</i>	page 23
<i>Reprise de la séance de la Convention</i>	page 23
<i>Arrestation des députés considérés comme complices de l'insurrection</i> . .	page 24
<i>Les terroristes seront désarmés ; les femmes exclues des tribunes</i>	page 25
<i>Continuation de la révolte</i>	page 26
<i>Les insurgés assiègent la Convention, défendue par trois sections armées</i>	page 26
<i>Calme imposant de l'Assemblée</i>	page 27
<i>Les sections opposées et des membres de l'Assemblée fraternisent</i>	page 27
<i>Députation des trois bataillons insurgés admise devant l'Assemblée</i>	page 27
<i>Retraite des insurgés</i>	page 28
<i>3 prairial ; divers décrets rendus par la Convention</i> . . .	
<i>pour réprimer l'insurrection</i>	page 28
<i>Les patriotes délivrent l'assassin de Féraud</i> . .	
<i>et se retranchent dans le faubourg Saint-Antoine</i>	page 29
<i>4 prairial</i>	page 29
<i>Désarmement des patriotes et destruction de ce parti</i>	page 30
<i>Soulèvement des patriotes à Toulon</i>	page 30
<i>Les députés montagnards accusés d'être les organisateurs</i> . . .	
<i>du soulèvement de Toulon</i>	page 31
<i>Nombreuses arrestations et mises en accusation ordonnées par les réacteurs</i>	page 31
<i>Jugement des députés compromis dans l'insurrection</i>	page 33
<i>Condamnation à mort de Romme, Goujon, Duquesnoy</i> . . .	
<i>Duroi, Bourbotte et Soubrany</i>	page 33
<i>Suicide de Romme, Goujon et Duquesnoy</i>	page 34
<i>Supplice de Duroi, Bourbotte et Soubrany</i>	page 34
<i>Défaite des patriotes à Toulon</i>	page 34
<i>Suppression du tribunal révolutionnaire</i>	page 35
<i>Réorganisation des gardes nationales</i>	page 35
<i>Restitution des églises au culte catholique</i>	page 35
<i>Reprise des discussions de finance</i>	page 35
<i>Nombre extraordinaire de soumissions pour l'achat des biens nationaux</i> . .	page 36
<i>Attaques contre le système adopté pour la vente des biens</i>	page 37
<i>Le décret sur la vente des biens est rapporté</i>	page 37
<i>Démonétisation des assignats en proportion des émissions</i>	page 38
<i>Exception à l'échelle de réduction adoptée pour les assignats</i>	page 39
<i>Triomphe et espérance des royalistes</i>	page 40
<i>Mesures prises par la Convention contre les royalistes</i>	page 41
<i>Faux bruits ; anarchie</i>	page 41

LIVRE XXIX : Quiberon

<i>Situation des armées au Nord et sur le Rhin</i>	page 45
<i>Pénurie des troupes ; désertions nombreuses</i>	page 45
<i>Reddition de Luxembourg aux Français</i>	page 46
<i>Fâcheuse situation des armées des Alpes</i>	page 46
<i>Coup de main ridicule sur Rome</i>	page 46
<i>Kellermann se retire derrière la ligne de Borghetto</i>	page 47
<i>Armées des Pyrénées</i>	page 47
<i>Vues de l'émigration sur l'est de la France</i>	page 47
<i>Tentative du prince de Condé de séduire Pichegru</i>	page 48
<i>Offres faites à Pichegru</i>	page 49
<i>Premiers projets de trahison de Pichegru</i>	page 49
<i>Mort du fils de Louis XVI</i>	page 50
<i>État de la Vendée ; intrigues et plans des royalistes</i>	page 50
<i>Charette et Stofflet</i>	page 51
<i>La Bretagne disposée à un soulèvement</i>	page 51
<i>Cormatin</i>	page 51
<i>Vigilance de Hoche</i>	page 52
<i>Les menées de Cormatin sont découvertes ; son arrestation</i>	page 53
<i>Renouvellement des hostilités sur quelques points des pays pacifiés</i>	page 53
<i>Préparatifs faits à Londres</i>	page 54
<i>Moyens fournis à Puisaye</i>	page 54
<i>Trois milliards de faux assignats fabriqués en Angleterre</i>	page 55
<i>Expédition de Quiberon</i>	page 56
<i>L'expédition met à la voile</i>	page 57
<i>Manœuvre adroite et victoire navale du commodore Waren</i>	page 57
<i>Débarquement de l'expédition dans la baie de Quiberon</i>	page 58
<i>Divers chefs royalistes se rendent avec leurs troupes . . .</i>	
<i>au lieu du débarquement</i>	page 58
<i>Impression différente de Puisaye et des autres émigrés</i>	page 59
<i>Démêlés entre d'Hervilly et Puisaye</i>	page 59
<i>Distribution des chouans en trois corps</i>	page 60
<i>Attaque du fort Penthièvre</i>	page 61
<i>Effet produit par la nouvelle du débarquement</i>	page 61
<i>Mesures énergiques prises par Hoche</i>	page 61
<i>Le fort Penthièvre livré à Puisaye</i>	page 63
<i>Tous les postes avancés des chouans fuient devant Hoche</i>	page 63
<i>Plaintes des chouans</i>	page 63
<i>Plan de Puisaye</i>	page 64
<i>Découragement des chouans</i>	page 65

<i>Puisaye mal secondé par d'Hervilly</i>	page 65
<i>Les républicains attaquent les chouans sur toute la ligne</i>	page 65
<i>Retraite des chouans dans la presqu'île de Quiberon</i>	page 66
<i>Difficulté pour les royalistes de se défendre dans la presqu'île</i>	page 67
<i>Sortie infructueuse des chouans</i>	page 67
<i>Nouveau plan de Puisaye</i>	page 67
<i>Accroissement des forces de Hoche</i>	page 68
<i>Plan des agents royalistes opposé à celui de Puisaye</i>	page 68
<i>Renforts amenés aux troupes royalistes</i>	page 69
<i>Affaire du 16 juillet ; défaite des royalistes</i>	page 70
<i>D'Hervilly est blessé mortellement</i>	page 71
<i>Mort de Tinténiac</i>	page 72
<i>La seule ressource de Puisaye est de tenter un débarquement en Vendée</i> .	page 72
<i>Surprise nocturne de la presqu'île résolue par Hoche</i>	page 73
<i>Prise du fort de Penthièvre par les républicains</i>	page 74
<i>Hoche poursuit son succès . . .</i>	
<i>que facilite le désordre répandu parmi les royalistes</i>	page 75
<i>Destruction de l'armée royaliste par Hoche</i>	page 76
<i>Causes du peu de succès de cet expédition</i>	page 77
<i>Les restes de l'expédition débarqués à l'île d'Houat</i>	page 78
<i>Fête célébrée par la Convention pour l'anniversaire du 9 thermidor</i>	page 79
<i>Les prisonniers émigrés sont fusillés</i>	page 79
<i>Lettre peu honorable écrite par Sombreuil au moment de la mort</i>	page 80
<i>Succès de Moncey en Biscaye ; paix avec l'Espagne</i>	page 80
<i>La paix avec l'Espagne désespère les royalistes</i>	page 81
<i>Passage du Rhin par les armées françaises</i>	page 81

LIVRE XXX : Treize vendémiaire

<i>Fermentation dans les sections de Paris</i>	page 85
<i>Menées du parti royaliste dans les sections</i>	page 86
<i>Quelques députés conventionnels et modérés gagnés par les royalistes</i> . . .	page 86
<i>Les soixante-treize rendus suspects aux thermidoriens</i>	page 87
<i>Rentrée des émigrés ; madame de Staël</i>	page 87
<i>Mesures prises à l'égard des émigrés rentrés</i>	page 88
<i>Persécution des patriotes</i>	page 88
<i>Constitution directoriale dite de l'an III</i>	page 90
<i>Conseil des Cinq-Cents</i>	page 91
<i>Conseil des Anciens</i>	page 91
<i>Directoire composé de cinq membres</i>	page 91
<i>Mode d'élection des divers pouvoirs</i>	page 91

<i>Juges électifs ; juges de paix</i>	page 92
<i>Administrations municipales et départementales</i>	page 92
<i>Dispositions accessoires importantes</i>	page 92
<i>Décrets des 5 et 13 fructidor sur la composition du corps législatif</i>	page 93
<i>La Constitution et les deux décrets soumis . . .</i>	
<i>à l'acceptation des assemblées primaires</i>	page 93
<i>Vote de la Constitution soumis à l'armée</i>	page 93
<i>Déchaînement des ennemis de la Convention contre la Constitution</i>	page 93
<i>Les intrigants poussent l'opposition à l'insurrection</i>	page 95
<i>Troupes réunies sous Paris</i>	page 95
<i>Pétitions de quelques sections de Paris à l'Assemblée</i>	page 95
<i>Acte de garantie publié par la section Lepelletier</i>	page 96
<i>Arrêté de la section Lepelletier cassé par la Convention</i>	page 96
<i>Les patriotes chassés des sections demandent des armes à la Convention</i>	page 96
<i>Les sections de Paris acceptent la Constitution, et rejettent les décrets . .</i>	page 96
<i>Adoption de la Constitution et des décrets par le reste de la France</i>	page 97
<i>Enthousiasme des armées</i>	page 97
<i>Acceptation de la Constitution et des décrets par les assemblées primaires</i>	page 98
<i>Réunion du nouveau corps législatif fixée au 6 novembre</i>	page 98
<i>L'insurrection seule ressource des réactionnaires</i>	page 98
<i>Chouans et émigrés appelés à Paris pour l'insurrection</i>	page 99
<i>Réunion illégale d'une partie des électeurs au Théâtre-Français</i>	page 100
<i>Décret ordonnant la séparation de toute réunion d'électeurs non régulière</i>	page 100
<i>Résistance des sectionnaires à ce décret</i>	page 101
<i>Les patriotes offrent leur concours à la Convention</i>	page 101
<i>Armement des patriotes commandés par le général Berruyer</i>	page 102
<i>Rébellion de quelques sections</i>	page 102
<i>La section Lepelletier centre du soulèvement</i>	page 102
<i>La Convention se déclare en permanence</i>	page 102
<i>Désarmement de la section Lepelletier ordonné par les comités</i>	page 103
<i>Hésitations et mollesse de Menou, général de l'armée de l'intérieur</i>	page 103
<i>Refus de la section Lepelletier de rendre ses armes</i>	page 104
<i>Capitulation de Menou avec la section Lepelletier</i>	page 104
<i>Barras nommé général de l'armée de l'intérieur</i>	page 104
<i>Barras demande le général Bonaparte pour commandant en second</i>	page 105
<i>13 vendémiaire ; révolte générale des sections</i>	page 105
<i>Forces aux ordres de la Convention</i>	page 106
<i>Dispositions prises par le général Bonaparte</i>	page 106
<i>Dispositions faites par le comité d'insurrection</i>	page 107
<i>Danican général en chef des sections</i>	page 107

<i>Plan d'attaque des insurgés . . .</i>	
<i>qui marchent en colonnes profondes sur les Tuileries</i>	<i>page 107</i>
<i>Danican offre des conditions aux comités avant le combat</i>	<i>page 108</i>
<i>Commencement du combat ordonné par Danican</i>	<i>page 109</i>
<i>Bonaparte fait tirer à mitraille sur les sectionnaires, qu'il met en fuite .</i>	<i>page 109</i>
<i>Second effort des insurgés repoussé par l'artillerie de Bonaparte</i>	<i>page 110</i>
<i>Le combat terminé en une heure et demie</i>	<i>page 110</i>
<i>La tranquillité entièrement rétablie dans la journée du 14</i>	<i>page 111</i>
<i>La Convention use d'indulgence envers les vaincus</i>	<i>page 111</i>
<i>Récompenses décernées aux vainqueurs Barras et Bonaparte . . .</i>	
<i>confirmés dans leurs commandements</i>	<i>page 112</i>
<i>Mécompte des royalistes</i>	<i>page 112</i>
<i>Arrestation de leur principal agent</i>	<i>page 112</i>
<i>La clémence de la Convention enhardit les royalistes . . .</i>	
<i>qui recommencent leurs menées</i>	<i>page 113</i>
<i>Irritation des patriotes causée par les suites du 13 vendémiaire . . .</i>	
<i>et par les nouvelles des armées</i>	<i>page 113</i>
<i>Fautes de Pichegru, commises par incapacité ou par trahison</i>	<i>page 114</i>
<i>Position critique de Jourdan</i>	<i>page 114</i>
<i>Jourdan bat en retraite pour regagner le Rhin</i>	<i>page 115</i>
<i>Des soupçons planent sur la tête des députés du côté droit</i>	<i>page 115</i>
<i>Brouille des soixante-treize et des thermidoriens</i>	<i>page 116</i>
<i>Arrestations des députés montagnards vendus aux royalistes</i>	<i>page 116</i>
<i>Commission nommée par la Convention . . .</i>	
<i>pour présider à la transition d'un gouvernement à l'autre</i>	<i>page 117</i>
<i>Sortie véhémement de Thibaudeau contre Tallien</i>	<i>page 118</i>
<i>Décret proposé par la commission des cinq</i>	<i>page 118</i>
<i>Réunion de la Belgique à la France décrétée par la Convention</i>	<i>page 118</i>
<i>Abolition de la peine de mort ; amnistie générale</i>	<i>page 118</i>
<i>Mise en liberté de tous les détenus politiques</i>	<i>page 119</i>
<i>Clôture de la Convention nationale</i>	<i>page 119</i>
<i>Jugement sur la Convention</i>	<i>page 119</i>

LIVRE XXXI : Directoire

<i>Irritation des patriotes contre les royalistes</i>	<i>page 123</i>
<i>Insolence des sectionnaires</i>	<i>page 124</i>
<i>Composition du tiers des députés nouvellement élus</i>	<i>page 124</i>
<i>Les deux conseils se constituent</i>	<i>page 125</i>
<i>Importance du choix des directeurs</i>	<i>page 125</i>
<i>Le choix des conventionnels se porte sur des régicides</i>	<i>page 125</i>

<i>Barras</i>	page 126
<i>Reubell</i>	page 126
<i>Sieyès</i>	page 126
<i>Larévellière-Lépaux</i>	page 126
<i>Letourneur</i>	page 126
<i>Supercherie des conventionnels pour forcer le choix du conseil des Anciens</i>	page 126
<i>Nomination des cinq directeurs</i>	page 127
<i>Refus de Sieyès</i>	page 128
<i>Carnot</i>	page 128
<i>Barras, Reubell, Larévellière-Lépaux, Letourneur et Carnot directeurs</i> . .	page 128
<i>Position difficile du nouveau gouvernement</i>	page 129
<i>Détresse des finances</i>	page 129
<i>L'assignat réduit au cent cinquantième de sa valeur</i>	page 129
<i>L'émission des assignats s'élève à 29 milliards</i>	page 130
<i>Taux ruineux des inscriptions de rentes données aux fournisseurs</i>	page 130
<i>Installation des directeurs au Luxembourg</i>	page 130
<i>Premiers travaux du Directoire</i>	page 131
<i>Composition du ministère</i>	page 131
<i>Zèle des directeurs</i>	page 132
<i>Bruits alarmants provoqués par la retraite de Jourdan</i>	page 132
<i>Belle manœuvre de Clerfayt, qui enlève les lignes de Mayence aux Français</i>	page 133
<i>Reprise des hostilités en Vendée</i>	page 135
<i>Retour de Puisaye en Bretagne</i>	page 135
<i>Attaque des républicains par Charette . . .</i>	
<i>nommé commandant en chef des pays catholiques</i>	page 135
<i>Hoche nommé au commandement de l'armée de l'Ouest</i>	page 136
<i>L'armée républicaine de la Vendée portée à quarante-quatre mille hommes</i>	page 136
<i>Approche d'une nouvelle escadre anglaise sur les côtes de l'Ouest</i>	page 136
<i>Dispositions vigoureuses de Hoche</i>	page 137
<i>Plan de Charette déjoué par l'énergie des républicains</i>	page 137
<i>Réponse du Directoire aux bruits alarmants répandus . . .</i>	
<i>par les ennemis du gouvernement</i>	page 138
<i>Plan de finances proposé par le Directoire</i>	page 139
<i>N'admettre les assignats qu'au cours n'eût pas été une banqueroute</i>	page 139
<i>Projet arrêté par la commission des finances</i>	page 141
<i>L'émission des assignats ne dépassera pas trente milliards</i>	page 141
<i>Un milliard écus de biens nationaux consacré aux trente milliards émis</i>	page 141
<i>Un milliard écus de terres consacré à récompenser . . .</i>	
<i>les soldats de la république</i>	page 142
<i>Cinq milliards écus de terres disponibles</i>	page 142

<i>Création de cédules hypothécaires n'ayant pas cours forcé</i>	<i>page 142</i>
<i>Réduction des assignats à leur valeur réelle</i>	<i>page 143</i>
<i>Les Anciens rejettent le plan de finances adopté par les Cinq-Cents</i>	<i>page 144</i>
<i>La ligne du Rhin perdue à la hauteur des Vosges</i>	<i>page 144</i>
<i>Emprunt forcé de six cents millions en valeur réelle</i>	<i>page 145</i>
<i>Ressources financières diverses</i>	<i>page 146</i>
<i>Peines prononcées contre la désertion et l'embauchage</i>	<i>page 147</i>
<i>Achèvement de l'organisation administrative et judiciaire</i>	
<i>confié au Directoire</i>	<i>page 147</i>
<i>Partage des attributions entre les cinq directeurs</i>	<i>page 148</i>
<i>Le commandement de l'armée de l'intérieur donné au général Bonaparte</i>	<i>page 149</i>
<i>Condamnation de quelques agents royalistes</i>	<i>page 149</i>
<i>Échange de la fille de Louis XVI contre les représentants</i>	
<i>livrés par Dumouriez</i>	<i>page 150</i>
<i>Club des patriotes au Panthéon</i>	<i>page 151</i>
<i>Conduite des sectionnaires</i>	<i>page 151</i>
<i>Journaux et situation des partis à la fin de 1795</i>	<i>page 151</i>
<i>Armistice conclu sur le Rhin</i>	<i>page 152</i>
<i>Opérations de l'armée d'Italie</i>	<i>page 153</i>
<i>Schérer remplace Kellermann dans le commandement de l'armée d'Italie</i>	<i>page 153</i>
<i>Plan de Schérer</i>	<i>page 154</i>
<i>Bataille de Loano livrée les 23 et 24 novembre</i>	<i>page 154</i>
<i>Retraite des Autrichiens</i>	<i>page 155</i>
<i>Résultats de la victoire remportée à Loano</i>	<i>page 155</i>
<i>Suite des événements en Vendée ; sages dispositions prises par Hoche . .</i>	<i>page 156</i>
<i>Expédition de l'Île-Dieu</i>	<i>page 156</i>
<i>Impossibilité d'un débarquement</i>	<i>page 157</i>
<i>Le prince français se fait rappeler par le ministère anglais</i>	<i>page 157</i>
<i>Départ de l'escadre anglaise ; consternation des royalistes</i>	<i>page 158</i>
<i>Derniers efforts de Charette</i>	<i>page 158</i>
<i>Mesures de Hoche pour opérer la pacification de la Vendée</i>	<i>page 159</i>
<i>Portrait des Vendéens</i>	<i>page 159</i>
<i>Hoche enlève au pays ses armes, et prend une partie de ses subsistances</i>	<i>page 160</i>
<i>Succès complet de la ligne de désarmement imaginée par Hoche</i>	<i>page 162</i>
<i>Situation des royalistes</i>	<i>page 162</i>
<i>Hoche mandé à Paris pour recevoir le commandement</i>	
<i>de la Vendée, de Brest et de Cherbourg</i>	<i>page 163</i>
<i>Résultats de la campagne de 1795</i>	<i>page 164</i>
<i>Exaspération du peuple de Londres invoquant la paix</i>	<i>page 164</i>
<i>Débats dans le parlement anglais</i>	<i>page 164</i>

Pitt promet d'ouvrir une négociation page 165

LIVRE XXXII : Pacification de la Vendée

Continuation des travaux administratifs du Directoire page 169

La ressource des assignats épuisée, le Directoire émet des rescriptions . . page 170

Tentative pour l'établissement d'une banque page 170

Suppression des distributions de rations page 170

Levée de chevaux page 171

Concours prêté au Directoire par les deux Conseils page 171

Abrogation de la loi du 3 brumaire proposée par un membre des Cinq-Cents page 172

Les partis se prononcent aux Cinq-Cents ; discours de Tallien page 172

Mesures relatives aux émigrés et aux prêtres non assermentés page 173

Réclamations dans les Cinq-Cents contre la mission de Fréron page 174

Les conventionnels font instituer une fête anniversaire du 21 janvier . . . page 174

Serment de haine à la royauté page 175

Arrivée à Paris des représentants livrés à l'ennemi par Dumouriez page 175

La France satisfaite d'ailleurs, supporte impatiemment . . .

les sacrifices qui lui sont imposés page 175

Attaques dirigées contre le gouvernement par les ennemis de la révolution page 176

Mécontentement des patriotes page 176

Le Tribun du Peuple, journal publié par Babeuf, jacobin forcené page 177

Effet produit par le journal de Babeuf page 178

Clôture de la section du Panthéon page 178

Refus par le Directoire d'accepter la démission du ministre Benezech . . . page 179

Rappel des conventionnels en mission page 179

Changement de fonctionnaires page 179

Institution du ministère de la police page 179

Le député Cochon appelé à ce ministère page 179

La liberté de la presse combattue par les patriotes . . .

réclamée par les adversaires de la révolution page 180

Nouvelles mœurs page 180

Salons du directeur Barras page 180

Hoche page 181

Bonaparte page 181

Benjamin Constant page 182

Embarras financiers page 182

45 milliards d'assignats émis page 182

Création des mandats page 184

On brise la planche des assignats page 184

Ce qu'étaient les 2 milliards 400 millions de mandats page 184

<i>Cours forcé des mandats</i>	page 185
<i>Clôture de la Bourse</i>	page 185
<i>Menées et plan des agents royalistes</i>	page 186
<i>Complots des patriotes</i>	page 187
<i>Conspiration de Babeuf</i>	page 187
<i>La conspiration de Babeuf dénoncée au ministre de la police</i>	page 189
<i>Arrestation des conspirateurs</i>	page 189
<i>Ouverture insignifiante de l'Angleterre à la France</i>	page 190
<i>Réponse du Directoire</i>	page 190
<i>Nouvel emprunt fait par l'Angleterre</i>	page 191
<i>Neutralité de la Prusse</i>	page 191
<i>Espérances de l'Autriche</i>	page 191
<i>Clerfayt remplacé par l'archiduc Charles . . .</i> <i>dans le commandement de l'armée du Bas-Rhin</i>	page 191
<i>Situation des armées de la république</i>	page 191
<i>Plans du Directoire</i>	page 192
<i>Plan de campagne en Italie suggéré par le général Bonaparte</i>	page 192
<i>Changements dans le commandement des armées de la république</i>	page 192
<i>Bonaparte promu au commandement de l'armée d'Italie</i>	page 193
<i>Hoche reçoit le commandement supérieur de l'armée des côtes de l'Océan</i>	page 193
<i>Plan de pacification adopté pour la Vendée d'abord, puis pour la Bretagne</i>	page 193
<i>Mauvais état des affaires en Vendée en l'absence de Hoche</i>	page 194
<i>Mesures prises par Hoche à son retour en Vendée</i>	page 195
<i>Poursuite de Charette par le général Travot</i>	page 195
<i>Nouvelle révolte de Stofflet</i>	page 196
<i>Stofflet est pris et fusillé</i>	page 196
<i>Don national fait par le Directoire à Hoche</i>	page 197
<i>Prise et mort de Charette</i>	page 198
<i>La Vendée pacifiée</i>	page 199
<i>Hoche se porte en Bretagne</i>	page 199
<i>Soumission de la Bretagne</i>	page 199

LIVRE XXXIII : Castiglione

<i>Campagne de 1796</i>	page 203
<i>Distribution des armées de la république</i>	page 204
<i>Triste situation de l'armée d'Italie à l'arrivée de Bonaparte</i>	page 204
<i>Composition de l'armée ; ses généraux</i>	page 204
<i>Masséna, Augereau, Laharpe, Sérurier, Berthier</i>	page 204
<i>Position et force de l'armée d'Italie</i>	page 205
<i>Forces et positions des Piémontais et des Autrichiens</i>	page 205

<i>Le général autrichien Beaulieu</i>	page 205
<i>Accueil peu empressé fait à Bonaparte par l'armée</i>	page 205
<i>Langage énergique adressé à l'armée par Bonaparte</i>	page 205
<i>Plan de Bonaparte</i>	page 206
<i>Position prise par Beaulieu</i>	page 206
<i>Première rencontre des armées ennemies à Voltri</i>	page 206
<i>La redoute de Montelegino défendue bravement par le colonel Rampon</i> . .	page 207
<i>Bataille de Montenotte, gagnée le 12 avril</i>	page 207
<i>Déroute des Autrichiens</i>	page 207
<i>Attaque des gorges de Millesimo par Augereau</i>	page 208
<i>Bataille de Millesimo livrée le 14 avril</i>	page 208
<i>Lannes est fait colonel sur le champ de bataille</i>	page 209
<i>Dego perdu et repris par les français le 15 avril</i>	page 209
<i>Bonaparte se résout à diriger ses efforts contre les Piémontais</i>	page 209
<i>Sévérité de Bonaparte envers les pillards</i>	page 210
<i>Mot de Bonaparte expliquant toute la campagne</i>	page 210
<i>Retraite honorable de Colli</i>	page 210
<i>Bataille de Mondovi ; prise de Cherasco</i>	page 211
<i>Ouvertures faites à Bonaparte au nom du roi de Piémont</i>	page 211
<i>Armistice de Cherasco ; soumission du Piémont</i>	page 212
<i>Les places de Coni, Tortone et Alexandrie livrées aux Français</i>	page 212
<i>Efforts de Bonaparte pour amener l'alliance du Piémont avec la France</i>	page 213
<i>Les drapeaux pris sur l'ennemi envoyés au Directoire</i>	page 213
<i>Proclamation de Bonaparte à ses soldats</i>	page 214
<i>Joie causée à Paris par les victoires de l'armée d'Italie</i>	page 214
<i>Fête à la Victoire décrétée par les Conseils</i>	page 215
<i>Description de l'Italie ; les Alpes</i>	page 215
<i>L'Apennin</i>	page 215
<i>République de Gênes</i>	page 215
<i>La Toscane</i>	page 216
<i>L'État de l'Église</i>	page 216
<i>Le royaume de Naples</i>	page 217
<i>Parme, Plaisance et Guastalla</i>	page 218
<i>Le duché de Modène</i>	page 218
<i>La Lombardie</i>	page 218
<i>La république de Venise</i>	page 218
<i>Vœu des Italiens pour l'indépendance et l'unité de leur patrie</i>	page 219
<i>Impossibilité pour Bonaparte de songer à affranchir l'Italie</i>	page 220
<i>Critiques dirigées contre la marche de Bonaparte</i>	page 220
<i>Projets gigantesques de Bonaparte</i>	page 221

<i>Feinte de Bonaparte touchant le lieu où il se propose de franchir le Pô .</i>	page 221
<i>Armistice conclu avec le duc de Parme</i>	page 222
<i>L'armée passe le Pô à Plaisance</i>	page 222
<i>Désastre d'une division Autrichienne à Fombio</i>	page 223
<i>Mort regrettable du général Laharpe</i>	page 223
<i>Bonaparte se décide à passer l'Adda à Lodi</i>	page 224
<i>Prise de Lodi ; difficultés que présente le passage de l'Adda</i>	page 224
<i>Passage du pont de Lodi</i>	page 224
<i>Les soldats saluent le général Bonaparte du titre de petit caporal</i>	page 225
<i>Bonaparte prend possession de la Lombardie</i>	page 225
<i>Enthousiasme des Milanais à l'entrée des Français dans leur ville</i>	page 226
<i>Entrée de Bonaparte à Milan</i>	page 226
<i>Siège du château de Milan défendu par deux mille Autrichiens</i>	page 226
<i>Conduite de Bonaparte avec les Milanais</i>	page 227
<i>L'armée vit dans l'abondance</i>	page 227
<i>Soumission des ducs de Parme et de Modène</i>	page 227
<i>Bonaparte envoie quelques millions au Directoire et à Moreau</i>	page 227
<i>Plan de campagne en Italie formé par Carnot</i>	page 228
<i>Bonaparte offre sa démission pour ne pas accepter le plan de Carnot</i>	page 229
<i>Proclamation de Bonaparte à ses soldats</i>	page 229
<i>Départ de Bonaparte pour Lodi</i>	page 230
<i>Révolte des campagnes de la Lombardie contre l'armée française</i>	page 230
<i>Bonaparte, revenant sur Pavie, fait brûler le bourg de Binasco</i>	page 231
<i>Pavie est prise et mise au pillage pendant trois heures</i>	page 232
<i>Soumission générale due à cette prompte répression</i>	page 232
<i>Hésitations du sénat de Venise</i>	
<i>sur le parti à prendre entre l'Autriche et la France</i>	page 233
<i>Avis du sénateur Battaglia</i>	page 233
<i>Venise se décide pour la neutralité désarmée</i>	page 234
<i>Bonaparte rassure les Vénitiens et marche sur le Mincio</i>	page 234
<i>Position de Beaulieu pour défendre la ligne du Mincio</i>	page 235
<i>Beaulieu trompe les Vénitiens et occupe Peschiera</i>	page 235
<i>Bonaparte attaque les autrichiens à Borghetto</i>	page 235
<i>Prodiges de valeur faits par la cavalerie française conduite par Murat</i>	page 235
<i>Le Mincio est franchi ; retraite des Impériaux</i>	page 236
<i>Création des guides, sous le commandement de Bessières</i>	page 236
<i>Prise de Peschiera par les Français</i>	page 237
<i>Les Vénitiens envoient le provéditeur Foscarelli</i>	
<i>au quartier général de Bonaparte</i>	page 237
<i>Occupation de Vérone par les Français</i>	page 238

<i>Nouveaux envoyés de Venise auprès de Bonaparte</i>	<i>page 238</i>
<i>Bonaparte obtient que Venise nourrisse l'armée française . . .</i>	
<i>et il propose une alliance</i>	<i>page 238</i>
<i>Bonaparte est maître de la ligne de l'Adige</i>	<i>page 239</i>
<i>Siège de Mantoue</i>	<i>page 240</i>
<i>Le Directoire approuve les idées de Bonaparte</i>	<i>page 240</i>
<i>Le Directoire demande le châtimement de Rome et de Naples</i>	<i>page 241</i>
<i>Action de la présence des Français sur les esprits en Italie</i>	<i>page 241</i>
<i>Dispositions prises par Bonaparte</i>	<i>page 242</i>
<i>Armistice avec Naples</i>	<i>page 242</i>
<i>Langage ferme tenu par Bonaparte à Gênes . . .</i>	
<i>qui se soumet à ses injonctions</i>	<i>page 243</i>
<i>Les Français entrent à Modène et à Bologne</i>	<i>page 244</i>
<i>Bonaparte donne des espérances et conseille le calme aux Modénois . . .</i>	<i>page 244</i>
<i>Arrivé à Bologne, Bonaparte encourage . . .</i>	
<i>les sentiments de liberté de la population</i>	<i>page 244</i>
<i>Conditions dictées au Saint-Siège</i>	<i>page 245</i>
<i>Indépendance de Bologne et de Ferrare ; occupation d'Ancône ; . . .</i>	
<i>contribution en argent, vivres et objets d'art</i>	<i>page 245</i>
<i>Entrée des Français à Livourne où Bonaparte laisse garnison</i>	<i>page 245</i>
<i>Réception magnifique faite à Bonaparte . . .</i>	
<i>par le grand-duc de Toscane à Florence</i>	<i>page 246</i>
<i>Inaction des armées d'Allemagne</i>	<i>page 246</i>
<i>Wurmser détaché vers l'Italie . . .</i>	
<i>avec trente mille hommes de l'armée impériale du Rhin</i>	<i>page 246</i>
<i>Théâtre de la guerre en Allemagne</i>	<i>page 246</i>
<i>Plan de campagne en Allemagne formé par Carnot</i>	<i>page 247</i>
<i>Moyens d'exécution aussi vicieux que le plan de campagne</i>	<i>page 248</i>
<i>Forces à peu près égales des Autrichiens et des Français sur le Rhin . . .</i>	<i>page 248</i>
<i>L'archiduc Charles général en chef des Impériaux</i>	<i>page 248</i>
<i>Hostilités commencées . . .</i>	
<i>par une reconnaissance générale faite sur les avant-postes</i>	<i>page 249</i>
<i>Premiers succès de Kléber</i>	<i>page 249</i>
<i>Jourdan est attaqué à Wetzlar par l'archiduc qui bat son extrême gauche</i>	<i>page 249</i>
<i>Retraite de Jourdan après sa diversion en faveur de l'armée de Moreau</i>	<i>page 250</i>
<i>Projet de Moreau de passer le Rhin à Strasbourg</i>	<i>page 250</i>
<i>Heureuse attaque générale faite par Moreau . . .</i>	
<i>sur le camp retranché de Manheim</i>	<i>page 250</i>
<i>Passage du Rhin à Strasbourg les 23 et 25 juin</i>	<i>page 251</i>
<i>Distribution des forces de Moreau au pied des Montagnes Noires</i>	<i>page 253</i>

<i>Au lieu de tomber avec toutes ses forces sur Latour . . .</i>	
<i>Moreau les porte sur différents points</i>	<i>page 253</i>
<i>Mouvement de l'archiduc Charles en apprenant le passage de Moreau . .</i>	<i>page 253</i>
<i>Moreau se rend maître de la Murg malgré la résistance de Latour</i>	<i>page 254</i>
<i>L'archiduc Charles amène un renfort de vingt-cinq mille hommes à Latour</i>	<i>page 254</i>
<i>Moreau prévient le 9 juillet . . .</i>	
<i>l'attaque que l'archiduc Charles préparait pour le lendemain</i>	<i>page 255</i>
<i>Habile manœuvre de Saint-Cyr</i>	<i>page 255</i>
<i>L'archiduc Charles se décide à se retirer sur la ligne du Danube</i>	<i>page 256</i>
<i>Belle retraite des Autrichiens ayant Jourdan et Moreau à leur poursuite</i>	<i>page 257</i>
<i>Ce que le plan de Carnot empêchait de faire</i>	<i>page 257</i>
<i>Moreau et Jourdan débouchent dans la vallée du Danube</i>	<i>page 258</i>
<i>Accession de la Souabe et de la Saxe à la neutralité</i>	<i>page 258</i>
<i>État intérieur de la France vers le milieu de l'année 1796</i>	<i>page 259</i>
<i>Acharnement des partis contre Bonaparte</i>	<i>page 259</i>
<i>Le Directoire renouvelle à Bonaparte le témoignage de sa confiance</i>	<i>page 260</i>
<i>Lettre de Hoche</i>	<i>page 260</i>
<i>Embarras financiers du gouvernement</i>	<i>page 262</i>
<i>Causes diverses de la chute des mandats</i>	<i>page 262</i>
<i>Reprise des affaires commerciales et industrielles</i>	<i>page 263</i>
<i>Affreuse détresse de tout ce qui tient au gouvernement</i>	<i>page 263</i>
<i>Mesures du gouvernement qui amènent la fin du papier-monnaie</i>	<i>page 264</i>
<i>Nombreuses ressources du gouvernement difficiles à réaliser</i>	<i>page 266</i>
<i>Menées des partis à l'intérieur</i>	<i>page 267</i>
<i>Complots des patriotes</i>	<i>page 267</i>
<i>Attaque du camp de Grenelle par les jacobins</i>	<i>page 269</i>
<i>Mauvais succès de cette tentative</i>	<i>page 269</i>
<i>Projet de quadruple alliance entre les puissances du Midi</i>	<i>page 270</i>
<i>Renouvellement du pacte de famille avec l'Espagne</i>	<i>page 270</i>
<i>Projet d'une expédition en Irlande</i>	<i>page 271</i>
<i>Situation critique de l'Angleterre</i>	<i>page 272</i>
<i>Paix avec Bade et le Wurtemberg</i>	<i>page 272</i>
<i>Alarmes de l'Autriche</i>	<i>page 272</i>
<i>Traité avec le Piémont</i>	<i>page 273</i>
<i>Négociations en Italie</i>	<i>page 273</i>
<i>Temporisation de Bonaparte</i>	<i>page 274</i>
<i>Prise du château de Milan ; siège de Mantoue</i>	<i>page 275</i>
<i>Force de l'armée française en Italie</i>	<i>page 275</i>
<i>Force des Autrichiens</i>	<i>page 275</i>
<i>Avantages qu'offrait à Bonaparte la ligne de l'Adige</i>	<i>page 276</i>

<i>Description du cours de l'Adige</i>	page 276
<i>Manière dont Bonaparte dispose de ses forces</i>	page 277
<i>Dispositions prises par Wurmser</i>	page 277
<i>Sentiments divers excités en Italie par l'arrivée de Wurmser</i>	page 278
<i>Premiers avantages remportés par les Autrichiens</i>	page 278
<i>Conseil de guerre tenu par Bonaparte</i>	page 279
<i>Augereau s'oppose à la retraite, conseillée par tous les autres généraux</i> .	page 279
<i>Grande résolution prise par Bonaparte</i>	page 279
<i>Bonaparte se concentre à la pointe du lac de Garda</i>	page 280
<i>Bonaparte arrête le corps de Kasdanovich . . .</i>	
<i>et rouvre sa communication avec Milan</i>	page 280
<i>Bonaparte revient vers Wurmser sur le Mincio</i>	page 281
<i>Bataille de Lonato livrée le 3 août</i>	page 281
<i>Bravoure d'Augereau à Castiglione pendant que Bonaparte se bat à Lonato</i>	page 282
<i>Résultats de la victoire de Lonato</i>	page 282
<i>Bonaparte réunit toutes ses forces à Castiglione . . .</i>	
<i>pour livrer une bataille décisive</i>	page 283
<i>Présence d'esprit de Bonaparte sommé de se rendre aux Autrichiens</i> . . .	page 283
<i>Champ de bataille de Castiglione</i>	page 284
<i>Bataille de Castiglione livrée le 5 août</i>	page 285
<i>La victoire de Castiglione assure l'Italie aux Français</i>	page 285
<i>Retraite de Wurmser vers le Tyrol</i>	page 286
<i>Prise de Vérone</i>	page 286
<i>Résultats de cette campagne de six jours</i>	page 286
<i>Les vieux soldats qui avaient nommé Bonaparte caporal, le font sergent</i> .	page 287
<i>Nouvelle temporisation de Bonaparte</i>	page 287
<i>Menaces à la cour de Naples</i>	page 287
<i>Encouragements donnés à divers peuples de l'Italie</i>	page 288

LIVRE XXXIV : Arcole et Rivoli

<i>Opérations sur le Danube</i>	page 291
<i>Faute commise par l'archiduc Charles</i>	page 292
<i>Bataille de Neresheim, livrée le 11 août</i>	page 292
<i>L'archiduc repasse le Danube</i>	page 292
<i>Belle conception de l'archiduc, qui se décide à marcher contre Jourdan</i> .	page 293
<i>Combat de Neumarck</i>	page 293
<i>Combat d'Amberg</i>	page 294
<i>Retraite de Jourdan sur le Mein</i>	page 294
<i>Beau mouvement qu'aurait pu tenter Moreau</i>	page 294
<i>Mouvement peu décisif de Moreau</i>	page 294

<i>Nouveau plan de Bonaparte</i>	page 295
<i>Projet de Wurmser</i>	page 295
<i>Précaution prise par Bonaparte pour la défense de l'Adige</i>	page 296
<i>Difficultés de la nouvelle marche de Bonaparte</i>	page 296
<i>Bataille de Roveredo livrée le 4 septembre</i>	page 297
<i>Les Français emportent la ville de Roveredo</i>	page 297
<i>Ils forcent le défilé de Calliano</i>	page 297
<i>Résultats de la victoire de Roveredo</i>	page 298
<i>Bonaparte prend la résolution de poursuivre Wurmser</i>	
<i> dans les gorges de la Brenta</i>	page 298
<i>Marche rapide de Bonaparte</i>	page 299
<i>Dispositions de Wurmser pour tenir à Bassano</i>	page 299
<i>Bataille de Bassano livrée le 8 septembre</i>	page 300
<i>Bonaparte débouche dans la plaine en même temps que Wurmser</i>	page 300
<i>Retraite précipitée de Wurmser, qui ne s'arrête qu'à Legnago</i>	page 300
<i>Bonaparte essaye de lui couper la route de Mantoue</i>	page 301
<i>Wurmser rentre dans Mantoue</i>	page 301
<i>Bataille de Saint-Georges</i>	page 301
<i>Wurmser est entièrement renfermé dans Mantoue</i>	page 302
<i>Résultats de la marche de Bonaparte sur la Brenta</i>	page 302
<i>L'archiduc Charles continue son mouvement à la poursuite de Jourdan</i>	page 302
<i>Retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse</i>	page 303
<i>Jourdan s'arrête à Wurtzbourg</i>	page 303
<i>Bataille de Wurtzbourg livrée le 3 septembre</i>	page 304
<i>Jourdan se replie sur la Lahn</i>	page 304
<i>Mort de Marceau</i>	page 304
<i>Tâtonnements de Moreau</i>	page 304
<i>Situation singulière occupée par Moreau pendant plusieurs jours</i>	page 305
<i>Célèbre retraite de Moreau</i>	page 305
<i>Victoire de Biberach remportée par Moreau sur Latour le 2 octobre</i>	page 306
<i>Combat d'Emmendingen</i>	page 307
<i>Combat de Schliengen</i>	page 308
<i>Considérations sur la campagne d'Allemagne</i>	page 308
<i>Situation de la France après la retraite des armées d'Allemagne</i>	page 309
<i>Détresse financière</i>	page 310
<i>Budget de l'an V</i>	page 311
<i>Persistance de Venise à refuser l'alliance avec la France</i>	page 311
<i>Refus de la Porte d'accéder à l'alliance</i>	page 312
<i>Suites des négociations avec diverses puissances d'Italie</i>	page 312
<i>Situation des puissances étrangères ennemies de la France</i>	page 312

<i>Motifs de Pitt pour se montrer disposé à une paix passagère</i>	<i>page 313</i>
<i>Importance pour la France de l'acquisition des Pays-Bas</i>	<i>page 313</i>
<i>Combinaisons de Pitt ; ouverture d'une négociation avec le Directoire . .</i>	<i>page 314</i>
<i>Arrivée de lord Malmesbury à Paris</i>	<i>page 315</i>
<i>Le principe des compensations de conquêtes mis en avant par l'Angleterre</i>	<i>page 315</i>
<i>Réponse du Directoire aux propositions de l'Angleterre</i>	<i>page 316</i>
<i>Danger de notre situation en Italie</i>	<i>page 317</i>
<i>Efforts de l'Autriche pour recouvrer la Lombardie</i>	<i>page 317</i>
<i>Politique envers les puissances italiennes . . .</i>	
<i>conseillée au Directoire par Bonaparte</i>	<i>page 318</i>
<i>Faiblesse des forces françaises en Italie</i>	<i>page 318</i>
<i>Paix avec Naples, signée le 10 octobre</i>	<i>page 319</i>
<i>Traité avec Gênes</i>	<i>page 319</i>
<i>Négociations avec le Piémont</i>	<i>page 319</i>
<i>Bonaparte, investi des pleins pouvoirs du Directoire . . .</i>	
<i>pour traiter avec Rome, tempore avec le pape</i>	<i>page 320</i>
<i>Déchéance du duc de Modène</i>	<i>page 321</i>
<i>Fondation de la république cispadane</i>	<i>page 322</i>
<i>Politique de Bonaparte à l'égard de la Lombardie et du duc de Parme . .</i>	<i>page 322</i>
<i>La Corse affranchie des Anglais par les soins de Bonaparte</i>	<i>page 323</i>
<i>Insuffisance des forces françaises en Italie</i>	<i>page 323</i>
<i>Suite de la négociation du Directoire avec l'Angleterre</i>	<i>page 324</i>
<i>Le Directoire envoie Clarke à Vienne . . .</i>	
<i>pour négocier directement avec l'Autriche</i>	<i>page 324</i>
<i>Conditions offertes par la France</i>	<i>page 325</i>
<i>Nouveaux efforts de l'Autriche en Italie ; arrivée d'Alvinzy</i>	<i>page 325</i>
<i>Marche d'Alvinzy</i>	<i>page 325</i>
<i>Affaire de Bassano ; les Autrichiens sont rejetés au delà de la Brenta . .</i>	<i>page 326</i>
<i>Revers de Vaubois sur le haut Adige</i>	<i>page 326</i>
<i>Leçon donnée à deux demi-brigades</i>	<i>page 327</i>
<i>Alvinzy prend position sur les hauteurs de Caldiero</i>	<i>page 327</i>
<i>Combat de Caldiero livré le 12 novembre</i>	<i>page 328</i>
<i>Situation désespérante de l'armée française</i>	<i>page 328</i>
<i>Plaintes adressées par Bonaparte au Directoire</i>	<i>page 329</i>
<i>Sécurité affectée par Bonaparte aux yeux des soldats</i>	<i>page 329</i>
<i>Grande résolution prise par Bonaparte</i>	<i>page 330</i>
<i>Bonaparte prend position à Ronco</i>	<i>page 331</i>
<i>Bataille d'Arcole livrée les 15, 16 et 17 novembre</i>	<i>page 331</i>
<i>Efforts réitérés et infructueux pour passer le pont d'Arcole</i>	<i>page 332</i>
<i>Héroïsme déployé par Bonaparte</i>	<i>page 332</i>

<i>Résultats de la journée du 15 novembre</i>	<i>page 333</i>
<i>Journée du 16 novembre passée sans effort décisif</i>	<i>page 334</i>
<i>Journée du 17 novembre</i>	<i>page 334</i>
<i>Dispositions diverses de Bonaparte qui assurent la victoire</i>	<i>page 335</i>
<i>Les Autrichiens se retirent</i>	<i>page 335</i>
<i>Retraite des Autrichiens dans le Tyrol</i>	<i>page 336</i>
<i>Joie causée en France et en Italie par la victoire d'Arcole</i>	<i>page 336</i>
<i>Clarke au quartier général de l'armée d'Italie</i>	<i>page 337</i>
<i>Bonaparte désapprouve les vues politiques du Directoire</i>	<i>page 337</i>
<i>Motifs de l'Autriche pour ne pas admettre les propositions du Directoire</i>	<i>page 338</i>
<i>L'entrée de Vienne refusée à Clarke . . .</i>	
<i>qui confère avec M. de Vincent à Vicence</i>	<i>page 338</i>
<i>Clarke a mission d'observer le général Bonaparte</i>	<i>page 339</i>
<i>Bonaparte, informé de la mission de Clarke, le subjugué</i>	<i>page 339</i>
<i>Suite des négociations avec l'Angleterre</i>	<i>page 340</i>
<i>Prétentions du cabinet anglais</i>	<i>page 340</i>
<i>Le Directoire exige un ultimatum de lord Malmesbury . . .</i>	
<i>sous vingt-quatre heures</i>	<i>page 342</i>
<i>Rupture des négociations avec le cabinet anglais</i>	<i>page 342</i>
<i>Expédition d'Irlande</i>	<i>page 342</i>
<i>Grands projets du général Hoche et de l'amiral Truguet</i>	<i>page 343</i>
<i>Composition de l'escadre de Brest</i>	<i>page 344</i>
<i>Départ de l'escadre, qui, après avoir touché l'Irlande . . .</i>	
<i>regagne les côtes de France</i>	<i>page 344</i>
<i>État des esprits en France</i>	<i>page 345</i>
<i>Déchaînement des journaux</i>	<i>page 345</i>
<i>Mesures contre la calomnie et les crieurs de journaux</i>	<i>page 346</i>
<i>Amnistie pour les délits se rattachant au 13 vendémiaire</i>	<i>page 346</i>
<i>Message du Directoire sur le dénûment . . .</i>	
<i>dans lequel les Conseils laissent le Trésor</i>	<i>page 347</i>
<i>Améliorations apportées aux finances pour l'an V</i>	<i>page 348</i>
<i>Moyen de suffire aux besoins de la guerre</i>	<i>page 349</i>
<i>L'archiduc Charles retenu devant Kehl</i>	<i>page 349</i>
<i>Bravoure déployée par Desaix dans la défense de Kehl</i>	<i>page 350</i>
<i>Capitulation de Kehl</i>	<i>page 350</i>
<i>Hoche est mis à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse</i>	<i>page 350</i>
<i>Dernières tentatives des Autrichiens sur l'Italie</i>	<i>page 350</i>
<i>État maladif de Bonaparte</i>	<i>page 351</i>
<i>Bonaparte commence la guerre aux voleurs</i>	<i>page 351</i>
<i>Occupation du château de Bergame par les Français</i>	<i>page 352</i>

<i>Convention avec le grand-duc de Toscane pour l'évacuation de Livourne</i>	page 353
<i>Projets de Bonaparte contre le Saint-Siège</i>	page 353
<i>Distribution des forces des Français en Italie</i>	page 354
<i>Projet des Autrichiens d'accord avec le pape</i>	page 354
<i>Description de la position de Rivoli qu'Alvinzy se décide à attaquer</i>	page 354
<i>Alvinzy commence l'attaque le 12 janvier</i>	page 355
<i>Bonaparte ayant deviné le projet de l'ennemi</i>	
<i>prend les dispositions nécessaires</i>	page 356
<i>Distribution des forces autrichiennes</i>	page 356
<i>Bonaparte se décide à défendre à tout prix le plateau de Rivoli</i>	page 357
<i>Bataille de Rivoli livrée le 14 janvier</i>	page 357
<i>La victoire de Rivoli assurée</i>	
<i>Bonaparte vole vers Mantoue avec l'infatigable division Masséna</i>	page 360
<i>Victoire de la Favorite remportée le 16 janvier</i>	page 361
<i>Résultats obtenus en trois jours</i>	page 361
<i>Wurmser, réduit à l'extrémité, envoie un parlementaire à Sérurier</i>	page 362
<i>Conditions imposées à Wurmser par Bonaparte</i>	
<i>pour la capitulation de Mantoue</i>	page 362
<i>Prise de Mantoue le 2 février</i>	page 363
<i>Résumé de la mémorable campagne de 1796</i>	page 363
<i>Nouveaux projets de Bonaparte</i>	page 364
<i>Joie des patriotes</i>	page 365
<i>Gloire et grandeur de la France</i>	page 365

LIVRE XXXV : Léoben

<i>Situation du gouvernement pendant l'hiver de 1796 à 1797</i>	page 369
<i>Caractères et divisions des cinq directeurs</i>	page 369
<i>Carnot</i>	page 369
<i>Barras</i>	page 370
<i>Rewbell</i>	page 371
<i>Letourneur</i>	page 371
<i>Larévellière-Lépaux</i>	page 372
<i>Vie intérieure des directeurs</i>	page 372
<i>Les Théophilanthropes</i>	page 373
<i>Désordres et luxe de Barras</i>	page 373
<i>Opinions des membres du Directoire</i>	page 374
<i>Langage des journaux royalistes à l'égard des Directeurs</i>	page 376
<i>Discorde dans le Directoire</i>	page 376
<i>Attaques des royalistes contre les ministres</i>	
<i>Ramel, Truguet, Delacroix et Merlin</i>	page 376

<i>Ménagements des royalistes à l'égard des ministres . . .</i>	
<i>Benezech, Petiet et Cochon</i>	<i>page 377</i>
<i>Club de Clichy</i>	<i>page 378</i>
<i>Intrigues du parti royaliste</i>	<i>page 378</i>
<i>Complot de Brottier, Laville-Heurnois et Duverne de Presle</i>	<i>page 379</i>
<i>Maçonnerie royaliste dite des philanthropes</i>	<i>page 380</i>
<i>Association des fidèles</i>	<i>page 380</i>
<i>Le prince de Condé et Pichegru</i>	<i>page 381</i>
<i>Plan de Pichegru</i>	<i>page 381</i>
<i>Faiblesse des moyens des agents royalistes</i>	<i>page 383</i>
<i>Complot découvert des agents royalistes</i>	<i>page 384</i>
<i>Mort de Babeuf</i>	<i>page 386</i>
<i>Élections de l'an V</i>	<i>page 387</i>
<i>Situation des puissances étrangères à l'ouverture de la campagne de 1797</i>	<i>page 388</i>
<i>L'Espagne et la Hollande alliées de la France</i>	<i>page 388</i>
<i>Puissances neutres</i>	<i>page 390</i>
<i>Inaction de la Russie</i>	<i>page 391</i>
<i>L'Angleterre et l'Autriche seules en ligne contre la France</i>	<i>page 392</i>
<i>Situation des armées françaises</i>	<i>page 393</i>
<i>État satisfaisant de l'armée de Sambre-et-Meuse</i>	<i>page 393</i>
<i>Projet de république cisrhénane formé par Hoche</i>	<i>page 393</i>
<i>État peu satisfaisant de l'armée du Haut-Rhin</i>	<i>page 393</i>
<i>Armée d'Italie</i>	<i>page 394</i>
<i>Trente mille hommes envoyés à l'armée d'Italie</i>	<i>page 394</i>
<i>Marche de Bonaparte contre les États romains</i>	<i>page 396</i>
<i>Prise de Faenza ; Liberté accordée aux prisonniers</i>	<i>page 396</i>
<i>Envoi à Paris de la Vierge de Lorette</i>	<i>page 396</i>
<i>Bonaparte à Tolentino</i>	<i>page 396</i>
<i>Traité de Tolentino signé le 19 février</i>	<i>page 397</i>
<i>Mesure prise par Bonaparte en faveur des prêtres français bannis</i>	<i>page 398</i>
<i>Bonaparte se résout à marcher sur Vienne</i>	<i>page 399</i>
<i>Alliance offensive et défensive conclue avec le Piémont</i>	<i>page 399</i>
<i>Efforts de Bonaparte pour conclure un traité d'alliance avec Venise</i>	<i>page 400</i>
<i>Trois routes conduisant à Vienne à travers les Alpes</i>	<i>page 401</i>
<i>Position prise par l'archiduc Charles</i>	<i>page 401</i>
<i>Projets de Bonaparte</i>	<i>page 402</i>
<i>Passage de la Piave</i>	<i>page 403</i>
<i>Bataille de Tagliamento livrée le 16 mars</i>	<i>page 404</i>
<i>Prise de Gradisca</i>	<i>page 405</i>
<i>Masséna s'empare du col de Tarwis</i>	<i>page 406</i>

<i>Combats de géants livrés par Joubert dans le Tyrol</i>	page 407
<i>Soulèvement des provinces vénitiennes</i>	page 407
<i>Part prise par les Français dans la révolution des États vénitiens</i>	page 408
<i>L'explosion a lieu à Bergame</i>	page 409
<i>Soulèvement de Brescia et de Salo</i>	page 409
<i>La république de Venise demande l'appui du Directoire</i>	page 410
<i>Réponse de Bonaparte aux députés de la république de Venise</i>	page 411
<i>Soulèvement de Crème</i>	page 413
<i>Assassinats commis par les montagnards et les paysans sur les Français</i>	page 414
<i>Cruelles vengeances préparées par le gouvernement vénitien</i>	page 414
<i>Lettre foudroyante de Bonaparte au sénat de Venise</i>	page 415
<i>Lettre amère de Bonaparte sur la conduite des armées du Rhin</i>	page 415
<i>Ouvertures de Bonaparte au prince Charles</i>	page 416
<i>Marche rapide de Bonaparte sur Vienne</i>	page 417
<i>Suspension d'armes accordée par Bonaparte arrivé à Léoben</i>	page 418
<i>La cour de Vienne envoie des plénipotentiaires à Léoben</i>	page 419
<i>Question d'étiquette</i>	page 419
<i>Cession des provinces belgiques à la France</i>	page 420
<i>Les provinces de la terre ferme de Venise . . .</i>	
<i>données en dédomagement à l'Autriche</i>	page 421
<i>Projet de Bonaparte de fonder en Italie . . .</i>	
<i>deux républiques alliées de la France</i>	page 422
<i>Préliminaires de paix signés à Léoben le 18 avril</i>	page 424
<i>Hoche passe le Rhin à Neuwied</i>	page 424
<i>Hoche est arrêté dans sa marche victorieuse . . .</i>	
<i>par les préliminaires de Léoben</i>	page 425
<i>Beau passage du Rhin par Desaix</i>	page 425
<i>Grande joie causée à Paris par les préliminaires de paix</i>	page 425

LIVRE XXXVI : Conférences de Lille

<i>Députés envoyés à Bonaparte par le sénat de Venise</i>	page 430
<i>Bruits défavorables aux Français répandus dans les États de Venise</i>	page 430
<i>Préparatifs à Vérone dirigés contre les Français</i>	page 431
<i>Massacres de Vérone, connus sous le nom de Pâques véronaises</i>	page 431
<i>Odieuse conduite des Vénitiens . . .</i>	
<i>envers un lougre français entré dans le port du Lido</i>	page 434
<i>Entrevue des députés de Venise avec Bonaparte à Gratz</i>	page 435
<i>Manifeste de guerre contre Venise publié par Bonaparte</i>	page 437
<i>Ressources militaires de Venise</i>	page 437
<i>Situation intérieure de Venise</i>	page 438

<i>Assemblée extraordinaire . . .</i>	
<i>des principaux membres du gouvernement de Venise</i>	<i>page 439</i>
<i>Le sénat se résigne à modifier la Constitution</i>	<i>page 439</i>
<i>Suspension d'armes de six jours accordée à Venise</i>	<i>page 440</i>
<i>Assuré de la soumission de Venise, Bonaparte part pour Milan</i>	<i>page 440</i>
<i>Chute de l'ancienne république de Venise</i>	<i>page 442</i>
<i>Traité signé par Bonaparte avec les plénipotentiaires vénitiens</i>	<i>page 443</i>
<i>Occupation des îles vénitiennes de la Grèce par les Français</i>	<i>page 444</i>
<i>Progrès de la révolution en Italie</i>	<i>page 445</i>
<i>Renversement du gouvernement de Gênes</i>	<i>page 445</i>
<i>Influence exercée par Bonaparte sur les destinées du monde</i>	<i>page 446</i>
<i>Situation périlleuse de l'Angleterre après la signature des préliminaires .</i>	<i>page 447</i>
<i>Projet de Hoche contre l'Angleterre</i>	<i>page 448</i>
<i>Suspension des paiements de la banque d'Angleterre</i>	<i>page 448</i>
<i>Preuve remarquable d'esprit public . . .</i>	
<i>donnée par les principaux commerçants de Londres</i>	<i>page 449</i>
<i>L'Angleterre entre dans la voie du papier-monnaie</i>	<i>page 449</i>
<i>Dispositions de Pitt à faire la paix</i>	<i>page 450</i>
<i>Lord Malmesbury chargé de la négociation ouverte à Lille</i>	<i>page 450</i>
<i>Élections de l'an V contraires au Directoire</i>	<i>page 450</i>
<i>Progrès de la réaction contre-révolutionnaire</i>	<i>page 452</i>
<i>Conduite imprudente de Carnot</i>	<i>page 452</i>
<i>Préoccupation pour le choix d'un nouveau directeur</i>	<i>page 453</i>
<i>La loi du 3 brumaire rapportée par les Cinq-cents . . .</i>	
<i>est maintenue par les Anciens</i>	<i>page 454</i>
<i>Pichegru élu président des Cinq-Cents</i>	<i>page 454</i>
<i>Barthélemy est élu directeur en remplacement de Letourneur</i>	<i>page 456</i>
<i>Violence des clichyens</i>	<i>page 456</i>
<i>Projets insensés formés par les clichyens</i>	<i>page 457</i>
<i>Premières mesures adoptées par les Cinq-cents renouvelés</i>	<i>page 457</i>
<i>Les lois du 3 brumaire et du 21 floréal sont rapportées</i>	<i>page 457</i>
<i>Exception au bannissement des émigrés . . .</i>	
<i>prononcée en faveur des fugitifs toulonnais</i>	<i>page 458</i>
<i>Outrage dirigé contre les conventionnels</i>	<i>page 459</i>
<i>Loi du culte et lois sur les prêtres</i>	<i>page 459</i>
<i>Vexations des clichyens contre le Directoire au sujet des finances</i>	<i>page 461</i>
<i>Expédients employés par le Directoire pour subvenir aux dépenses forcées</i>	<i>page 462</i>
<i>Des résolutions de toute espèce contre le gouvernement . . .</i>	
<i>se succèdent dans les Cinq-Cents</i>	<i>page 466</i>
<i>Motion de Dumolard sur les événements de Venise et de Gênes</i>	<i>page 467</i>

<i>Rentrée des émigrés et des prêtres</i>	<i>page 469</i>
<i>Espérances des ennemis de la révolution</i>	<i>page 469</i>
<i>Révélations des secrets du prétendant . . .</i>	
<i>faite à Bonaparte par le comte d'Entraigues</i>	<i>page 470</i>
<i>Division intestine des directeurs</i>	<i>page 471</i>
<i>Alliance formée entre Larévellière . . .</i>	
<i>Rewbell et Barras pour sauver la république</i>	<i>page 472</i>
<i>Impossibilité d'agir contre les conspirateurs par les voies de la l'égalité .</i>	<i>page 472</i>
<i>Larévellière et Rewbell se décident à un coup d'État</i>	<i>page 473</i>
<i>Les directeurs comptent sur l'appui du parti patriote</i>	<i>page 473</i>
<i>Les patriotes violents</i>	<i>page 473</i>
<i>Les patriotes modérés</i>	<i>page 474</i>
<i>Influence de madame de Staël</i>	<i>page 474</i>
<i>Le cercle constitutionnel formé par les patriotes modérés</i>	<i>page 474</i>
<i>L'appui des armées assuré au Directoire</i>	<i>page 475</i>
<i>Chaud républicanisme de l'armée d'Italie</i>	<i>page 475</i>
<i>Haine de Bonaparte pour la faction royaliste</i>	<i>page 476</i>
<i>Offre de concours faite au Directoire par Bonaparte</i>	<i>page 477</i>
<i>Esprit de l'armée du Rhin, fidèle mais froid</i>	<i>page 477</i>
<i>Neutralité de Moreau qui s'abstient de dénoncer la trahison de Pichegru</i>	<i>page 477</i>
<i>Bon esprit de l'armée de Sambre-et-Meuse</i>	<i>page 478</i>
<i>Dévouement de Hoche à la république</i>	<i>page 478</i>
<i>Motifs pour le Directoire de préférer Hoche à Bonaparte</i>	<i>page 478</i>
<i>Mesures prises par Hoche pour seconder le Directoire</i>	<i>page 479</i>
<i>Les clichyens veulent s'assurer le concours des gardes nationales</i>	<i>page 480</i>
<i>Le Directoire décidé à opérer quelques changements dans le ministère . .</i>	<i>page 480</i>
<i>Carnot, sondé par l'opposition . . .</i>	
<i>ne veut concourir qu'à des projets constitutionnels</i>	<i>page 482</i>
<i>Démarches des constitutionnels auprès de Larévellière et de Barras . . .</i>	
<i>pour influencer sur le changement des ministres</i>	<i>page 483</i>
<i>Truquet et Delacroix sont exclus du ministère à l'unanimité du Directoire . . .</i>	
<i>Ramel et Merlin sont maintenus par la coalition directoriale . . .</i>	
<i>Exclusion de Cochon, Pétiet et Benezech</i>	<i>page 485</i>
<i>MM. de Talleyrand, Pléville Le Peley, François de Neufchâteau . . .</i>	
<i>Lenoir-Laroche et Hoche sont nommés ministres</i>	<i>page 485</i>
<i>Hoche fait involontairement dépasser le rayon constitutionnel à ses troupes</i>	<i>page 486</i>
<i>Concentration des troupes autour de Paris</i>	<i>page 486</i>
<i>Agitation des constitutionnels dans la prévision d'un coup d'État</i>	<i>page 487</i>
<i>Résolution des clichyens</i>	<i>page 488</i>
<i>Tumulte aux Cinq-Cents</i>	<i>page 488</i>

<i>Rapport perfide de Pichegru sur l'organisation de la garde nationale . . .</i>	<i>page 489</i>
<i>Lutte des Conseils avec le Directoire</i>	<i>page 489</i>
<i>Loi contre les sociétés politiques</i>	<i>page 490</i>
<i>Carnot menace Hoche d'accusation . . .</i>	
<i>pour avoir franchi la limite constitutionnelle</i>	<i>page 490</i>
<i>Barras, auteur de l'ordre de marche donné à Hoche garde le silence . . .</i>	<i>page 490</i>
<i>Hoche n'ayant pas l'âge, Schérer est nommé ministre de la guerre</i>	<i>page 491</i>
<i>Fête donnée aux armées d'Italie par Bonaparte le 14 juillet</i>	<i>page 492</i>
<i>Proclamation de Bonaparte à ses troupes</i>	<i>page 492</i>
<i>Adresses énergiques des divisions de l'armée d'Italie</i>	<i>page 493</i>
<i>Embarras causé au Directoire par les adresses de l'armée d'Italie</i>	<i>page 493</i>
<i>Bonaparte envoie Augereau au Directoire . . .</i>	
<i>qui lui avait demandé un général divisionnaire</i>	<i>page 494</i>
<i>Augereau</i>	<i>page 494</i>
<i>Augereau mis à la tête des forces de Paris</i>	<i>page 495</i>
<i>Négociations avec les puissances de l'Europe</i>	<i>page 495</i>
<i>Bonaparte obtient de M. de Gallo . . .</i>	
<i>que l'Autriche renonce au congrès général de Berne</i>	<i>page 496</i>
<i>M. de Thugut désavoue M. de Gallo . . .</i>	
<i>et demande l'exécution des préliminaires</i>	<i>page 496</i>
<i>Conférences ouvertes à Udine entre Clarke et M. de Meerweld</i>	<i>page 497</i>
<i>Notes étranges présentées par l'Autriche</i>	<i>page 497</i>
<i>Après avoir fait une réponse vigoureuse aux notes de l'Autriche . . .</i>	
<i>Bonaparte en réfère au Directoire</i>	<i>page 498</i>
<i>Conférences de Lille</i>	<i>page 499</i>
<i>Désir de Pitt de conclure une paix temporaire</i>	<i>page 499</i>
<i>Négociateurs français à Lille . . .</i>	
<i>Letourneur, Pléville Le Peley et H. Maret</i>	<i>page 499</i>
<i>Hugues Maret</i>	<i>page 499</i>
<i>Sauvagerie de Letourneur et de Pléville Le Peley</i>	<i>page 500</i>
<i>Premières conditions mises en avant par la France</i>	<i>page 500</i>
<i>Négociations particulières entre Lord Malmesbury . . .</i>	
<i>et M. Maret, autorisé par le Directoire</i>	<i>page 501</i>
<i>Offres faites par Lord Malmesbury au nom de l'Angleterre</i>	<i>page 501</i>
<i>Avantage procuré aux négociateurs français . . .</i>	
<i>par le traité passé entre le Portugal et la France</i>	<i>page 502</i>
<i>L'Angleterre veut conserver la Trinité et Trinquemale . . .</i>	
<i>le Cap ne doit être ni à la France ni à l'Angleterre</i>	<i>page 502</i>
<i>Opinions des cinq directeurs sur les offres de l'Angleterre . . .</i>	
<i>et la conduite à tenir envers l'Autriche</i>	<i>page 503</i>

Le Directoire veut consulter la Hollande et l'Espagne . . .
sur les propositions faites par l'Angleterre page 504

LIVRE XXXVII : Dix-huit fructidor

<i>Mesures diverses arrêtées par les Conseils</i>	page 507
<i>Préparatifs du Directoire</i>	page 508
<i>Plaintes des Conseils sur la marche des troupes . . .</i>	
<i>et les adresses des armées publiées par le Directoire</i>	page 508
<i>Message énergique du Directoire en réponse aux plaintes des Conseils . .</i>	page 510
<i>Épouvante des constitutionnels</i>	page 511
<i>Division dans le parti de l'opposition</i>	page 511
<i>Ralentissement de l'ardeur des clichyens modérés</i>	page 511
<i>Empressement des clichyens royalistes pour agir</i>	page 511
<i>Efforts de madame de Staël . . .</i>	
<i>pour amener une conciliation entre les partis modérés</i>	page 512
<i>Difficulté d'un rapprochement entre les constitutionnels et le Directoire .</i>	page 512
<i>Réponse des Conseils au message du Directoire</i>	page 513
<i>Singulière position de Carnot dans le Directoire</i>	page 514
<i>Efforts infructueux de Larévellière pour ramener Carnot</i>	page 515
<i>Plan définitif du Directoire contre la majorité des Conseils</i>	page 516
<i>Le spectacle que présente Paris décide Bonaparte à demeurer indépendant</i>	page 517
<i>Discours véhéments de Larévellière . . .</i>	
<i>répondant indirectement aux rapports faits aux deux Conseils</i>	page 518
<i>Nouvelle composition de la commission des inspecteurs</i>	page 519
<i>Police de la commission des inspecteurs</i>	page 519
<i>Faux renseignements fournis par les agents des diverses polices</i>	page 519
<i>Démarche de Larévellière et de Rewbell pour obliger Barras à s'expliquer</i>	page 520
<i>Préparatifs faits par Barras et Augereau</i>	page 520
<i>Trouble et projets désespérés des clichyens</i>	page 521
<i>Le 17 fructidor, Barras se décide à agir dans la nuit même</i>	page 522
<i>Réunion des trois directeurs et des ministres chez Rewbell</i>	page 522
<i>Ordres pour la mise à exécution du projet . . .</i>	
<i>arrêté contre la majorité des Conseils et la minorité du Directoire</i>	page 522
<i>Fausse sécurité de Carnot, de Berthélemy et des Conseils</i>	page 523
<i>18 fructidor ; coup d'État du Directoire</i>	page 523
<i>La défection des grenadiers du Corps législatif . . .</i>	
<i>enlève toute défense à ce corps</i>	page 524
<i>Arrestation et envoi au Temple des membres des commissions</i>	page 525
<i>Carnot s'évade</i>	page 525
<i>Arrestation de Barthélemy</i>	page 525

<i>Les présidents des Conseils, sommés de se retirer . . .</i>	
<i>de leurs salles respectives, déclarent l'Assemblée dissoute</i>	<i>page 525</i>
<i>Calme de Paris pendant la journée du 18 fructidor</i>	<i>page 525</i>
<i>Les députés dispersés par un détachement de troupes</i>	<i>page 526</i>
<i>Arrestation de quelques députés</i>	<i>page 526</i>
<i>Les Conseils, rassemblés dans le nouveau lieu de leur réunion . . .</i>	
<i>se déclarent en permanence</i>	<i>page 526</i>
<i>Les Cinq-Cents forment une commission dévouée au système du Directoire</i>	<i>page 527</i>
<i>Message du Directoire aux deux Conseils</i>	<i>page 527</i>
<i>Annulation des élections de quarante-huit . . .</i>	
<i>et déportation des députés les plus dangereux</i>	<i>page 527</i>
<i>Liste des départements dont les élections sont annulées</i>	<i>page 528</i>
<i>Liste des déportés</i>	<i>page 528</i>
<i>Dispositions arrêtées pour renforcer l'autorité du Directoire</i>	<i>page 529</i>
<i>Rétablissement des lois révolutionnaires abolies par les Conseils</i>	<i>page 529</i>
<i>Ajournement de la réorganisation de la garde nationale</i>	<i>page 529</i>
<i>La résolution des Cinq-Cents approuvée par les Anciens le 19 fructidor .</i>	<i>page 530</i>
<i>Déportation immédiate à la Guyane de quinze individus</i>	<i>page 530</i>
<i>Les autres déportés sont destinés à l'île d'Oléron</i>	<i>page 531</i>
<i>Atténuement du zèle politique à partir du 18 fructidor</i>	<i>page 531</i>
<i>Conséquences du 18 fructidor</i>	<i>page 532</i>
<i>Nomination de Merlin (de Douai) et de François de Neufchâteau . . .</i>	
<i>en remplacement des deux directeurs déportés</i>	<i>page 533</i>
<i>Inquiétude causée au Directoire par le silence de Bonaparte</i>	<i>page 534</i>
<i>Révélations tardives et disgrâce de Moreau</i>	<i>page 534</i>
<i>Commandement des deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin . . .</i>	
<i>réunies sous le nom d'armée d'Allemagne donné à Hoche</i>	<i>page 535</i>
<i>Maladie et mort de Hoche</i>	<i>page 535</i>
<i>Coup d'œil sur le caractère de Hoche</i>	<i>page 536</i>
<i>L'armée d'Allemagne donnée à Augereau</i>	<i>page 537</i>
<i>Projet de dépenses et de recettes pour l'an VI</i>	<i>page 538</i>
<i>Montant de la dette</i>	<i>page 538</i>
<i>Projet de remboursement des deux tiers de la dette</i>	<i>page 539</i>
<i>Tiers consolidé</i>	<i>page 539</i>
<i>Opposition au remboursement des deux tiers . . .</i>	
<i>considéré comme une banqueroute</i>	<i>page 539</i>
<i>Motifs des partisans du remboursement</i>	<i>page 540</i>
<i>Adoption du projet de remboursement</i>	<i>page 541</i>
<i>Loi contre les ci-devant nobles</i>	<i>page 541</i>

LIVRE XXXVIII : Campo-Formio

<i>Nouvelles exigences du Directoire dans les négociations de Lille et d'Udine</i>	page 545
<i>Rupture des conférences de Lille</i>	page 546
<i>Mécontentement éprouvé par Bonaparte</i>	
<i>du nouvel ultimatum à signifier à l'Autriche</i>	page 546
<i>Immenses travaux de Bonaparte en Italie</i>	page 547
<i>L'Autriche rétrogradant jusqu'à l'Adige</i>	
<i>Bonaparte songe à lui livrer Venise</i>	page 548
<i>Fondation de la république Cisalpine</i>	page 549
<i>Bonaparte répand le goût des armes en Italie</i>	page 549
<i>Plan formé par Bonaparte pour la Cisalpine</i>	page 550
<i>Route du Simplon</i>	page 551
<i>Arbitrage de Bonaparte entre la Valteline et les Grisons</i>	page 551
<i>Les Valtelins réunis à la Cisalpine</i>	page 551
<i>Conseils donnés par Bonaparte pour la constitution de Gênes</i>	page 551
<i>Vastes projets de Bonaparte sur la Méditerranée</i>	page 552
<i>Première idée de l'expédition d'Égypte</i>	page 553
<i>Marine créée par Bonaparte</i>	page 553
<i>Occupation des îles Ioniennes ; établissement formé à Corfou</i>	page 553
<i>Grands préparatifs de guerre faits par l'Autriche depuis les préliminaires</i>	page 554
<i>Efforts de Bonaparte pour conserver ses avantages</i>	
<i>vis-à-vis des Autrichiens</i>	page 554
<i>Conférences d'Udine ouvertes d'abord par l'Autriche</i>	
<i>dans le but de traîner les choses en longueur</i>	page 555
<i>Après le 18 fructidor l'Autriche envoie M. de Cobentzel à Udine</i>	
<i>pour traiter sérieusement</i>	page 555
<i>Prétentions exagérées mises d'abord en avant par M. de Cobentzel</i>	page 556
<i>Conditions auxquelles Bonaparte se résout à traiter</i>	page 556
<i>Motifs de Bonaparte pour traiter avec l'Autriche</i>	page 557
<i>Dernière conférence de Bonaparte avec les plénipotentiaires autrichiens</i>	page 557
<i>Traité de Campo-Formio signé à Passeriano le 17 octobre</i>	page 558
<i>Bonaparte fait porter le traité de Campo-Formio à Paris</i>	
<i>par Berthier et Monge</i>	page 559
<i>Joie générale dans Paris à la nouvelle de la paix</i>	page 560
<i>Ratification du traité par le Directoire</i>	page 560
<i>Derniers soins pris par Bonaparte avant de quitter l'Italie</i>	page 561
<i>Voyage triomphal de Bonaparte de Milan à Rastadt</i>	page 562
<i>Après l'échange des ratifications du traité de Campo-Formio</i>	
<i>Bonaparte quitte Rastadt et arrive à Paris le 5 décembre</i>	page 563
<i>Réception triomphale faite à Bonaparte par le Directoire</i>	page 564

<i>La nouvelle oriflamme de la république</i>	<i>page 566</i>
<i>Attitude de Bonaparte durant son séjour à Paris</i>	<i>page 567</i>
<i>Bonaparte et madame de Staël</i>	<i>page 568</i>
<i>Société ordinaire de Bonaparte</i>	<i>page 569</i>
<i>Rapports de Bonaparte avec le Directoire</i>	<i>page 569</i>
<i>Bonaparte n'avait point de rôle politique à jouer en ce moment</i>	<i>page 571</i>
<i>Grandes dispositions prises par le Directoire . . .</i>	
<i>pour effectuer la descente en Angleterre</i>	<i>page 572</i>
<i>Bonaparte peu favorable au projet de descente en Angleterre . . .</i>	
<i>médite une expédition en Égypte</i>	<i>page 573</i>
<i>Rapports de la France avec le continent</i>	<i>page 574</i>
<i>Congrès de Rastadt ; Bonnier et Treilhard plénipotentiaires français . . .</i>	<i>page 575</i>
<i>Occupation de Mayence et de la tête de pont de Manheim par les Français</i>	<i>page 575</i>
<i>Explications amères entre la députation de l'Empire . . .</i>	
<i>et les ministres de l'Autriche</i>	<i>page 576</i>
<i>Concours de volontés pour employer les sécularisations . . .</i>	
<i>afin d'indemniser les princes dépossédés</i>	<i>page 577</i>
<i>La ligne du Rhin ne peut être refusée à la France</i>	<i>page 577</i>
<i>Le Directoire retire à Augereau le commandement de l'armée d'Allemagne</i>	<i>page 578</i>
<i>Partis qui divisent la Hollande</i>	<i>page 579</i>
<i>Joubert reçoit le commandement de l'armée de Hollande</i>	<i>page 580</i>
<i>Delacroix, ardent démocrate, remplace l'envoyé français Noël en Hollande</i>	<i>page 580</i>
<i>Révolution en Hollande</i>	<i>page 580</i>
<i>Violentes agitations de la Cisalpine</i>	<i>page 581</i>
<i>Les Conseils de la Cisalpine ayant rejeté un traité d'alliance avec la France . . .</i>	
<i>sont modifiés militairement par Berthier</i>	<i>page 582</i>
<i>Grande réserve recommandée par le Directoire . . .</i>	
<i>à tous ses agents à l'étranger</i>	<i>page 582</i>
<i>Menées démocratiques</i>	<i>page 583</i>
<i>Agitation dans tous les États italiens</i>	<i>page 583</i>
<i>Mauvais procédés de Naples envers la France</i>	<i>page 583</i>
<i>Situation du gouvernement papal</i>	<i>page 584</i>
<i>Dispositions défavorables du peuple romain pour le pape</i>	<i>page 584</i>
<i>Le général français Duphot tué par les troupes papales</i>	<i>page 585</i>
<i>Le Directoire donne ordre à Berthier de marcher sur Rome</i>	<i>page 585</i>
<i>Le château Saint-Ange est livré aux Français</i>	<i>page 586</i>
<i>Le pape, extrait du Vatican, est conduit en Toscane</i>	<i>page 586</i>
<i>Déprédations commises par les généraux français dans Rome</i>	<i>page 586</i>
<i>Révolte de l'armée contre Masséna</i>	<i>page 587</i>
<i>Commission envoyée par le Directoire pour organiser la république</i>	<i>page 587</i>

<i>Envoi de Bernadotte à Vienne et de Garat à Naples.....</i>	<i>page 587</i>
<i>Causes de révolution en Suisse.....</i>	<i>page 588</i>
<i>Intervention de la France invoquée par les Vaudois contre Berne.....</i>	<i>page 589</i>
<i>Le Directoire prend les Vaudois sous sa protection.....</i>	<i>page 590</i>
<i>Soulèvement dans diverses parties de la Suisse.....</i>	<i>page 590</i>
<i>Armée réunie par messieurs de Berne pour réprimer l'insurrection....</i>	<i>page 591</i>
<i>Des violences exercées par les troupes bernoises ...</i>	
<i>contre un parlementaire français décide la guerre.....</i>	<i>page 592</i>
<i>Résistance héroïque opposée par les Suisses aux Français ...</i>	
<i>qui finissent par entrer dans Berne.....</i>	<i>page 592</i>
<i>Soumission de tous les grands cantons suisses.....</i>	<i>page 593</i>
<i>Préparatifs de résistance dans les petits cantons.....</i>	<i>page 593</i>
<i>Enlèvement du trésor de Berne par les Français.....</i>	<i>page 593</i>
<i>Envahissements du système républicain.....</i>	<i>page 594</i>
<i>Situation intérieure de la France depuis le 18 fructidor.....</i>	<i>page 594</i>
<i>Nouvelle opposition des patriotes.....</i>	<i>page 594</i>
<i>Système de bascule injustement reproché au Directoire.....</i>	<i>page 595</i>
<i>Opposition des constitutionnels.....</i>	<i>page 595</i>
<i>Conduite de Lucien et Joseph, frères du général Bonaparte.....</i>	<i>page 596</i>
<i>Élections de l'an VI faites dans le sens des patriotes.....</i>	<i>page 596</i>
<i>Scissions électorales.....</i>	<i>page 597</i>
<i>Les deux Conseils choisissent entre les nominations ...</i>	
<i>faites par les assemblées scissionnaires.....</i>	<i>page 597</i>
<i>Treillard, nommé au Directoire est remplacé à Rastadt par Jean Debry</i>	<i>page 598</i>
<i>La descente en Angleterre objet de la préoccupation universelle.....</i>	<i>page 598</i>
<i>Immense importance de l'Égypte reconnue par tous les grands génies...</i>	<i>page 599</i>
<i>Idées de Bonaparte touchant l'Égypte.....</i>	<i>page 599</i>
<i>Objections du Directoire contre l'expédition d'Égypte.....</i>	<i>page 600</i>
<i>Le Directoire consent enfin à l'expédition.....</i>	<i>page 601</i>
<i>Moyens mis à la disposition de Bonaparte.....</i>	<i>page 601</i>
<i>Préparatifs pour l'expédition d'Égypte.....</i>	<i>page 602</i>
<i>Les hommes les plus illustres de la France ...</i>	
<i>s'associent à l'entreprise de Bonaparte.....</i>	<i>page 603</i>
<i>Conjectures sur l'expédition projetée.....</i>	<i>page 603</i>
<i>Grands efforts de l'Angleterre pour fermer le détroit de Gibraltar.....</i>	<i>page 604</i>
<i>Intrigues de l'Angleterre pour exciter l'Europe contre la France.....</i>	<i>page 604</i>
<i>L'imprudence de Bernadotte provoque une scène fâcheuse à Vienne....</i>	<i>page 605</i>
<i>Regrets du cabinet de Vienne de l'insulte faite à l'ambassadeur français</i>	<i>page 605</i>

LIVRE XXXIX : Expédition d'Égypte

<i>Proclamation de Bonaparte à l'armée d'Italie réunie à Toulon</i>	<i>page 609</i>
<i>Composition de l'escadre</i>	<i>page 610</i>
<i>Sortie de Toulon le 19 mai</i>	<i>page 610</i>
<i>Triste situation de l'ordre de Malte</i>	<i>page 611</i>
<i>Conquête de l'île de Malte</i>	<i>page 611</i>
<i>Conditions de la cession de Malte à la France</i>	<i>page 612</i>
<i>Recherche de l'escadre française par Nelson</i>	<i>page 613</i>
<i>Arrivée de l'expédition en vue d'Alexandrie le 1^{er} juillet</i>	<i>page 614</i>
<i>Débarquement à l'anse du Marabout</i>	<i>page 614</i>
<i>Alexandrie</i>	<i>page 614</i>
<i>Prise d'Alexandrie</i>	<i>page 615</i>
<i>Description de l'Égypte</i>	<i>page 615</i>
<i>Le Nil</i>	<i>page 616</i>
<i>Inondations du Nil</i>	<i>page 616</i>
<i>Campagne fertile de l'Égypte</i>	<i>page 617</i>
<i>Population de l'Égypte</i>	<i>page 618</i>
<i>Les Cophtes</i>	<i>page 618</i>
<i>Les Arabes</i>	<i>page 618</i>
<i>Les Turcs</i>	<i>page 619</i>
<i>Les mameluks</i>	<i>page 620</i>
<i>Le miri</i>	<i>page 620</i>
<i>Ibrahim-Bey et Mourad-Bey</i>	<i>page 620</i>
<i>Politique adoptée par Bonaparte</i>	<i>page 621</i>
<i>Mesures d'administration et de défense</i>	
<i>prises par Bonaparte avant de quitter Alexandrie</i>	<i>page 623</i>
<i>Marche de Bonaparte sur le Caire</i>	<i>page 624</i>
<i>Découragement de l'armée à son entrée dans le désert</i>	<i>page 624</i>
<i>Joie des soldats à la vue du Nil</i>	<i>page 625</i>
<i>Combat de Chébreïss livré le 13 juillet</i>	<i>page 625</i>
<i>Dispositions de Mourad-Bey pour livrer bataille aux Français</i>	<i>page 627</i>
<i>L'armée arrive en vue du Caire et des Pyramides</i>	<i>page 628</i>
<i>Dispositions de bataille prises par Bonaparte</i>	<i>page 628</i>
<i>Bataille des Pyramides livrée le 21 juillet</i>	<i>page 629</i>
<i>Fuite des Égyptiens</i>	<i>page 630</i>
<i>Butin fait par les Français</i>	<i>page 630</i>
<i>Bonaparte obtient des grands cheiks</i>	
<i>une déclaration en faveur des Français</i>	<i>page 631</i>
<i>Grand divan institué par Bonaparte</i>	<i>page 632</i>
<i>Soins pris par Bonaparte pour le bien-être des soldats</i>	<i>page 632</i>

<i>Efforts de Bonaparte pour maintenir les relations commerciales</i>	<i>page 633</i>
<i>Litanie chantée par les Arabes pour célébrer les victoires des Français . .</i>	<i>page 633</i>
<i>Bonaparte assiste aux fêtes des Arabes</i>	<i>page 634</i>
<i>Création de l'Institut d'Égypte</i>	<i>page 635</i>
<i>Questions soumises à l'Institut d'Égypte</i>	<i>page 635</i>
<i>L'escadre française reste dans la rade d'Aboukir . . .</i>	
<i>contrairement aux ordres de Bonaparte</i>	<i>page 636</i>
<i>Nelson découvre l'escadre française dans la rade d'Aboukir</i>	<i>page 637</i>
<i>Bataille navale d'Aboukir livrée le 1^{er} août</i>	<i>page 637</i>
<i>Résolution montrée par Bonaparte à la nouvelle du désastre de la flotte</i>	<i>page 639</i>
<i>Proclamation adressée à l'armée à la fête du 1^{er} vendémiaire</i>	<i>page 640</i>

LIVRE XL : Coalition de 1799

<i>Effets de l'expédition d'Égypte en Europe</i>	<i>page 643</i>
<i>Conséquences funestes de la bataille navale d'Aboukir</i>	<i>page 644</i>
<i>Déclaration de guerre de la Porte à la France</i>	<i>page 644</i>
<i>Honneurs rendus à Nelson par la cour de Naples</i>	<i>page 644</i>
<i>Suggestions contre la France employées auprès de toutes les cours</i>	<i>page 645</i>
<i>La Russie prête à faire marcher ses armées contre la France</i>	<i>page 645</i>
<i>Neutralité de la Prusse</i>	<i>page 646</i>
<i>Vœux de l'Empire pour la paix</i>	<i>page 646</i>
<i>Hésitations des puissances italiennes et de l'Autriche</i>	<i>page 646</i>
<i>Conférence avec l'Autriche à Seltz</i>	<i>page 647</i>
<i>Rupture des conférences de Seltz . . .</i>	
<i>M. de Cobentzel se rend à Berlin et à Saint-Pétersbourg</i>	<i>page 648</i>
<i>Le Directoire envoie Sieyès à Berlin</i>	<i>page 648</i>
<i>Progrès des négociations de Rastadt . . .</i>	
<i>où Jean Debry et Roberjot remplacent Treilhard et Bonaparte</i>	<i>page 649</i>
<i>Exigences de la France</i>	<i>page 650</i>
<i>Prétentions mises en avant par la députation de l'Empire</i>	<i>page 650</i>
<i>Le thalweg du Rhin admis pour limite entre la France et l'Allemagne . .</i>	<i>page 651</i>
<i>Mouvement contraire aux démocrates opéré en Hollande</i>	<i>page 652</i>
<i>Insurrection des petits cantons contre la république établie en Suisse . .</i>	<i>page 653</i>
<i>L'intervention de la France fait triompher le gouvernement républicain .</i>	<i>page 653</i>
<i>La France s'empare des caisses des anciens cantons aristocratiques . . .</i>	<i>page 653</i>
<i>Rapinat, commissaire français . . .</i>	
<i>provoque de nouveaux changements dans le gouvernement de la Suisse .</i>	<i>page 654</i>
<i>Traité d'alliance conclu entre les républiques helvétiques et française . .</i>	<i>page 655</i>
<i>Réunion de Genève et de Mulhausen à la France</i>	<i>page 655</i>
<i>Républiques italiennes</i>	<i>page 656</i>

<i>Efforts de la république ligurienne pour révolutionner le Piémont</i>	page 656
<i>Désordre effrayant de l'administration dans la Cisalpine</i>	page 656
<i>Inconduite des officiers français dans la Cisalpine</i>	page 657
<i>Difficultés de l'administration à Rome</i>	page 657
<i>Impossibilité pour le Directoire d'empêcher les désordres</i>	page 659
<i>Trouwé et Faypoult envoyés à Milan pour rétablir l'ordre</i>	page 659
<i>Difficultés opposées par l'état-major français à la mission de Trouwé</i> . . .	page 659
<i>Changement de la constitution cisalpine</i>	page 660
<i>Grands embarras du Directoire à la suite du changement opéré par Trouwé</i>	page 661
<i>Mauvaise conduite de Brune dans la Cisalpine</i>	page 661
<i>Fouché, qui avait remplacé Trouwé, est rappelé par le Directoire</i>	page 662
<i>Situation intérieure ; . . .</i>	
<i>une nouvelle opposition se prononce dans les Conseils</i>	page 662
<i>Budget de l'an VII ; nouveaux impôts</i>	page 663
<i>Préparatifs du Directoire amenés par la disposition générale à la guerre</i>	page 664
<i>Réduction considérable des armées de la France</i>	page 664
<i>Loi de la conscription</i>	page 665
<i>Levée de deux cent mille conscrits</i>	page 665
<i>Mise en vente de 125 millions de biens nationaux</i>	page 666
<i>Échec des Français en Irlande et des Anglais à Ostende</i>	page 666
<i>Hésitations de l'Autriche ; médiations de l'Espagne ; zèle furieux de Naples</i>	page 666
<i>Malheureuse influence des femmes . .</i>	
<i>sur la destinée des Bourbons de cette époque</i>	page 667
<i>Occupation de la citadelle de Turin par les Français</i>	page 668
<i>La cour de Naples somme les Français d'évacuer l'État romain</i>	page 669
<i>Mauvaise manœuvre de l'autrichien Mack . .</i>	
<i>mis à la tête de l'armée de Naples</i>	page 669
<i>Championnet évacue Rome, que l'armée napolitaine occupe le 29 novembre</i>	page 670
<i>Excellente position prise par Championnet sur les bords du Tibre</i>	page 670
<i>Choc des Français et des troupes napolitaines . .</i>	
<i>repoussées sur tous les points</i>	page 671
<i>Battu à Civita-Castellana, Mack reporte son principal effort sur Terni</i> .	page 671
<i>Retraite de Mack</i>	page 672
<i>Évacuation de Rome par les Napolitains</i>	page 672
<i>La cour de Naples arme les lazzaroni, qui s'insurgent aussitôt</i>	page 672
<i>La cour abandonne Naples en laissant les ordres les plus sanguinaires . .</i>	page 673
<i>Armistice signé entre Championnet et Mack . .</i>	
<i>qui cède une grande partie du royaume de Naples aux Français</i>	page 674
<i>Mack, menacé par ses soldats, se réfugie auprès de Championnet</i>	page 674
<i>Occupation de Naples par les Français</i>	page 675

<i>Création de la république parthénopéenne</i>	<i>page 675</i>
<i>Abdication du roi de Piémont</i>	<i>page 675</i>
<i>Incompatibilité des deux systèmes . . .</i>	
<i>mis en présence par la révolution française</i>	<i>page 676</i>
<i>État de l'administration de la république et des armées</i>	<i>page 677</i>
<i>Efforts du Directoire pour rétablir l'ordre</i>	<i>page 678</i>
<i>Pillages en Italie</i>	<i>page 678</i>
<i>Commissions chargées de la partie civile et financière . . .</i>	
<i>dans les pays occupés par l'armée françaises</i>	<i>page 679</i>
<i>Résistance des états-majors</i>	<i>page 680</i>
<i>Destitution de Championnet et démission de Joubert</i>	<i>page 680</i>
<i>Levée des deux cent mille hommes</i>	<i>page 680</i>
<i>Mesures pour combler le déficit de l'an VII</i>	<i>page 681</i>
<i>Immense champ de bataille . . .</i>	
<i>sur lequel devaient se porter les armées françaises</i>	<i>page 682</i>
<i>La Suisse considérée comme la clef du continent</i>	<i>page 682</i>
<i>Importance relative des montagnes</i>	<i>page 682</i>
<i>Avantage de la neutralité de la Suisse</i>	<i>page 683</i>
<i>Dissémination des forces de la France</i>	<i>page 683</i>
<i>Choix malheureux des généraux</i>	<i>page 685</i>
<i>Schérer nommé général en chef de l'armée d'Italie</i>	<i>page 685</i>
<i>Commandements donnés à . . .</i>	
<i>Macdonald, Masséna, Jourdan, Bernadotte et Brune</i>	<i>page 686</i>
<i>Forces des puissances coalisées</i>	<i>page 686</i>
<i>Plan de campagne de la coalition</i>	<i>page 687</i>
<i>Distribution des forces autrichiennes</i>	<i>page 687</i>
<i>Plaintes des généraux français sur l'insuffisance de leurs moyens</i>	<i>page 687</i>
<i>Le Directoire, pour toute réponse, ordonne de brusquer l'attaque</i>	<i>page 688</i>
<i>Notes du Directoire au congrès de Rastadt et à l'Empereur</i>	<i>page 688</i>
<i>La guerre se trouvant déclarée de fait . . .</i>	
<i>Jourdan passe le Rhin, le prince Charles le Lech</i>	<i>page 689</i>
<i>Plan de campagne de Masséna pour agir dans les Grisons</i>	<i>page 689</i>
<i>Premiers succès de Masséna et de Lecourbe</i>	<i>page 689</i>
<i>Déclaration de guerre ; position prise par Jourdan</i>	<i>page 690</i>
<i>Combat de Pfullendorf livré le 22 mars</i>	<i>page 691</i>
<i>Indécision de l'archiduc Charles</i>	<i>page 691</i>
<i>Position compliquée des deux armées</i>	<i>page 692</i>
<i>Bataille de Stokach livrée le 25 mars</i>	<i>page 693</i>
<i>Retraite de Jourdan à l'entrée des défilés de la Forêt-Noire</i>	<i>page 695</i>
<i>Le conseil aulique défend à l'archiduc de pousser vers le Rhin</i>	<i>page 695</i>

<i>Succès balancés dans les hautes Alpes</i>	page 696
<i>Opérations militaires en Italie</i>	page 696
<i>Dissémination des troupes françaises commandées par Schérer</i>	page 696
<i>Forces des Autrichiens, commandées provisoirement par le baron de Kray</i> page 696	
<i>Hésitations de Schérer, obligé de franchir l'Adige</i>	page 697
<i>Enlèvement du camp autrichien de Pastrengo</i>	page 697
<i>Résultats peu importants de cette journée</i>	page 698
<i>Nouvelles hésitations de Schérer</i>	page 698
<i>Bataille de Magnano, livrée le 5 avril</i>	page 699
<i>Retraite précipitée de Schérer à la suite de la bataille de Magnano</i>	page 700
<i>Le congrès de Rastadt déserté par le plus grand nombre des députés</i> . . .	page 702
<i>Projet infâme conçu par le cabinet de Vienne</i>	page 702
<i>Interruption de la correspondance des ministres français à Rastadt</i>	page 702
<i>Assassinat des plénipotentiaires français à la sortie de Rastadt</i>	page 703
<i>Indignation des membres du congrès en apprenant cette catastrophe</i>	page 703

LIVRE XLI : Trente prairial

<i>Effets de nos premiers revers</i>	page 707
<i>Accusations accumulées contre le Directoire</i>	page 707
<i>Injustice des reproches adressés au Directoire</i>	page 708
<i>Grande consommation de gouvernements</i>	
<i>depuis le commencement de la révolution</i>	page 711
<i>L'opinion publique indulgente pour Barras, seul directeur coupable</i>	page 711
<i>Calomnies dirigées contre Rewbell</i>	page 712
<i>Ridicules donnés à Laréveillère</i>	page 713
<i>Élections de l'an VII favorables aux patriotes</i>	page 713
<i>Prélèvement illégal de cent mille francs en faveur du directeur sortant</i> .	page 714
<i>Sieyès nommé directeur en remplacement de Rewbell</i>	page 715
<i>Continuation de la campagne de 1799</i>	page 715
<i>Masséna réunit le commandement des armées du Rhin et de Suisse</i>	page 715
<i>Situation critique de Masséna</i>	
<i>en présence de forces ennemies triples des siennes</i>	page 716
<i>Masséna occupe la ligne de la Limmat</i>	page 716
<i>Les armées autrichiennes et russes en Italie</i>	
<i>sous les ordres de Souwarow appelé l'Invincible</i>	page 718
<i>Malheureuses dispositions de Schérer, retiré sur l'Adda</i>	page 719
<i>Schérer remet le commandement à Moreau</i>	page 719
<i>Bataille de Cassano livrée le 28 avril</i>	page 719
<i>Belle retraite de Moreau au delà du Pô et de l'Apennin</i>	page 720
<i>Moreau se place au confluent du Pô et du Tanaro</i>	page 721

<i>Souwarow s'établit à Tortone</i>	<i>page 722</i>
<i>L'inaction des Russes détermine Moreau à déboucher au delà d'Alexandrie</i>	<i>page 722</i>
<i>Souwarow divise ses forces pour faire tomber la position de Moreau</i>	<i>page 723</i>
<i>Moreau se retire dans la rivière de Gênes</i>	<i>page 724</i>
<i>Plan de jonction de Moreau avec l'armée de Naples</i>	<i>page 724</i>
<i>Croisière de Bruix dans la Méditerranée</i>	<i>page 725</i>
<i>Masséna se retire sur la chaîne de l'Albis</i>	<i>page 726</i>
<i>Retraite de Macdonald de Naples sur Florence</i>	<i>page 726</i>
<i>Dispersion des coalisés</i>	<i>page 727</i>
<i>Macdonald, en perdant du temps en Toscane</i>	
<i>permet à Souwarow de réparer ses fautes</i>	<i>page 727</i>
<i>Succès de l'avant-garde de Macdonald sur le corps de Hohenzollern</i>	<i>page 728</i>
<i>Bataille de la Trebbia, livrée les 17, 18 et 19 juin</i>	<i>page 728</i>
<i>La bataille de la Trebbia entraîne la perte de l'Italie</i>	<i>page 732</i>
<i>Adresses des départements dirigées contre le Directoire</i>	<i>page 733</i>
<i>Coalition de tous les partis contre le Directoire</i>	<i>page 733</i>
<i>Les mécontents se groupent autour de Sieyès auquel se rattache Barras .</i>	<i>page 734</i>
<i>Projets de l'opposition</i>	<i>page 734</i>
<i>Incompatibilité entre les directeurs</i>	<i>page 735</i>
<i>Attaques à propos des finances, de la presse, et des sociétés populaires .</i>	<i>page 735</i>
<i>Abrogation des articles de la loi du 19 fructidor</i>	
<i>relatifs aux journaux et aux clubs</i>	<i>page 737</i>
<i>Message des Cinq-Cents au Directoire</i>	<i>page 738</i>
<i>Les Cinq-Cents et les Anciens se déclarent en permanence</i>	<i>page 738</i>
<i>Annulation de la nomination de Treilhard</i>	
<i>au Directoire après une année d'exercice</i>	<i>page 739</i>
<i>Gohier nommé Directeur en remplacement de Treilhard</i>	<i>page 740</i>
<i>Nombreuses tentatives pour obtenir</i>	
<i>la démission de Laréveillère et de Merlin</i>	<i>page 740</i>
<i>Installation de Gohier ; scène entre Barras et Laréveillère</i>	<i>page 741</i>
<i>Laréveillère sollicité par les modérés eux-mêmes cède enfin</i>	<i>page 742</i>
<i>Démission de Laréveillère et de Merlin</i>	<i>page 743</i>

LIVRE XLII : Novi

<i>Roger-Ducos et Moulins remplacent les directeurs démissionnaires</i>	<i>page 745</i>
<i>Changements dans le personnel du gouvernement et des armées</i>	<i>page 747</i>
<i>Levée de toutes les classes ; emprunt forcé de cent millions</i>	<i>page 748</i>
<i>Loi des otages</i>	<i>page 749</i>
<i>Mesures restrictives de la puissance du Directoire</i>	<i>page 750</i>
<i>Embarras et ressources du nouveau Directoire</i>	<i>page 751</i>

<i>Plan de campagne présenté par Bernadotte</i>	<i>page 751</i>
<i>Siège des places fortes d'Italie par Souwarow</i>	<i>page 753</i>
<i>Joubert, général en chef, réclame les conseils de Moreau</i>	<i>page 754</i>
<i>Forces de l'armée d'Italie</i>	<i>page 755</i>
<i>Chute des places fortes aux mains des coalisés</i>	<i>page 755</i>
<i>Résolution de Joubert de rentrer dans l'Apennin</i>	<i>page 756</i>
<i>Bataille de Novi livrée le 15 août</i>	<i>page 756</i>
<i>Mort de Joubert ; Moreau prend le commandement</i>	<i>page 756</i>
<i>Les premières attaques des Austro-Russes sont toutes repoussées</i>	<i>page 757</i>
<i>Nouvelle attaque générale ordonnée par Souwarow</i>	<i>page 757</i>
<i>Moreau ordonne la retraite ; la confusion se jette dans l'armée française</i>	<i>page 758</i>
<i>Pertes essuyées par les diverses armées</i>	<i>page 759</i>
<i>Conséquences de la perte de la bataille de Novi</i>	<i>page 759</i>
<i>Expédition anglo-russe contre la Hollande</i>	<i>page 759</i>
<i>Débarquement d'un premier détachement d'Anglais près du Helder</i>	<i>page 760</i>
<i>Défection de la marine hollandaise qui se livre tout entière aux Anglais</i>	<i>page 761</i>
<i>Déchaînement du club du Manège et des journaux patriotes</i>	<i>page 761</i>
<i>Ascendant du parti patriote dans les Cinq-Cents</i>	<i>page 762</i>
<i>Fouché remplace Bourguignon au ministère de la police</i>	<i>page 763</i>
<i>Clôture de la salle du Manège</i>	<i>page 763</i>
<i>Dissolution de la société du Manège retirée rue du Bac</i>	<i>page 764</i>
<i>Attaques du parti patriote contre Sieyès</i>	<i>page 765</i>
<i>Arrestation des auteurs de onze journaux</i>	<i>page 766</i>
<i>Tentative infructueuse de réconciliation entre les chefs des partis</i>	<i>page 766</i>
<i>Jourdan propose aux Cinq-Cents de déclarer la patrie en danger</i>	<i>page 767</i>
<i>Renvoi de Bernadotte</i>	
<i>remplacé au ministère de la guerre par Dubois-Crancé</i>	<i>page 767</i>
<i>La désorganisation générale fait sentir le besoin d'une tête et d'une épée</i>	<i>page 768</i>
<i>Le général Bonaparte</i>	<i>page 769</i>

LIVRE XLIII : Mont Thabor et Zurich

<i>Suite des opérations de Bonaparte en Égypte</i>	<i>page 773</i>
<i>Bataille de Sédiman livrée le 7 octobre</i>	<i>page 773</i>
<i>Conquête de la haute Égypte par Desaix</i>	<i>page 774</i>
<i>Expédition de Syrie</i>	<i>page 775</i>
<i>Prise d'El-Arisch, de Gazah et de Jaffa</i>	<i>page 775</i>
<i>Bonaparte marche sur Saint-Jean-d'Acre</i>	<i>page 776</i>
<i>Siège de Saint-Jean-d'Acre</i>	<i>page 777</i>
<i>Approche de la grande armée turque</i>	<i>page 777</i>
<i>Bataille du mont Thabor livrée le 16 avril</i>	<i>page 778</i>

<i>Suite du siège de Saint-Jean-d'Acre</i>	<i>page 779</i>
<i>Bonaparte lève le siège de Saint-Jean-d'Acre</i>	<i>page 780</i>
<i>Retour de Bonaparte en Égypte ; insurrections dans le Delta</i>	<i>page 781</i>
<i>Mécontentement de l'armée</i>	<i>page 781</i>
<i>Débarquement des Turcs à Aboukir</i>	<i>page 782</i>
<i>Composition de l'armée turque</i>	<i>page 782</i>
<i>Marche de Bonaparte du Caire à Alexandrie</i>	<i>page 783</i>
<i>Position des Turcs à Aboukir</i>	<i>page 783</i>
<i>Bataille d'Aboukir livrée le 24 juillet</i>	<i>page 784</i>
<i>Destruction complète de l'armée turque</i>	<i>page 786</i>
<i>En apprenant les nouvelles d'Europe . . .</i>	
<i>Bonaparte se décide sur-le-champ à retourner en France</i>	<i>page 787</i>
<i>Départ de Bonaparte pour la France</i>	<i>page 787</i>
<i>Opérations en Europe</i>	<i>page 788</i>
<i>Le conseil aulique change la distribution des troupes . . .</i>	
<i>sur la ligne d'opération</i>	<i>page 788</i>
<i>Marche de l'archiduc Charles sur le Rhin</i>	<i>page 788</i>
<i>Description du théâtre de la guerre en Suisse</i>	<i>page 789</i>
<i>Marche de Souwarow en Suisse</i>	<i>page 790</i>
<i>Forces et disposition de l'armée de Masséna</i>	<i>page 790</i>
<i>Masséna fixe le jour de son attaque générale au 23 septembre</i>	<i>page 791</i>
<i>Plan de Masséna</i>	<i>page 792</i>
<i>Bataille de Zurich livrée les 25 et 26 septembre</i>	<i>page 792</i>
<i>Passage de la Limmat</i>	<i>page 792</i>
<i>On parvient à renfermer les Russes dans Zurich</i>	<i>page 793</i>
<i>Reprise du combat le 26</i>	<i>page 794</i>
<i>Korsakow bat en retraite</i>	<i>page 794</i>
<i>Pertes des Russes</i>	<i>page 794</i>
<i>Succès de Soult au-dessus du lac de Zurich</i>	<i>page 795</i>
<i>Entrée de Souwarow en Suisse</i>	<i>page 795</i>
<i>Situation périlleuse de Souwarow</i>	<i>page 796</i>
<i>Retraite désastreuse de Souwarow</i>	<i>page 797</i>
<i>Événements en Hollande</i>	<i>page 797</i>
<i>Défaite et capitulation des Anglo-Russes</i>	<i>page 797</i>
<i>Coup d'œil sur la campagne de 1799</i>	<i>page 798</i>

LIVRE XLIV : Dix-huit brumaire

<i>Situation de la France à la fin de 1799</i>	<i>page 801</i>
<i>Effet extraordinaire produit par les nouvelles d'Égypte</i>	<i>page 801</i>
<i>Navigation de Bonaparte</i>	<i>page 802</i>

<i>Son débarquement à Fréjus le 8 octobre</i>	<i>page 802</i>
<i>Enthousiasme général inspiré par le retour de Bonaparte</i>	<i>page 803</i>
<i>Arrivée de Bonaparte à Paris</i>	<i>page 803</i>
<i>Première entrevue de Bonaparte et du Directoire</i>	<i>page 803</i>
<i>Bonaparte est recherché par les mécontents de tous les partis</i>	<i>page 804</i>
<i>Empressement des directeurs et des ministres auprès de Bonaparte</i>	<i>page 805</i>
<i>Conduite réservée de Bonaparte</i>	<i>page 805</i>
<i>Les patriotes souhaitent que Bonaparte se rende à la frontière</i>	<i>page 806</i>
<i>Les modérés demandent un changement</i>	<i>page 806</i>
<i>Coterie des pourris</i>	<i>page 807</i>
<i>Quel était le choix possible de Bonaparte</i>	<i>page 807</i>
<i>Antipathie mutuelle de Sieyès et de Bonaparte</i>	<i>page 808</i>
<i>Le Directoire veut faire accepter à Bonaparte</i>	
<i>le commandement d'une armée</i>	<i>page 810</i>
<i>Des intermédiaires rapprochent Bonaparte et Sieyès</i>	<i>page 810</i>
<i>Tentative infructueuse de Barras auprès de Bonaparte</i>	<i>page 811</i>
<i>Alliance entre Sieyès et Bonaparte</i>	<i>page 812</i>
<i>Zèle de Fouché pour Bonaparte</i>	<i>page 813</i>
<i>Préparatifs pour la journée du 18 brumaire</i>	<i>page 813</i>
<i>Banquet offert au général Bonaparte par les conseils</i>	<i>page 814</i>
<i>Arrangements arrêtés pour la révolution à faire</i>	<i>page 814</i>
<i>Partage des rôles</i>	<i>page 815</i>
<i>La commission des Anciens prépare le décret</i>	
<i>de translation du corps législatif à Saint-Cloud</i>	<i>page 815</i>
<i>Précautions prises par Bonaparte</i>	<i>page 816</i>
<i>18 brumaire ; grand concours de militaires auprès de Bonaparte</i>	<i>page 816</i>
<i>Le décret de translation est rendu par les Anciens à huit heures du matin</i>	<i>page 817</i>
<i>Le commandement général déferé à Bonaparte</i>	<i>page 817</i>
<i>Bonaparte s'assure de l'appui des officiers accourus chez lui</i>	<i>page 817</i>
<i>Bonaparte à la barre des Anciens</i>	<i>page 818</i>
<i>Bonaparte passe la revue des régiments de la garnison</i>	<i>page 819</i>
<i>Bonaparte s'installe en permanence aux Tuileries</i>	
<i>avec les commissaires des Conseils</i>	<i>page 819</i>
<i>Démission de Sieyès et de Roger-Ducos</i>	<i>page 820</i>
<i>Distribution du commandement des troupes</i>	<i>page 820</i>
<i>Suspension des municipalités de Paris</i>	<i>page 820</i>
<i>Démission de Barras</i>	<i>page 821</i>
<i>Efforts de Moulins et de Gohier pour défendre la constitution</i>	<i>page 821</i>
<i>Allocution foudroyante de Bonaparte</i>	<i>page 821</i>
<i>Altercation de Bonaparte avec Gohier et Moulins</i>	<i>page 822</i>

<i>Tous les pouvoirs réunis dans la main de Bonaparte.....</i>	<i>page 822</i>
<i>Projet des mesures à faire adopter à Saint-Cloud.....</i>	<i>page 823</i>
<i>19 brumaire.....</i>	<i>page 823</i>
<i>Le projet de révolution compromis par les dispositions des Conseils....</i>	<i>page 823</i>
<i>Séance des conseils.....</i>	<i>page 824</i>
<i>Agitation des Cinq-Cents.....</i>	<i>page 824</i>
<i>Le serment à la constitution de l'an III... renouvelé par tous les membres des Cinq-Cents.....</i>	<i>page 825</i>
<i>Bonaparte se rend aux Anciens.....</i>	<i>page 825</i>
<i>Discours de Bonaparte aux Anciens.....</i>	<i>page 825</i>
<i>Accueil fait à Bonaparte par les Cinq-Cents.....</i>	<i>page 826</i>
<i>Les cinq-cents veulent mettre Bonaparte hors la loi.....</i>	<i>page 827</i>
<i>Les Cinq-Cents sont expulsés de leur salle par la force armée.....</i>	<i>page 828</i>
<i>Institution du consulat provisoire déferé à Bonaparte, Roger-Ducos, Sieyès</i>	<i>page 828</i>
<i>Ajournement des conseils, remplacés par deux commissions... chargées de rédiger une nouvelle constitution de concert avec les consuls</i>	<i>page 829</i>

* * *

FIN DE NOTES MARGINALES DU VOLUME III

Index du volume III

ABDALLAH, pacha de Damas.

Commande l'avant-garde de l'armée de Djezzar : livre XLIII, page 774.

Force de son armée : livre XLIII, page 777.

Livre la bataille du mont Thabor : livre XLIII, page 778.

ABERCROMBIE, général.

Commande le premier détachement des Anglais destinés à faire une descente en Hollande : livre XLII, page 759.

Débarque au Helder : livre XLII, page 760.

ACTON, favori de la reine de Naples.

Vendu aux Anglais : livre XXXIII, page 217.

Décide la cour à se réfugier en Sicile : livre XL, page 673.

ALBANI, cardinal.

Envoyé à Vienne par le pape : livre XXXIV, page 312.

ALBITTE, aîné.

Demande à la Convention de former un bureau pendant la séance de nuit du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 21.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

ALLÈGRE (D').

Puisaye l'expédie en avant pour annoncer l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 57.

Joint l'expédition avec ses chouans : livre XXIX, page 58.

ALVINZY, maréchal.

Mis à la tête de la troisième armée envoyée par l'Autriche contre Bonaparte : livre XXXIV, page 317.

S'avance vers l'Italie avec quarante mille hommes environ : livre XXXIV, page 323.

Sa marche : livre XXXIV, page 325.

Prend position sur les hauteurs de Caldiero : livre XXXIV, page 327.

Livre bataille à Caldiero : livre XXXIV, page 328.

Bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 331.

Se retire après un combat de soixante-douze heures : livre XXXIV, page 335.

Fait sa retraite dans le Tyrol : livre XXXIV, page 336.

Son armée portée à plus de soixante-mille hommes : livre XXXIV, page 350.

Se décide à attaquer la position de Rivoli : livre XXXIV, page 354.

Commence l'attaque le 12 janvier 1797 : livre XXXIV, page 355.

Bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 357.

Joubert lui enlève sept mille homme dans sa retraite : livre XXXIV, page 361.

AMAR, conventionnel.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

ANDRÉ, député aux Cinq-Cents.

Son serment de haine à toute tyrannie : livre XXXII, page 175.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

ANDRÉOSSY, général d'artillerie.

Porte, à la réception de Bonaparte, l'admirable drapeau donné à l'armée d'Italie par le Directoire : livre XXXVIII, page 566.

Retourne d'Égypte en France avec Bonaparte : livre XLIII, page 787.

ANTONELLE, député à la Convention.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

ARÉNA, député.

Défend les patriotes des attaques dirigées contre eux par le Directoire : livre XLI, page 737.

Fait partie du club du Manège : livre XLII, page 761.

ARGENTEAU (D').

Commande la droite des Autrichiens à la bataille de Loano : livre XXXI, page 155.

Commande le centre de l'armée de Beaulieu, en Piémont : livre XXXIII, page 206.

ARTIGOYTE, commissaire de la Convention à Toulouse.

La Convention procède contre lui : livre XXVIII, page 32.

ARTOIS (comte D'), frère de Louis XVI.

Devient *Monsieur* pour les royalistes par suite de la mort du fils de Louis XVI : livre XXIX, page 50.

Donne tous pouvoirs à Puisaye pour l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 55.

Doit faire partie d'une seconde expédition : livre XXIX, page 56.

À bord du *lord Moira* : livre XXIX, page 78.

À bord d'une escadre anglaise sur les côtes de l'ouest de la France : livre XXXI, page 136.

Reste en vue des côtes : livre XXXI, page 138.

Vivement pressé de débarquer : livre XXXI, page 156.

Demande au ministère anglais de le rappeler : livre XXXI, page 157.

Se retire en Écosse : livre XXXV, page 379.

AUBERT-DUBAYET, général.

Ministre de la guerre : livre XXXI, page 131.

AUBRY, député à la Convention.

Reçoit la direction de la force armée de Paris : livre XXVIII, page 28.

Chargé du personnel de l'armée, opère une réaction contre les officiers patriotes : livre XXIX, page 46.

Son arrestation : livre XXX, page 116.

Ses propositions contraires au Directoire : livre XXXVI, page 466.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 530.

AUDOUIN.

Renvoyé devant le tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

AUGEREAU, général.

Arrive à l'armée d'Italie avec sa division : livre XXXI, page 153.

Sa participation à la bataille de Loano : livre XXXI, page 154.

Sa participation à la conquête du Piémont sous Bonaparte : livre XXXIII, page 204 et suivantes.

Ne veut pas qu'on traite avec le roi de Piémont : livre XXXIII, page 212.

Occupe Pavie : livre XXXIII, page 225.

Remonte le Mincio pour donner la chasse aux Autrichiens : livre XXXIII, page 236.

Se dirige sur Bologne : livre XXXIII, page 242.

Entre à Bologne : livre XXXIII, page 244.

Posté à Legnago avec huit mille hommes : livre XXXIII, page 277.

S'oppose à la retraite conseillée à Bonaparte par tous les autres généraux : livre XXXIII, page 279.

Quitte Legnago : livre XXXIII, page 280.

Se porte sur Brescia par le pont de Legnago : *ibid.*

Entre à Brescia sans coup férir : livre XXXIII, page 281.

Occupe Monte-Chiaro : *ibid.*

Se distingue par sa bravoure à Castiglione : livre XXXIII, page 282.

Sa participation à la bataille de Castiglione : livre XXXIII, page 285.

Se porte au pont de Borghetto, et devant Vérone : livre XXXIII, page 286.

Livre un combat devant Seravalle : livre XXXIV, page 296.

Contribue au gain de la bataille de Bassano : livre XXXIV, page 300.

Dirigé vers Legnago : livre XXXIV, page 301.

Contribue au gain de la bataille de Saint-Georges : *ibid.*

Marche vers la Brenta à l'appui de Masséna : livre XXXIV, page 326.

Attaque Kwasdanovich devant Bassano : *ibid.*

Combat de Caldiero : livre XXXIV, page 328.

Force de sa division : *ibid.*

Sa participation à la bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 331.

Ses héroïques efforts pour passer le pont : livre XXXIV, page 332.

Marche sur Dolce : livre XXXIV, page 336.

Les Conseils donnent à Bonaparte et à lui les drapeaux qu'ils ont pris sur le pont d'Arcole : *ibid.*

Garde Legnago : livre XXXIV, page 354.

Se jette à la suite de Provera et marche sur Mantoue : livre XXXIV, page 360.

Participe à la victoire de la Favorite : livre XXXIV, page 361.

Envoyé à Paris pour y porter des drapeaux : livre XXXV, page 403.

Candidat pour la place de directeur : livre XXXVI, page 456.

Son républicanisme ardent : livre XXXVI, page 476.

Adresse énergique de sa division contre les royalistes : livre XXXVI, page 493.

Envoyé au Directoire par Bonaparte : livre XXXVI, page 494.

Son caractère, sentiments qu'il inspire aux divers membres du Directoire : *ibid.*

Mis à la tête des forces de Paris : livre XXXVI, page 495.

Se prépare avec Barras pour l'exécution du coup d'État décidé par la majorité du Directoire : livre XXXVII, page 520.

Sa participation au 18 fructidor : livre XXXVII, page 523.

A l'ambition de siéger au Directoire : livre XXXVII, page 533.

Ses menaces à Lavalette : livre XXXVII, page 534.

Écrit à l'armée d'Italie pour l'éclairer sur le 18 fructidor : *ibid.*

Reçoit le commandement de l'armée d'Allemagne : livre XXXII, page 537.

Porte ombrage à l'Empire : livre XXXVIII, page 578.

Envoyé à Perpignan : *ibid.*

Réélu membre du corps législatif en l'an VII : livre XLI, page 714.

Donne aux patriotes un grand ascendant sur les Cinq-Cents : livre XLII, page 762.

Son exclamation en apprenant la destitution de Bernadotte : livre XLII, page 768.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Alarme les Cinq-Cents sur les projets de ce général : livre XLIV, page 813.

AUGUIS, commissaire de la Convention à Marseille.

Marche au secours de la Convention, à la tête d'une section, pendant l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 17.

AZARA (D').

Envoyé par le pape auprès de Bonaparte pour intercéder en faveur de Rome : livre XXXIII, page 245.

Son enthousiasme pour ce général : *ibid.*

Sert d'intermédiaire à Bonaparte auprès des cours du midi de l'Italie : livre XXXIII, page 287.

S'empresse auprès de Joseph Bonaparte après la mort de Duphot : livre XXXVIII, page 585.

Médiateur entre le gouvernement romain et le général Berthier : livre XXXVIII, page 586.

BABEUF.

Publie le *Tribun du Peuple* : livre XXXII, page 177.

Effet produit par son journal : livre XXXII, page 178.

Plusieurs numéros de ce journal sont saisis : *ibid.*

L'un des quatre membres du directoire secret de salut public formé par les patriotes : livre XXXII, page 187.

Sa conspiration : *ibid.*

Dénoncé au ministre de la police, et arrêté : livre XXXII, page 189.

Sa lettre au Directoire : *ibid.*

Sa mort : livre XXXV, page 386.

BAGRATION, général russe.

Sa participation à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

À la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

Ses vains efforts pour percer Molitor : livre XLIII, page 797.

BAILLEUL, député.

Partisan du Directoire : livre XLI, page 736.

BALLAND, général.

Commande à Vérone : livre XXXVI, page 431.

Ses efforts pour arrêter le massacre des Français connu sous le nom de *Pâques véronaises* : *ibid.*

BALLAND, député.

Défend le système adopté pour la veille des biens nationaux : livre XXVIII, page 37.

BANCAL.

Échangé contre la fille de Louis XVI : livre XXXI, page 150.

Sa rentrée au corps législatif : livre XXXII, page 175.

BARAGUAY-D'HILLIERS.

Commande une division de l'armée d'Italie : livre XXXV, page 402.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

BARBÉ-MARBOIS.

Député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

Désigné dans les plans des royalistes pour être ministre des finances : livre XXXV, page 385.

Membre des Anciens dévoué à Carnot : livre XXXVI, page 466.

Son arrestation : livre XXXVII, page 526.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 531.

BARÈRE.

Envoyé devant le tribunal de la Charente-Inférieure : livre XXVIII, page 32.

Déporté : livre XXX, page 119.

Nommé député aux Cinq-Cents : livre XXXVI, page 451.

Son élection annulée : livre XXXVI, page 455.

BARRAS.

Nommé général de l'intérieur, le 12 vendémiaire : livre XXX, page 105.

Demande Bonaparte pour commandant en second : *ibid.*

Renvoie aux comités un parlementaire des sections : livre XXX, page 108.

Désigné par les conventionnels pour être directeur : livre XXXI, page 126.

Directeur : livre XXXI, page 128.

S'occupe du personnel : livre XXXI, page 149.

Fait les honneurs du Luxembourg : livre XXXII, page 180.

Son portrait : livre XXXV, page 370.

Ses désordres et son luxe : livre XXXV, page 373.

Son opinion politique : livre XXXV, page 375.

Ennemi de Carnot : livre XXXV, page 376.

Désapprouve les préliminaires de Léoben : livre XXXV, page 425.

Vend sa voix dans le Directoire à la république de Venise : livre XXXVI, page 447.

Ses sentiments pour ses collègues : livre XXXVI, page 473.

Forme une alliance avec Larévellière et Rewbell pour sauver la république : livre XXXVI, page 474.

Écrit à Hoche, à l'insu de ses deux collègues : livre XXXVI, page 481.

Son goût pour M. de Talleyrand : livre XXXVI, page 483.

Semble s'entendre avec l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, page 486.

Excite l'indignation de cette opposition par ses votes dans le Directoire : livre XXXVI, page 488.

Dénoncé par Willot comme ayant été nommé directeur sans avoir l'âge : livre XXXVI, page 492.

Ne vient point en aide à Hoche, accusé d'avoir franchi la limite constitutionnelle : *ibid.*

Sa sympathie pour Augereau envoyé au Directoire par Bonaparte : livre XXXVI, page 496.

- Se charge de gagner les grenadiers du Corps législatif : livre XXXVI, page 497.
- Veut qu'on reprenne les hostilités contre l'Autriche : livre XXXVI, page 505.
- Ses avances à Carnot pour le ramener : livre XXXVII, page 515.
- Ses préparatifs avec Augereau : livre XXXVII, page 520.
- Se décide à agir dans la nuit du 17 fructidor : livre XXXVII, page 522.
- Avertit ses collègues : *ibid.*
- Ses menaces à Lavalette : livre XXXVII, page 534.
- Combat la loi contre les ci-devant nobles : livre XXXVII, page 541.
- Prononce un long discours à la réception de Bonaparte par le Directoire : livre XXXVIII, page 566.
- Affecte un grand dévouement pour Bonaparte : livre XXXVIII, page 570.
- Partage les bénéfices des fournisseurs : livre XL, page 659.
- S'oppose au choix de Moreau pour général en chef de l'armée d'Italie : livre XL, page 685.
- Propose Schérer : livre XL, page 685.
- Indulgence de l'opinion publique envers lui : livre XLI, page 711.
- Se rapproche de Sieyès : livre XLI, page 734.
- Sa conduite à l'égard de ses collègues Larévellière et Merlin, dont les patriotes demandent la démission : livre XLI, page 740.
- Sa position dans le nouveau Directoire : livre XLII, page 762.
- Se rattache au parti réorganisateur : livre XLII, page 763.
- Attaques dirigées contre lui par les patriotes : livre XLII, page 765.
- Tente de réconcilier le Directoire avec les patriotes : livre XLII, page 766.
- Calme Bernadotte disposé à faire une journée avec les patriotes : livre XLII, page 767.
- Chef des *Pourris* : livre XLIV, page 807.
- Sa haine contre Bonaparte : livre XLIV, page 808.
- Son propos contre lui : livre XLIV, page 810.
- Sa tentative infructueuse pour s'en rapprocher : livre XLIV, page 811.
- Son intrigue avec le prétendant : livre XLIV, page 812.
- Ignore les projets formés pour la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 816.
- Sa démission de directeur lui est demandée par Talleyrand et Bruix : livre XLIV, page 820.
- Promet à Gohier et à Moulins de résister à la révolution tentée par Bonaparte : livre XLIV, page 821.
- Donne sa démission : *ibid.*
- Part pour sa terre de Gros-Bois : livre XLIV, page 822.
- BARTHÉLEMY.**
- Signe la paix avec l'Espagne à Bâle le 12 juillet 1795 : livre XXIX, page 81.
- N'inspire point de confiance aux patriotes : livre XXXI, page 128.

L'ambassadeur anglais Wickam lui fait une ouverture insignifiante : livre XXXII, page 190.

Proposé par les Clichyens pour être directeur : livre XXXV, page 388.

Son portrait : livre XXXVI, page 456.

Élu directeur en remplacement de Letourneur : *ibid.*

Sa faiblesse : livre XXXVI, page 482.

Vote pour que le Directoire accepte les conditions de l'Autriche et de l'Angleterre : livre XXXVI, page 503.

Refuse de signer le message du Directoire en réponse aux plaintes des Conseils : livre XXXVII, page 510.

Sa fausse sécurité : livre XXXVII, page 523.

Son arrestation : livre XXXVII, page 525.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 529.

Se refuse à s'évader : livre XXXVII, page 530.

Déporté à la Guyane : *ibid.*

Son domestique Letellier se fait déporter avec lui : livre XXXVII, page 531.

BASSEVILLE, agent français égorgé dans Rome.

Le traité de Tolentino stipule une réparation : livre XXXV, page 398.

BATTAGLIA, sénateur de Venise.

Opine pour l'alliance de Venise avec la France : livre XXXIII, page 233.

Venise l'envoie auprès de Bonaparte pour le calmer : livre XXXIII, page 238.

Semble prédire la haute destinée de Bonaparte : livre XXXIII, page 239.

Podestat de Brescia, se retire devant le soulèvement de cette ville : livre XXXV, page 409.

S'adresse à Villetard pour amener la fin des embarras du gouvernement de Venise : livre XXXVI, page 441.

BAUDIN, des Ardennes.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Propose deux consuls : livre XXX, page 91.

Secrétaire du conseil des Anciens : livre XXXI, page 125.

BAUDOT.

La Convention procède contre lui : livre XXVIII, page 32.

BAYALITSCH.

Commande une division sous le général Wurmser en Italie : livre XXXIII, page 281.

Battu à Lonato : livre XXXIII, page 282.

Sa division dirigée sur le col de Tarwis : livre XXXV, page 405.

Se rend prisonnier avec sa division : livre XXXV, page 407.

BAYARD, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

BEAUHARNAIS, général.

Sa veuve épouse Bonaparte : livre XXXII, page 181.

BEAUHARNAIS (madame de), veuve du général.

Épouse le général Bonaparte : livre XXXII, page 181.

Entourée d'une cour de jeunes et belles femmes à Milan : livre XXXVI, page 446.

Sa grâce : livre XXXVIII, page 569.

BEAULIEU, général autrichien.

Envoyé en Piémont : livre XXXII, page 191.

Son portrait : livre XXXIII, page 203.

Position qu'il prend : livre XXXIII, page 204.

Sa première rencontre avec l'armée française : *ibid.*

Perd la bataille de Montenotte : livre XXXIII, page 205.

Veut surprendre les trois principales places du Piémont ; surprend Valence : livre XXXIII, page 219.

Battu en voulant porter secours à la division Liptai : livre XXXIII, page 221.

Jeté hors de Lodi : livre XXXIII, page 222.

Sa position pour défendre la ligne du Mincio : livre XXXIII, page 233.

Trompe les Vénitiens et occupe Peschiera : *ibid.*

Perd la ligne du Mincio : livre XXXIII, page 234.

Rentre dans le Tyrol : livre XXXIII, page 234.

BEAUPOIL, chef de brigade.

Sa conduite courageuse pendant les massacres des Français à Vérone : livre XXXVI, page 432.

BELLEGARDE, lieutenant général autrichien.

Demande une suspension d'armes à Bonaparte arrivé à Léoben : livre XXXV, page 418.

Commande l'armée autrichienne dans le Tyrol : livre XL, page 687.

Passe avec son corps en Italie, sous Souwarow : livre XLI, page 721.

Éprouve un échec : livre XLI, page 732.

Assiège Alexandrie : livre XLII, page 753.

Sa participation à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

BELLIARD, général.

Délivre Bonaparte tombé dans la fange à Arcole : livre XXXIV, page 333.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

BELMONTE-PIGNATELLI (prince de).

Envoyé auprès de Bonaparte pour lui offrir la soumission de Naples : livre XXXIII, page 242.

S'oppose à ce que Naples prenne l'initiative des hostilités contre la France : livre XL, page 669.

Reste à Naples après la fuite de la cour en Sicile : livre XL, page 673.

Quitte Naples : livre XL, page 674.

BENEZECH.

Ministre de l'intérieur : livre XXXI, page 131.

Propose la suppression des distributions de rations dans Paris : livre XXXII, page 171.

Attaqué par tous les partis à ce sujet : livre XXXII, page 177.

Offre sa démission refusée par le Directoire : livre XXXII, page 179.

Ménagé par les journaux royalistes : livre XXXV, page 377.

La majorité du Directoire décide son remplacement : livre XXXVI, page 480.

Exclu du ministère : livre XXXVI, page 485.

BERGOING.

Ses efforts pour réprimer l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 22.

Agent de Barras pour obtenir de Larévellière sa démission de directeur : livre XLI, page 741.

BERLIER, député à la Convention.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Son projet de loi contre la loi du 19 fructidor : livre XLI, page 736.

BERNADOTTE.

Attaqué à Neumarck par l'archiduc Charles, fait une résistance honorable : livre XXXIV, page 293.

Se retire à Nuremberg : *ibid.*

Sa division envoyée de l'armée de Sambre-et-Meuse à celle d'Italie : livre XXXV, page 394.

Marche sur Vienne sous les ordres de Bonaparte : livre XXXV, page 403.

Sa participation à la bataille de Tagliamento : livre XXXV, page 404.

Perd du monde à l'attaque de Gradisca : livre XXXV, page 405.

Ses progrès en Carniole : livre XXXV, page 416.

Commande l'armée du Rhin : livre XXXVI, page 475.

Sa présence à Paris à la veille du 18 fructidor : livre XXXVII, page 508.

Son attitude à l'égard du Directoire : livre XXXVII, page 518.

Ministre de France à Vienne : livre XXXVIII, page 587.

Son imprudence provoque une scène fâcheuse : livre XXXVIII, page 605.

Se retire de Vienne à Rastadt : *ibid.*

Refuse de succéder à Joubert à la tête de l'armée d'Italie : livre XL, page 680.

Reçoit le commandement de l'armée du Rhin : livre XL, page 686.

Ministre de la guerre : livre XLII, page 747.

Hâte l'organisation des bataillons de conscrits : livre XLII, page 751.

Son singulier plan de campagne : *ibid.*

Se rattache aux patriotes : livre XLII, page 762.

Renonce à faire une journée avec leur concours : livre XLII, page 767.

Remplacé au ministère : *ibid.*

Alarme les Cinq-Cents sur les projets de Bonaparte : livre XLIV, page 813.

BERNARD (de Saintes), membre du comité de sûreté générale.

Son arrestation : livre XXVIII, page 32.

BERNIER, abbé.

Joue le rôle de premier ministre auprès de Stofflet : livre XXXII, page 195.

Accusé de l'avoir livré à Hoche : livre XXXII, page 196.

BERRUYER, général.

Mis à la tête des patriotes réarmés le 12 vendémiaire : livre XXX, page 102.

BERTHIER, général.

Sa participation à la conquête du Piémont sous Bonaparte : livre XXXIII, page 205.

Sa participation à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 358.

Porte le traité de Campo-Formio à Paris : livre XXXVIII, page 559.

Son embarras pour le présenter au Directoire : livre XXXVIII, page 560.

Représente le gouvernement français dans la Cisalpine : livre XXXVIII, page 581.

Modifie militairement les conseils de ce gouvernement : livre XXXVIII, page 582.

Reçoit l'ordre de marcher sur Rome : livre XXXVIII, page 585.

Occupe le château de Saint-Ange : livre XXXVIII, page 586.

Part pour Paris : *ibid.*

Chef d'état-major de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Son découragement après une année de séjour dans ce pays : livre XLIII, page 781.

Retourne en France avec Bonaparte : livre XLIII, page 787.

Gagne les militaires à la cause de Bonaparte : livre XLIV, page 813.

Sa participation à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 818.

BERTHOLLET.

Laissé à Rome par Bonaparte pour choisir les objets d'art destinés aux musées de Paris : livre XXXIII, page 245.

Sa société est recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Son courage au combat de Chébreiss : livre XXXIX, page 626.

Retourne en France avec Bonaparte : livre XLIII, page 787.

BESSIÈRES, général.

Reçoit le commandement des *Guides*, à leur création : livre XXXIII, page 237.

BEURNONVILLE, général.

Échangé contre la fille de Louis XVI : livre XXXI, page 150.

Sa rentrée au corps législatif : livre XXXII, page 175.

Mis à la tête de l'armée en Hollande : livre XXXII, page 193.

Remplace provisoirement Jourdan à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse : livre XXXIV, page 345.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

BILLAUD-VARENNES, membre du conseil de la commune.

Envoyé devant le tribunal de la Charente-Inférieure : livre XXVIII, page 32.

Déporté : livre XXX, page 119.

BLAD.

Commissaire de la Convention envoyé auprès de Hoche après le débarquement de l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 61.

BLAIN, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

BLANCHARD.

Commandant en second des grenadiers du Corps législatif, gagné par le Directoire : livre XXXVII, page 521.

Excite la défection parmi ses grenadiers : livre XXXVII, page 524.

BLANQUET-DUCHAYLA, contre-amiral.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

BO, député du corps législatif.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

BOIS-HARDI.

Se soulève après la pacification, sa mort : livre XXIX, page 53.

BOISSY-D'ANGLAS.

Occupe le fauteuil pendant l'insurrection du 1^{er} prairial, son calme : livre XXVIII, page 19.

Dangers qui le menacent : livre XXVIII, page 20.

Regardé comme royaliste secret : livre XXX, page 87.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Propose un président de la république : livre XXX, page 91.

Condamné à la déportation le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

BON, général.

Blessé à Arcole : livre XXXIV, page 332.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Commande une colonne à l'attaque d'Alexandrie : livre XXXIX, page 615.

Sa participation à la bataille des Pyramides : livre XXXIX, page 630.

Commande une division de l'expédition de Syrie : livre XLIII, page 775.

Bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 783.

BONAPARTE.

Son portrait : livre XXX, page 105.

Commandant en second de l'armée de l'intérieur, dans la nuit du 12 vendémiaire : *ibid.*

Dispositions qu'il prend pour défendre la Convention : livre XXX, page 106.

Renvoie aux comités un parlementaire des sections : livre XXX, page 108.

Fait distribuer des armes aux membres de la Convention : livre XXX, page 109.

Fait tirer à mitraille sur les sectionnaires qu'il met en fuite : *ibid.*

Son artillerie repousse un second effort des insurgés : livre XXX, page 110.

Investit le Palais-Royal et rétablit entièrement le calme dans la journée du 14 : *ibid.*

Reçoit le commandement de l'armée de l'intérieur : livre XXXI, page 149.

Son mariage avec la veuve du général Beauharnais : livre XXXII, page 181.

Suggère un plan de campagne en Italie : livre XXXII, page 192.

Reçoit le commandement de l'armée d'Italie, à la place de Schérer : livre XXXII, page 193.

Dans quel état il trouve l'armée d'Italie : livre XXXIII, page 204.

Reçoit un accueil peu empressé de l'armée : livre XXXIII, page 205.

Son langage énergique en s'adressant à l'armée : *ibid.*

Son plan pour la conquête du Piémont : livre XXXIII, page 206.

Gagne la bataille de Montenotte : livre XXXIII, page 207.

Fait attaquer les gorges de Millesimo par Augereau : livre XXXIII, page 208.

Livre la bataille de Millesimo : *ibid.*

Reprend Dego sur les Autrichiens : livre XXXIII, page 209.

Maître de la vallée de la Bormida, il se résout à diriger ses efforts contre les Piémontais : livre XXXIII, page 210.

Sa sévérité envers les pillards : *ibid.*

Bat Colli à Mondovi : livre XXXIII, page 211.

Prend Cherasco : *ibid.*

Des ouvertures lui sont faites au nom du roi de Piémont : *ibid.*

Consent à accorder un armistice signé à Cherasco le 28 avril 1796 : livre XXXIII, page 212.

Ses efforts pour amener l'alliance du Piémont avec la France : livre XXXIII, page 213.

Envoie au Directoire les drapeaux pris sur l'ennemi : *ibid.*

Sa proclamation à ses soldats : *ibid.*

Ce qu'il a à faire après la soumission du Piémont : livre XXXIII, page 215.

Impossibilité pour lui de songer à affranchir l'Italie : livre XXXIII, page 220.

Critiques dirigées contre sa marche : *ibid.*

Ses projets gigantesques : livre XXXIII, page 221.

Sa feinte touchant le lieu où il se propose de franchir le Pô : *ibid.*

Accorde un armistice au duc de Parme : livre XXXIII, page 222.

Passe le Pô à Plaisance : *ibid.*

Déloge la division Liptai de Fombio : livre XXXIII, page 223.

Se décide à passer l'Adda à Lodi : livre XXXIII, page 224.

Exécute ce passage : *ibid.*

Salué par les soldats au titre de *Petit Caporal* : livre XXXIII, page 225.

Prend possession de la Lombardie : *ibid.*

Son entrée à Milan le 26 floréal (15 mai) 1796 : livre XXXIII, page 226.

Sa conduite avec les Milanais : livre XXXIII, page 227.

Accorde des armistices aux ducs de Parme et de Modène : livre XXXIII, page 227.

Envoie quelques millions au Directoire et à Moreau : livre XXXIII, page 228.

Offre sa démission pour ne pas exécuter le plan de campagne formé par Carnot : livre XXXIII, page 229.

Sa proclamation à ses soldats en quittant Milan pour se porter sur l'Adige : *ibid.*

Son départ pour Lodi après huit jours passés à Milan : livre XXXIII, page 230.

Les campagnes de la Lombardie se soulèvent sur ses derrières : *ibid.*

Revient sur Pavie et brûle le bourg de Binasco : livre XXXIII, page 231.

Prend Pavie et la livre au pillage pendant trois heures : livre XXXIII, page 232.

Rejoint son armée sur l'Oglio : *ibid.*

Cherche à rassurer Venise et marche sur le Mincio : livre XXXIII, page 235.

Attaque les Autrichiens à Borghetto : *ibid.*

Obtient des prodiges de valeur de sa cavalerie : livre XXXIII, page 236.

Surpris par un corps autrichien dans Valeggio : *ibid.*

Crée le corps des *Guides* : *ibid.*

Parti qu'il tire de la violation de la neutralité de Venise par les Autrichiens : livre XXXIII, page 237.

Accueil qu'il fait à l'envoyé de Venise : *ibid.*

Occupe Vérone : livre XXXIII, page 238.

Obtient que Venise nourrisse l'armée française et propose une alliance : *ibid.*

Maître de la ligne de l'Adige : livre XXXIII, page 239.

Entrepren le siège de Mantoue : livre XXXIII, page 240.

Le Directoire approuve ses idées et confirme son commandement : *ibid.*
Doit châtier Rome et Naples sur demande du Directoire : livre XXXIII, page 241.
Les dispositions qu'il prend alors : livre XXXIII, page 242.
Accorde un armistice à Naples : *ibid.*
Tient un langage ferme à Gênes, qui se soumet à ses injonctions : livre XXXIII, page 243.
Entre à Modène ; conseils qu'il donne à ses habitants : livre XXXIII, page 244.
Arrivé à Bologne, il encourage les sentiments de liberté de la population, et dicte ses conditions au saint-siège : *ibid.*
Pénètre en Toscane et met garnison à Livourne : livre XXXIII, page 245.
Le grand-duc de Toscane lui fait une réception magnifique à Florence : livre XXXIII, page 246.
Acharnement des partis contre lui : livre XXXIII, page 259.
Le Directoire lui renouvelle le témoignage de sa confiance : livre XXXIII, page 260.
Sa temporisation : livre XXXIII, page 274.
Le château de Milan tombe en son pouvoir : livre XXXIII, page 275.
Force de son armée au milieu de thermidor (fin juillet) 1796 : *ibid.*
Avantages que lui offre la ligne de l'Adige : livre XXXIII, page 276.
Manière dont il dispose ses forces : livre XXXIII, page 277.
Établit son quartier général à Castel-Novo : *ibid.*
Perd la ligne de l'Adige : livre XXXIII, page 279.
Tient un conseil de guerre : *ibid.*
Prend sa détermination : *ibid.*
Se concentre sur la pointe du lac de Garda : livre XXXIII, page 280.
Arrête le corps de Kwasdanovich et rouvre sa communication avec Milan : *ibid.*
Revient vers Wurmser sur le Mincio : livre XXXIII, page 281.
Livre la bataille de Lonato, le 3 août 1796 : livre XXXIII, page 282.
Résultats qu'il retire de la victoire de Lonato : *ibid.*
Réunit toutes ses forces à Castiglione pour livrer une bataille décisive : livre XXXIII, page 283.
Sa présence d'esprit devant un corps autrichien qui le somme de se rendre : *ibid.*
Livre la bataille de Castiglione : livre XXXIII, page 285.
Cette victoire lui assure l'Italie : *ibid.*
Prend Vérone : livre XXXIII, page 286.
Récapitulation des avantages résultant de cette campagne de six jours : *ibid.*
Nommé *sergent* par les vieux soldats : *ibid.*
Revient de nouveau à la temporisation : livre XXXIII, page 287.
Donne des encouragements à divers peuples de l'Italie : livre XXXIII, page 288.
Forme un nouveau plan de campagne : livre XXXIV, page 295.
Sa précaution pour la défense de l'Adige : livre XXXIV, page 296.

Livre la bataille de Roveredo, le 18 fructidor (4 septembre) 1796 : livre XXXIV, page 297.

Résultats qu'il tire de la victoire de Roveredo : livre XXXIV, page 298.

Entré à Trente, cherche à rassurer les Tyroliens : *ibid.*

Prend la résolution de poursuivre Wurmser dans les gorges de la Brenta : *ibid.*

Sa marche rapide : livre XXXIV, page 299.

Livre la bataille de Bassano le 22 fructidor (8 septembre) 1796 : livre XXXIV, page 300.

Débouche dans la plaine en même temps que Wurmser : *ibid.*

Essaie de couper à Wurmser la route de Mantoue : livre XXXIV, page 301.

L'y renferme entièrement, après l'avoir battu à Saint-Georges : livre XXXIV, page 302.

Résultats de sa marche sur la Brenta : *ibid.*

Danger extrême de sa situation en Italie : livre XXXIV, page 317.

Politique qu'il conseille au Directoire avec les puissances italiennes : livre XXXIV, page 318.

Demande un supplément de forces : *ibid.*

Investi des pleins pouvoirs du Directoire pour traiter avec Rome, temporise avec le pape : livre XXXIV, page 320.

Sa lettre au cardinal Mattei : *ibid.*

Sa politique avec les puissances de la haute Italie : livre XXXIV, page 321.

Déclare le duc de Modène déchu : *ibid.*

Fonde la république Cispadane : livre XXXIV, page 322.

Sa politique à l'égard de la Lombardie et du duc de Parme : *ibid.*

Affranchit la Corse occupée par les Anglais : livre XXXIV, page 323.

Insuffisance de ses forces en Italie : *ibid.*

Dit au Directoire qu'il va perdre l'Italie : livre XXXIV, page 324.

Se porte à l'appui de Masséna replié par Alvinzy : livre XXXIV, page 326.

Affaire de Bassano : *ibid.*

Revient vers le haut Adige : *ibid.*

Donne une leçon sévère à deux demi-brigades : livre XXXIV, page 327.

Retourne à Vérone pour opérer contre Alvinzy : *ibid.*

Combat de Caldiero : livre XXXIV, page 328.

Rentre dans Vérone : *ibid.*

Sa situation désespérante : *ibid.*

Adresse de vives plaintes au Directoire : livre XXXIV, page 329.

Affecte une complète sécurité aux yeux des soldats : *ibid.*

Prend une grande résolution : livre XXXIV, page 330.

Prend position à Ronco : *ibid.*

Livre la bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 331.

Résultats de la journée du 15 novembre : livre XXXIV, page 333.
Passe sans effort décisif la journée du 16 : livre XXXIV, page 334.
Prend diverses dispositions qui assurent la victoire dans la journée du 17 : livre XXXIV, page 335.
Fait poursuivre Alvinzy, et se porte au secours de Vaubois : *ibid.*
Ne poursuit pas les Autrichiens dans le Tyrol : livre XXXIV, page 336.
Les Conseils donnent à Augereau et à lui les drapeaux qu'ils ont pris sur le pont d'Arcole : *ibid.*
Désapprouve les vues politiques du Directoire : livre XXXIV, page 337.
Clarke a mission de l'observer : livre XXXIV, page 339.
Subjugue Clarke : *ibid.*
Son état maladif : livre XXXIV, page 351.
Fait la *guerre aux voleurs* : *ibid.*
Occupe le château de Bergame : livre XXXIV, page 352.
Transige avec le grand-duc de Toscane : livre XXXIV, page 353.
Ses projets contre le saint-siège : *ibid.*
Se rend à Bologne et revient à Vérone : *ibid.*
Distribution de ses forces : livre XXXIV, page 354.
Devine les projets d'Alvinzy : livre XXXIV, page 356.
Se transporte à Rivoli : *ibid.*
Se décide à défendre à tout prix le plateau de Rivoli : livre XXXIV, page 357.
Livre la bataille de Rivoli, le 14 janvier 1797 : *ibid.*
La victoire assurée, il vole vers Mantoue : livre XXXIV, page 360.
Livre la bataille de la Favorite : livre XXXIV, page 361.
Résultats qu'il a obtenus en trois jours : *ibid.*
Conditions qu'il impose à Wurmser pour la capitulation de Mantoue : livre XXXIV, page 362.
Part pour la Romagne : livre XXXIV, page 363.
Résumé de la campagne de 1796 : *ibid.*
Ses nouveaux projets : livre XXXIV, page 364.
Ses nouveaux projets ; IX, 46. : livre XXXV, page 394.
Reçoit un renfort de trente mille hommes : *ibid.*
Ses projets à l'égard du pape : livre XXXV, page 395.
Sa marche contre les États romains : livre XXXV, page 396.
Rend la liberté aux prisonniers faits sur l'armée papale ; envoie à Paris la Vierge de Notre-Dame-de-Lorette, et arrive à Tolentino : *ibid.*
Fait porter des paroles de paix à Pie VI : livre XXXV, page 397.
Signe le traité de Tolentino avec le pape : *ibid.*
Prend une mesure en faveur des prêtres français bannis : livre XXXV, page 398.
Se résoud à marcher sur Vienne : livre XXXV, page 399.

- Force de son armée : *ibid.*
- Conclut une alliance offensive et défensive avec le Piémont : *ibid.*
- Ses efforts pour conclure un traité d'alliance avec Venise : livre XXXV, page 400.
- Distribution de ses forces pour marcher sur Vienne : livre XXXV, page 402.
- Passé la Piave : livre XXXV, page 403.
- Livre la bataille de Tagliamento le 10 mars : livre XXXV, page 404.
- Suit l'archiduc Charles se retirant sur le Frioul : livre XXXV, page 405.
- Se trouve au sommet des Alpes : livre XXXV, page 407.
- Succès de sa marche : *ibid.*
- Sa politique à l'égard de Venise : livre XXXV, page 408.
- Peine qu'il éprouve du soulèvement des provinces de Venise : livre XXXV, page 411.
- Sa réponse aux envoyés de cette république : *ibid.*
- Ordonne à Kilmaine de redoubler de vigilance : livre XXXV, page 413.
- Lettre foudroyante envoyée au sénat de Venise : livre XXXV, page 415.
- S'exprime avec amertume sur la conduite des armées du Rhin : *ibid.*
- Fait des ouvertures de paix au prince Charles : livre XXXV, page 416.
- Sa marche rapide sur Vienne : livre XXXV, page 417.
- Bat l'archiduc à Neumark et à Unzmark : livre XXXV, page 418.
- Arrivé à Léoben, accorde une suspension d'armes de cinq jours : *ibid.*
- La cour de Vienne lui envoie des plénipotentiaires : livre XXXV, page 419.
- Commence des négociations : *ibid.*
- Son projet de fonder en Italie deux républiques alliées de la France : livre XXXV, page 422.
- Signe les préliminaires de la paix, à Léoben, le 18 avril 1797 : livre XXXV, page 424.
- Envoie des courriers aux armées du Rhin, pour faire cesser les hostilités : *ibid.*
- Son entrevue à Gratz avec les députés de Venise : livre XXXVI, page 435.
- Publie un manifeste de guerre contre Venise : livre XXXVI, page 437.
- Mesures et préparatifs contre Venise : *ibid.*
- Accueil qu'il fait aux commissaires du sénat de cette ville : livre XXXVI, page 440.
- Accorde une suspension d'armes de six jours : *ibid.*
- Assuré de la soumission de Venise, part Pour Milan : *ibid.*
- Signe un traité avec les plénipotentiaires vénitiens : livre XXXVI, page 443.
- Donne des ordres pour l'occupation des îles vénitiennes de la Grèce : livre XXXVI, page 444.
- Consulté sur la Constitution à donner à Gênes : livre XXXVI, page 445.
- Son influence sur les destinées du monde : livre XXXVI, page 446.
- Sa conduite approuvée par le Directoire : livre XXXVI, page 447.
- On propose de lui donner le surnom d'*Italique* : *ibid.*

Il obtient du comte d'Entraigues la révélation des secrets du prétendant : livre XXXVI, page 470.

Sa haine pour la faction royaliste : livre XXXVI, page 476.

Offre au Directoire son concours contre les contre-révolutionnaires : livre XXXVI, page 477.

Adresse aux armées d'Italie une proclamation menaçante pour les partis : livre XXXVI, page 492.

Envoie au Directoire les adresses énergiques de plusieurs divisions de l'armée d'Italie : livre XXXVI, page 493.

Envoie à Paris son aide de camp Lavalette, pour tout observer : *ibid.*

Envoie Augereau au Directoire qui lui avait demandé un général divisionnaire : livre XXXVI, page 494.

Obtient de M. de Gallo que l'Autriche renonce au congrès général de Berne : livre XXXVI, page 496.

Refuse de se rendre à Udine pour conférer avec le plénipotentiaire autrichien : livre XXXVI, page 497.

Fait une réponse vigoureuse aux notes de l'Autriche, et en réfère au Directoire : livre XXXVI, page 498.

Se décide à demeurer indépendant entre le Directoire et les Conseils : livre XXXVII, page 518.

Demeure chargé de traiter avec l'Autriche : livre XXXVIII, page 546.

Mécontent du nouvel ultimatum signifié à l'Autriche, offre sa démission : *ibid.*

Ses immenses travaux en Italie : livre XXXVIII, page 547.

Fonde la république Cisalpine : livre XXXVIII, page 549.

Répand le goût des armes en Italie : *ibid.*

Son plan pour la Cisalpine ; création de la route du Simplon : livre XXXVIII, page 550.

Son arbitrage entre la Valteline et les Grisons : livre XXXVIII, page 551.

Ses conseils touchant la Constitution de Gênes : *ibid.*

Ses vastes projets sur la Méditerranée : livre XXXVIII, page 552.

Sa première idée de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 553.

Crée une marine capable d'imposer à toute la Méditerranée : *ibid.*

Occupe les îles Ioniennes ; forme un établissement à Corfou : *ibid.*

Ses forces et ses efforts pour conserver ses avantages vis-à-vis des Autrichiens : livre XXXVIII, page 554.

Prétentions qu'il oppose à celles mises en avant par M. de Cobentzel : livre XXXVIII, page 556.

Conditions auxquelles il se résout à traiter : *ibid.*

Ses motifs pour traiter avec l'Autriche : livre XXXVIII, page 557.

Sa dernière conférence avec les plénipotentiaires autrichiens : *ibid.*

- Signe le traité de Campo-Formio le 17 octobre 1797 : livre XXXVIII, page 558.
- Fait porter ce traité à Paris par Berthier et Monge : livre XXXVIII, page 559.
- Nommé général en chef de l'armée d'Angleterre : livre XXXVIII, page 561.
- Ses derniers soins avant de quitter l'Italie : *ibid.*
- Sa proclamation aux Italiens, en quittant leur pays : livre XXXVIII, page 562.
- Son voyage triomphal de Milan à Rastadt : *ibid.*
- Quitte Rastadt après l'échange des ratifications du traité de Campo-Formio : livre XXXVIII, page 563.
- Arrivé à Paris le 5 décembre, semble se dérober à l'empressement public : *ibid.*
- Réception triomphale que lui fait le Directoire : livre XXXVIII, page 564.
- Sensation générale à son aspect : *ibid.*
- Son discours : livre XXXVIII, page 565.
- Reçoit l'accolade des cinq directeurs : livre XXXVIII, page 567.
- Son attitude pendant son séjour à Paris : *ibid.*
- Sa dureté pour madame de Staël : livre XXXVIII, page 568.
- Sa société ordinaire : livre XXXVIII, page 569.
- Accepte la place vacante à l'Institut par la déportation de Carnot : *ibid.*
- Ses rapports avec le Directoire : *ibid.*
- Ne veut pas paraître s'attacher au Directoire : livre XXXVIII, page 570.
- Fait difficulté pour se rendre à la fête du 21 janvier : livre XXXVIII, page 571.
- N'a point de rôle politique à jouer en ce moment : *ibid.*
- Peu favorable au projet de descente en Angleterre, médite une expédition en Égypte : livre XXXVIII, page 573.
- Soumet son projet au Directoire : livre XXXVIII, page 599.
- Ses idées touchant l'Égypte : *ibid.*
- Force le Directoire à adopter son projet : livre XXXVIII, page 601.
- Moyens mis à sa disposition ; ses préparatifs : livre XXXVIII, page 602.
- Conjectures de la France et de l'Europe sur son expédition : livre XXXVIII, page 603.
- Refuse de se rendre à Rastadt : livre XXXVIII, page 606.
- Obtient l'autorisation de partir pour Toulon : *ibid.*
- Arrive à Toulon le 20 floréal an VI (9 mai 1798) : livre XXXIX, page 609.
- Sa proclamation à l'armée d'Italie réunie à Toulon pour son expédition : *ibid.*
- Met à la voile le 30 floréal (19 mai) : livre XXXIX, page 610.
- Conquête de l'île de Malte : livre XXXIX, page 611.
- Ses dispositions pour un combat naval : livre XXXIX, page 613.
- Arrive en vue d'Alexandrie le 13 messidor (1^{er} juillet) après une navigation d'un mois et demi : livre XXXIX, page 614.
- Débarque à l'anse du Marabout : *ibid.*
- Prend Alexandrie : livre XXXIX, page 615.

- Sa politique : livre XXXIX, page 621.
- Sa lettre au pacha : *ibid.*
- Langage qu'il tient à ses soldats : livre XXXIX, page 622.
- Ses mesures d'administration et de défense avant de quitter Alexandrie : livre XXXIX, page 623.
- Ordres pour la flotte : *ibid.*
- Marche sur le Caire : livre XXXIX, page 624.
- Combat de Chébreïss : livre XXXIX, page 625.
- Son enthousiasme à la vue du Caire et des Pyramides : livre XXXIX, page 628.
- Ses dispositions de bataille : *ibid.*
- Livre et gagne la bataille des Pyramides le 21 juillet 1798 : livre XXXIX, page 629.
- Obtient des grands scheiks une déclaration en faveur des Français : livre XXXIX, page 631.
- Institue un grand divan : livre XXXIX, page 632.
- Ses soins pour le bien-être des soldats : *ibid.*
- Ses efforts pour maintenir les relations commerciales : livre XXXIX, page 633.
- Assiste aux fêtes des Arabes : livre XXXIX, page 634.
- Crée l'Institut d'Égypte : livre XXXIX, page 635.
- Questions qu'il lui propose : *ibid.*
- Son calme en recevant la nouvelle du désastre d'Aboukir : livre XXXIX, page 639.
- Sa proclamation à l'armée à la fête du 1^{er} vendémiaire : livre XXXIX, page 640.
- Suite de ses opérations en Égypte : livre XLIII, page 773.
- Appelé *Sultan de feu* : livre XLIII, page 774.
- Se décide à marcher contre la Syrie : *ibid.*
- Se met en marche en pluvieuse (premiers jours de février) : livre XLIII, page 775.
- Crée le régiment des Dromadaires : *ibid.*
- Prend le fort d'El-Arisch et Gazah : *ibid.*
- Prend Jaffa et attaque Saint-Jean-d'Acre : livre XLIII, page 776.
- Livre et gagne la bataille du mont Thabor : livre XLIII, page 778.
- Livre un nouvel assaut à Saint-Jean d'Acre : livre XLIII, page 779.
- Se décide à lever le siège après un dernier assaut : livre XLIII, page 780.
- Rentre en Égypte : *ibid.*
- Sa marche du Caire à Alexandrie : livre XXXIX, page 783.
- Quitte Alexandrie : *ibid.*
- Livre la bataille d'Aboukir : livre XXXIX, page 784.
- Se décide à retourner en France : livre XXXIX, page 787.
- Part pour la France le 5 fructidor (22 août) 1799 : *ibid.*
- Sa navigation au milieu des flottes anglaises : livre XLIV, page 802.
- Débarque à Fréjus le 17 vendémiaire an VIII (8 octobre 1799) : *ibid.*
- Enthousiasme qu'inspire son retour : livre XLIV, page 803.

- Arrive à Paris le 24 vendémiaire (16 octobre) : *ibid*
- Sa première entrevue avec le Directoire : *ibid.*
- Recherché par les mécontents de tous les partis : livre XLIV, page 804.
- Ses avances à Moreau : *ibid.*
- Empressement des directeurs et des ministres auprès de lui : livre XLIV, page 805.
- Sa conduite réservée : *ibid.*
- Quel était le choix possible pour lui : livre XLIV, page 807.
- Ses égards pour Gohier et Moulins, son aversion pour Barras : livre XLIV, page 808.
- Son antipathie pour Sieyès : *ibid.*
- Songé à remplacer Sieyès au Directoire : livre XLIV, page 809.
- Mandé au Directoire pour recevoir le commandement d'une armée : livre XLIV, page 810.
- Des intermédiaires le rapprochent de Sieyès : *ibid.*
- Se décide à agir avec Sieyès et Roger-Ducos : livre XLIV, page 811.
- Son alliance avec Sieyès : livre XLIV, page 812.
- Ses préparatifs pour la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 813.
- Accepte un banquet par souscription offert par les députés : livre XLIV, page 814.
- Arrête avec Sieyès les derniers arrangements pour la révolution du 18 brumaire : *ibid.*
- Se charge d'avoir la force armée : livre XLIV, page 815.
- Précautions prises par lui : livre XLIV, page 816.
- Pourvu du commandement, s'assure de l'appui des officiers accourus chez lui : livre XLIV, page 817.
- Ses paroles à Lefebvre : livre XLIV, page 818.
- Se présente à la barre des Anciens : *ibid.*
- Passé la revue des régiments de la garnison : livre XLIV, page 819.
- S'installe en permanence aux Tuileries avec les commissions des Conseils : *ibid.*
- Distribue le commandement des troupes : livre XLIV, page 820.
- Son allocution à l'envoyé de Barras : livre XLIV, page 821.
- Son altercation avec Gohier et Moulins : livre XLIV, page 822.
- Tient tous les pouvoirs réunis dans sa main : livre XLIV, page 822.
- Refuse d'être directeur : livre XLIV, page 823.
- Se rend aux Anciens réunis à Saint-Cloud le 19 brumaire : livre XLIV, page 825.
- Son discours aux Anciens : *ibid.*
- Reçoit les honneurs de la séance : livre XLIV, page 826.
- Se présente aux Cinq-Cents : *ibid.*
- Ceux-ci veulent le mettre hors la loi : livre XLIV, page 827.
- Fait expulser les Cinq-Cents de leur salle par la force armée : livre XLIV, page 828.

Nommé consul provisoire, et chargé avec ses collègues Sieyès et Roger-Ducos de rédiger une Constitution de concert avec les deux commissions des Conseils : livre XLIV, page 829.

BONAPARTE (Joseph).

Représente la France à Rome : livre XXXVIII, page 582.

Ses efforts pour contenir les démocrates français dans cette ville : livre XXXVIII, page 584.

Quitte Rome après avoir eu le général Duphot tué à ses côtés : livre XXXVIII, page 585.

Sa conduite à Paris à son retour : livre XXXVIII, page 596.

Invite son frère à revenir en France : livre XLII, page 770.

Gagne des partisans à son frère : livre XLIV, page 814.

BONAPARTE (Lucien), député aux Cinq-Cents.

Son opposition au Directoire : livre XXXVIII, page 596.

Ses déclamations contre la conduite du Directoire en Italie : livre XL, page 663.

Son ardente opposition : livre XL, page 681.

Combat la proposition, faite par Jourdan, de déclarer la patrie en danger : livre XLII, page 767.

Président des Cinq-Cents : livre XLIV, page 814.

Préside la séance du 18 brumaire : livre XLIV, page 819.

Rappelle quelques députés à l'ordre dans la séance tenue à Saint-Cloud, le 19 brumaire : livre XLIV, page 824.

Courage et fermeté qu'il déploie dans cette séance : livre XLIV, page 827.

Harangue les troupes après l'expulsion des Cinq-Cents hors de leur salle : livre XLIV, page 828.

BONNIER.

Plénipotentiaire du Directoire aux conférences de Lille : livre XXXVIII, page 545.

Au congrès de Rastadt : livre XXXVIII, page 575.

Assassiné en quittant Rastadt : livre XLIII, page 703.

BONTEMPS, général.

Commande une brigade à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 793.

BORIE, député à la Convention.

Décrété d'arrestation comme dévastateur du Midi : livre XXVIII, page 25.

Mis en accusation : livre XXVIII, page 28.

BORNE, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation, le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

BOTTOT, secrétaire de Barras.

Envoyé aux Tuileries à la découverte, le 18 brumaire : livre XLIV, page 821.

Mal accueilli par Bonaparte : *ibid.*

BOUCRET, général.

Répond énergiquement à une sommation faite par les Anglais de rendre Belle-Isle : livre XXIX, page 58.

BOUCHOTTE.

Son arrestation : livre XXVIII, page 25.

Envoyé au tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

Élargi : livre XXX, page 88.

Membre du club du Manège : livre XLII, page 761.

BOUGAINVILLE.

Bonaparte l'entretient dans le salon du ministre des affaires étrangères : livre XXXVIII, page 564.

BOULAY (de la Meurthe), député.

Membre de la commission formée par les Cinq-Cents dans le système du Directoire : livre XXXVII, page 527.

Rapporteur de cette commission, propose le coup d'État, dit du 18 fructidor : *ibid.*

Appuie la loi contre les ci-devant nobles : livre XXXVII, page 541.

Son langage contraire au Directoire : livre XLI, page 737.

Auteur du message du conseil des Cinq-Cents au Directoire : livre XLI, page 738.

Combat la proposition faite par Jourdan de déclarer la patrie en danger : livre XLII, page 767.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

BOURBOTTE, représentant.

Demande l'arrestation des journalistes : livre XXVIII, page 21.

Membre de la commission extraordinaire destinée à remplacer tous les comités : *ibid.*

Se réjouit du triomphe des patriotes : livre XXXVIII, page 23.

Son arrestation : livre XXXVIII, page 24.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

Sa condamnation, sa tentative de suicide, son supplice : livre XXVIII, page 33.

BOURDON DE L'OISE.

S'oppose à toute proposition tendant à la banqueroute : livre XXVIII, page 11.

Propose une mesure pour faciliter la vente des biens nationaux : livre XXVIII, page 13.

S'oppose au renvoi à leurs juges naturels des députés montagnards traduits devant la commission militaire : livre XXVIII, page 33.

Plein succès de son plan pour la vente des biens nationaux : livre XXVIII, page 37.

Défend ce système attaqué par Rewbell : *ibid.*

Membre d'une commission des Cinq-Cents qui dirige des outrages contre les conventionnels : livre XXXVI, page 459.

Son arrestation au 18 fructidor : livre XXXVII, page 526.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 530.

BOURGUIGNON.

Ministre de la police : livre XLII, page 748.

Remplacé par Fouché : livre XLII, page 763.

BOUVET, contre-amiral.

Réunit l'escadre de Brest dispersée par une tempête, entre dans la baie de Bantry et regagne les côtes de France : livre XXXIV, page 344.

BRASCHI (duc de).

Conclut le traité de Tolentino avec Bonaparte : livre XXXV, page 397.

BRÉARD.

Secrétaire du conseil des Anciens : livre XXXI, page 125.

BRIDPORT (lord).

Protège le convoi de l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 57.

Bat l'escadre de Villaret-Joyeuse : *ibid.*

BRIOT, député.

Repousse les reproches que le Directoire adresse aux patriotes : livre XLI, page 737.

BROTTIER.

Écrit en Bretagne pour désapprouver l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 68.

Son procès ; acquitté : livre XXXI, page 150.

Devient chef de l'agence royaliste par la mort de Lemaître : livre XXXII, page 186.

Devient chef de l'agence royaliste par la mort de Lemaître : livre XXXV, page 379.

Ses intrigues : livre XXXV, page 383.

Cherche à gagner la force armée de Paris : livre XXXV, page 385.

Son arrestation : *ibid.*

Sa condamnation à mort commuée en détention : livre XXXV, page 386.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 529.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 531.

BRUEYS, amiral.

Mandé dans l'Adriatique par Bonaparte pour prendre possession des îles vénitiennes de la Grèce : livre XXXVIII, page 552.

Commande l'escadre de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Composition de son escadre : livre XXXIX, page 610.

Reçoit de Bonaparte l'ordre de mettre la flotte en sûreté à Alexandrie ou à Corfou : livre XXXIX, page 624.

Reste dans la rade d'Aboukir : livre XXXIX, page 636.

Y reçoit la bataille : livre XXXIX, page 638.

Son courage, sa mort : livre XXXIX, page 639.

BRUIX, amiral, ministre de la marine.

Sa belle croisière dans la Méditerranée : livre XLI, page 725.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Dépêché à Barras pour lui arracher sa démission de directeur le 18 brumaire : livre XLIV, page 820.

Y réussit : livre XLIV, page 821.

BRUNE, général.

Marche contre la Suisse : livre XXXVIII, page 592.

Pénètre dans Berne : *ibid.*

Retourne en Italie où il se met à la tête des patriotes les plus véhéments : livre XL, page 657.

Cherche à se ménager l'appui de Barras : livre XL, page 660.

Fait diverses altérations à la Constitution de la Cisalpine : livre XL, page 661.

Sa destitution : livre XL, page 662.

Reçoit le commandement de l'armée de Hollande : livre XL, page 686.

Commande en Hollande au moment de l'expédition anglo-russe : livre XLII, page 760.

Fait une tentative infructueuse contre le camp des Anglais débarqués : *ibid.*

Défait les Anglo-Russes à Kastrikum : livre XLIII, page 797.

BRUNEL, commissaire de la Convention à Toulon.

Désespéré d'avoir cédé et signé l'ordre d'élargissement des patriotes ; se brûle la cervelle : livre XXVIII, page 31.

BUONAROTTI, député à la Convention.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

BUSCA (cardinal), secrétaire d'État.

Sa correspondance interceptée : livre XXXV, page 395.

Son renvoi : livre XXXV, page 397.

CABANIS.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

CACAULT.

Ministre du Directoire à Rome : livre XXXIV, page 320.

Se retire de cette ville : livre XXXV, page 395.

Représente la France en Toscane : livre XXXVIII, page 582.

CADROI, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

CAFFARELLI-DUFALGA, général.

Sa société recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

Commande le génie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Son mot sur la prise de Malte par les Français : livre XXXIX, page 612.

Accusé par les soldats d'avoir trompé Bonaparte, relativement à l'Égypte : livre XXXIX, page 625.

CAMBACÉRÈS.

Secrétaire du conseil des Cinq-Cents : livre XXXI, page 125.

Porté sur la liste des candidats pour le Directoire : livre XXXI, page 127.

Ministre de la justice, son empressement auprès de Bonaparte : livre XLIV, page 805.

Son concours à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 819.

CAMBON, député à l'Assemblée législative.

Désigné à son insu pour être mis à la tête d'un mouvement des patriotes : livre XXVIII, page 3.

Sommé de se constituer prisonnier : livre XXVIII, page 4.

CAMUS.

Échangé contre la fille de Louis XVI : livre XXXI, page 150.

Sa rentrée au corps législatif : livre XXXII, page 175.

CANCLAUX, général.

Remplacé à la tête de l'armée de l'Ouest par Hoche : livre XXXI, page 136.

CARLETTI (comte).

Ministre de Florence à Paris, reçoit l'ordre de quitter cette ville : livre XXXI, page 150.

CARNOT.

Dénoncé avec violence par Henri Larivière : livre XXVIII, page 32.

Directeur : livre XXXI, page 128.

S'occupe des armées : livre XXXI, page 148.

- Son plan de campagne en Italie : livre XXXIII, page 228.
- Son plan de campagne en Allemagne : livre XXXIII, page 247.
- Ce que son plan de campagne empêchait de faire : livre XXXIII, page 257.
- Son caractère : livre XXXV, page 369.
- Son opinion politique : livre XXXV, page 375.
- Écrit à Bonaparte qu'il ne doit point compter sur le concours des armées du Rhin : livre XXXV, page 415.
- Approuve les préliminaires de Léoben : livre XXXV, page 425.
- Imprudence de sa conduite : livre XXXVI, page 452.
- Ses partisans aux Anciens : livre XXXVI, page 466.
- Erreur de ses collègues sur son compte : livre XXXVI, page 474.
- Sondé par l'opposition, ne veut concourir qu'à des projets constitutionnels : livre XXXVI, page 482.
- Se croit joué par Barras : livre XXXVI, page 486.
- Vérifie par quels ordres Hoche a marché sur Paris : livre XXXVI, page 487.
- Désapprouve les projets formés par l'opposition contre le Directoire : livre XXXVI, page 488.
- Menace Hoche d'accusation pour avoir franchi la limite constitutionnelle : livre XXXVI, page 490.
- Vote pour que le Directoire accepte les conditions de l'Angleterre et de l'Autriche : livre XXXVI, page 503.
- Refuse de signer le message du Directoire en réponse aux plaintes des conseils : livre XXXVII, page 510.
- Sa fausse position dans le Directoire : livre XXXVII, page 514.
- Résiste aux avances de ses collègues : livre XXXVII, page 515.
- Avis sinistre qu'il reçoit : livre XXXVII, page 517.
- Sa fausse sécurité : livre XXXVII, page 523.
- S'évade du Luxembourg : livre XXXVII, page 525.
- Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 529.
- Fuit en Suisse : livre XXXVII, page 530.
- CAROLINE, reine de Naples.
- Son mari lui abandonne le gouvernement de son royaume : livre XXXIII, page 217.
- CARTEAUX, général.
- Ne veut pas engager le combat, dans la journée du 13 vendémiaire : livre XXX, page 108.
- CASA-BIANCA, général.
- A un commandement en Italie : livre XL, page 668.
- Repousse les Napolitains dans les Marches : livre XL, page 671.

CASTELLANE (de).

Impliqué dans l'insurrection du 13 vendémiaire : livre XXX, page 112.

CATHERINE, impératrice de Russie.

Garantit les Gallicies à l'Autriche : livre XXXIII, page 272.

Sa mort : livre XXXV, page 391.

CERVONI, général.

Chargé d'intimider le sénat de Gênes en marchant sur Voltri : livre XXXIII, page 206.

CHABOT, général.

Employé entre Brest et Lorient, avec un corps de quatre mille hommes, pour voler au secours de celui de ces deux ports qui serait menacé : livre XXIX, page 61.

CHABRAN, Général.

Commande une division sous Masséna en Suisse : livre XLIII, page 791.

CHAMPIONNET, général.

Mis à la tête de l'armée de Rome : livre XL, page 668.

Évacue Rome : livre XL, page 670.

Prend une excellente position sur les bords du Tibre : *ibid.*

Rentre dans Rome dix-sept jours après en être sorti : livre XL, page 672.

Entreprend la conquête du royaume de Naples : *ibid.*

Faute qu'il commet en se divisant en plusieurs colonnes : livre XL, page 673.

Repousse les ouvertures de Mack ; puis accorde un armistice : livre XL, page 674.

Sa belle conduite envers Mack, menacé par ses soldats : *ibid.*

Marche sur Naples : *ibid.*

Se rend maître de Naples et proclame la république Parthénopéenne : livre XL, page 675.

Tranche du législateur et nomme des commissions chargées d'administrer le pays conquis : livre XL, page 680.

Sa destitution : *ibid.*

Remis à la tête d'une armée : livre XLII, page 747.

CHARBONNIER, député de la Convention.

Accusé de diriger secrètement les patriotes insurgés de Toulon : livre XXVIII, page 31.

Accusé d'agiter le Midi, son arrestation : *ibid.*

CHARETTE.

Se prépare un noyau d'armée pour rentrer en campagne : livre XXIX, page 50.

Sa réponse évasive aux instances de M. de Puisaye débarqué à Quiberon : livre XXIX, page 62.

Nommé commandant en chef des pays catholiques ; attaque les républicains : livre XXXI, page 135.

Son plan déjoué par leur énergie : battu devant le poste de Saint-Cyr : livre XXXI, page 137.

Son irritation du départ de l'expédition qui portait un prince, sans avoir rien tenté : livre XXXI, page 158.

Ses derniers efforts : *ibid.*

Se cache dans les bois avec une faible troupe : livre XXXI, page 162.

Franchit la ligne de désarmement : livre XXXII, page 194.

Poursuivi par le général Travot : livre XXXII, page 195.

Reste avec quarante ou cinquante hommes : livre XXXII, page 196.

Demande à Hoche la permission de passer en Angleterre : livre XXXII, page 197.

Se remet à courir les bois : livre XXXII, page 198.

Sa prise et sa mort : *ibid.*

CHARLES, archiduc.

Remplace Clerfayt à la tête de l'armée du Bas-Rhin : livre XXXII, page 191.

Commandant en chef des deux armées impériales sur le Rhin : livre XXXIII, page 249.

Attaque Jourdan à Wetzlar et bat son extrême gauche : *ibid.*

Son mouvement en apprenant le passage du Rhin par Moreau : livre XXXIII, page 253.

Amène un renfort de vingt-cinq mille hommes à Latour : livre XXXIII, page 254.

Moreau prévient l'attaque qu'il préparait contre lui : livre XXXIII, page 255.

Se décide à se retirer sur la ligue du Danube : livre XXXIII, page 256.

Opère une belle retraite : livre XXXIII, page 257.

Commet la faute de vouloir livrer bataille à Moreau avec le Danube à dos : livre XXXIV, page 292.

Livre la bataille de Neresheim : *ibid.*

Repasse le Danube : *ibid.*

Forme la résolution de marcher contre Jourdan : livre XXXIV, page 293.

Bat Bernadotte à Neumarck : *ibid.*

Livre combat à Jourdan à Amberg, et l'oblige à se retirer sur le Mein : livre XXXIV, page 294.

Continue son mouvement à la poursuite de Jourdan : livre XXXIV, page 302.

Le bat à Wurtzbourg : livre XXXIV, page 304.

Assiège le fort de Kehl avec une grande vigueur : livre XXXIV, page 337.

Le fait capituler : livre XXXIV, page 350.

Position par lui prise pour s'opposer à la marche de Bonaparte sur Vienne : livre XXXV, page 401.

Bataille de Tagliamento : livre XXXV, page 404.

Se retire sur le Frioul : livre XXXV, page 405.
 Dispute le col de Tarwis à Masséna : livre XXXV, page 406.
 Conseille à la cour de Vienne de transiger : livre XXXV, page 416.
 Sa réponse aux ouvertures faites par Bonaparte : livre XXXV, page 417.
 Battu à Neumarck, propose une suspension d'armes : livre XXXV, page 418.
 Conseille la paix : livre XXXV, page 419.
 Imprime le plan de campagne de la nouvelle coalition : livre XL, page 687.
 Commande l'armée sur le Danube : *ibid.*
 Franchit le Lech : livre XL, page 689.
 Attaque Jourdan à Ostrach et l'oblige à la retraite : livre XL, page 691.
 Livre la bataille de Stokach : livre XL, page 693.
 Ne peut poursuivre ses avantages : livre XL, page 695.
 Sa lettre à l'occasion de l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt : livre XL, page 703.
 Opère sa jonction avec le général Hotze : livre XLI, page 718.
 Attaque Masséna sur toute la ligne de la Limmat : livre XLI, page 725.
 Sa marche sur le Rhin : livre XLIII, page 788.

CHARTON, général.

Veut s'opposer à la rentrée de Wurmser dans Mantoue, tome VIII, 314. : livre , page .

CHAUDON-ROUSSEAU.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

HAZAL, député.

Membre de la commission formée le 18 fructidor par les Cinq-Cents dans le système du Directoire : livre XXXVII, page 527.

Appuie la loi contre les ci-devant nobles : livre XXXVII, page 541.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

CHEMBLÉ, député aux Cinq-Cents.

Correspond avec Wickam : livre XXXVI, page 451.

CHÉNIER (MARIE-JOSEPH).

Son rapport sur les menées des royalistes et du clergé : livre XXVIII, page 5.

Ses efforts pour réprimer l'insurrection du premier prairial : livre XXVIII, page 22.

Secrétaire du conseil des Cinq-Cents : livre XXXI, page 125.

Compose un hymne pour la réception de Bonaparte par le Directoire : livre XXX-VIII, page 564.

Partisan du Directoire : livre XLI, page 736.

Combat la proposition faite par Jourdan de déclarer la patrie en danger : livre XLII, page 767.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

CHÉRIN, chef d'état-major de Hoche.

Sa présence à Paris à la veille du dix-huit fructidor : livre XXXVII, page 508.

CHOLLET, député aux Cinq-Cents.

Demande un délai pour examiner les propositions faites par la commission des cinq, le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

CHOUDEU, député à l'Assemblée législative.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

CLARKE, général.

Envoyé par le Directoire à Vienne pour négocier directement avec l'Autriche : livre XXXIV, page 325.

Arrive au quartier général de l'armée d'Italie : livre XXXIV, page 337.

Ne peut obtenir de passe-ports pour se rendre à Vienne : livre XXXIV, page 338.

Invité à se rendre à Vicence pour y conférer avec M. de Vincent : *ibid.*

A mission d'observer Bonaparte : livre XXXIV, page 339.

Subjugué par lui : *ibid.*

Plénipotentiaire avec Bonaparte pour traiter de la paix avec l'Autriche : livre XXXVI, page 495.

Entre en conférence avec M. de Merfeld à Udine : livre XXXVI, page 497.

Rappelé : livre XXXVIII, page 546.

CLAUSEL, général.

Commande la réserve à la bataille de Novi : livre XLII, page 757.

CLÉMENCE.

L'un des agents principaux de la police de Robespierre, envoyé devant le tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

CLERFAYT, général.

Se porte des bords du Mein à Heidelberg : livre XXX, page 114.

Marche sur Jourdan : *ibid.*

Enlève les lignes de Mayence : livre XXXI, page 133.

Repousse Pichegru sous Landau : livre XXXI, page 144.

Reçoit les honneurs du triomphe à son entrée à Vienne : livre XXXI, page 166.

Remplacé par l'archiduc Charles : livre XXXII, page 191.

COBENTZEL.

Est envoyé à Udine pour traiter de la paix : livre XXXVIII, page 555.

Prétentions exagérées qu'il met d'abord en avant : livre XXXVIII, page 556.
 Ses conférences avec Bonaparte : *ibid. et suivantes*
 Signe le traité de Campo-Formio le 17 octobre 1797 : livre XXXVIII, page 558.
 Plénipotentiaire de l'Autriche aux conférences de Seltz : livre XL, page 647.
 Ses propositions : *ibid.*
 Se rend à Berlin et à Saint-Pétersbourg : livre XL, page 648.
 Ne peut décider la Prusse à entrer dans la coalition : livre XL, page 664.

COCHON, député à la Convention.

Ministre de la police : livre XXXII, page 179.
 La conspiration de Babeuf lui est dénoncée : livre XXXII, page 189.
 Devient l'objet principal de la haine des patriotes : livre XXXIII, page 268.
 Ménagé par les royalistes : livre XXXV, page 377.
 Découvre une partie des complots royalistes : livre XXXV, page 384.
 Ses circulaires au sujet des élections de l'an V : livre XXXV, page 387.
 Proposé par les Clichyens pour être directeur : livre XXXV, page 388.
 Obtient un grand nombre de voix : livre XXXVI, page 456.
 La majorité du Directoire décide son remplacement : livre XXXVI, page 480.
 Exclu du ministère : livre XXXVI, page 485.
 Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 529.

COLLI, général.

Commande l'armée piémontaise : livre XXXI, page 154.
 Battu par Sérurier : livre XXXI, page 155.
 Campe à Ceva : livre XXXIII, page 205.
 Battu à Millesimo : livre XXXIII, page 208.
 Sa retraite honorable : livre XXXIII, page 210.
 Battu à Mondovi : livre XXXIII, page 211.
 Chargé par le roi de Piémont de faire des ouvertures à Bonaparte : *ibid.*
 Jette garnison dans le châ teau de Milan : livre XXXIII, page 224.
 Gagne la chaussée de Brescia : livre XXXIII, page 225.
 Envoyé au pape par les Autrichiens pour commander son armée : livre XXXIV, page 351 et livre XXXV, page 395.
 Battu, se retire à Rome avec ses officiers : livre XXXV, page 396.

COLLOT d'HERBOIS.

Envoyé devant le tribunal de la Charente-Inférieure : livre XXVIII, page 32.
 Déporté : livre XXX, page 119.

CONDÉ (prince de).

Ses forces sur le Rhin : livre XXIX, page 47.
 Sa disposition à tenter une entreprise : livre XXIX, page 48.

Sa tentative pour séduire Pichegru ; offres qu'il lui fait : livre XXIX, pages 48 et 49.

Posté à Brisach avec son corps : livre XXXIII, page 252.

Reste sur le Rhin : livre XXXV, page 379.

Correspond avec Pichegru : livre XXXV, page 381.

Commence à se méfier de ce général : livre XXXV, page 382.

Son corps se retire en Pologne : livre XXXVI, page 470.

Forme la réserve de Korsakoff en Suisse : livre XLIII, page 790.

CONSTANT(BENJAMIN).

Publie une brochure qui produit de la sensation : livre XXXII, page 182.

Occupe le premier rang dans le salon de madame de Staël : livre XXXVI, page 474.

Orateur du cercle constitutionnel : livre XXXVI, page 475.

CORMATIN (DESOTTEUX, baron de).

Se donne une importance ridicule : livre XXIX, page 51.

Son désir de rompre avec Puisaye : livre XXIX, page 52.

Ses menées sont découvertes ; son arrestation : livre XXIX, page 52.

CORNARO.

Le gouvernement de Venise le députe auprès de Bonaparte : livre XXXV, page 411.

CORNET, député aux Anciens.

Fait un rapport pour obtenir la clôture du club du Manège : livre XLII, page 764.

Préside la commission des Anciens qui prépare le décret de translation du corps législatif à Saint-Cloud : livre XLIV, page 815.

CORNUDET, député aux Anciens.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

Appuie les propositions faites aux Anciens pour opérer la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 817.

CORNWALLIS (lord).

Fait des menaces sur les côtes de France au moment de l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 57.

COUCHERY, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

COURTOIS, député.

Lit un rapport sur le 9 thermidor à la Convention célébrant l'anniversaire de cette journée : livre XXIX, page 79.

Dénonce les complots des nouveaux jacobins : livre XLII, page 764.

CRÉTIN, colonel du génie.

Exécute des travaux superbes à Alexandrie : livre XXXIX, page 623.

CREUZÉ-LATOCHE, député.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Partisan du Directoire : livre XLI, page 736.

DAENDELS, général hollandais.

Opère en Hollande un mouvement contraire aux démocrates : livre XL, page 652.

Commande les forces hollandaises sous Brune : livre XLII, page 760.

DALLEMAGNE.

Général de l'armée d'Italie : livre XXXIII, page 280.

DAMMARTIN, général.

Contribue au succès de la bataille de Roveredo : livre XXXIV, page 298.

Prend part à la bataille de Tagliamento : livre XXXV, page 404.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

DANDIGNÉ.

Envoyé par Puisaye de Londres en Bretagne, entre dans le système de l'agence de Paris : livre XXIX, page 52.

DANICAN.

Général en chef des sections insurgées contre la Convention, le 13 vendémiaire : livre XXX, page 107.

Offre des conditions aux comités avant le combat : livre XXX, page 108.

Ordonne l'attaque : livre XXX, page 109.

Repoussé par l'artillerie de Bonaparte, renouvelle ses efforts sans succès : livre XXX, page 110.

DARTHÉ.

Exécuté avec Babeuf : livre XXXV, page 386.

DAUBIGNY.

Adjoint de Bouchotte, envoyé avec lui au tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

DAUNOU, député.

Reste à l'abri des soupçons des thermidoriens : livre XXX, page 87.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Propose deux consuls : livre XXX, page 91.

Président du conseil des Cinq-Cents : livre XXXI, page 125.

Membre de la commission chargée d'organiser la république romaine : livre XXX-VIII, page 587.

Sage Constitution donnée à cette république : livre XL, page 657.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

DAUPHIN (le), fils de Louis XVI.

Sa mort, tome VII : livre XXIX, page 50.

DAVID, peintre.

Arrêté de nouveau : livre XXVIII, page 32.

DAVIDOVICH, général autrichien.

Garde le Tyrol : livre XXXIV, page 295.

Ses dispositions avant la bataille de Roveredo : livre XXXIV, page 296.

Repoussé de Roveredo, se poste dans le défilé de Calliano : livre XXXIV, page 297.

Rejeté dans le Tyrol : livre XXXIV, page 302.

Rempporte un avantage sur Vaubois sur le haut Adige : livre XXXIV, page 326.

Ramené dans le Tyrol : livre XXXIV, page 336.

DEBAR, général.

Sa répugnance à agir contre les sections armées contre la Convention : livre XXX, page 103.

DEBRY (Jean), député à la Législative et à la Convention.

Ses exigences au nom de la France : livre XL, page 649.

Assassiné en quittant Rastadt : livre XL, page 703.

Rentre tout sanglant dans cette ville : *ibid.*

DECRÈS, contre-amiral.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

DEGELMANN.

Plénipotentiaire autrichien à Udine : livre XXXVIII, page 555.

Désigné comme ambassadeur à Paris : livre XXXVIII, page 606.

DELACROIX (Charles de Lacroix).

Secrétaire du conseil des Anciens : livre XXXI, page 125.

Ministre des relations extérieures : livre XXXI, page 131.

Représente le Directoire dans ses négociations avec l'Angleterre : livre XXXIV, page 315.

A une entrevue avec lord Malmesbury : livre XXXIV, page 340.

Attaque des royalistes contre son administration : livre XXXV, page 377.

La majorité du Directoire décide son remplacement : livre XXXVI, page 481.

Exclu du ministère à l'unanimité du Directoire : livre XXXVI, page 485.

Remplace l'envoyé Noël en Hollande : livre XXXVIII, page 580.

Sa conduite démagogique : *ibid.*

Son rappel : livre XL, page 652.

DELAHAYE, député aux Cinq-Cents.

Provoque des débats orageux : livre XXXVI, page 488.

Condamné à la déportation le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

DELALOT.

Écrit contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

Président de la section Lepelletier au moment où elle refuse de rendre ses armes : livre XXX, page 104.

DELARUE, député aux Cinq-Cents.

Membre de la commission des inspecteurs : livre XXXVII, page 519.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 530.

DELBREL, député aux Cinq-Cents.

Son opposition à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 824.

DELECLOY, député.

Ses efforts pour réprimer l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 22.

DELMAS.

Reçoit la direction de la force armée pendant l'insurrection de prairial an III : livre XXVIII, page 28.

Sa division envoyée de l'armée de Sambre-et-Meuse à celle d'Italie : livre XXXV, page 394.

Mis sous les ordres de Joubert : livre XXXV, page 402.

Commande une division sous Schérer : livre XL, page 697.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 700.

DERFELDEN, général russe.

Commande un corps d'armée à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

DESAIX, général.

Commande les troupes destinées à passer le Rhin à Strasbourg en juin 1796 : livre XXXIII, page 251.

Commande la gauche de l'armée de Moreau : livre XXXIII, page 253.

Livre un combat à Malsch : livre XXXIII, page 255.

A une belle affaire contre la cavalerie de Latour et de Nauendorff : livre XXXIV, page 304.

Commande la gauche à la retraite de Moreau : livre XXXIV, page 307.

Se distingue à la défense de Kehl : livre XXXIV, page 350.

Passe le Rhin au-dessous de Strasbourg : livre XXXV, page 425.

Sa société recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

Son enthousiasme pour Bonaparte ; fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Sa division disperse les premiers Mameluks rencontrés sur la roule du Caire : livre XXXIX, page 625.

Sa participation à la bataille des Pyramides : livre XXXIX, page 629.

Placé à l'entrée de la haute Égypte : livre XXXIX, page 632.

Placé à l'entrée de la haute Égypte ; chargé de conquérir cette province : livre XLIII, page 773.

Livre la bataille de Sédiman : *ibid.*

Conquiert la haute Égypte : livre XLIII, page 774.

Appelé *sultan le juste* : *ibid.*

Reçoit l'ordre d'évacuer la haute Égypte : livre XLIII, page 783.

DESGENETTES.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Sa réponse à Bonaparte à propos des blessés laissés à Jaffa : livre XLIII, page 780.

DESILZ, chef de chouans.

Se soulève après la pacification ; sa défaite et sa mort : livre XXIX, page 53.

DESPIERRES, général.

Sa répugnance à agir contre les sections armées contre la Convention : livre XXX, page 103.

DESPINOIS (DESPINOY).

Général de l'armée d'Italie : livre XXXIII, page 277.

DESPOMELLES.

Membre de l'agence royaliste sous le Directoire : livre XXXII, page 186.

Membre de l'agence royaliste sous le Directoire : livre XXXV, page 379.

DESSOLES, général.

Commande une division de l'armée d'Italie en 1799 : livre XL, page 689.

Rempporte un avantage à Nauders : livre XL, page 696.

DESTAING, général.

Sa participation à la bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 784.

DEWINS.

Ce général oblige Kellermann à se retirer derrière la ligne de Borghetto : livre XXIX, page 47.

Se fait remplacer dans son commandement par Wallis : livre XXXI, page 154.

DJEZZAR, pacha d'Acre.

Séraskier de l'armée réunie en Syrie : livre XLIII, page 774.

S'enferme dans Saint-Jean-d'Acre : livre XLIII, page 776.

DOLOMIEU.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

DOMBROWSKY, général.

Commande la division polonaise à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

Bloque Seravalle : livre XVII, page 756.

DONAT (François).

Député par Venise vers Bonaparte pour l'apaiser : livre XXXVI, page 430.

Son entrevue avec Bonaparte à Gratz : livre XXXVI, page 435.

S'adresse à Villetard pour mettre fin aux embarras du gouvernement de Venise : livre XXXVI, page 441.

DOSSONVILLE.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 529.

Déporté en Guyane : livre XXXVII, page 530.

DOUMÈRE (DOUMÈRC), député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

DRESNAY (comte du).

Se compose un régiment de Bretons faits prisonniers : livre XXIX, page 55.

Fait partie de l'expédition de Quiberon : livre XXIX, pages 56 et 70.

DROUET, député à la Convention.

Échangé contre la fille de Louis XVI : livre XXXI, page 150.

Sa rentrée au corps législatif : livre XXXII, page 175.

L'un des quatre membres du Directoire secret de salut public formé par les patriotes : livre XXXII, page 187.

Conspire avec Babeuf : livre XXXII, page 188.

Arrêté avec Babeuf : livre XXXII, page 189.

Son évasion : livre XXXIII, page 267.

Participe à l'attaque du camp de Grenelle : livre XXXIII, page 269.

Fait partie du club du Manège : livre XLII, page 761.

DUBARRAN.

Son arrestation : livre XXVIII, page 32.

DUBOIS, général.

Commande la cavalerie des sections de Paris : livre XXVIII, page 27.

Commande les hussards à la bataille de Roveredo ; sa mort : livre XXXIV, page 297.

DUBOIS, médecin.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

DUBOIS-BERTHELOT.

Joint l'expédition de Quiberon avec ses chouans : livre XXIX, page 58.

Sa participation à l'expédition : livre XXIX, pages 60 à 63.

DUBOIS-CRANCÉ.

Propose d'exiger l'impôt foncier en nature : livre XXVIII, page 12.

L'un des cinq membres de la commission chargée de présider à la transition du gouvernement révolutionnaire au gouvernement directorial : livre XXX, page 117.

Remplace Bernadotte au ministère de la guerre : livre XLII, page 768.

Son empressement auprès de Bonaparte : livre XLIV, page 805.

DUGUA, général.

Commande une charge de cavalerie à la bataille de Tagliamento : livre XXXV, page 405.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Sa participation à la bataille des Pyramides : livre XXXIX, page 628.

DUHOUX.

Se met à la tête des sections insurgées contre la Convention le 13 vendémiaire : livre XXX, page 107.

DUMAS.

Député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

Dévoué à Carnot : livre XXXVI, page 466.

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, pages 282 et 287.

Se sauve sur un avis de ses collègues : livre XXXVII, page 525.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

DUMOLARD.

S'oppose à ce que certains pouvoirs soient conférés au Directoire : livre XXXI, page 148.

Sa motion sur les événements de Venise et de Gênes : livre XXXVI, page 467.

Condamné à la déportation le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

DUMONCEAU, général.

Commande une division en Hollande sous Brune : livre XLII, page 760.

DUMONT (André).

Occupe avec courage le fauteuil pendant une partie de l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 16.

DUPETIT-THOUARS, capitaine de vaisseau.

Sa mort à la bataille d'Aboukir : livre XXXIX, page 639.

DUPHOT, général.

Tué par les troupes papales dans une émeute à Rome : livre XXXVIII, page 585.

Sa dépouille mortelle outragée par la populace romaine : livre XL, page 670.

DUPLANTIER, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

DUPONT, de Nemours.

Écrit contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

Député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

Demande l'ajournement du choix des directeurs : livre XXXI, page 127.

Ne veut pas que le Directoire soit chargé de pourvoir au remplacement des fonctionnaires morts ou démissionnaires : livre XXXI, page 148.

Son serment de haine à toute tyrannie : livre XXXII, page 175.

DUPRAT, député à la Convention.

Condamné à la déportation le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

DUQUESNOY, général.

Demande qu'une commission extraordinaire de quatre membres remplace tous les comités ; fait partie de cette commission : livre XXVIII, page 21.

Veut qu'elle se hâte : livre XXVIII, page 23.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Sa condamnation et son suicide : livre XXVIII, page 34.

DURAND-MAILLANE.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Propose un président de la république : livre XXX, page 91.

DURASOW, général russe.

Commande une division sous Korsakoff, en Suisse : livre XLIII, page 792.

Bataille de Zurich : livre XLIII, page 794.

DUROI, député à la Convention.

Ne peut obtenir la parole pendant l'occupation de la salle des séances par la foule le 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 20.

Demande le rappel des députés arrêtés au 12 germinal : livre XXVIII, page 21.

Membre de la commission extraordinaire destinée à remplacer tous les comités, tome VII, 215. : *ibid.*

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

Sa condamnation, sa tentative de suicide, son supplice : livre XXVIII, page 34.

DUTERTRE, général.

Se comporte mal avec les déportés à la Guyane dont il commande l'escorte : livre XXXVII, page 531.

DUVERNE-DE-PRESLE.

Membre de l'agence royaliste sous le Directoire : livre XXXII, page 186.

Membre de l'agence royaliste sous le Directoire : livre XXXV, page 379.

Sa mission à l'étranger : *ibid.*

Cherche à gagner la force armée de Paris : livre XXXV, page 385.

Son arrestation : *ibid.*

Sa condamnation commuée par suite de ses révélations : livre XXXV, page 386.

Ses révélations : livre XXXVI, page 470.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 529.

ELLIS.

Chargé de la négociation secrète de l'Angleterre en France en 1797 : livre XXXVI, page 499.

Quitte Lille : livre XXXVIII, page 546.

EL-MOHDHY.

Un imposteur prend ce nom et soulève les Égyptiens contre les Français : livre XLIII, page 781.

ÉMERY, député.

Membre influent de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, page 482.

Membre influent de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVII, page 512.

Membre de la commission des inspecteurs : livre XXXVII, page 519.

ENTRAIGUES (comte d').

Révèle les secrets du prétendant à Bonaparte : livre XXXVI, page 470.

ERIZZO.

Venise envoie ce sénateur auprès de Bonaparte pour le calmer : livre XXXIII, page 238.

Son admiration pour Bonaparte, duquel il prédit qu'il exercera une grande influence sur sa patrie : livre XXXIII, page 239.

ERLACH (général d').

Commande les troupes bernoises, couvre Berne contre les Français : livre XXXVIII, page 592.

ERNOUF, général.

Jourdan lui laisse le commandement de l'armée du Danube après la bataille de Stokach : livre XL, page 695.

Se retire en désordre sur le Rhin : livre XL, page 701.

ESCUDIER.

Arrêté comme l'un des auteurs des agitations du Midi : livre XXVIII, page 31.

ÉVÊQUE DE DOL.

Emmené par Puisaye pour l'expédition de Quiberon : livre XXIX, pages 55 et 57.

FARGUES, membre du conseil des Anciens.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

Prête son concours à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 817.

FAUCHE-BOREL.

Sa tentative pour séduire Pichegru, au nom du prince de Condé : livre XXIX, page 49.

FAUJAS DE SAINT-FOND.

Intermédiaire des constitutionnels auprès de la Révellière : livre XXXVI, page 484.

FAYAU, député à la Convention.

Son arrestation pour avoir été l'un des exterminateurs de la Vendée : livre XXVIII, page 25.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

FAYPOULT.

Ministre des finances : livre XXXI, page 131.

Membre de la commission chargée d'organiser la république romaine : livre XXXVIII, page 587.

Sage Constitution donnée à cette république : livre XL, page 657.

Sa nouvelle mission à Milan : livre XL, page 659.

Chargé de la partie financière à Naples : livre XL, page 680.

FÉRAUD, député à la Convention.

Veut vainement s'opposer à l'irruption de la foule dans la salle de l'Assemblée : livre XXVIII, page 18.

Sa mort : livre XXVIII, page 19.

Sa tête promenée dans la salle des séances au bout d'une baïonnette : livre XXVIII, page 20.

Séance funèbre de la Convention en son honneur : livre XXVIII, page 32.

FERDINAND, archiduc, grand-duc de Toscane.

Un des premiers princes de l'Europe à reconnaître la république française : livre XXXIII, page 216.

Envoie son ministre Manfredini à Bonaparte entré en Toscane : livre XXXIII, page 245.

Fait réception magnifique à Bonaparte à Florence : livre XXXIII, page 246.

FÉRINO, général.

Reçoit le commandement de la droite de Moreau : livre XXXIII, page 253.

Chargé de suivre les corps détachés des Souabes et de Condé : *ibid.*

Commande la droite à la retraite de Moreau : livre XXXIV, page 307.

Commande la droite à l'armée du Danube sous Jourdan : livre XL, page 690.

Sa participation à la bataille de Stokach : livre XL, page 693.

Commande l'aile droite de Masséna, postée sur la Limmat : livre XLI, page 717.

FERRAND-VAILLANT, député.

Admis aux Anciens, malgré la loi du 3 brumaire : livre XXXVI, page 457.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

FERSEN (de).

Représente la Suède au congrès de Rastadt ; Bonaparte refuse de le recevoir : livre XXXVIII, page 563.

FIÉVÉE.

Écrit contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

FLORENT-GUYOT.

L'un des cinq membres de la commission de gouvernement formée avant l'installation du Directoire : livre XXX, page 117.

FLORENT.

Membre de la commission chargée d'organiser la république romaine : livre XXXVIII, page 587.

Sage Constitution donnée à cette république : livre XL, page 657.

FORESTIER, député à la Convention.

Mis en accusation après le 1^{er} prairial, acquitté : livre XXVIII, page 33.

FOSCARELLI, provéditeur.

Envoyé par Venise à Bonaparte pour l'empêcher d'entrer à Vérone : livre XXXIII, page 237.

Se retire consterné de l'accueil de Bonaparte : livre XXXIII, page 238.

FOUCHÉ, de Nantes.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

Remplace Trouvé à Milan : livre XL, page 661.

Rappelé : livre XL, page 662.

Envoyé à La Haye : livre XLII, page 748.

Son portrait ; remplace Bourguignon au ministère de la police : livre XLII, page 763.

Calme Bernadotte disposé à faire une journée avec les patriotes : livre XLII, page 767.

Son empressement auprès de Bonaparte : livre XLIV, pages 805 et 813.

Chef des *pourris* : livre XLIV, page 807.

Cherche à rapprocher Barras de Bonaparte : livre XLIV, page 811.

Son zèle pour seconder la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 818.

Suspend les douze municipalités de Paris : livre XLIV, page 820.

FOUQUIER-TINVILLE, accusateur public.

Son supplice : livre XXVIII, page 14.

FOURIER.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

FOX.

Proclame en plein parlement le droit d'insurrection : livre XXXI, page 165.

FOY, général.

Commande l'artillerie à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 792.

FRANÇOIS 1^{er}, roi de Hongrie et de Bohême.

Envoie des plénipotentiaires à Léoben : livre XXXV, page 419.

FRANÇOIS-DE-NEUFCHÂTEAU.

Ministre de l'intérieur : livre XXXVI, page 485.

Directeur : livre XXXVII, page 533.

Sort du Directoire : livre XXXVIII, page 598.

Plénipotentiaire aux conférences de Seltz : livre XL, page 647.

N'y peut rien conclure avec M. de Cobentzel : livre XL, page 648.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, roi de Prusse.

Son déplaisir de recevoir Sieyès en ambassade à Berlin, tome X, 71. : livre XL, page 649.

FRÉRON.

Demande le renvoi à leurs juges naturels des députés traduits devant la commission militaire : livre XXVIII, page 33.

Continue sa mission dans le Midi : livre XXXII, page 174.

FROTTÉ (DE).

Chef royaliste en Normandie, tome IX, 20. : livre , page .

FUGIÈRES.

Blessé à la bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 785.

GALEPPI, prélat.

Conclut avec Bonaparte le traité de Tolentino : livre XXXV, page 397.

GALLO (marquis de), ambassadeur de Naples a Vienne.

Plénipotentiaire de l'Autriche à Léoben : livre XXXV, page 419.

Échange avec Bonaparte les ratifications des préliminaires de Léoben : livre XXXVI, page 446.

Confère avec Bonaparte à Montebello : livre XXXVI, page 496.

Renonce, de la part de l'Autriche, au congrès général de Berne ; désavoué par M. de Thugut : *ibid.*

Ouvre les conférences à Udine : livre XXXVIII, page 555.

S'oppose à ce que Naples prenne l'initiative des hostilités contre la France : livre XL, page 669.

GANTHEAUME, contre amiral.

Chef d'état-major de la marine dans l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Reçoit l'ordre de mettre *le Muiron* et *la Carrère* en état de faire voile : livre XLIII, page 787.

GARAT.

Ministre de France à Naples : livre XXXVIII, page 588.

Ne peut tenir aux mauvais traitements du cabinet napolitain : livre XXXVIII, page 605.

GARDANNE, général.

Traverse bravement le Mincio : livre XXXIII, page 236.

Commande à Alexandrie assiégée par les Russes : livre XLII, page 754.

GARNIER, général.

Commande une division à l'armée de Rome : livre XLI, page 727.

GARREAU.

Commissaire du Directoire auprès de l'armée d'Italie : livre XXXIII, page 274.

Traité durement par Bonaparte : livre XXXIV, page 339.

GASTON, député.

Crie victoire pour le triomphe des patriotes sur la Convention : livre XXVIII, page 23.

GAUDIN, membre des Cinq-Cents.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

Sa participation à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 824.

GAULT.

Député aux Cinq-Cents admis malgré la loi du 3 brumaire : livre XXXVI, page 457.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

GAUTHIER, général.

Détaché de l'armée de Schérer pour occuper la Toscane : livre XL, page 696.

Se joint à Macdonald : livre XLI, page 727.

GEORGES CADOU DAL.

Joint l'expédition de Quiberon avec ses chouans : livre XXIX, page 58.

Ses vains efforts pour empêcher ses soldats de se débander : livre XXIX, page 66.

Se révolte contre Puisaye : livre XXXI, page 159.

GÉROLA, ministre autrichien.

Instigateur secret des projets de l'aristocratie génoise contre les Français : livre XXXIII, page 241.

Renvoyé de Gênes : livre XXXIII, page 244.

GILBERT-DESMOLIÈRES, député.

Son rapport aux Cinq-Cents sur le budget de l'an V : livre XXXVI, page 463.

Reproduit les mesures de finances rejetées par les Anciens : livre XXXVI, page 466.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

GILLET, représentant attaché aux armées républicaines en Vendée.

Reçoit la direction de la force armée de Paris : livre XXVIII, page 28.

GINGUENÉ.

Représentant de la France en Piémont : livre XXXVIII, page 582.

GOHIER.

Directeur : livre XLI, page 740.

Son installation : livre XLI, page 741.

Dévoué aux patriotes : livre XLII, page 762.

Se plaint du renvoi de Bernadotte : livre XLII, page 768.

Son empressement auprès de Bonaparte : livre XLIV, page 805.

Souhaite de l'envoyer à l'armée : livre XLIV, page 808.

Ignore les projets formés pour la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 817.

Refuse de se rendre chez Bonaparte : livre XLIV, page 818.

Ses efforts pour résister à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 821.

Son altercation avec Bonaparte : livre XLIV, page 822.

GOUJON.

Demande le remplacement des comités par une commission extraordinaire : livre XXVIII, page 21.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Décrété d'accusation : livre XXXVIII, page 28.

Sa condamnation et son suicide : livre XXVIII, page 33.

GOUPILO DE PRÉFELN, député.

Son arrestation au 18 fructidor : livre XXXVII, page 526.

GRANDMAISON, député aux Cinq-Cents.

Propose dans la séance tenue à Saint-Cloud, le 19 brumaire, de renouveler le serment à la Constitution de l'an III : livre XLIV, page 825.

GRENIER, général.

Commande une division sous Schérer : livre XL, page 697.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 699.

GRENVILLE, membre du cabinet de Pitt.

Ses dispositions à la paix en 1797 : livre XXXVI, page 450.

GROUCHY, général.

Commande une division à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

Reçoit six blessures à cette bataille : livre XLII, page 758.

GUDIN, général.

Commande une division à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 790.

Défend la gorge du Saint-Gothard : livre XLIII, page 795.

GUYEUX, général.

Sa belle défense à Salo : livre XXXIII, page 278.

Dégagé par le général Sauret : livre XXXIII, page 280.

Rentre à Salo abandonné par Sauret : livre XXXIII, page 282.

Essaie de passer l'Alpon au-dessous d'Arcole : livre XXXIV, page 332.

Enlève le village d'Arcole : livre XXXIV, page 333.

Reçoit le commandement de la division Augereau : livre XXXV, page 403.

Sa participation à la bataille de Tagliamento : livre XXXV, page 404.

Contribue à la prise de la division Bayalitsch : livre XXXV, page 406.

HASSENFRTZ.

Envoyé devant le tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

HATRY, général.

Commande le camp des Sablons : livre XXXV, page 384.

Commande une division sous Schérer : livre XL, page 697.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 700.

HAUPOULT (d').

Commande la réserve de l'armée du Danube sous Jourdan : livre XL, page 691.

Sa participation à la bataille de Stokach : livre XL, page 694.

HAÛY.

Un de ses frères forme la société des théophilanthropes : livre XXXV, page 773.

HECTOR (comte d').

Se compose un régiment de six cents marins émigrés : livre XXIX, page 54.

S'embarque pour l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 56.

HERCULE, chef de bataillon.

Sa participation à la bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 335.

HÉRON.

Envoyé devant le tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

Élargi, tome VII, 330. : livre XXX, page 88.

HERVILLY (comte d').

Force de son régiment au moment de l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 54.

Chargé de commander les régiments émigrés jusqu'après la descente : livre XXIX, page 55.

Retarde la descente de l'expédition mouillée dans la baie de Quiberon : livre XXIX, page 58.

Sa résistance à Puisaye : livre XXIX, page 59.

Forme un troisième bataillon à son régiment avec des prisonniers républicains : livre XXIX, page 64.

Mouvements impossibles ordonnés par lui : *ibid.*

Arrive sur le champ de bataille après la défaite des chouans : livre XXIX, page 66.

Blessé mortellement : livre XXIX, page 71.

HOCHE.

Sa vigilance : livre XXIX, page 52.

Surprend Cormatin en flagrant délit : livre XXIX, page 53.

Sa lettre pour reprocher un manque de générosité à ses soldats : livre XXIX, page 54.

Son calme après le débarquement de l'expédition de Quiberon ; ses mesures énergiques : livre XXIX, page 61.

Fait fuir devant lui tous les postes avancés des chouans : livre XXIX, page 63.

Fait attaquer les chouans sur toute la ligne : livre XXIX, page 65.

Accroissement de ses forces : livre XXIX, page 68.

- Défait les royalistes : livre XXIX, page 70.
- Se décide à tenter une surprise sur la presqu'île de Quiberon : livre XXIX, page 73.
- Reprend le fort Penthièvre : livre XXIX, page 74.
- Poursuit son succès facilité par le désordre répandu parmi les royalistes : livre XXIX, page 75.
- Détruit leur armée : livre XXIX, page 76.
- Reçoit les émigrés sans capitulation : *ibid.*
- Réfère au comité de salut public et à Tallien du sort des émigrés prisonniers : livre XXIX, page 79.
- Dément l'assertion de M. de Sombreuil relative à une prétendue capitulation accordée aux émigrés : livre XXIX, page 80.
- Nommé au commandement de l'armée de l'Ouest : livre XXXI, page 136.
- Porte son armée à 44 mille hommes : *ibid.*
- Ses dispositions vigoureuses pour surprendre Charette : livre XXXI, page 137.
- Sagesse de ses dispositions : livre XXXI, page 156.
- Ses mesures pour pacifier la Vendée : livre XXXI, page 159.
- Lui enlève ses armes et une partie de ses subsistances : livre XXXI, page 160.
- Succès complet de la ligne de désarmement : livre XXXI, page 162.
- Difficultés qu'il rencontre : livre XXXI, page 163.
- Mandé à Paris pour recevoir le commandement des trois armées de la Vendée, de Brest et de Cherbourg : livre XXXI, page 164.
- Son portrait : livre XXXII, page 181.
- Reçoit le commandement supérieur de l'armée des côtes de l'Océan : livre XXXII, page 193.
- Adopte un plan de pacification pour la Vendée d'abord, puis pour la Bretagne : livre XXXII, page 194.
- Mesures qu'il prend à son retour en Vendée : livre XXXII, page 195.
- Marche contre Stofflet, qui est pris et fusillé : livre XXXII, page 196.
- Abreuvé de dégoûts ; sa démission lui est refusée par le Directoire, qui lui fait un don national, : livre XXXII, page 197.
- Se porte en Bretagne après la mort de Charette et la pacification de la Vendée ; soumet la Bretagne : livre XXXII, page 199.
- Déclaré avoir bien mérité de la patrie : livre XXXII, page 200.
- Sa lettre pour répondre aux calomnies répandues contre lui et Bonaparte : livre XXXIII, page 260.
- Suggère au Directoire un projet d'expédition en Irlande ; ses préparatifs pour cette expédition : livre XXXII, page 271.
- Ses grands projets : livre XXXIV, page 343.
- Composition de son escadre : livre XXXIV, page 344.
- Met à la voile et est séparé de l'escadre : *ibid.*

Revient en France à travers des périls inouïs : *ibid.*

Mis à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse : livre XXXIV, page 350.

Organise cette armée : livre XXXV, page 393.

Son projet de république Cisrhénane : *ibid.*

Passe le Rhin à Neuwied, et est arrêté dans sa marche victorieuse par les préliminaires de Léoben : livre XXXV, page 424.

Son projet contre l'Angleterre : livre XXXVI, page 448.

Son dévouement à la république : livre XXXVI, page 478.

Ses mesures pour seconder le Directoire : livre XXXVI, page 479.

Nommé ministre de la guerre : livre XXXVI, page 485.

Fait involontairement dépasser le rayon constitutionnel à ses troupes : livre XXXVI, page 486.

Arrive à Paris ; son entrevue avec le Directoire : livre XXXVI, page 490.

Retourne à son quartier général, n'ayant pas l'âge pour être ministre : livre XXXVI, page 491.

Envoie 50,000 francs au Directoire : livre XXXVII, page 518.

Reçoit le commandement des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin réunies sous le nom d'armée d'Allemagne : livre XXXVII, page 535.

Sa maladie et sa mort : *ibid.*

Coup d'œil sur sa carrière : livre XXXVII, page 536.

HOHENZOLLERN, général autrichien.

Commande une partie du corps de Provera : livre XXXIV, page 360.

Accablé sur le Bas-Pô par Macdonald : livre XLI, page 728.

HOMPESCH (Ferdinand de).

Grand maître de l'ordre de Malte, refuse à Bonaparte de faire de l'eau dans l'île : livre XXXIX, page 612.

Livre Malte aux Français : *ibid.*

HOTZE, général autrichien.

Commande dans le Vorarlberg une armée de 26 mille hommes : livre XL, page 687.

Opère sa jonction avec l'archiduc Charles : livre XLI, page 718.

Sa position sur la Linth : livre XLIII, page 789.

Sa mort : livre XLIII, page 795.

HUBERT.

Commande la légion des Francs : livre XXXVI, page 486.

HUMBERT, général.

Commande l'avant-garde de Hoche durant l'affaire du 16 juillet près de Quiberon : livre XXIX, page 70.

Ses soldats crient aux émigrés de se rendre : livre XXIX, page 76.

Sa présence à Paris à la veille du dix-huit fructidor : livre XXXVII, page 508.

Son expédition en Irlande : livre XL, page 666.

Sa participation à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 793.

IBRAHIM-BEY.

Domine l'Égypte avec Mourad-Bey : livre XXXIX, page 620.

Se prépare à la retraite à l'approche des Français : livre XXXIX, page 627.

Se retire en Syrie après la bataille des Pyramides : livre XXXIX, page 630.

Mis en fuite devant El Arisch : livre XLIII, page 775.

IMBERT-COLOMÈS.

Agent de Louis XVIII dans le Midi, nommé député : livre XXXV, page 387.

Agent de Louis XVIII dans le Midi, nommé député : livre XXXVI, page 451.

Confident des royalistes : livre XXXVI, page 456.

Admis aux Cinq-Cents : livre XXXVI, page 458.

Veut faire retirer au Directoire le droit d'examiner les lettres venant de l'étranger : livre XXXVI, page 466.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

ISABEAU.

Lit à la Convention le manifeste des insurgés le 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 16.

ISNARD.

Réclame contre la mission de Fréron dans le Midi : livre XXXII, page 174.

JAGOT.

Arrêté : livre XXVIII, page 32.

JAVOGNES, représentant.

La Convention procède contre lui : livre XXVIII, page 32.

JEAN-JEAN, chef de chouans.

Sa participation à l'expédition de Quiberon : livre XXIX, pages 68, 69 et 72.

JELLACHICH, général.

Sa retraite de Suisse : livre XLIII, page 795.

JOB AYMÉ.

La loi du 3 brumaire applicable à ce député : livre XXXII, page 172.

Exclu des Cinq-Cents : livre XXXII, page 173.

Admis, malgré la loi du 3 brumaire : livre XXXVI, page 457.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

JOHANNOT.

Auteur d'un projet de banque : livre XXVIII, page 10.

JORDAN (Camille).

Député aux Cinq-Cents : livre XXXVI, page 451.

Son rapport sur la loi du culte : livre XXXVI, page 459.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

JOSNET, général.

Détruit un chef chouan soulevé après la pacification : livre XXIX, page 53.

JOUBERT, général.

Blessé dans les gorges de Millesimo : livre XXXIII, page 208.

Manque de se noyer dans la Cursaglia : livre XXXIII, page 211.

Garde la Corona et Rivoli : livre XXXIV, page 354.

Forcé à Rivoli, dont il conserve le plateau : livre XXXIV, page 355.

Engage l'action à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 357.

A son cheval tué, s'élance sur l'ennemi un fusil à la main : livre XXXIV, page 359.

Enlève sept mille hommes à Alvinzy : livre XXXIV, page 361.

Tâche que lui impose Bonaparte se mettant en marche sur Vienne : livre XXXV, page 402.

Livre des combats de géant dans le Tyrol : livre XXXV, page 407.

Son républicanisme ardent : livre XXXVI, page 475.

Adresse énergique de sa division contre les royalistes : livre XXXVI, page 493.

Porte, à la réception de Bonaparte par le Directoire, l'admirable drapeau donné à l'armée d'Italie : livre XXXVIII, page 566.

Reçoit le commandement de l'armée de Hollande : livre XXXVIII, page 580.

A ordre d'appuyer un mouvement contraire aux démocrates : livre XL, page 652.

Remplace Brune à Milan : livre XL, page 662.

Occupe la citadelle de Turin : livre XL, page 675.

Donne sa démission : livre XL, page 680.

Devient l'objet des espérances des mécontents ; général de la 17^e division : livre XLI, page 734.

Suspecte les intentions de Sieyès, se rattache à Gohier et à Moulins : livre XLII, page 746.

Reçoit le commandement de l'armée d'Italie : livre XLII, page 747.

Perd un mois à Paris ; arrive à l'armée ; demande à Moreau de l'assister de ses conseils : livre XLII, page 754.

Reçoit la bataille à Novi ; sa mort : livre XLII, page 756.

JOURDAN, d'Aubagne.

Réclame contre la continuation de la mission de Fréron dans le Midi : livre XXXII, page 174.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

JOURDAN, général.

Commande l'armée de Sambre-et-Meuse : livre XXIX, page 45.

Passe le Rhin : livre XXIX, page 82.

Sa position critique : livre XXX, page 114.

Bat en retraite pour gagner le bas Rhin : livre XXX, page 115.

Repasse le Rhin : livre XXXI, page 133.

Son dévouement pour dégager l'armée du Rhin : livre XXXI, page 145.

Conserve son commandement : livre XXXII, page 192.

Reçoit l'ordre de s'avancer en Allemagne : livre XXXIII, page 247.

Se réunit à Moreau pour faire sentir au Directoire les inconvénients du plan de campagne de Carnot en Allemagne : livre XXXIII, page 248.

Commence les hostilités : livre XXXIII, page 249.

Attaqué à Wetzlar par l'archiduc Charles qui bat son extrême gauche : *ibid.*

Bat en retraite après sa diversion en faveur de Moreau : livre XXXIII, page 250.

Passe de nouveau le Rhin à Dusseldorf : livre XXXIII, page 257.

S'empare de Francfort et débouche dans la vallée du Danube : livre XXXIII, page 258.

L'archiduc Charles marche contre lui : livre XXXIV, page 293.

Détache la division Bernadotte pour se mettre en communication avec Moreau : *ibid.*

Se retire sur le Mein : livre XXXIV, page 294.

Continue sa retraite : livre XXXIV, page 303.

S'arrête à Wurtzbourg : *ibid.*

Livre la bataille de Wurtzbourg : livre XXXIV, page 304.

Se replie sur la Lahn : *ibid.*

Donne sa démission : livre XXXIV, page 345.

Député : livre XXXVI, page 451.

Rapporteur de la loi de la conscription : livre XL, page 665.

Reçoit le commandement de l'armée du Danube : livre XL, page 686.

Insuffisance des forces de son armée : livre XL, page 688.

Franchit le Rhin : livre XL, page 689.

Reçoit l'ordre d'attaquer : livre XL, page 690.

Occupe une bonne position entre le Danube et le lac de Constance : *ibid.*

Attaqué par l'archiduc Charles, bat en retraite : livre XL, page 691.

Livre la bataille de Stokach : livre XL, page 693.

Se décide à la retraite ; se rend à Paris : livre XL, page 695.

Réélu membre du Corps législatif en l'an VII : livre XLI, page 714.

Perd son commandement : livre XLI, page 715.

Donne aux patriotes un grand ascendant sur les Cinq-Cents : livre XLII, page 762.

Propose de déclarer la patrie en danger : livre XLII, page 767.

Son exclamation en apprenant la destitution de Bernadotte : livre XLII, page 768.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Alarme les Cinq-Cents sur les projets de Bonaparte : livre XLIV, page 813.

JUBÉ, commandant de la garde directoriale.

Obéit aux ordres que lui envoie Bonaparte le 18 brumaire : livre XLIV, page 820.

JUNOT, général.

Tue six cavaliers de sa main à la bataille de Lonato ; blessé : livre XXXIII, page 282.

Lit au sénat de Venise une lettre foudroyante de Bonaparte : livre XXXVI, page 429.

Sa belle conduite à la tête de l'avant-garde de Kléber près de Nazareth : livre XLIII, page 778.

KAIM, général autrichien.

Commande une division de l'archiduc Charles à la bataille de Neumarck : livre XXXV, page 417.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 700.

KELLERMANN, général.

Se retire derrière la ligne de Borghetto : livre XXXI, page 153.

Remplacé par Schérer : *ibid.*

KELLERMANN, adjudant-général.

Commande une charge de cavalerie à la bataille de Tagliamento : livre XXXV, page 405.

KERPEN, général autrichien.

Battu sur l'Adige par Joubert ; se retire au delà du Brenner : livre XXXV, page 407.

KERVÉLÉGAN.

Ses efforts pour réprimer l'insurrection du 1^{er} prairial, tome VII, 217. : livre XXVIII, page 22.

Blessé : livre XXVIII, page 23.

KILMAINE, général.

A un commandement à l'armée d'Italie : livre XXXIII, page 277.

Reste à Vérone : livre XXXIV, page 296.

Laissé à Vérone pour résister à un premier assaut : livre XXXIV, page 331.

Reçoit le commandement de la haute Italie : livre XXXV, page 402.

Fait marcher Lahoz contre les montagnards vénitiens soulevés contre les Français : livre XXXV, page 410.

Ses mesures pour faire cesser les massacres de Vérone : livre XXXVI, page 433.

KLÉBER, général.

Pénurie de ses moyens de siège : livre XXIX, page 45.

Bat les Autrichiens à Altenkirchen le 4 juin 1796 : livre XXXIII, page 249.

Frappe sur l'ennemi un coup vigoureux mais inutile à Ukerath : livre XXXIII, page 250.

Figure parmi les candidats pour la place de directeur : livre XXXVI, page 456.

Sa présence à Paris à la veille du 18 fructidor : livre XXXVII, page 508.

Son attitude vis-à-vis le Directoire : livre XXXVII, page 518.

Sa société recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Commande une colonne à la prise d'Alexandrie ; blessé : livre XXXIX, page 615.

Commande à Alexandrie : livre XXXIX, page 623.

Prépare ses facultés pour faire de grandes choses : livre XXXIX, page 639.

Commande une division de l'expédition de Syrie : livre XLIII, page 775.

Détaché vers le Jourdain : livre XLIII, page 777.

Sa participation à la bataille du Mont-Thabor : livre XLIII, page 778.

Ses démêlés avec le général Bonaparte : livre XLIII, page 781.

Reçoit l'ordre de se rapprocher d'Aboukir : livre XLIII, page 783.

Son mot à Bonaparte après la bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 786.

KLEIN, général.

Commande une division sous Masséna en Suisse : livre XLIII, page 791.

Sa participation à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 792.

KLENAU.

Envoyé en parlementaire à Sérurier par Wurmser réduit à l'extrémité dans Mantoue ; allocution que lui adresse Bonaparte : livre XXXIV, page 362.

KLINGLIN, général autrichien.

Intermédiaire entre Pichegru et le prince de Condé : livre XXXV, page 382.

Saisie de son fourgon contenant la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé : livre XXXVI, page 477.

KOBLOS, général.

Commande un corps autrichien à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 356.

KORSAKOW, général russe.

Amène un corps de trente mille Russes en Allemagne : livre XLII, page 753.

Doit remplacer l'archiduc Charles derrière la Limmat : livre XLIII, page 789.

Ses dispositions pour attaquer Masséna : livre XLIII, page 791.

Battu à Zurich ; sa retraite : livre XLIII, page 792 et suivantes.

KRAY (baron de), général.

Commande l'armée autrichienne en Italie : livre XL, page 696.

Son plan surpris par Moreau : livre XL, page 499.

Assiège Mantoue : livre XLII, page 753.

Rejoint Souwarow avec vingt mille hommes : livre XLII, page 755.

Sa participation à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

KWASDANOVICH.

Déloge d'Heidelberg la division qu'y a laissée Pichegru : livre XXX, page 114.

Commande vingt mille hommes de l'armée impériale de Wurmser en Italie : livre XXXIII, page 277.

Rempporte les premiers avantages : livre XXXIII, page 278.

Repoussé de Lonato, s'arrête : livre XXXIII, page 281.

Se retire derrière le lac de Garda : livre XXXIII, page 286.

Commande une division à la bataille de Bassano : livre XXXIV, page 300.

Se retire vers le Frioul : livre XXXIV, page 302.

Repoussé sur Bassano par Augereau : livre XXXIV, page 326.

Commande un corps d'armée à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 356.

LABOISSIÈRE, général.

Commande une division à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

LACARRIÈRE, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation, le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

LACOSTE (Élie).

Arrêté : livre XXVIII, page 32.

LACOSTE, colonel.

Signe l'armistice de Cherasco : livre XXXIII, page 212.

LACRETELLE, jeune.

Écrit contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

LACROIX.

Auteur du *Spectateur*, journal royaliste : livre XXVIII, page 3.

LACROIX (Charles de Lacroix).

Secrétaire du conseil des Anciens : livre XXXI, page 125.

Ministre des relations extérieures : livre XXXI, page 131.

Représente le Directoire dans ses négociations avec l'Angleterre : livre XXXIV, page 315.

A une entrevue avec lord Malmesbury : livre XXXIV, page 340.

Attaque des royalistes contre son administration : livre XXXV, page 377.

La majorité du Directoire décide son remplacement : livre XXXVI, page 481.

Exclu du ministère à l'unanimité du Directoire : livre XXXVI, page 485.

Remplace l'envoyé Noël en Hollande : livre XXXVIII, page 580.

Sa conduite démagogique : *ibid.*

Son rappel : livre XL, page 652.

LACUÉE, député aux Anciens.

Dévoué à Carnot : livre XXXVI, page 466.

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, pages 482 et 487.

LAFAYETTE (marquis de).

Son élargissement stipulé par le traité de Campo Formio : livre XXXVIII, page 558.

LAFOND.

Jeune émigré, commande les sections du faubourg Saint-Germain le 13 vendémiaire : livre XXX, page 107 et suivantes.

Sa condamnation : livre XXX, page 112.

LAFOND-LADEBAT, président des Anciens.

Déclare la représentation nationale dissoute le 18 fructidor : livre XXXVII, page 525.

Son arrestation : livre XXXVII, page 526.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 531.

LAGRANGE.

Sa société recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

LAHARPE.

Se prononce contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

LAHOZ, général.

Enlève le pont du Senio : livre XXXV, page 396.

Commande la légion lombarde : livre XXXV, page 409.

Marche contre les Montagnards armés par le gouvernement de Venise : livre XXXV, page 410.

Son patriotisme véhément : livre XL, page 657.

Cherche à se ménager l'appui de Barras : livre XL, page 660.

LAIGNELOT, conventionnel.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

LALLEMANT, ministre de France à Venise.

Sa conduite sage auprès du gouvernement de Venise : livre XXXV, page 410.

Sa conduite sage auprès du gouvernement de Venise : livre XXXVI, page 430.

Reçoit de Bonaparte l'ordre de sortir de Venise déclarée en guerre avec la France : livre XXXVI, page 437.

LAMARQUE.

Échangé contre la fille de Louis XVI : livre XXXI, page 150.

Sa rentrée au corps législatif : livre XXXII, page 175.

LAMBRECHTS.

Ministre de la justice : livre XXXVII, page 534.

Remplacé par Cambacérès : livre XLII, page 748.

LANJUINAIS, député à la Convention.

Assiste à un banquet chez Tallien : livre XXIX, page 79.

Regardé comme royaliste secret : livre XXX, page 87.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Propose un président de la république : livre XXX, page 91.

Cherche à se justifier de son silence pendant les scènes de vendémiaire : livre XXX, page 116.

Secrétaire du conseil des Anciens : livre XXXI, page 125.

LANNES, général.

Fait colonel à Millesimo : livre XXXIII, page 209.

Commande l'avant-garde au passage du Pô à Plaisance : livre XXXIII, page 222.

Disperse l'avant-garde des insurgés de Pavie : livre XXXIII, page 231.

Châtie les fiefs impériaux : livre XXXIII, page 244.

Blessé à Arcole : livre XXXIV, page 332.

Marche contre l'armée papale : livre XXXV, page 396.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Son découragement en traversant le désert d'Alexandrie au Caire : livre XXXIX, page 625.

Commande une division de l'expédition de Syrie : livre XLIII, page 775.

Blessé au siège de Saint-Jean-d'Acre : livre XLIII, page 779.

Bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 783.

Retourne en France avec Bonaparte : livre XLIII, page 787.

Lui gagne les militaires : livre XLIV, page 813.

Sa participation à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 818.

Commis à la garde des Tuileries : livre XLIV, page 820.

LANOT, membre de la Convention.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

LANTIVY (de), chef de chouans.

Participation à l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 68 et suivantes.

LANUSSE, général.

Sa bravoure à Dego : livre XXXIII, page 209.

Commande une division à la bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 784.

LAPLACE.

Sa conversation recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

LAPLANCHE.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

LAPOYPE, général.

Posté avec sa division sur la haute Trebbia : livre XLI, page 724.

LA RÉVELLIÈRE-LÉPAUX.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Président du conseil des Anciens : livre XXXI, page 125.

Désigné par les conventionnels pour être directeur : livre XXXI, page 126.

Son portrait : *ibid.*

Directeur : livre XXXI, page 127.

S'occupe avec Letourneur de l'administration intérieure : livre XXXI, page 149.

Son portrait : livre XXXV, page 372.

Ses idées sur la religion font naître la secte des *théophilanthropes* ; reste étranger à leurs cérémonies : livre XXXV, page 373.

Son républicanisme : livre XXXV, page 374.

Ses efforts pour calmer la discorde entre ses collègues : livre XXXV, page 376.

Fait approuver par le Directoire les projets de Bonaparte contre l'Autriche : livre XXXV, page 394.

Désapprouve les préliminaires de Léoben : livre XXXV, page 425.

S'oppose au mode de tirage au sort imposé par les clichyens pour la désignation du directeur sortant : livre XXXVI, page 453.

Ses rapports avec ses collègues : livre XXXVI, page 471.

Forme une alliance avec Rewbell et Barras pour sauver la république : livre XXXVI, page 472.

Se décide à un coup d'État : livre XXXVI, page 473.

Son goût pour M. de Talleyrand : livre XXXVI, page 481.

Sollicité par les constitutionnels pour opérer le changement de ministère dans leur sens ; ne leur donne aucune satisfaction : livre XXXVI, page 483.

Vient au secours de Hoche accusé d'avoir franchi la limite constitutionnelle : livre XXXVI, page 491.

Subjuge Augereau : livre XXXVI, page 495.

Veut qu'on reprenne les hostilités contre l'Autriche : livre XXXVI, page 503.

Repousse les conditions offertes par l'Angleterre : livre XXXVI, page 504.

Rédige le message du Directoire en réponse aux plaintes des Conseils : livre XXXVII, page 510.

A une conférence avec les constitutionnels : livre XXXVII, page 513.

Ses efforts infructueux pour ramener Carnot : livre XXXVII, page 515.

Ses discours véhéments répondant indirectement aux rapports faits aux Conseils : livre XXXVII, page 518.

Menacé d'assassinat : livre XXXVII, page 520.

Se joint à Rewbell pour obliger Barras à s'expliquer : *ibid.*

Se réunit à ses collègues chez Rewbell pour exécuter le coup d'État du 18 fructidor : livre XXXVII, page 522.

Exige le remplacement des deux directeurs déportés : livre XXXVII, page 533.

Reçoit le traité de Campo-Formio sans s'expliquer à son égard : livre XXXVIII, page 560.

Combat le projet d'expédition en Égypte : livre XXXVIII, page 601.

Est d'avis d'accepter la démission de Bonaparte s'il l'offre : *ibid.*

Son plan relativement au gouvernement en Italie : livre XL, page 659.

Son plan d'administration pour les pays où résident des armées françaises : livre XL, page 679.

Objet de la haine générale : livre XLI, page 713.

Engage son collègue Treilhard à ne pas céder à l'opposition des Conseils : livre XLI, page 739.

Sieyès lui demande sa démission : livre XLI, page 740.

Son refus : livre XLI, page 741.

Donne sa démission ; se retire à Andilly : livre XLI, page 743.

LARIVIÈRE (Henri).

Dénonce avec violence Carnot, Robert Lindet et Prieur : livre XXVIII, page 32.

Regardé comme royaliste secret : livre XXX, page 87 et 116.

Essaie de se justifier de son silence pendant les scènes de vendémiaire : livre XXX, page 116.

Appelé au bureau des Cinq-Cents : livre XXXVI, page 454.

Entrevoit un nouveau 31 mai pour les députés opposants : livre XXXVI, page 489.

Condamné à la déportation le 18 fructidor : livre XXXVII, page 528.

LASALLE.

Combat à Rivoli : livre XXXIV, page 359.

LATOURE, général autrichien.

Signe l'armistice de Cherasco : livre XXXIII, page 212.

Commande les troupes du haut Rhin sous l'archiduc Charles : livre XXXIII, page 250.

Sa position après le passage du Rhin par Moreau : livre XXXIII, page 254.

L'archiduc Charles lui amène un renfort de 25 mille hommes : *ibid.*

Laissé avec 36 mille hommes sur le Danube pour occuper Moreau : livre XXXIV, page 293.

Suit Moreau dans sa retraite ; partage ses forces en trois corps : livre XXXIV, page 306.

Battu à Biberach : *ibid.*

LATOURE-FOISSAC, général.

Chargé de la défense de Mantoue : livre XLII, page 754.

LAUDON, général autrichien.

Battu sur l'Adige par Joubert : livre XXXV, page 407.

Descend l'Adige pour se porter sur Vérone : livre XXXVI, page 430.

Battu par Lecourbe : livre XL, page 690.

LAÛER, général autrichien.

Chef d'état-major de Wurmser : livre XXXIV, page 295.

LAUGIER, capitaine d'un lougre français.

Sa mort dans le port du Lido : livre XXXVI, page 434.

LAUGIER, commandant de bataillon.

Sa mort au siège de Saint-Jean-d'Acre : livre XLIII, page 777.

LAUMONT, député aux Anciens.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

LAVALETTE, aide de camp du général Bonaparte.

Envoyé à Gênes soulevée contre les Français : livre XXXVI, page 446.

Bonaparte l'envoie à Paris pour tout observer : livre XXXVI, page 493.

Conseille à Bonaparte de demeurer indépendant entre le Directoire et les Conseils : livre XXXVII, page 518.

Menacé par Barras et Augereau, part pour l'Italie : livre XXXVII, page 534.

LAVATER.

Sa mort : livre XLIII, page 794.

LAVICOMTERIE.

Arrêté : livre XXVIII, page 32.

LA VIEUVILLE (M. de).

Officier envoyé par Puisaye de Londres en Bretagne : livre XXIX, page 52.

LAVILLE-HEURNOIS.

Membre de l'agence royaliste : livre XXXII, page 186.

Membre de l'agence royaliste : livre XXXV, page 379.

Ses intrigues : livre XXXV, page 383.

Cherche à gagner la force armée de Paris : livre XXXV, page 385.

Son arrestation : *ibid.*

Sa condamnation à mort commuée en détention : livre XXXV, page 386.

Condamné à la en déportation : livre XXXVII, page 529.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 531.

LEBON (Joseph), commissaire de la Convention à Arras.

Son procès : livre XXX, page 90.

LEBRUN.

Membre des Anciens, dévoué à Carnot : livre XXXVI, page 466.

Prête son concours à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 817.

LECARLIER.

Envoyé en Suisse par le Directoire pour concilier les divers partis : livre XXXVIII, page 593.

LECARPENTIER, député à la Convention.

Son arrestation pour avoir été le bourreau de la Manche : livre XXVIII, page 25.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

LECLERC, général.

Combat à Rivoli : livre XXXIV, page 359.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Fait évacuer la salle des Cinq-Cents par la force armée, le 19 brumaire : livre XLIV, page 828.

LECOINTE-PUYRAVEAU, député à la Convention.

Partisan du Directoire : livre XLI, page 736.

LECOURBE, général.

Commande l'aile droite de l'armée de Masséna, en 1799 : livre XL, page 689.

Accable Laudon : livre XL, page 690.

Rempporte un avantage à Taufers : livre XL, page 696.

Se retire de l'Engadine : livre XLI, page 716.

Sa position sur la Limmat : livre XLI, page 717.

Redevient maître du Saint-Gothard : livre XLII, page 753.

Forme la droite de Masséna : livre XLIII, page 790.

Sa belle retraite : livre XLIII, page 796.

LEFEBVRE, général.

Sa division formant l'aile gauche de Jourdan, battue à Wetzlar : livre XXXIII, page 249.

Commande la réserve de Jourdan, ne prend pas part à la bataille de Wurtzbourg : livre XXXIV, page 304.

Sa présence à Paris à la veille du 18 fructidor : livre XXXVII, page 508.

Son attitude vis-à-vis le Directoire : livre XXXVII, page 518.

Commande l'avant-garde à l'armée du Danube sous Jourdan : livre XL, page 691.

Blessé : livre XL, page 693.

Remplace Marbot dans le commandement de la place de Paris : livre XLII, page 764.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Son concours à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 818.

LEFIOT, député à la Convention.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

LEGENDRE, député à la Convention.

Ses efforts pour réprimer l'insurrection du premier prairial : livre XXVIII, page 22.

Propose de rapporter les décrets rendus pendant le triomphe de l'insurrection : livre XXVIII, page 24.

Propose d'attendre en silence ce qui adviendra du siège mis devant la Convention par les insurgés : livre XXVIII, page 27.

Demande le renvoi à leurs juges naturels des députés traduits devant la commission militaire : livre XXVIII, page 33.

Dénonce M^{me} de Staël : livre XXX, page 88.

Reproche à Boissy, Lanjuinais, Larivière et Lesage, leur silence pendant les scènes de vendémiaire : livre XXX, page 116.

LEHARDI, député à la Convention.

Demande l'arrestation de Robert-Lindet : livre XXVIII, page 25.

LEJEUNE, député à la Convention.

La Convention procède contre lui : livre XXVIII, page 32.

LEMÂÎTRE.

Inspire un grand nombre de journaux : livre XXVIII, page 3.

Écrit en Bretagne pour désapprouver l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 68.

Ses agents poussent l'opposition à l'insurrection : livre XXX, page 94.

Appelle des chouans et des émigrés à Paris : livre XXX, page 99.

Arrêté : livre XXX, page 112.

Découverte de sa correspondance : livre XXX, page 115.

Condamné à mort : livre XXXI, page 150.

LEMARCHAND-GOMICOURT, député aux Cinq-Cents.
Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

LEMARQUIS.

Sa bravoure à la bataille de Roveredo : livre XXXIV, page 298.

LEMERCIER.

Membre du conseil des Anciens, se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 810.

LEMERER, député.

Gagné par les royalistes : livre XXXV, page 383.

Gagné par les royalistes : livre XXXVI, page 456.

Dénoncé par Duverne de Presle : livre XXXVI, page 470.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

LEMOINE, général.

Commande une division d'infanterie : livre XXXVI, page 486.

Sa présence à Paris la veille du 18 fructidor : livre XXXVII, page 508.

A un commandement à l'armée d'Italie : livre XL, page 668.

Commande une division à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

LENOIR-LAROCHE.

Ministre de la police : livre XXXVI, page 485.

LÉOPOLD, archiduc.

Son heureux règne sur la Toscane : livre XXXIII, page 216.

LEPELLETIER (Félix).

Fait partie du club du Manège : livre XLII, page 761.

LEQUINIO, député à la Convention.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

LESAGE, d'Eure-et-Loir, député à la Convention.

Regardé comme royaliste secret : livre XXX, page 87.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Propose un président de la république : livre XXX, page 91.

Cherche à se justifier de son silence pendant les scènes de vendémiaire : livre XXX, page 116.

LESPINASSE, général.

Commande une partie de l'artillerie à la bataille du Tagliamento : livre XXXV, page 404.

LETELLIER, député à la Convention.

Se brûle la cervelle pour n'avoir pu empêcher une émeute à Chartres : livre XXX, page 99.

LETOURNEUR, député.

Désigné par les conventionnels pour être directeur : livre XXXI, page 126.

Directeur : livre XXXI, page 128.

S'occupe avec La Révellière-Lépeaux de l'administration intérieure : livre XXXI, page 149.

Son portrait : livre XXXV, page 371.

Forme avec Carnot la minorité dans le Directoire : livre XXXV, page 376.

Désigné par le sort pour sortir du Directoire : livre XXXVI, page 455.

Négociateur du Directoire pour traiter de la paix avec l'Angleterre : livre XXXVI, page 499.

Sa sauvagerie : livre XXXVI, page 500.

Ignore la négociation secrète de Maret avec lord Malmesbury : livre XXXVI, page 502.

LETURCQ.

Mort à la bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 785.

LEVIS (duc de).

Commande un détachement de chouans à Quiberon : livre XXIX, page 70.

Blessé : livre XXIX, page 71.

LHOMOND.

Compromis par Lemaître ; son arrestation : livre XXX, page 116.

Réintégré comme député : livre XXXI, page 150.

LINGLET, député aux Anciens.

Interpelle Bonaparte dans la séance tenue à Saint-Cloud le 19 brumaire : livre XLIV, page 826.

LINKEN, général.

Sa retraite : livre XLIII, page 795.

LIPTAI, général autrichien.

Désastre de sa division à Fombio : livre XXXIII, page 223.

Chassé de Pizzighettone : livre XXXIII, page 225.

Repousse le général Valette de Castiglione : livre XXXIII, page 281.

Repoussé par Augereau : livre XXXIII, page 282.

Rejeté au delà de la Brenta par Masséna : livre XXXIV, page 326.

Commande un corps à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 356.

LORGES, général.

Commande une division en Suisse sous Masséna : livre XLI, page 717.

Commande une division en Suisse sous Masséna : livre XLIII, page 791.

Sa participation à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 792.

LOUIS (du Bas-Rhin).

Seul membre de l'ancien comité de sûreté générale non mis en arrestation pendant la réaction thermidorienne : livre XXVIII, page 32.

LOUVET, député à la Convention.

Demande des mesures énergiques contre les royalistes : livre XXVIII, page 6.

Demande le renvoi à leurs juges naturels des députés traduits devant la commission militaire : livre XXVIII, page 33.

Porte un toast à l'union des girondins avec les thermidoriens : livre XXIX, page 79.

Les soupçons des thermidoriens contre les girondins ne l'atteignent point : livre XXX, page 87.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

S'oppose à ce qu'il y ait un président de la république : livre XXX, page 91.

Propose de réarmer les faubourgs et de rouvrir les Jacobins pour résister aux royalistes : livre XXX, page 102.

Dénonce Rovère et Saladin : livre XXX, page 116.

LUSIGNAN.

Commande un corps autrichien à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 356.

Met bas les armes : livre XXXIV, page 360.

Est de nouveau fait prisonnier : livre XXXV, page 403.

MAC-CURTAIN, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

MACDONALD, général.

A un commandement à l'armée d'Italie : livre XL, page 668.

Défend bravement Civita-Castellana : livre XL, page 671.

Remplace Championnet à la tête de l'armée de Naples : livre XL, page 686.

Garde Rome et Naples, à la tête de trente mille hommes : livre XL, page 696.

Reçoit l'ordre de faire sa jonction avec l'armée de la haute Italie : livre XLI, page 716.

Marche vers la Toscane : livre XLI, page 726.

Débouche trop tard dans les plaines de Plaisance : livre XLI, page 727.

Son succès contre le corps de Hohenzollern : livre XLI, page 728.

Livre la bataille de la Trebbia : *ibid.*

Bat en retraite : livre XLI, page 731.

Reproches que lui adressent les militaires : livre XLI, page 732.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Prête son concours à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 818.

MACK (colonel).

Mis à la tête des forces napolitaines : livre XL, page 667.

Son plan de campagne contre les Français : livre XL, page 669.

Entre triomphalement à Rome : livre XL, page 670.

Échoue contre Civita Castellana, et contre Terni : livre XL, page 671.

Rentre dans Rome ; sa retraite : livre XL, page 672.

Prend position devant Capoue : *ibid.*

Fait des ouvertures à Championnet ; signe un armistice avec lui ; se réfugie auprès de Championnet : livre XL, page 674.

MADIER, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

MAGALLON, consul de France.

Ses rapports sur l'opportunité d'une expédition en Égypte : livre XXXVIII, page 599.

MAILLARD, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

MAILLY.

Officier des sections, blessé en défendant la Convention contre l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVII, page 18.

MALLARMÉ.

La Convention procède contre lui, tome VII, 235. : livre XXVIII, page 32.

MALLET-DUPAN.

Son mot sur la position de l'Europe à l'égard du Directoire : livre XXXV, page 369.

MALMESBURY (lord).

Sa mission à Paris en octobre 1796 : livre XXXIV, page 315.

Met en avant le principe des compensations de conquêtes : *ibid.*

Ses lenteurs : livre XXXIV, page 317.

Suite de sa négociation : livre XXXIV, pages 324 et 340.

Remet une note des prétentions du cabinet anglais : livre XXXIV, page 340.

Ne veut point remettre l'*ultimatum* exigé par le Directoire : livre XXXIV, page 342.

Reçoit l'ordre de quitter Paris : *ibid.*

Chargé de la négociation ouverte par son gouvernement à Lille : livre XXXVI, page 450.

Son arrivée à Lille : livre XXXVI, page 495.

M. Ellis lui est adjoint : livre XXXVI, page 499.

Signifie ses pouvoirs : livre XXXVI, page 500.

Cherche à amener un rapprochement intime avec les plénipotentiaires français : *ibid.*

Ses offres au nom de l'Angleterre : livre XXXVI, page 501.

Ses regrets de la rupture des conférences : livre XXXVIII, page 546.

MALO, chef d'escadron.

Fait échouer l'attaque des jacobins contre le camp de Grenelle : livre XXXIII, page 269.

Démarches des royalistes auprès de lui : livre XXXV, page 384.

Insulte La Révellière : livre XXXVII, page 520.

MANFREDINI.

Le grand-duc de Toscane envoie ce ministre à Bonaparte entré dans son pays, tome VIII, 217. : livre XXXIII, page 245.

MARBOT, général.

Commande la place de Paris ; dévoué aux patriotes : livre XLII, page 763.

Destitué : livre XLII, page 764.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

MARCEAU.

Reste avec trente mille hommes devant Mayence : livre XXXIII, page 249.

Sa mort : livre XXXIV, page 304.

MARCHAND, un des agents principaux de la police de Robespierre.

Renvoyé devant le tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

MARCHENNA, Espagnol.

Se prononce contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

MAREC, député à la Convention.

Attaqué dans un rapport d'une commission des Cinq-Cents : livre XXXVI, page 459.

MARESCALCHI.

L'Autriche fait difficulté de le recevoir comme ministre de la Cisalpine à Vienne : livre XXXVIII, page 582.

MARET (Hugues-B.).

Négociateur du Directoire à Lille, pour traiter de la paix avec l'Angleterre : livre XXXVI, page 499.

Se prête à un rapprochement avec les plénipotentiaires anglais : livre XXXVI, page 500.

Discute les conditions définitives : livre XXXVI, page 502.

Rappelé : livre XXXVIII, page 545.

Refuse de chercher à acheter la voix d'aucun directeur en faveur de la paix avec l'or offert par lord Malmesbury : livre XXXVIII, page 546.

MARIBON-MONTAUT.

Désigné par les patriotes pour être mis à la tête d'un mouvement : livre XXVIII, page 3.

Sommé par la Convention de se constituer prisonnier : livre XXVIII, page 4.

MARMONT.

Commandant à Alexandrie, n'exécute pas tous les travaux ordonnés par Bonaparte : livre XLIII, page 782.

N'ose point attaquer les Turcs débarqués à Aboukir : *ibid.*

Retourne en France avec Bonaparte : livre XLIII, page 787.

MASSÉNA, général.

Propose le plan de la bataille de Loano : livre XXXI, page 154.

Sa participation à cette bataille : *ibid.*

Employé sous Bonaparte à l'armée d'Italie ; sa participation à la conquête du Piémont : livre XXXIII, pages 204, 207 et 209.

Précède Bonaparte à Milan : livre XXXIII, page 225.

Donne la chasse à un corps autrichien : livre XXXIII, page 236.

Occupe les positions de la Corona et de Rivoli : livre XXXIII, page 277.

Occupe Pont-san-Marco : livre XXXIII, page 281.

Marche sur Lonato : livre XXXIII, page 282.

Sa participation à la bataille de Castiglione : livre XXXIII, page 285.

Se porte devant Peschiera : livre XXXIII, page 286.

Livre un combat devant Seravalle : livre XXXIV, page 296.

Contribue au gain de la bataille de Bassano : livre XXXIV, page 300.

Veut couper à Wurmser la route de Mantoue : livre XXXIV, page 301.

Contribue au gain de la bataille de Saint-Georges : livre XXXIV, page 302.

Posté sur la Brenta : livre XXXIV, page 325.

Attaque Liptai et Provera devant Carmignano : livre XXXIV, page 326.

Combat de Caldiero : livre XXXIV, page 328.

Force de sa division : *ibid.*

Sa participation à la bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 331 et suivantes.

Marche sur Castel-Novo : livre XXXIV, page 336.

Garde Vérone : livre XXXIV, page 354.

Culbute l'avant-garde de Provera : livre XXXIV, page 355.

Sa participation à la victoire de Rivoli : livre XXXIV, page 358.

À celle de la Favorite : livre XXXIV, page 361.

A ordre de marcher sur le col de Tarwis : livre XXXV, page 402.

- Commence avec succès son opération : livre XXXV, page 403.
- S'empare des gorges de la Ponteba : livre XXXV, page 405.
- S'empare du col de Tarwis : livre XXXV, page 406.
- Livre des combats acharnés pour en rester maître : *ibid.*
- Contribue à la prise de la division Bayalitsch : *ibid.*
- A tout l'honneur du combat de Neumarck : livre XXXV, page 417.
- Posté à 25 lieues de Vienne : livre XXXV, page 418.
- Porte à Paris le traité des préliminaires de paix signé à Léoben : livre XXXV, page 424.
- Figure parmi les candidats pour la place de directeur : livre XXXVI, page 456.
- Son républicanisme ardent : livre XXXVI, page 475.
- Adresse énergique de sa division contre les royalistes : livre XXXVI, page 493.
- Réunit un assez grand nombre de voix pour la place de directeur : livre XXXVII, page 533.
- Ses déprédations à Rome : livre XXXVIII, page 586.
- Son rappel demandé par l'armée : livre XXXVIII, page 587.
- Reçoit le commandement de l'armée d'Helvétie : livre XL, page 686.
- Ses plaintes sur l'insuffisance de ses magasins : livre XL, page 688.
- Son expédition contre les Grisons : livre XL, page 689.
- Essuie un échec à Feldkirch : livre XL, page 696.
- Se replie dans l'intérieur de la Suisse : livre XL, page 701.
- Réunit le commandement des armées d'Helvétie et du Danube : livre XLI, page 715.
- Occupe la ligne de la Limmat : livre XLI, page 717.
- Ne peut empêcher la réunion de l'archiduc et du général Hotze : livre XLI, page 718.
- Repousse une attaque de l'archiduc sur la ligne de la Limmat puis se retire volontairement sur la chaîne de l'Albis : livre XLI, page 726.
- Offre sa démission : livre XLII, page 752.
- Son inaction : livre XLII, page 753.
- Forces et dispositions de son armée avant la bataille de Zurich : livre XLIII, page 790.
- Son plan : livre XLIII, page 792.
- Livre la bataille de Zurich les 25 et 26 septembre 1799 : livre XLIII, page 792 et suivantes.
- Attaque Souwarow en queue : livre XLIII, page 797.
- MASSIMI (marquis).
- Conclut avec Bonaparte le traité de Tolentino : livre XXXV, page 397.
- MATTEI, cardinal.
- Mis aux arrêts dans un séminaire par Bonaparte : livre XXXIII, page 287.

Chargé par lui de porter ses propositions au pape : livre XXXIV, page 320.
 Conclut avec Bonaparte le traité de Tolentino : livre XXXV, page 397.

MAULEVRIER (comte de).

Dirige le mouvement des sections le 13 vendémiaire : livre XXX, page 107.

MAXIEU, député.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

MÉLAS, général.

Commande l'armée autrichienne sous Souwarow, général en chef : livre XLI, page 718.

Sa participation à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

À la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

MELZI (comte de).

Envoyé au-devant de Bonaparte par les Milanais : livre XXXIII, page 226.

MÉNAGE, adjudant-général.

Déploie un courage héroïque à la reprise du fort Penthièvre : livre XXIX, page 74.

MÉNARD, général.

Pénètre en Suisse à l'appui des Vaudois contre Berne : livre XXXVIII, page 590.

Commande une division sous Masséna : livre XLI, page 717.

MENGAUD, général.

Commande une division au siège de Mayence ; bat en retraite : livre XXXI, page 134.

MENGAUD, agent français.

Prend Arau sous la protection de la France : livre XXXVIII, page 591.

MENOU, député à l'Assemblée constituante.

Reçoit le commandement des forces réunies contre les patriotes insurgés : livre XXVIII, page 29.

Désarme les sections retirées au faubourg Saint-Antoine : livre XXVIII, page 30.

S'avance avec des troupes contre la réunion illégale des électeurs, dissipée avant son arrivée : livre XXX, page 101.

Ses hésitations et sa mollesse dans la journée du 12 vendémiaire : livre XXX, page 103.

Pénètre dans la section Lepelletier pour la désarmer : *ibid.*

Capitule avec cette section : livre XXX, page 104.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Commande une colonne à la prise d'Alexandrie : livre XXXIX, page 615.

Sa participation à la bataille des Pyramides : livre XXXIX, page 628.

MERCANTIN, général autrichien.

Commande une division au combat de Neumarck : livre XXXV, page 417.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 700.

MERCIER.

Joint l'expédition de Quiberon avec ses chouans : livre XXIX, page 58.

MERFELD, général-major autrichien.

Envoyé de Vienne pour demander une suspension d'armes à Bonaparte arrivé à Léoben : livre XXXV, page 418.

Plénipotentiaire à Léoben pour traiter de la paix : livre XXXV, page 419.

Plénipotentiaire à Montebello : livre XXXVI, page 497.

Entre en conférence avec Clarke à Udine : *ibid.*

Continue les conférences avec Bonaparte : livre XXXVIII, page 555.

MERLIN, de Douai.

Ministre de la justice : livre XXXI, page 131.

Le Directoire veut le conserver : livre XXXVI, page 481.

L'opposition veut le remplacer : livre XXXVI, page 482.

Maintenu : livre XXXVI, page 485.

Directeur : livre XXXVII, page 533.

En butte à la haine publique : livre XLI, page 713 et page 735.

Sieyès lui demande sa démission : livre XLI, page 740.

Il la donne : livre XLI, page 743.

MARSAN, député.

Ses intrigues avec les royalistes : livre XXXV, page 383.

Ses intrigues avec les royalistes : livre XXXVI, page 456.

Admis aux Cinq-Cents : livre XXXVI, page 457.

Dénoncé par Duverne de Presle : livre XXXVI, page 470.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

MESNARD, général.

Commande une division sous Masséna en Suisse : livre XLIII, page 791.

Sa participation à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 792.

METSCH, général.

Sa défaite ; met bas les armes devant des forces inférieures : livre XL, page 672.

MEZAROS (de).

Vains efforts de la division autrichienne de Mezaros pour enlever Vérone : livre XXXIV, page 300.

MICHEL le Fou, chef des Lazzaroni.

Préside à la défense de Naples contre Championnet : livre XL, page 675.

MIOLLIS, général.

Défend le faubourg de Saint-Georges contre Provera : livre XXXIV, page 361.

MIRANDA, général.

Se prononce contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

MITCHELL, amiral anglais.

Somme la marine hollandaise réunie au Helder de se rendre : livre XLII, page 761.

MITROUSKI.

Commande une division autrichienne à la bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 232.

MOIRA (lord).

Se rend sur le continent pour faire prendre part au comte d'Artois à une expédition contre la France : livre XXIX, page 56.

MOLITERNE (prince de).

Choisi pour chef dans Naples, livrée aux lazzaroni : livre XL, page 674.

Remplacé : livre XL, page 675.

MOLITOR, général.

Commande une division sous Masséna en Suisse : livre XLIII, pages 790 et 796.

MONCEY, général.

Organise son armée des Pyrénées-Occidentales : livre XXIX, page 47.

Ses succès en Biscaye : livre XXIX, page 80.

MONESTIER, député à la Convention.

La Convention procède contre lui : livre XXVIII, page 32.

MONGE.

Laissé à Rome par Bonaparte pour choisir les objets d'art destinés aux musées de Paris : livre XXXIII, page 245.

Porte le traité de Campo-Formio à Paris avec Berthier : livre XXXVIII, page 559.

Son embarras pour présenter ce traité au Directoire : livre XXXVIII, page 560.

Sa société recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

Membre de la commission chargée d'organiser la république romaine : livre XXX-VIII, page 587.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Son courage au combat de Chébréiss : livre XXXIX, page 626.

Obtient le premier la présidence de l'Institut d'Égypte : livre XXXIX, page 635.

Retourne en France avec Bonaparte : livre XLIII, page 787.

MONROE, ambassadeur américain.

Ses bons conseils au Directoire : livre XXXV, page 391.

MONSIEUR, frère du roi.

Devient Louis XVIII pour les royalistes par la mort du fils de Louis XVI : livre XXIX, page 50.

Nouvelle lettre de lui à Charette : livre XXIX, page 51.

Reçoit du sénat de Venise l'ordre de quitter Vérone : livre XXXIII, page 219.

Se rend auprès du prince de Condé sur le Rhin : livre XXXV, page 378.

Se retire à Blankenbourg : livre XXXV, page 379.

MONTGAILLARD (de).

Employé par le prince de Condé pour séduire Pichegru : livre XXIX, page 49.

MONTRICHARD, général.

Commande une division en Italie sous Schérer : livre XL, page 697.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 700.

Posté sur la haute Trebbia : livre XLI, page 724.

Bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728 et suivantes.

MORANDI.

Chef des patriotes à Gênes : livre XXXVI, page 445.

MORARD DE GALLES, amiral.

Remplace Villaret-Joyeuse à la tête de l'escadre de Brest : livre XXXIV, page 344.

Met à la voile et est séparé de l'escadre : *ibid.*

Revient en France à travers de grands périls : *ibid.*

MOREAU, général.

Remplace Pichegru dans le commandement de l'armée du Nord : livre XXIX, page 45.

Remplace Pichegru dans le commandement de l'armée du Rhin : livre XXXII, page 192.

Bonaparte lui envoie un million d'Italie : livre XXXIII, page 227.

Reçoit l'ordre de s'avancer en Allemagne : livre XXXIII, page 247.

Se réunit à Jourdan pour faire sentir au Directoire les inconvénients du plan de campagne en Allemagne formé par Carnot : livre XXXIII, page 248.

Son projet de passer le Rhin à Strasbourg : livre XXXIII, page 250.

Fait une attaque heureuse sur le camp retranché de Manheim : *ibid.*

Distribution de ses forces au pied des Montagnes Noires : livre XXXIII, page 253.

Porte ses forces sur différents points : *ibid.*

Se rend maître de la Murg, malgré la résistance de Latour : livre XXXIII, page 254.

Ne profite pas immédiatement de cet avantage : *ibid.*

- Prévient, le 9 juillet, l'attaque que l'archiduc Charles préparait pour le lendemain : livre XXXIII, page 255.
- Oblige l'archiduc à se retirer sur la ligne du Danube : livre XXXIII, page 256.
- Ses forces pour poursuivre l'archiduc : livre XXXIII, page 257.
- Débouche dans la vallée du Danube : livre XXXIII, page 258.
- Arrive sur le Danube : livre XXXIV, page 291.
- Reçoit la bataille de Neresheim, qui reste sans résultat : livre XXXIII, page 292.
- Tente un mouvement peu décisif : livre XXXIV, page 294.
- Livre un combat malheureux à Friedberg : livre XXXIV, page 295.
- Ses tâtonnements : livre XXXIV, page 304.
- Sa situation singulière pendant plusieurs jours : livre XXXIV, page 305.
- Sa retraite célèbre : *ibid.*
- Rempporte la victoire de Biberach sur Latour, le 2 octobre : livre XXXIV, page 306.
- Débouche dans la vallée du Rhin : livre XXXIV, page 307.
- Livre un combat à Emmendingen : *ibid.*
- Livre un combat à Schliengen, et s'achemine vers Strasbourg : livre XXXIV, page 308.
- Rend Kehl par capitulation : livre XXXIV, page 350.
- État peu satisfaisant de son armée : livre XXXV, page 393.
- Ses soins pour bien équiper la division de son armée envoyée en Italie : livre XXXV, page 394.
- Ses dispositions à l'égard des royalistes : livre XXXVI, page 477.
- S'abstient de dénoncer Pichegru : *ibid.*
- Ses révélations tardives et sa disgrâce : livre XXXVII, page 534.
- Proposé pour le commandement en chef de l'armée d'Italie : livre XL, page 685.
- Repoussé par l'influence de Barras : *ibid.*
- Commande une division sous Schérer, général en chef : livre XL, page 697.
- Ses conseils à Schérer : livre XL, page 699.
- Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 700.
- Schérer lui remet la direction de l'armée : livre XLI, page 719.
- Livre la bataille de Cassano : *ibid.*
- Sa belle retraite : livre XLI, page 720.
- Se place au confluent du Pô et du Tanaro : livre XLI, page 721.
- Sage projet qu'il forme : livre XLI, page 722.
- Se résout à se retirer vers les montagnes de Gênes : livre XLI, page 723.
- Occupe la crête de l'Apennin ; son plan de jonction avec Macdonald : livre XLI, page 724.
- Ne peut prendre part à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 732.
- Reçoit le commandement d'une armée du Rhin qui n'existe pas encore : livre XLII, page 747.

Les ordres du Directoire l'empêchent de prendre l'offensive en Italie : livre XLII, page 754.

Consent à assister à la première bataille de Joubert : livre XLII, page 755.

Prend le commandement à la bataille de Novi, après la mort de Joubert : livre XLII, page 757.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Se déclare prêt à seconder ses projets : livre XLIV, page 813.

Prête son concours à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 818.

Accepte la garde du Luxembourg : livre XLIV, page 820.

MORELLET.

Écrit contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

MORTIER, général.

Commande une division sous Masséna, en Suisse : livre XLIII, page 791.

Sa participation à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 792.

MOULINS.

Directeur : livre XLII, page 745.

Approuve le plan de campagne de Bernadotte : livre XLII, page 752.

Dévoué aux patriotes : livre XLII, page 762.

Se plaint du renvoi de Bernadotte : livre XLII, page 768.

Son empressement près de Bonaparte : livre XLIV, page 805.

Souhaite d'envoyer Bonaparte à l'armée : livre XLIV, page 808.

Ignore les projets formés pour la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 817.

Ses efforts pour résister à cette révolution : livre XLIV, page 821.

Son altercation avec Bonaparte : livre XLIV, page 822.

MOURAD-BEY.

Domine l'Égypte avec Ibrahim-Bey : livre XXXIX, page 620.

Réunit ses forces autour du Caire : livre XXXIX, page 625.

Livre combat à Chébréiss ; se retire à la hauteur du Caire : *ibid.*

Ses dispositions pour livrer bataille : livre XXXIX, page 627.

Livre la bataille des Pyramides : livre XXXIX, page 629.

Se retire vers la haute Égypte : livre XXXIX, page 630.

Perd la bataille de Sédiman : livre XLIII, page 773.

Regagne le désert : livre XLIII, page 783.

MUIRON, capitaine d'artillerie.

Sa mort à Arcole : livre XXXIV, page 333.

MURAIRE, député aux Anciens.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

MURAT.

Chargé d'aller chercher le parc d'artillerie réuni au camp des Sablons, le 13 vendémiaire : livre XXX, page 106.

Porte au Directoire les drapeaux pris par l'armée d'Italie commandée par Bonaparte : livre XXXIII, page 213.

La cavalerie, sous ses ordres, fait des prodiges à Borghetto : livre XXXIII, page 235.

Envoyé à Gênes pour lire au sénat la lettre de Bonaparte : livre XXXIII, page 243.

Commande l'avant-garde de Masséna : livre XXXIV, page 301.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Son découragement en traversant le désert d'Alexandrie au Caire : livre XXXIX, page 625.

Commande une division de l'expédition de Syrie : livre XLIII, page 775.

Sa participation à la bataille du mont Thabor : livre XLIII, page 779.

Sa participation à la bataille d'Aboukir : livre XLIII, page 783 et suivantes.

Retourne en France avec Bonaparte : livre XLIII, page 787.

Lui gagne les militaires : livre XLIV, page 813.

Sa participation à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 818.

Chargé d'occuper Saint-Cloud : livre XLIV, page 820.

Fait évacuer la salle des Cinq-Cents par la force armée : livre XLIV, page 828.

MURINAIS, député aux Anciens.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 530.

MUSTAPHA-PACHA.

Fait prisonnier par Murat à la bataille d'Aboukir : livre XLIV, page 786.

NAUENDORFF, général.

Envoyé par l'archiduc Charles pour renforcer Latour : livre XXXIV, page 303.

Occupe Tübingen pour fermer le passage à Moreau : livre XXXIV, page 306.

Ferme à Moreau le débouché de Kehl : *ibid.*

NELSON, amiral.

Enlève un vaisseau français à la vue des batteries génoises : livre XXXIV, page 319.

Chargé d'observer les Français au moment de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 604.

Va au radoub aux îles Saint-Pierre tandis que l'escadre française sort de Toulon : livre XXXIX, page 610.

Se met à la recherche de cette escadre : livre XXXIX, page 613.

La découvre dans la rade d'Aboukir : livre XXXIX, page 637.

Livre bataille et détruit l'escadre française : *ibid.*

Reçoit les honneurs du triomphe à Naples : livre XL, page 644.

Transporte la cour de Naples en Sicile : livre XL, page 673.

NEUFCHÂTEAU (François de).

Ministre de l'intérieur : livre XXXVI, page 485.

Directeur : livre XXXVII, page 533.

Sort du Directoire : livre XXXVIII, page 598.

Plénipotentiaire aux conférences de Seltz : livre XL, page 647.

N'y peut rien conclure avec M. de Cobentzel : livre XL, page 648.

NION, commissaire de la Convention.

Cède aux patriotes insurgés à Toulon : livre XXVIII, page 31.

NOAILLES, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

NOËL.

Envoyé de la France en Hollande : livre XXXVIII, page 580.

OCSKAY, général.

Commande un corps autrichien à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 356.

OLIVIER, général.

Commande une division à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728 et suivantes.

ORANGE (prince d').

Commande une division sous l'archiduc Charles à Neumarck : livre XXXV, page 417.

ORIANI.

Embarras de ce célèbre astronome en présence du général Bonaparte : livre XXXIII, page 245.

OTT, général autrichien.

Sa participation à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

Sa participation à bataille de Novi : livre XLII, page 756.

OTTOLINI, podestat de Bergame.

Ses préparatifs contre les Français : livre XXXV, page 400.

Son impuissance pour empêcher le soulèvement de Bergame : livre XXXV, page 409.

OUDINOT, général.

Commande une division sous Masséna, en Suisse : livre XLI, page 717.

Sa participation à la bataille de Zurich : livre XLIII, page 793 et suivantes.

PACHE.

Son arrestation : livre XXVIII, page 25.

Envoyé au tribunal d'Eure-et-Loir : livre XXVIII, page 32.

Élargi : livre XXX, page 88.

PAGGIO, chef des Lazzaronis.

Dirige la défense de Naples contre Championnet : livre XL, page 675.

PAIX (prince de la).

Envoie un négociateur à Bâle pour traiter avec la France : livre XXIX, page 81.

Sa politique favorable à la France républicaine : livre XXXV, page 388.

PARADIS, membre des Anciens.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

PARISOT, député.

Appelé au bureau des Cinq-Cents : livre XXXVI, page 454.

PARTOUNEAUX.

Commande les grenadiers à la bataille de Novi : livre XLII, page 757.

PASTORET.

Député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

PAUL 1^{er}, empereur de Russie.

Son avènement ; conseille à l'Angleterre et à l'Autriche de négocier avec la France : livre XXXV, page 391.

Offre la coopération de ses armées contre la France : livre XL, page 646.

Signe un traité d'alliance avec l'Autriche : livre XL, page 664.

Lui fournit un contingent de 60 mille hommes : livre XL, page 686.

Son traité avec l'Angleterre : livre XLII, page 759.

PAVÉE, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

PELLETIER de Saint-Fargeau.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

PÉRIGNON, général.

Truguet désire le remplacer auprès de la cour d'Espagne : livre XXXVI, page 481.

Commande l'aile gauche à la bataille de Novi : livre XLII, page 756 et suivantes.

Reçoit sept blessures à cette bataille : livre XLII, page 758.

PERRÉE, contre-amiral.

Commande la flottille française à Chébréiss : livre XXXIX, page 625.

Chargé de transporter l'artillerie de siège pour l'expédition de Syrie : livre XLIII, page 775.

Cette artillerie est prise par Sidney-Smith : livre XLIII, page 776.

PÉTIET.

Ministre de la guerre, créature de Carnot : livre XXXV, page 377.

La majorité du Directoire décide son remplacement : livre XXXVI, page 480.

Exclu du ministère : livre XXXVI, page 485.

Instruit tardivement de la marche de Hoche sur Paris : livre XXXVI, page 486.

PETRASCH, général.

Battu par Soult en Suisse : livre XLIII, page 795.

PEYSSARD, député à la Convention.

Crie victoire pour le triomphe des patriotes sur la Convention le 1er prairial : livre XXVIII, page 23.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Décéré d'accusation : livre XXVIII, page 28.

Condamné à la déportation : livre XXVIII, page 33.

PEZARO, procureur de Venise.

Bonaparte lui fait des ouvertures pour une alliance avec Venise : livre XXXV, page 400.

Député auprès de Bonaparte : livre XXXV, page 411.

Excite le mécontentement de celui-ci : livre XXXV, page 412.

Veut que le gouvernement de Venise se retire en Suisse plutôt que de modifier la Constitution : livre XXXVI, page 442.

PHÉLIPPEAUX, émigré.

Contribue à la défense de Saint-Jean-d'Acre : livre XLIII, page 777.

PICHEGRU, général.

Commande l'armée du Rhin : livre XXIX, page 45.

Tentative du prince de Condé pour le séduire : livre XXIX, page 48.

Offres qu'il reçoit et ses premiers projets de trahison : livre XXIX, page 49.

Passe le Rhin : livre XXIX, page 82.

Commet des fautes par incapacité ou par trahison : livre XXX, page 114.

S'obstine à ne pas passer avec le gros de son armée : livre XXXI, page 132.

Repoussé dans les murs de Manheim : livre XXXI, page 134.

Sous Landau : livre XXXI, page 144.

Remplacé par Moreau ; refuse l'ambassade de Suède : livre XXXII, page 192.

Sa conduite singulière : livre XXXV, page 381.

Son plan : *ibid.*

Son portrait : livre XXXV, page 382.

Reçoit de l'argent de l'Angleterre : livre XXXV, page 383.

Sur les listes pour être député : livre XXXV, page 387.

Continue à correspondre avec Wickam et le prince de Condé : livre XXXVI, page 451.

Député : *ibid.*

Président du conseil des Cinq-Cents : livre XXXVI, page 454.

Entre en relation avec le prétendant : livre XXXVI, page 456.

Sa trahison révélée : livre XXXVI, page 470.

Sa correspondance avec le prince de Condé saisie dans un fourgon de Klinglin : livre XXXVI, page 477.

Président de la commission pour l'organisation des gardes nationales : livre XXXVI, page 480.

Sonde Carnot : livre XXXVI, page 482.

Se rend à une réunion chez Tronçon Ducoudray : livre XXXVI, page 487.

S'oppose aux résolutions extrêmes : livre XXXVI, page 488.

Son rapport perfide sur l'organisation de la garde nationale : livre XXXVI, page 489.

Organe des plaintes des Conseils contre la marche des troupes : livre XXXVII, page 509.

Continue à temporiser : livre XXXVII, page 511.

Membre de la commission des inspecteurs : livre XXXVII, page 519.

Se refuse à exécuter les projets des Clychiens : livre XXXVII, page 522.

Sa fausse sécurité : livre XXXVII, page 523.

Son arrestation : livre XXXVII, page 525.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyanne : livre XXXVII, page 530.

PIE VI.

Sa politique ennemie de la révolution française : livre XXXIII, page 217.

Envoie un négociateur auprès de Bonaparte : livre XXXIII, page 245.

Accepte les conditions qui lui sont imposées : *ibid.*

Viole ces conditions : livre XXXIII, page 278.

Se refuse à ce qu'exige le Directoire : livre XXXIV, page 312.

Ses alarmes ; Bonaparte, chargé de traiter avec lui, temporise : livre XXXIV, page 320.

Brave les menaces de Bonaparte : livre XXXIV, page 353.

Son anxiété à l'approche des Français conduits par Bonaparte : livre XXXV, page 395.

Son armée battue : livre XXXV, page 396.

Reçoit des paroles de paix du vainqueur : livre XXXV, page 397.

Traité de Tolentino : *ibid.*

Dispositions défavorables du peuple romain pour lui : livre XXXVIII, page 584.

Extrait du Vatican et conduit en Toscane : livre XXXVIII, page 586.

PIGEON, général.

Fait prisonnier à la bataille de Lonato : livre XXXIII, page 282.

Commande avec Murat l'avant-garde de Masséna : livre XXXIV, page 301.

Commande l'avant-garde de Brune en Suisse : livre XXXVIII, page 592.

Sa mort à la bataille de Magnano : livre XL, page 701.

PINET aîné, député à la Convention.

Son arrestation pour avoir été le bourreau des habitants de la Biscaye : livre XXVIII, page 25.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

PIORRY, député à la Convention.

Décrété d'accusation : livre XXX, page 90.

PITT.

Demande de nouveaux sacrifices à l'Angleterre : livre XXXI, page 164.

Promet au parlement d'ouvrir une négociation avec la France : livre XXXI, page 165.

Fait faire une ouverture insignifiante : livre XXXII, page 190.

Demande un nouvel emprunt : livre XXXII, page 191.

Mauvais état des finances : livre XXXIII, page 271.

Songe à faire insurger les colonies espagnoles : livre XXXIV, page 312.

Ses motifs pour se montrer disposé à une paix passagère : livre XXXIV, page 313.

Ses combinaisons ; ouvre une négociation avec le Directoire : livre XXXIV, page 314.

Met en avant le principe des compensations de conquêtes : livre XXXIV, page 315.

Ses précautions contre l'expédition d'Irlande : livre XXXIV, page 342.

Son opinion au sujet des intrigants royalistes dans l'intérieur de la France : livre XXXV, page 384.

Son épouvante après les préliminaires de Léoben : livre XXXVI, page 448.

Disposé à faire la paix : livre XXXVI, page 449.

Son désir de conclure une paix temporaire : livre XXXVI, page 499.

Son épouvante des projets de la France : livre XXXVIII, page 604.

PLÉVILLE-LE-PELEY.

Ministre de la marine : livre XXXVI, page 485.

Négociateur du Directoire, à Lille, pour traiter de la paix avec l'Angleterre ; rappelé à Paris pour occuper le ministère : livre XXXVI, page 499.

Sa sauvagerie : livre XXXVI, page 500.

POLISSARD, député aux Cinq-Cents.

Admis malgré la loi du 3 brumaire : livre XXXVI, page 457.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

PONS, de Verdun.

L'un des cinq membres de la commission chargée de présider la transition du gouvernement de la Convention à celui du Directoire : livre XXX, page 117.

PONTÉCOULANT (Doulcet de).

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, pages 482 et 487.

PORTALIS.

Député au conseil des Anciens : livre XXXI, page 124.

S'oppose à ce que le remplacement des fonctionnaires soit conféré au Directoire : livre XXXI, page 148.

Désigné par les royalistes pour être ministre de la police : livre XXXV, page 385.

Dévoué à Carnot : livre XXXVI, page 466.

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, pages 482 et 487.

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVII, page 512.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

POULAIN-GRANDPRÉ, député aux Cinq-Cents.

Demande la formation d'une commission pour assurer le salut public au 18 fructidor : livre XXXVII, page 526.

Membre de cette commission : livre XXXVII, page 527.

Obtient des Cinq-Cents qu'ils se déclarent en permanence : livre XLI, page 738.

PRAIRE-MONTAUD, député aux Cinq-Cents.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

PRÉCY (DE).

Dirige l'agence royaliste de l'Est et du Midi : livre XXXV, page 380.

PRIEUR (de la Côte-d'Or), commissaire de la Convention dans le Calvados.

Dénoncé par H. Larivière : livre XXVIII, page 32.

PRIEUR (de la Marne).

Membre de la commission extraordinaire destinée à remplacer tous les comités : livre XXVIII, page 21.

Veut s'opposer à Raffet venant au secours de la Convention : livre XXVIII, page 23.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

PROVERA.

Attaqué par Augereau dans les gorges de Millesimo : livre XXXIII, page 208.

Dépose les armes après une belle défense : livre XXXIII, page 209.

Rejeté au delà de la Brenta par Masséna : livre XXXIV, page 326.

Prend part à la bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 332.

Commande vingt mille hommes de la troisième armée autrichienne envoyée contre Bonaparte en Italie : livre XXXIV, page 354.

Dirige ses avant-gardes sur Vérone et Legnago : livre XXXIV, page 355.

Marche sur Mantoue : livre XXXIV, page 360.

Met bas les armes devant cette place : livre XXXIV, page 361.

PUISAYE (de).

Moyens que lui fournit le cabinet de Londres : livre XXIX, page 54.

Fait fabriquer pour trois milliards de faux assignats : livre XXIX, page 55.

Se fait donner tous les pouvoirs par le comte d'Artois : *ibid.*

Met à la voile : livre XXIX, page 57.

Mouille dans la baie de Quiberon et veut descendre immédiatement à terre : livre XXIX, page 58.

Son embarras pour donner des officiers aux chouans accourus à Quiberon ; ses démêlés avec d'Hervilly : livre XXIX, page 59.

Partage les chouans en trois corps : livre XXIX, page 60.

Décide l'attaque du fort Penthièvre : livre XXIX, page 61.

Ce fort lui est livré : livre XXIX, page 63.

Il y fixe son quartier général : livre XXIX, page 64.

Son plan : *ibid.*

Mal secondé par d'Hervilly : livre XXIX, page 65.

Fait faire une sortie infructueuse par les chouans : livre XXIX, page 67.

Forme un nouveau plan : *ibid.*

Demande à Londres des renforts et le prince français : livre XXIX, page 68.

Reçoit des renforts : livre XXIX, page 69.

Investi du commandement absolu de l'expédition avec le titre de lieutenant-général au service de l'Angleterre : livre XXIX, page 70.

Sort de la presqu'île, est défait : *ibid.*

Sa seule ressource est de tenter un débarquement en Vendée : livre XXIX, page 72.

Perd le fort Penthièvre ; se retire vers l'intérieur : livre XXIX, page 75.

Se rend à bord du commodore : livre XXIX, page 76.

La non-réussite de l'expédition lui est attribuée par l'agence royaliste : livre XXIX, page 78.

Accusé dans une lettre écrite par Sombreuil au moment de la mort : livre XXIX, page 80.

Rappelé par les chouans ; retourne en Bretagne : livre XXXI, page 135.

Refuse de s'entendre avec l'agence de Paris : livre XXXV, page 379.

Son manifeste contre tout moyen autre que la force ouverte : livre XXXV, page 381.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

Écrit contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

QUINETTE.

Échangé contre la fille de Louis XVI : livre XXXI, page 150.

Sa rentrée au corps législatif : livre XXXII, page 175.

QUIRINI, ambassadeur de Venise à Paris.

A mission d'acheter des voix au Directoire : livre XXXVI, page 439.

Remet 600,000 fr. de billets pour gagner Barras : livre XXXVI, page 447.

RAFFET, commandant de la garde nationale.

Ses efforts pour réprimer l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 23.

RAFFRON, député.

Propose de faire baisser les assignats de un pour cent par jour : livre XXVIII, page 11.

RAMBAUT.

Sa mort au siège de Saint-Jean-d'Acre : livre XLIII, page 779.

RAMEL.

Ministre des finances : livre XXXV, page 373.

Attaques dirigées contre son administration : livre XXXV, page 376.

Le Directoire veut le conserver : livre XXXVI, page 481.

L'opposition veut le remplacer : livre XXXVI, page 482.

Maintenu : livre XXXVI, page 485.

Ses propositions pour couvrir les dépenses de l'an VI : livre XL, page 664.

Fait décider la mise en vente de 125 millions de biens nationaux : livre XL, page 666.

Estime à 65 millions le déficit de l'an VII : livre XL, page 681.

Donne un démenti formel au député Génissieux : livre XLI, page 735.

Sa démission : livre XLII, page 747.

RAMEL, adjudant-général.

Commande les grenadiers du corps législatif : livre XXXV, page 384.

Tentatives des royalistes auprès de lui : *ibid.*

Résiste aux tentatives du Directoire et demeure fidèle aux conseils : livre XXXVII, pages 521 et 523.

Se rend aux arrêts sur l'ordre d'Augereau : livre XXXVII, page 524.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 530.

RAMPON.

Se défend bravement dans la redoute de Montelegino : livre XXXIII, page 207.

Contribue au gain de la bataille de Roveredo : livre XXXIV, page 297.

RAPINAT.

Commissaire français en Suisse ; ses démêlés avec le Directoire helvétique : livre XL, page 653.

Provoque de nouveaux changements dans le gouvernement de la Suisse : livre XL, page 654.

Sa rudesse excite les plaintes ; son rappel : livre XL, page 655.

RÉAL, commissaire près le département de la Seine.

Son empressement auprès de Bonaparte : livre XLIV, page 805.

REGNAUD, de Saint-Jean-d'Angély.

Commissaire civil à Malte : livre XXXIX, page 612.

Se rapproche de Bonaparte : livre XXXIV, page 805.

RÉGNIER, député aux Anciens.

Prête son concours à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 817.

REINHARD.

Succède à M. de Talleyrand aux relations extérieures : livre XLII, page 748.

RENAUD, général.

Commande une division au siège de Mayence ; bat en retraite : livre XXXI, page 134.

REPININ (Prince).

Envoyé à Berlin par Paul 1^{er} : livre XL, page 648.

Ne peut décider la Prusse à entrer dans la coalition : livre XL, page 664.

REWBELL.

Attaque le système adopté pour la vente des biens nationaux : livre XXVIII, page 37.

Secrétaire du conseil des Cinq-Cents : livre XXXI, page 125.

Désigné par les conventionnels pour être directeur : livre XXXI, page 126.

Directeur : livre XXXI, page 128.

S'occupe des relations extérieures : livre XXXI, page 148.

Son portrait : livre XXXV, page 371.

Son républicanisme : livre XXXV, page 374.

Sa haine pour son collègue Carnot : livre XXXV, page 376.

Auteur de l'idée de la sécularisation des États ecclésiastiques : livre XXXV, page 420.

Désapprouve les préliminaires de Léoben : livre XXXV, page 425.

Ses sentiments pour ses collègues : livre XXXVI, page 471.

Forme une alliance avec Larévellière et Barras pour sauver la république : livre XXXVI, page 472.

Se décide à un coup d'État : livre XXXVI, page 473.

Veut qu'on reprenne les hostilités contre l'Autriche : livre XXXVI, page 503.

Rejette les conditions offertes par l'Angleterre : livre XXXVI, page 504.

A une conférence avec les constitutionnels : livre XXXVII, page 513.

Ses avances à Carnot pour le ramener : livre XXXVII, page 515.

Ses terreurs : livre XXXVII, page 520.

Se joint à Larévellière pour obliger Barras à s'expliquer : *ibid.*

Ses collègues se réunissent chez lui pour le coup d'État du 18 fructidor : livre XXXVII, page 522.

Exige le remplacement des deux directeurs déportés : livre XXXVII, page 533.

Objet de la haine générale : livre XLI, page 712.

Désigné par le sort comme membre sortant du Directoire : livre XLI, page 714.

Reçoit cent mille francs sur les fonds secrets : *ibid.*

REY, général.

Commande une division de réserve à Rivoli : livre XXXIV, page 354.

Se porte à Castel-Novo : livre XXXIV, page 355.

REYNIER, général.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Sa participation à la bataille des Pyramides : livre XXXIX, page 628.

Commande une division de l'expédition de Syrie : livre XLIII, page 775.

Reçoit l'ordre de se rapprocher d'Aboukir : livre XLIII, page 783.

RHUL, député.

Ne peut obtenir du silence de la foule occupant la salle des séances de la convention pendant l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 19.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Se donne la mort : livre XXVIII, page 33.

RICHEPANSE, général.

Commande une division de chasseurs à cheval : livre XXXVI, page 486.

Commande la réserve de cavalerie à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

RICHER-SÉRISY, journaliste.

Est poursuivi : livre XXXI, page 149.

RICHERY, amiral.

Joint son escadre à celle de Brest en revenant d'Amérique : livre XXXIV, page 344.

RICORD, député à la Convention.

Accusé d'agiter le Midi ; son arrestation : livre XXVIII, page 31.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

ROBERJOT.

Plénipotentiaire français à Rastadt : livre XL, page 649.

Assassiné en quittant Rastadt : livre XL, page 703.

ROBERT, général.

Combat à Arcole ; sa mort : livre XXXIV, page 334.

ROBERT LINDET.

Son arrestation demandée par Lehardi, refusée par la Convention : livre XXVIII, page 25.

Décrété d'arrestation : livre XXVIII, page 32.

Remplace Ramel aux finances : livre XLII, page 747.

Établit une espèce de banque pour parer aux premiers besoins : livre XLII, page 751.

ROCCAVINA, général.

Résiste bravement à Augereau à la bataille de Loano : livre XXXI, page 154.

ROCHECOT, chef royaliste.

Travaille à faire une Vendée : livre XXXV, page 381.

RÉDERER, procureur syndic du département de Paris.

Se rapproche de Bonaparte : livre XLIV, page 805.

ROGER-DUCOS.

Directeur : livre XLII, page 745.

Son empressement auprès de Bonaparte : livre XLIV, page 805.

Monte à cheval pour coopérer à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 817.

Donne sa démission de directeur : livre XLIV, page 819.

Consul provisoire : livre XLIV, page 829.

ROMME.

Demande en vain la parole pendant l'occupation de la salle des séances par la foule, le 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 20.

Demande l'élargissement des patriotes : livre XXVIII, page 21.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

Sa condamnation et son suicide : livre XXVIII, page 33.

ROSEMBERG.

Commande une division russe à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 729.
 Chargé de tourner le Saint-Gothard : livre XLIII, page 795.

ROSSIGNOL.

Désigné par Babeuf pour commander l'armée d'insurrection à Paris : livre XXXII, page 189.

ROTHALIER, lieutenant-colonel.

Fait partie de l'expédition de Quiberon avec quatre cents canonniers toulonnais : livre XXIX, pages 55, 56, 70 et suivantes.

ROUX (de la Marne).

L'un des cinq membres de la commission de gouvernement formée avant l'installation du Directoire : livre XXX, page 117.

ROVÈRE.

Son rapport sur la conspiration des patriotes en floréal : livre XXVIII, page 4.
 S'oppose au renvoi des députés montagnards à leurs juges naturels : livre XXVIII, page 33.
 Gagné par les royalistes : livre XXX, page 86.
 Décrété d'arrestation : livre XXX, page 116.
 Réintégré comme député : livre XXXI, page 150.
 Annonce que le Directoire médite l'arrestation de deux cents députés : livre XXXVII, page 521.
 Veille dans la salle des inspecteurs pendant la nuit du 17 au 18 fructidor : livre XXXVII, page 523.
 Fait prendre les armes à la réserve des grenadiers du corps législatif : *ibid.*
 Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.
 Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 530.

RUSCA, général.

Commande une division à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

SAHUGUET, général.

Occupé au siège de Mantoue : livre XXXIV, page 296.
 Contribue au gain de la bataille de Saint-Georges : livre XXXIV, page 302.

SAINT-CYR, général.

Commande une division au siège de Mayence ; bat en retraite : livre XXXI, page 134.
 Rejoint Moreau à marches forcées, et prend le commandement de son centre : livre XXXIII, page 252.
 Sa manœuvre habile pour enlever le plateau de Rothensol : livre XXXIII, page 255.

Commande le centre à la retraite de Moreau : livre XXXIV, page 307.
Remplace Masséna dans son commandement à Rome : livre XL, page 658.
Forme la gauche de l'armée de Jourdan sur le Danube : livre XL, page 690.
Sa participation à la bataille de Stokach : livre XL, page 694.
Commande le centre et la droite à la bataille de Novi : livre XLII, page 756.

SAINT-MARSAN (comte de), ministre de Piémont.
Envoyé à Bonaparte après l'armistice de Chérasco : livre XXXIII, page 213.

SAINT-PIERRE (chevalier de).
Commande un millier de chouans à Quiberon : livre XXIX, page 70.

SAINT-VINCENT (lord).
Commande l'escadre anglaise chargée de fermer le détroit aux Français : livre XXX-VIII, page 604.

SALADIN, député à la Convention.
Gagné par les royalistes : livre XXX, page 86.
Nommé au corps législatif par leur influence : livre XXX, page 113.
Excite les soupçons de la Convention : livre XXX, page 115.
Décrété d'arrestation : livre XXX, page 116.
Réintégré comme député : livre XXXI, page 150.
Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

SALEMBINI, général maltais.
Disperse le peuple soulevé de Venise : livre XXXVI, page 443.

SALICETI, commissaire de la Convention au siège de Toulon.
Accusé d'agiter le Midi, arrêté : livre XXVIII, page 31.
Commissaire du Directoire auprès de l'armée d'Italie : livre XXXIII, page 274.
Traité durement par Bonaparte : livre XXXIV, page 339.
Admis comme député aux Cinq-Cents : livre XXXVI, page 458.

SANSON, général du génie.
Son erreur touchant la force de Saint-Jean d'Acre : livre XLIII, page 777.

SANTERRE.
Les patriotes des faubourgs s'ameutent autour de lui le 18 brumaire : livre XLIV, page 819.

SAPINAUD.
Reprend les armes, est battu : livre XXXI, page 159.
Demande à déposer de nouveau les armes : livre XXXI, page 162.
Reçoit de Willot une paix ridicule : livre XXXII, page 194.

SAURET.

Général à l'armée d'Italie : livre XXXIII, page 277.

Repoussé de Salo : livre XXXIII, page 278.

Dégage le général Gueux : livre XXXIII, page 280.

Abandonne de nouveau Salo : livre XXXIII, page 281.

Le commandement de sa division donné au général Vaubois : livre XXXIV, page 296.

SCÉPEAUX (de).

Reste en repos : livre XXXI, page 159.

Demande le premier à se soumettre à Hoche : livre XXXII, page 199.

SCHAAL , général.

Commande le corps de blocus de Mayence : livre XXXI, page 133.

SCHAWEMBOURG, général.

Pénètre en Suisse à l'appui des Vaudois contre Berne : livre XXXVIII, page 590.

S'empare de Soleure : livre XXXVIII, page 592.

Marche contre les petits cantons : livre XL, page 653.

SCHÉRER, général.

Remplace Kellermann : livre XXXI, page 153.

Son plan : livre XXXI, page 154.

Livre la bataille de Loano : *ibid.*

Remplacé par Bonaparte : livre XXXII, page 193.

Ministre de la guerre : livre XXXVI, page 491.

Son indulgence pour les excès des généraux : livre XL, page 679.

Général en chef de l'armée d'Italie : livre XL, page 686.

Forces sous ses ordres : livre XL, page 696.

Son impopularité dans son armée : *ibid.*

Ses premières opérations : livre XL, page 697.

Ses hésitations funestes : livre XL, page 698.

Livre la bataille de Magnano : livre XL, page 699.

Sa retraite précipitée : livre XL, page 700.

Autorisé à transmettre le commandement à Moreau : livre XLI, page 716.

Sa retraite sur l'Adda, ses mauvaises dispositions : livre XLI, page 719.

Remet la direction de l'armée à Moreau : *ibid.*

SÉBASTIANI, colonel.

Sa participation à la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 816.

SEBOTTENDORFF.

Commande une division autrichienne à la bataille de Bassano : livre XXXIV, page 300.

SERBELLONI (duc de).

À la tête de la garde nationale formée à Milan pour recevoir Bonaparte : livre XXXIII, page 226.

Nommé directeur de la république cisalpine : livre XXXVIII, page 549.

SÉRURIER, général.

Sa participation à la bataille de Loano : livre XXXI, page 154.

Commande une division dans la campagne d'Italie, sous Bonaparte : livre XXXIII, page 204.

Décide la victoire de Mondovi : livre XXXIII, page 211.

Garde l'Adda : livre XXXIII, page 225.

Bloque Mantoue : livre XXXIII, page 240.

Lève ce siège pour aller rejoindre l'armée active : livre XXXIII, page 280.

Entre en ligne à Castiglione : livre XXXIII, page 285.

Bloque Mantoue : livre XXXIV, page 354.

Porte sa réserve à Villa-Franca : livre XXXIV, page 356.

Sa participation à la victoire de la Favorite : livre XXXIV, page 361.

Wurmser, réduit à l'extrémité dans Mantoue, lui envoie un parlementaire : livre XXXIV, page 362.

Reçoit l'épée de Wurmser : livre XXXIV, page 363.

Marche sur Vienne sous les ordres de Bonaparte : livre XXXV, page 403.

Sa participation à la bataille du Tagliamento : livre XXXV, page 404.

Entre dans Gradisca : livre XXXV, page 405.

Contribue à rendre la division Bayalitsch prisonnière : livre XXXV, page 406.

Commande une division sous Schérer : livre XL, page 697.

Franchit l'Adige à Polo ; ramené avec perte : livre XL, page 699.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 700.

Sa participation à la bataille de Cassano : livre XLI, page 720.

Met bas les armes : *ibid.*

Sa participation à la révolution du 18 brumaire : livre XLIV, page 820.

SERVIER, général.

Se retire pied à pied du Tyrol sur Vérone : livre XXXVI, page 430.

SHERIDAN.

Son opposition vigoureuse à Pitt : livre XXXI, page 164.

Suspend son opposition au moment de l'expédition française en Égypte : livre XXXVIII, page 604.

SIDNEY-SMITH.

Fait des menaces sur les côtes de France au moment de l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 57.

Fournit des secours à Djeddar, pacha d'Acre : livre XLIII, page 776.

Escorte la seconde armée turque : livre XLIII, page 782.

Donne des nouvelles de France à Bonaparte : livre XLIII, page 787.

SIEYÈS (l'abbé).

Propose directement sa Constitution à la Convention : livre XXX, page 90.

Désigné par les conventionnels pour être directeur : livre XXXI, page 126.

Nommé directeur : livre XXXI, page 127.

Refuse : livre XXXI, page 128.

Membre de la commission des Cinq-Cents formée le 18 fructidor : livre XXXVII, page 527.

Appuie la loi contre les ci-devant nobles : livre XXXVII, page 541.

Envoyé en ambassade à Berlin : livre XL, page 648.

Y est laissé dans l'isolement par la cour de Prusse : livre XL, page 649.

Élu directeur : livre XLI, page 715.

Son acceptation ; les mécontents se rallient autour de lui : livre XLI, page 734.

Son opposition à la majorité du Directoire : livre XLI, page 735.

Demande leur démission à La Révellière et à Merlin : livre XLI, page 740.

Son langage touchant la Constitution : livre XLII, page 746.

Se prononce fortement contre les nouveaux jacobins : livre XLII, page 762.

Fait fermer le club du Manège : livre XLII, page 763.

Dénonce les projets des anarchistes : livre XLII, page 764.

Attaques dirigées contre lui : livre XLII, page 765.

Blesse les députés patriotes dans une réunion tentée pour amener une réconciliation : livre XLII, page 767.

Son propos sur les besoins de la république : livre XLII, page 769.

Chef des modérés : livre XLIV, page 807.

Son antipathie pour Bonaparte : livre XLIV, page 809.

Des intermédiaires l'en rapprochent : livre XLIV, page 810.

Son alliance avec lui : livre XLIV, page 812.

Arrête avec Bonaparte les derniers arrangements pour la révolution à faire : livre XLIV, page 814.

Son rôle dans la journée du 18 brumaire : livre XLIV, page 815.

Monte à cheval : livre XLIV, page 817.

Donne sa démission de directeur : livre XLIV, page 819.

Propose un consulat provisoire : livre XLIV, page 823.

Nommé consul provisoire et chargé avec ses collègues Bonaparte et Roger-Ducos de rédiger une Constitution de concert avec deux commissaires des conseils : livre XLIV, page 829.

SIMÉON.

Nommé député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

Réclame contre la continuation de la mission de Fréron dans le midi : livre XXXII, page 174.

Désigné dans les plans des royalistes pour être ministre de la police : livre XXXV, page 385.

Appelé au bureau des Cinq-Cents : livre XXXVI, page 454.

Membre influent de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, pages 482 et 487.

Membre influent de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVII, page 512.

Président des Cinq-Cents, déclare la représentation nationale dissoute au 18 fructidor : livre XXXVII, page 525.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

SOMBREUIL (de), fils du gouverneur des Invalides.

Commande les légions amenées en renfort à l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 69.

Son hésitation : livre XXIX, page 75.

Écrit au moment de la mort une lettre peu honorable : livre XXIX, page 80.

SOPRANZI, directeur de la Cisalpine.

Refuse sa démission, exigée par Brune : livre XL, page 661.

SOUBRANY, député à la Convention.

Désigné par la foule pour être nommé commandant de la force armée parisienne : livre XXVIII, page 20.

Invite à se hâter la commission destinée à remplacer tous les comités : livre XXVIII, page 23.

Son arrestation : livre XXVIII, page 24.

Décrété d'accusation : livre XXVIII, page 28.

Sa condamnation, sa tentative de suicide, son supplice : livre XXVIII, page 33.

SOUHAM, général.

Commande le centre de Jourdan à l'armée du Danube : livre XL, page 690.

Sa participation à la bataille de Stokach : livre XL, page 693.

SOULT, général.

Commande l'avant-garde de l'armée de Jourdan à la bataille de Stokach : livre XL, page 693.

Commande une division de l'armée d'Helvétie : livre XLI, page 717.

Commande une division de l'armée d'Helvétie : livre XLIII, page 790.

Ses succès au-dessus du lac de Zurich : livre XLIII, page 795.

SOUWAROW.

Commande le contingent de 60 mille hommes fourni à l'Autriche par la Russie : livre XL, page 686.

Commande en chef les deux armées autrichienne et russe en Italie ; son portrait : livre XLI, page 718.

Livre la bataille de Cassano : livre XLI, page 719.

Perd du temps à Milan après sa victoire : livre XLI, page 721.

Forme un projet insensé : livre XLI, page 723.

Se met à la poursuite de Moreau : livre XLI, page 724.

Prend de bonnes dispositions en apprenant la marche de Macdonald : livre XLI, page 727.

Livre la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

Ne profite pas de sa victoire : livre XLII, page 753.

Offre la bataille à Joubert : livre XLII, page 756.

Livre la bataille de Novi : *ibid.*

Transporté en suisse par décision du conseil aulique : livre XLIII, page 788.

Sa marche en Suisse : livre XLIII, page 790.

Entre en Suisse : livre XLIII, page 795.

Sa situation périlleuse : livre XLIII, page 796.

Sa retraite désastreuse : *ibid.*

SPADA, révolutionnaire vénitien.

Insinue au gouvernement de s'adresser au chargé d'affaires de France : livre XXXVI, page 441.

Sa maison pillée par le peuple : livre XXXVI, page 443.

SPANNOCHI.

Gouverneur de Livourne au moment où les Français s'emparent de cette ville : livre XXXIII, page 245.

SPINOLA (Augustin).

Principal instigateur de la révolte de Gênes contre les Français : livre XXXIII, page 244.

SPINOLA (Vincent).

Envoyé à Paris par le gouvernement génois pour s'entendre avec le Directoire : livre XXXIII, page 244.

STAËL (madame de).

Rentre à Paris à la suite de son mari, ambassadeur de Suède : livre XXX, page 88.

Son influence dénoncée par Legendre : *ibid.*

Son influence : livre XXXVI, page 474.

Son enthousiasme pour M. de Talleyrand : livre XXXVI, page 481.

Ses efforts pour amener une conciliation entre les partis ; difficultés qu'elle rencontre : livre XXXVII, page 512.

Son admiration pour Bonaparte la porte à des avances qu'il accueille mal : livre XXXVIII, page 568.

STOFFLET, garde-chasse.

Blessé des préférences données à Charette, est peu disposé à reprendre les armes : livre XXIX, page 51.

Demande le grade de lieutenant général pour se joindre à l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 62.

Voit avec plaisir la destruction de Charette : livre XXXI, page 159.

Cherche à s'enrichir de ses dépouilles : livre XXXI, page 162.

A avec Hoche une entrevue dont il sort fort effrayé : livre XXXI, page 163.

Fait des préparatifs secrets : livre XXXII, page 195.

Se révolte de nouveau : livre XXXII, page 196.

Est battu, pris et fusillé : *ibid.*

STORY, amiral hollandais.

Ses matelots s'insurgent et l'obligent à rendre la flotte aux Anglais : livre XLII, page 761.

SUARD.

Écrit contre la constitution directoriale : livre XXX, page 94.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Ch.-Maurice de), évêque d'Autun.

Rayé de la liste des émigrés, son retour à Paris : livre XXXVI, page 474.

Membre du cercle constitutionnel : livre XXXVI, page 475.

Les vœux du Directoire l'appellent au ministère des relations extérieures : livre XXXVI, page 481.

Ministre : livre XXXVI, page 485.

Son empressement auprès de Bonaparte : livre XXXVIII, page 563.

Présente Bonaparte au directoire : livre XXXVIII, page 564.

Donne une fête pleine de goût : livre XXXVIII, page 567.

Doit partir pour Constantinople au moment du départ de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 606.

Ne s'y rend pas : livre XL, page 644.

Rend visite à La Révellière démissionnaire : livre XLI, page 743.

Sa démission : livre XLII, page 748.

Fait sa cour à Bonaparte : livre XLIV, page 804.

Rapproche Bonaparte et Sieyès : livre XLIV, page 810.

Dépêché à Barras pour lui arracher sa démission de directeur : livre XLIV, page 820.

Y réussit : livre XLIV, page 821.

TALLIEN, secrétaire de la commune, député à la Convention.

S'oppose au bannissement des écrivains : livre XXVIII, page 6.

Propose des mesures vigoureuses de réaction après l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 25.

Envoyé comme commissaire auprès de Hoche après le débarquement de l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 61.

Hoche en réfère à lui du sort des émigrés faits prisonniers : livre XXIX, page 79.

Se rend à Paris et lit à la Convention un rapport sur l'affaire de Quiberon : *ibid.*

S'oppose à ce que la Convention interrompe ses travaux par la considération de quelques dangers : livre XXX, page 100.

Ses efforts pour contenir la Montagne après le 13 vendémiaire : livre XXX, page 113.

Se brouille avec les soixante-treize : livre XXX, page 116.

Dénonce Lesage, Larivière, Boissy-d'Anglas et Lanjuinais : *ibid.*

Fait nommer une commission pour présider à la transaction d'un gouvernement à l'autre ; en fait partie : livre XXX, page 117.

L'un des cinq membres de la commission chargée de présider à la transition du gouvernement révolutionnaire au gouvernement directorial : *ibid.*

Accusé d'aspirer à la dictature par Thibaudeau : livre XXX, page 118.

Défend la loi du 3 brumaire aux Cinq-Cents : livre XXXII, page 172.

Propose l'exclusion de Job Aymé : livre XXXII, page 173.

S'élève contre les défiances du Directoire à l'égard des patriotes : livre XXXIII, page 267.

Combat la loi contre les ci-devant nobles proposée après le 18 fructidor : livre XXXVII, page 541.

TALMA.

Sa société recherchée par Bonaparte : livre XXXVIII, page 569.

TALOT, membre des Cinq-Cents.

Se prend de querelle avec Jourdan (d'Aubagne) : livre XXXII, page 174.

TARBÉ, membre des Cinq-Cents.

Membre d'une commission des Cinq-Cents qui dirige des outrages contre les conventionnels : livre XXXVI, page 459.

THIBAUDEAU.

Ses observations sur un projet de loi présenté par Chénier : livre XXVIII, page 5.

Propose une simplification du gouvernement : livre XXVIII, page 7.

Demande l'arrestation des députés qui ont secondé l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 24.

L'un des auteurs de la Constitution directoriale : livre XXX, page 90.

Sa sortie véhémement contre Tallien : livre XXX, page 118.

Cette sortie lui nuit dans l'esprit de patriotes et lui fait donner par les royalistes le nom de *Barre-de-Fer* : *ibid.*

Secrétaire du conseil des Cinq-Cents : livre XXXI, page 125.

Répond à une attaque de Tallien contre le Directoire : livre XXXIII, page 267.

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, pages 482 et 487.

S'oppose aux mesures précipitées : livre XXXVI, page 489.

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVII, page 512.

Son rapport en réponse au message du Directoire : livre XXXVII, page 514.

Membre de la commission des inspecteurs : livre XXXVII, page 519.

THOMÉ, grenadier.

A ses vêtements déchirés dans la séance tenue à Saint-Cloud par les Cinq-Cents, le 19 brumaire : livre XLIV, page 827.

THOUIN.

Les deux frères sont laissés à Rome par Bonaparte pour choisir les objets d'art destinés aux musées de Paris : livre XXXIII, page 245.

THUGUT, ministre autrichien.

Menacé de tomber : livre XXXV, page 418.

Désavoue M. de Gallo, qui avait renoncé au congrès général de Berne au nom de l'Autriche : livre XXXVI, page 497.

Semble congédié par sa cour : livre XXXVIII, page 606.

THURIOT, député à l'Assemblée législative.

Désigné par les patriotes pour être mis à la tête d'un mouvement : livre XXVIII, page 3.

Sommé par la Convention de se constituer prisonnier : livre XXVIII, page 4.

TINTÉNIAC (de).

Expédié en avant par Puisaye pour annoncer son arrivée : livre XXIX, page 57.

Sa participation à l'expédition de Quiberon : livre XXIX, pages 60 à 72.

Sa mort : livre XXIX, page 72.

TRAVOT, général.

Mis à la poursuite de Charette : livre XXXII, page 195.

Fait Charette prisonnier : livre XXXII, page 198.

TREILHARD.

Remplace Maret aux conférences de Lille : livre XXXVIII, page 545.

Plénipotentiaire au congrès de Rastadt : livre XXXVIII, page 561.

Nommé directeur, est remplacé à Rastadt par Jean Debry : livre XXXVIII, page 598.

En butte à la haine générale : livre XLI, pages 713 et 735.

Son élection au Directoire annulée par l'opposition des conseils : livre XLI, page 739.

Donne sa démission : *ibid.*

TRONCHET.

Député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

TRONÇON-DUCOUDRAY.

Député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

S'oppose à toute extension de pouvoir du Directoire : livre XXXI, page 148.

Membre des Anciens dévoué à Carnot : livre XXXVI, page 466.

Meneur de l'opposition constitutionnelle : livre XXXVI, page 482.

Elle se réunit chez lui : livre XXXVI, page 487.

Membre de la commission chargée de répondre au message du Directoire : livre XXXVII, page 512.

Son rapport en réponse à ce message : livre XXXVII, page 514.

Son arrestation : livre XXXVII, page 526.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 531.

TROUVÉ.

Représente la France à Naples : livre XXXVIII, page 582.

Y est abreuvé d'humiliations : livre XXXVIII, page 583.

Envoyé dans la Cisalpine : livre XXXVIII, page 588.

Sa mission en Italie : livre XL, page 659.

Fait adopter une nouvelle constitution pour la Cisalpine : livre XL, page 660.

Ne peut rester à Milan ; envoyé à Stuttgart : livre XL, page 661.

TRUGUET, amiral.

Ministre de la marine ; seconde de tous ses efforts le projet d'une expédition en Irlande : livre XXXIII, page 271.

Ses grands projets pour la marine : livre XXXIV, page 343.

Attaques des royalistes contre son administration : livre XXXV, page 377.

La majorité du Directoire décide son remplacement : livre XXXVI, page 481 et suivantes.

Exclu du ministère à l'unanimité du Directoire : livre XXXVI, page 485.

TURREAU, général.

Commande une division de l'armée d'Helvétie : livre XLI, page 717 et livre XLIII, page 791.

VADIER, député à la Convention.

Arrêté comme complice de Babeuf : livre XXXII, page 189.

VALETTE, général.

Repoussé de Castiglione par Liptai : livre XXXIII, page 281.

Destitué devant l'armée : livre XXXIII, page 282.

VANDAMME, général.

Commande une division de l'armée d'Helvétie : livre XLI, page 717.

VAUBAN (comte de).

Sa participation à l'expédition de Quiberon : livre XXIX, pages 60 à 75.

VAUBLANC.

Écrit contre la Constitution directoriale : livre XXX, page 94.

Député au corps législatif : livre XXXI, page 124.

Appelé au bureau des Cinq-Cents : livre XXXVI, page 454.

Fait partie d'une commission qui dirige des outrages contre les conventionnels : livre XXXVI, page 459.

Membre de la commission des inspecteurs : livre XXXVII, page 519.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

VAUBOIS, général.

Doit marcher de Tortone sur Modène : livre XXXIII, page 242.

Reçoit le commandement de la division Sauret : livre XXXIV, page 296.

Contribue au gain de la bataille de Roveredo : livre XXXIV, page 297.

Reste à la garde du Tyrol : livre XXXIV, page 298.

Enlève la position du Lavis à Davidovich : livre XXXIV, page 299.

Doit défendre le haut Adige contre ce général : livre XXXIV, page 325.

Une terreur panique de ses troupes lui fait éprouver un échec : livre XXXIV, page 326.

Rallie ses troupes à la Corona et à Rivoli : livre XXXIV, page 327.

Se maintient à Rivoli pendant la bataille d'Arcole : livre XXXIV, page 334.

Se replie à Castel-Novo : livre XXXIV, page 335.

Remplacé par Joubert : livre XXXIV, page 354.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Préposé pour conserver l'île de Malte aux Français : livre XXXIX, page 612.

VAUVILLIERS (de), royaliste.

Nommé député à Versailles : livre XXXV, page 387.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

VERDIER, général.

Blessé à Arcole : livre XXXIV, page 332.

VERNE, général.

Blessé à Arcole : livre XXXIV, page 332.

VERNIER.

Cède le fauteuil de la présidence à la Convention pendant l'insurrection du 1^{er} prairial : livre XXVIII, page 16.

Ses vains efforts pour porter la foule à se retirer : livre XXVIII, page 20.

Réoccupe le fauteuil après Boissy-d'Anglas : livre XXVIII, page 21.

VICTOR, général.

Commande une division à la bataille de Roveredo : livre XXXIV, page 297.

Sa participation à la victoire de la Favorite : livre XXXIV, page 361.

Sa division réunie à Bologne : livre XXXV, page 395.

Destiné à former le corps d'observation de l'armée : livre XXXV, page 402.

Commande une division sous Schérer : livre XL, page 697.

Sa participation à la bataille de Magnano : livre XL, page 699.

Bravoure de ses troupes engagées contre les Russes : livre XLI, page 723.

Occupe les crêtes de l'Apennin : livre XLI, page 724.

Posté sur la haute Trebbia : *ibid.*

Joint Macdonald : livre XLI, page 727.

Bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

VIGNOLLES.

Délivre Bonaparte tombé dans la fange à Arcole : livre XXXIV, page 333.

VILLARET-JOYEUSE.

Sort de Brest au moment de l'expédition de Quiberon ; est battu et rentre à Lorient : livre XXIX, page 57.

Remplacé par Morard-de-Galles : livre XXXIV, page 344.

Nommé député par l'influence royaliste : livre XXXVI, page 451.

Fait partie d'une commission qui dirige des outrages contre les conventionnels : livre XXXVI, page 459.

Ses ouvertures à Barras au nom des constitutionnels : livre XXXVI, page 484.

Se réunit aux meneurs de l'opposition constitutionnelle chez Tronçon-Ducoudray : livre XXXVI, page 487.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

VILLENEUVE, contre-amiral.

Commande l'escadre de Toulon destinée à joindre celle de Brest : livre XXXIV, page 344.

Fait partie de l'expédition d'Égypte : livre XXXVIII, page 603.

Son inaction à la bataille d'Aboukir : livre XXXIX, page 638.

Se retire sans venir au secours des vaisseaux engagés : livre XXXIX, page 639.

VILLERS, député.

Membre de la commission formée par les Cinq-Cents dans le système du Directoire au 18 fructidor : livre XXXVII, page 527.

VILLETARD, chargé d'affaires de France à Venise.

Ses conseils aux Vénitiens : livre XXXVI, page 441.

Se fait traiter durement par Bonaparte en réclamant en faveur de Venise livrée à l'Autriche : livre XXXVIII, page 561.

VINCENT (baron de).

Confère avec Clarke à Vicence : livre XXXIV, page 338.

VISCONTI.

Envoyé de la république cisalpine au Directoire : livre XXXVII, page 518.

WALLIS.

Remplace Devins dans son commandement : livre XXXI, page 154.

WAREN, commodore.

Commande l'escadre qui porte l'expédition de Quiberon : livre XXIX, page 56.

Sa manœuvre adroite pour tromper Villaret-Joyeuse : livre XXIX, page 57.

Débarque l'expédition dans la baie de Quiberon : livre XXIX, page 58.

Arrête le succès des républicains par le feu de ses vaisseaux : livre XXIX, page 66.

Sauve encore une fois l'armée royaliste : livre XXIX, page 71.

Ne peut sauver que quelques débris de l'expédition : livre XXIX, page 77.

Débarque ces restes à l'île d'Houat : livre XXIX, page 78.

WARTENSLEBEN, général.

Commande les troupes laissées par l'archiduc Charles sur la Lahn et devant Mayence : livre XXXIII, page 253.

Reçoit l'ordre de regagner le Danube : livre XXXIII, page 256.

Combat Jourdan à Amberg : livre XXXIV, page 294.

WASHINGTON.

S'éloigne du parti français : livre XXXV, page 390.

WATRIN, général.

Commande une division à la bataille de la Trebbia : livre XLI, page 728.

Bataille de Novi : livre XLII, page 756.

WICKAM, ambassadeur anglais en Suisse.

Ses promesses au prince de Condé : livre XXIX, page 48.

Fait une ouverture insignifiante au ministre de France Barthélemy : livre XXXII, page 190.

Commence à se méfier de Pichegru : livre XXXV, page 382.

Fournit des fonds aux deux agences royalistes de l'intérieur : livre XXXV, page 383.

WILLOT, général.

Supplée mal Hoche absent de la Vendée : livre XXXII, page 194.

Retient dans le Midi les troupes destinées à l'armée d'Italie : livre XXXIV, page 318.

Nommé député aux Cinq-Cents par l'influence des royalistes : livre XXXVI, page 451.

Dans le secret des Clichyens : livre XXXVI, page 456.

Se rend à une réunion de l'opposition chez Tronçon-Ducoudray : livre XXXVI, page 487.

Dénonce Barras comme ayant été nommé directeur sans avoir l'âge : livre XXXVI, page 490.

Dénonce diverses mesures du Directoire : livre XXXVII, page 509.

Son arrestation : livre XXXVII, page 525.

Condamné à la déportation : livre XXXVII, page 528.

Déporté à la Guyane : livre XXXVII, page 530.

WUKASSOWICH, général autrichien.

Son coup de main sur Deگو : livre XXXIII, page 209.

Jette garnison dans le château de Milan : livre XXXIII, page 224.

Gagne la chaussée de Brescia : livre XXXIII, page 225.

Défend le défilé de San Marco à la bataille de Roveredo : livre XXXIV, page 297.

Commande un corps à la bataille de Rivoli : livre XXXIV, page 357.

WURMSER, général autrichien.

Enlève le pont du Necker à Pichegru : livre XXXI, page 134.

Détaché vers l'Italie avec trente mille hommes de l'armée impériale du Rhin : livre XXXIII, page 246.

Doit descendre en Lombardie avec soixante mille hommes : livre XXXIII, pages 272 et 275.

Ses dispositions en arrivant en Italie : livre XXXIII, page 277.

Rempporte les premiers avantages : livre XXXIII, page 278.

Sa joie en voyant le siège de Mantoue levé : livre XXXIII, page 281.

Sa position et ses forces à Castiglione : livre XXXIII, page 284.

Battu à Castiglione : livre XXXIII, page 285.

Bat en retraite vers le Tyrol : livre XXXIII, page 286.

Récapitulation de ses pertes en six jours : *ibid.*

Nouveau plan de campagne que lui trace le conseil aulique : livre XXXIV, page 295.

Descend par la Brenta pour emporter l'Adige pendant l'absence de Bonaparte : livre XXXIV, page 296.

Ses dispositions pour tenir Bassano : livre XXXIV, page 299.

Sa retraite précipitée sur Legnago : livre XXXIV, page 300.

Rentre dans Mantoue : livre XXXIV, page 301.

Perd la bataille de Saint-Georges et est renfermé entièrement dans Mantoue : livre XXXIV, page 302.

Reçoit de sa cour l'ordre de ne pas se rendre : livre XXXIV, page 351.

Livre la bataille de la Favorite : livre XXXIV, page 361.

Envoie un parlementaire à Sérurier : livre XXXIV, page 362.

Capitule : livre XXXIV, page 363.

WURTEMBERG (prince de).

Commande un corps de 20,000 hommes sous l'archiduc Charles, de Mayence à Dusseldorf : livre XXXIII, page 249.

YORK (duc d').

Doit commander la descente en Hollande : livre XLII, page 760.

YRIARTE.

Signe la paix avec la France au nom de l'Espagne : livre XXIX, page 81.

ZORZI, révolutionnaire vénitien.

Insinue au gouvernement de s'adresser au chargé d'affaires de France : livre XXXVI, page 441.

Sa maison pillée par le peuple : livre XXXVI, page 443.

* * *

FIN DE L'INDEX DU VOLUME III

Plan général des ouvrages HRF & HCE

HRF : HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

* * *

HRF VOLUME PREMIER

Livre I : Assemblée Constituante

Livre II : Prise de la Bastille

Livre III : Première Fédération

Livre IV : Constitution de 1791

Livre V : Assemblée Législative

Livre VI : Journée du 20 juin

Livre VII : Dix août

Livre VIII : Valmy

Livre IX : Convention nationale

Livre X : Jemmapes

Livre XI : Mort de Louis XVI

Livre XII : Première coalition

Notes et pièces justificatives du Volume I

Table des notes marginales du Volume I

Index du Volume I

* * *

HRF VOLUME DEUXIÈME

Livre XIII : Vendée

Livre XIV : Trente-un mai

Livre XV : Constitution de 1793

Livre XVI : Levée en masse

Livre XVII : Lyon et Toulon

Livre XVIII : La terreur

Livre XIX : Campagne de 1793

Livre XX : Dantonistes et Hébertistes

Livre XXI : Comité de salut public

Livre XXII : Domination de Robespierre

Livre XXIII : Neuf thermidor

Livre XXIV : La chouannerie

Livre XXV : Conquête de la Hollande
 Livre XXVI : Insurrection du 12 germinal
 Livre XXVII : Paix de Bâle
 Notes et pièces justificatives du Volume II
 Table des notes marginales du Volume II
 Index du Volume II

* * *

HRF VOLUME TROISIÈME

Livre XXVIII : Réaction thermidorienne
 Livre XXIX : Quiberon
 Livre XXX : Treize vendémiaire
 Livre XXXI : Directoire
 Livre XXXII : Pacification de la Vendée
 Livre XXXIII : Castiglione
 Livre XXXIV : Arcole et Rivoli
 Livre XXXV : Léoben
 Livre XXXVI : Conférences de Lille
 Livre XXXVII : Dix-huit fructidor
 Livre XXXVIII : Campo-Formio
 Livre XXXIX : Expédition d'Égypte
 Livre XL : Coalition de 1799
 Livre XLI : Trente prairial
 Livre XLII : Novi
 Livre XLIII : Mont Thabor et Zurich
 Livre XLIV : Dix-huit brumaire
 Notes et pièces justificatives du Volume III
 Table des notes marginales du Volume III
 Index du Volume III

* * *

HCE : HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

* * *

HCE VOLUME PREMIER

Livre I : Constitution de l'an VIII
 Livre II : Administration intérieure

Livre III : Ulm et Gênes
Livre IV : Marengo
Livre V : Héliopolis
Livre VI : Armistice
Livre VII : Hohenlinden
Livre VIII : La machine infernale
Livre IX : Les neutres
Livre X : Évacuation de l'Égypte
Livre XI : Paix générale
Livre XII : Le concordat
Notes et pièces justificatives du Volume I
Table des notes marginales du Volume I
Index du Volume I

* * *

HCE VOLUME DEUXIÈME

Livre XIII : Le tribunalat
Livre XIV : Consulat à vie
Livre XV : Les sécularisations
Livre XVI : Rupture de la paix d'Amiens
Livre XVII : Camp de Boulogne
Livre XVIII : Conspiration de Georges
Livre XIX : L'Empire
Livre XX : Le sacre
Notes et pièces justificatives du Volume II
Table des notes marginales du Volume II
Index du Volume II

* * *

HCE VOLUME TROISIÈME

Livre XXI : Troisième coalition
Livre XXII : Ulm et Trafalgar
Livre XXIII : Austerlitz
Livre XXIV : Confédération du Rhin
Livre XXV : Iéna
Livre XXVI : Eylau
Notes et pièces justificatives du Volume III
Table des notes marginales du Volume III

Index du Volume III

* * *

HCE VOLUME QUATRIÈME

Livre XXVII : Friedland et Tilsit

Livre XXVIII : Fontainebleau

Livre XXIX : Aranjuez

Livre XXX : Bayonne

Livre XXXI : Baylen

Notes et pièces justificatives du Volume IV

Table des notes marginales du Volume IV

Index du Volume IV

* * *

HCE VOLUME CINQUIÈME

Livre XXXII : Erfurt

Livre XXXIII : Somo-Sierra

Livre XXXIV : Ratisbonne

Livre XXXV : Wagram

Livre XXXVI : Talavéra et Walcheren

Notes et pièces justificatives du Volume V

Table des notes marginales du Volume V

Index du Volume V

* * *

HCE VOLUME SIXIÈME

Livre XXXVII : Le divorce

Livre XXXVIII : Blocus continental

Livre XXXIX : Torrès Védras

Livre XL : Fuentès d'Onõro

Livre XLI : Le concile

Notes et pièces justificatives du Volume VI

Table des notes marginales du Volume VI

Index du Volume VI

* * *

HCE VOLUME SEPTIÈME

Livre XLII : Tarragone

Livre XLIII : Passage du Niémen

Livre XLIV : Moscou

Livre XLV : La Bérézina

Livre XLVI : Washington et Salamanque

Livre XXVII : Les cohortes

Notes et pièces justificatives du Volume VII

Table des notes marginales du Volume VII

Index du Volume VII

* * *

HCE VOLUME HUITIÈME

Livre XLVIII : Lutzen et Bautzen

Livre XLIX : Dresde et Vittoria

Livre L : Leipzig et Hanau

Livre LI : L'invasion

Livre LII : Brienne et Montmirail

Notes et pièces justificatives du Volume VIII

Table des notes marginales du Volume VIII

Index du Volume VIII

* * *

HCE VOLUME NEUVIÈME

Livre LIII : Première abdication et conclusion

Livre LIV : Restauration des Bourbons

Livre LV : Gouvernement de Louis XVIII

Livre LVI : Congrès de Vienne

Livre LVII : L'île d'Elbe

Notes et pièces justificatives du Volume IX

Table des notes marginales du Volume IX

Index du Volume IX

* * *

HCE VOLUME DIXIÈME

Livre LVIII : L'acte additionnel

Livre LIX : Le Champ de mai

Livre LX : Waterloo

Livre LXI : Seconde abdication

Livre LXII : Sainte Hélène

Notes et pièces justificatives du Volume X

Table des notes marginales du Volume X

Index du Volume X

* * *

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Adolphe Thiers

Volume troisième - Livres 28 à 44

Édition basée sur la treizième édition de 1865

(Furne et Cie, Libraires-Éditeurs)

Édition numéro : 1 (avril 2021)

Tirage numéro : 1 (1 à 1000)

ISBN 979-10-95583-03-5

Dépôt légal : avril 2021

NOTES DE PRODUCTION

Composition : Frédéric Lemée

(contact@eflm-editions.com)

Logiciel de mise en page : plainTEX

Police : Computer Modern

Papier : Delfort Thincoat plus 55g blanc

Reliure : Ateliers Babouot, 77400 Lagny sur Marne

Imprimerie : Normandie Roto Impression s.a.s., 61250 Lonrai

N° d'impression :

Imprimé en France

EFLM-Editions SAS

Le Mans, France, 2014.

eflm-editions.com

